



EMORY OF
LESTER FORD
ENTED TO
K PUBLIC LIBRARY
-LAW AND DAUGHTER
L SKEEL, JR.
ORTH FORD SKEEL



SUPPLÉMENT

A LA

COLLECTION

DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU.

TOME TRENTE-UNIEME.

SUPPLÉMENT
A LA
COLLECTION
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,
Citoyen de Geneve.

TOME SIXIEME.



A GENEVE.

M. DCC. LXXXIV.



L A

VERTU VENGEE PAR L'AMITIÉ,

OU

RECUEIL DE LETTRES SUR J. J. ROUSSEAU,

*Par Madame de***.*

INTRODUCTION.

JE me crois dispensée de dire par quel motif j'ai écrit les lettres qui composent ce recueil : si après les avoir lues on pouvoit l'ignorer encore, j'aurois eu grand tort de les publier. Mais je dois compte des circonstances qui y ont donné lieu ; des considérations qui m'ont portée à en faire paroître quelques - unes sous différens noms ; enfin des raisons qui m'engagent à les remettre aujourd'hui sous les yeux du Public. Je lui demande grace pour les

longueurs où vont m'entraîner ces détails, que je voudrois pouvoir lui rendre aussi agréables qu'ils seront sinceres. Ah ! sans doute, personne ne desira jamais plus vivement que moi de lui plaire ; puisque jamais personne n'eut à lui persuader des mensonges, autant d'intérêt que j'en ai à le convaincre de la vérité.

La premiere de ces lettres fut adressée sur la fin de 1766 à l'auteur anonyme d'une petite brochure intitulée, *Justification de J. J. Rousseau, dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume.* J. J. Rousseau étoit alors en Angleterre. L'anonyme dit qu'il ne l'a jamais connu ; & cela est prouvé par le peu de chaleur qu'il met dans son ouvrage.

La deuxieme lettre, (si l'on peut appeller ainsi un écrit adressé en partie au public & en partie à un particulier) a pour titre, *Réflexions sur ce qui s'est passé au sujet de la rupture de J. J. Rousseau & de M. Hume ;* fut faite dans les premiers jours de 1767, & n'a jamais paru (*a*). La personne qui

(*a*) Non : mais en 1772 Jean-Jaques la lut & l'honora de son approbation. Circonstance que je crois ne pas devoir passer sous silence ; parce

s'étoit chargée de la donner à l'impression ayant fait une absence forcée de la durée de six mois, je redemandai mon manuscrit, parce qu'il me sembla que ce petit ouvrage avoit perdu son principal mérite, celui de l'*à-propos*. Aujourd'hui qu'il me paroît utile à la gloire de J. J. Rousseau, de rassembler sous un seul point de vue, les différentes apologies, qu'en différens tems l'acharnement de ses persécuteurs a arrachées à mon zele, je crois ne pas devoir négliger celle-là. De plus, on verra par les ménagemens que j'ai eus pour MM. d'Alembert & de Montmollin, dans ces deux premiers morceaux faits durant la vie de Jean-Jaques, combien la crainte de lui déplaire & de choquer ses principes, en a imposé à mon ressentiment contre ceux de ses ennemis qui avoient encore quelque réputation d'honnêtete à perdre.

Les troisieme & quatrieme lettres adressées à M. Fréron furent écrites en novembre & en décembre 1778, & in-

que, selon moi, & tous ceux qui ont connu le caractere de cet homme véridique, elle décide la question si souvent agitée : *La nouvelle Héloïse est-elle une histoire ou un roman?*

férées dans l'*Année Littéraire* Nos.
& 39 de la même année. La premie
roule sur un article de M. de la Harpe
qui se trouve dans le *Mercure* du
octobre 1778. En écrivant cette lettre
j'eus moins pour but de combattre u
adversaire de J. J. Rousseau, que de
prouver aux rigoristes, en fait de
procédés, qui critiquoient le ton dont
M. de Corancez avoit combattu M. de
la Harpe; que loin d'avoir passé les
bornes que prescrit l'honnêteté, M. de
Corancez lui avoit fait des sacrifices
qui avoient dû coûter beaucoup à son
attachement pour J. J. Rousseau. Je
rapporterai le préambule dont M. Fréron daigna orner ma lettre; & j'en userai de même pour tout ce qu'il a écrit
de relatif à celles qui ont obtenu place
dans son Journal. Peut-être devrois-je
m'excuser vis-à-vis de mes lecteurs,
de contribuer ainsi moi-même à propager les choses obligeantes que cet estimable Journaliste a bien voulu dire de
moi, (sur la foi d'autrui, car il est bien
vrai qu'il ne m'a jamais vue). Mais son
goût est si délicat, son jugement si sain,
& son cœur si droit, que J. J. Rousseau
même peut s'honorer de ses éloges:
dès-là je ne dois pas l'en priver. D'ail-

leurs, je l'avoue, j'ai tant de beſoin de la bienveillance de mes juges, que je ne puis me réſoudre à ſupprimer ce que je crois propre à me la concilier.

La ſeconde de ces deux lettres a pour objet le ridicule *avis* (ſans nom d'Auteur) qui ſe trouve ſi bien placé dans le *Mercure*, volume du 25 novembre 1778. Je ne rapporterai point cet *avis*, parce qu'il ne faut pas multiplier les ſottiſes.

Les deux lettres ſuivantes, l'une du 7 février, l'autre du 15 mars 1779, furent encore ſucceſſivement adreſſées, & envoyées à M. Fréron, avec priere de les admettre dans l'*Année Littéraire*: ſur ſon refus, qui ne pouvoit m'être ſuſpect, je pris le parti de les faire imprimer à part, & débiter, non comme je l'aurois voulu, mais comme il plut à MM. les Encyclopédiſtes de le permettre (*b*). La premiere contient l'examen d'un article du No. 361 du Journal de Paris, (même année) dans lequel je trouvai que MM. les Rédacteurs de ce Journal, qui s'étoient précédemment annoncés comme amis de

(*b*) On ſentira que je veux parler des obſtacles que leurs manœuvres oppoſent à tout ce qui entreprend de les démaſquer.

J. J. Rousseau, dérogeoient cruellement à ce titre. La seconde est consacrée à venger l'infortuné Genevois des atrocités dont fourmille l'exécrable *note* que M. Diderot a souffert qu'on insérât dans son misérable *Essai sur la vie de Séneque*. Cet ouvrage destiné à se perdre dans le gouffre de l'oubli, y entraînera-t-il la *note* qui lui a valu les regards du public; ou bien cette *note* partageant la célébrité des grands crimes, dont elle a les affreux caracteres, le préservera-t-elle d'y tomber? Je suis fâchée qu'il n'appartienne qu'au tems de résoudre cette intéressante question!

La septieme lettre du 20 mai 1779, intitulée, *Lettre d'une anonyme à un anonyme, ou procès de l'esprit & du cœur de M. d'Alembert*, a pour sujet, *l'Eloge de Georges Keith grand Maréchal d'Ecosse*. Ouvrage trop connu, sans doute, pour que j'aye rien à en dire ici. La même raison m'empêchera de donner l'extrait d'aucun des écrits de M. d'Alembert auxquels j'ai répondu.

La huitieme lettre du mois de juillet 1779 adressée à M. Fréron, & insérée dans l'*Année Littéraire* No. 21 de la même année, répond à une analyse qu'il avoit donnée du *nouveau Dic-*

tionnaire historique dans le No. 18. Comme je suppose l'*Année Littéraire* aussi répandue qu'elle doit l'être, je ne rapporterai point cette analyse. Mais je ne puis m'empêcher de dire qu'elle me procura un plaisir bien rare & bien sensible, pour quelqu'un qui aime Jean-Jaques, moins en raison de ses talens que de son extrême bonté ; le plaisir de pouvoir le défendre sans accuser personne. Je le goûtai d'autant mieux, que je craignois de n'en être plus susceptible : il me sembloit que perpétuellement irritée par les noirceurs que chaque jour voit éclore contre mon vertueux ami, je devois avoir perdu cette bienveillance universelle, dont il nous a peint les effets d'une maniere si touchante.

La neuvieme lettre adressée à M. d'Alembert répond à celle qu'il avoit lui-même adressée le 18 septembre 1779 à MM. les Rédacteurs du *Mercure de France*, & qu'ils insérerent dans celui du 25 du même mois.

La dixieme lettre, intitulée, *Réponse anonyme, à l'Auteur anonyme de la réponse à la réponse faite aussi par un anonyme, à la lettre que M. d'Alembert a adressée par la voie du Mer-*

cure ; aux amis de J. J. Rouſſeau, qui méritent qu'on leur réponde, réfute un article du *Mercure* du 27 novembre 1779, qui porte pour titre, *Réponſe à la lettre que M. d'Alembert a inſérée dans le Mercure, pour juſtifier l'article qui regarde J. J. Rauſſeau dans l'éloge de Mylord Maréchal.* Ce titre qui n'a pas le ſens commun comme on le verra dans ma réponſe, m'a donné l'idée du titre dont je l'ai affublée : ſon ridicule entortillage m'a ſéduite; il m'a paru piquant de faire aſſaut d'extravagance avec le ſecourable anonyme : j'ai penſé que ſi je pouvois le ſurpaſſer en cette partie, qui eſt inconteſtablement la ſeule où il excelle, à plus forte raiſon pourrois-je l'emporter ſur lui dans celle où il n'excelle pas. Puiſſent mes lecteurs juger que cette eſpérance ne m'a point trompée !

L'onzieme lettre du 10 ſeptembre 1780 eſt intitulée, *Errata de l'Eſſai ſur la Muſique ancienne & moderne, ou lettre à l'Auteur de cet Eſſai, par Madame ****. Ce titre eſt juſtifié par la maniere dont elle eſt faite ; puiſque des aſſertions calomnieuſes ſont les fautes les plus graves qu'un ouvrage puiſſe contenir ; & que je me ſuis attachée à détruire celles dont l'*Eſſai ſur la Mu-*

sique eſt rempli. Je n'ai daigné tenir compte d'aucun de ſes autres défauts; mon objet n'étant pas de travailler à la perfection de cet ouvrage. Au reſte, en prouvant combien l'auteur a l'eſprit faux ou le cœur gâté, j'ai ſuffiſamment mis ſes lecteurs en garde contre ſes jugemens de tous genres.

La douzieme lettre parvint manuſcrite par la poſte à M. d'Alembert, le 9 décembre 1780. Elle ne devoit être imprimée ni par mes ſoins, ni par ceux de M. Fréron: car il n'étoit pas vraiſemblable que M. d'Alembert, que je priois de la publier, l'adreſſât à cet intéreſſant Journaliſte. D'ailleurs pour ne pas mettre la complaiſance de l'Académicien à une trop forte épreuve, je l'engageois à confier ma lettre au *Mercure* ſon meſſager favori. Au lieu d'avoir cette condeſcendance, ou de s'y refuſer formellement, ce qui auroit encore compromis ſa dignité, il abandonna la paperaſſe à MM. les Rédacteurs du *Mercure*, pour en faire ce que bon leur ſembleroit. Cette tournure étoit excellente pour empêcher qu'elle ne parût (*c*), & ſe réſerver la faculté

(*c*) Il étoit naturel de croire que cette dédaigneuſe indifférence me rébuteroit.

lembert s'en étoit rapporté à eux pour y insérer, ou non, une lettre dans laquelle *une femme qui signe D. K. G.*, *& qui leur est inconnue, ainsi qu'à lui*, *essaye* (le mot est précieux) *de répondre à une lettre qu'il leur a adressée dans le Mercure du 14 octobre. Nous nous permettrons*, ajoutent-ils, *une seule observation sur un fait qui paroit avoir induit madame G***. en erreur. Elle n'a pas fait attention*, (on le verra) *à ce que M. d'Alembert dit expressément, & qu'il est facile de vérifier, que depuis la seconde édition de ses* Elémens de musique *donnée en 1762, six ans avant le Dictionnaire de M. Rousseau, il n'a pas changé un mot à ses Elémens.* Eh bien! Quand cela seroit vrai, est-ce que cela l'auroit autorisé à tronquer indignement le

ce qu'en disant une chose vraie, on acquiert le droit de dire cent faussetés? M. Rousseau a dû dire ce qu'il a dit, puisqu'il parle d'une *nouvelle édition avec des augmentations* qui a paru quelque tems après son *Dictionnaire*, & qu'en effet, il en parut une en 1772. M. d'Alembert n'avoit qu'un moyen de se réhabiliter, c'étoit de faire imprimer ma lettre : il a préféré d'avoir aux yeux de toute la France, outre les torts que je lui reproche, celui de s'être refusé à leur réparation : ce qui levera les doutes qu'une excessive indulgence pourroit encore former sur la mauvaise foi qui a été jusqu'à présent le principe de sa conduite. J'avoue qu'exiger qu'un personnage aussi important que le chef d'une secte importante ; le plus grand géometre de l'univers ; le secrétaire perpétuel de l'académie françoise ; l'ornement de toutes les autres ; le représentant de l'Europe ; Monsieur d'ALEMBERT enfin, rétracte à la réquisition d'une *femme*, les calomnies qu'il s'est permis d'avancer contre un *fou* (*d*), c'est avoir aussi des prétentions trop

(*d*) Voyez la lettre de M. d'Alembert à MM. les Rédacteurs du *Mercure*.

outrées. Je me ſuis donc rabattue à ſupplier humblement M. Fréron de ſe charger de mon iniquité, c'eſt-à-dire, de ma lettre; & il a eu la bonté de lui donner place dans le No. 37 de l'*Année Littéraire* 1780, ainſi qu'à celle que j'eus l'honneur de lui écrire pour lui demander ce bon office, & qui ſe trouve la treizieme de ce recueil. Je ſens tout le prix de l'égard que M. Fréron eut pour moi dans cette délicate circonſtance; & je le prie de permettre que je lui en faſſe ici les plus ſinceres remercîmens.

La quatorziéme & derniere lettre a moins de rapport à J. J. Rouſſeau que les précédentes; mais elle en a encore aſſez pour n'être pas déplacée à leur ſuite. Voici quelle en fut l'occaſion. M. l'abbé Rouſſier, ſavant du premier ordre, ayant lu l'*Errata de l'Eſſai ſur la muſique*, fut affecté de l'article de cette brochure qui le regarde, au point de prendre la peine de faire ſur ce ſujet une note, qu'il remit à un de ſes amis, à qui il ne connoiſſoit, & qui n'avoit en effet aucune relation avec moi. De mains en mains, cette note tomba dans les miennes: le caractere de modération qui la diſtingue, me

détermina à écrire ſur le champ à M. l'abbé Rouſſier une lettre d'excuſes, qu'il reçut par la poſte le 15 février 1781. Je la terminois en le priant de la faire mettre dans quelque papier public : il ne l'a pas fait (que je ſache); mais la maniere flatteuſe dont il a bien voulu l'accueillir me donne lieu de croire que ſa ſeule modeſtie l'en a empêché. Comme je n'ai pas encore aſſez de lumieres pour n'avoir plus de conſcience, je penſe que ce ſeroit imiter fort mal à propos M. l'abbé Rouſſier, que de laiſſer ſubſiſter mon injuſtice, ſous prétexte qu'elle ne peut tirer à conſéquence; & que, puiſqu'elle a été publique, je dois la réparer publiquement.

Cette lettre n'étoit point ſignée, parce que la poſte n'eſt pas ſi difficile que MM. les journaliſtes, qui, aſſure-t-on, ſont aſſujettis à ne publier aucune lettre qui ne ſoit revêtue d'une ſignature, ou dont ils ne connoiſſent l'auteur. Cette condition eſt dure pour quelqu'un qui ne veut ni ſe taire, ni faire parler de ſoi. Pour m'y ſouſtraire, on me conſeilla de mettre à ma premiere lettre, un nom qui ne me fit pas perdre les avantages de l'*incognito* : cette petite

ruſe n'étoit gueres de mon goût : cependant, il fallut l'employer ; & comme en tout il n'y a que le premier pas qui coûte, me trouvant dans le cas de récrire, je crus devoir, pour mieux dérouter les curieux, ſigner mes lettres de différens noms, & y dire des choſes qui induiſiſſent à penſer qu'elles étoient de différentes perſonnes ; ne me flattant pas d'avoir un ſtyle aſſez à moi, pour rendre cette précaution inutile. Mais je n'ai pas pris un ſeul nom qui ne m'appartînt : celui que je porte ſera connu, quand je ne pourrai plus ni m'en applaudir, ni m'en plaindre.

Il ne me reſte plus qu'à déduire les raiſons qui m'engagent à former ce recueil. La plus forte de toutes eſt la douce obligation de déférer au ſentiment de deux hommes recommandables, que je révére profondément, & à l'un deſquels je dois toutes les conſolations que la mort de Jean - Jaques m'a permis de goûter ; tous deux doués d'un genre de mérite qui les rend plus capables que perſonne d'apprécier celui de ce vrai philoſophe ; animés pour lui d'une amitié ardente, & d'un zele infatigable ; dépoſitaires de ſes dernieres volontés, éditeurs de la ſeule col-

lection de ses œuvres qu'on doive tenir pour authentique; enfin, dignes de lui succéder dans le cœur des gens sensibles qui l'ont tous aimé, & même dans l'opinion publique, puisqu'ainsi que lui, ils honorent les talens en en faisant le plus noble usage. J'aurois certainement pour ces deux respectables amis de mon ami, des déférences plus coûteuses: car il faut l'avouer, celle-ci s'accorde avec mon inclination comme avec mon devoir. Je sens qu'autant auroit-il valu ne pas faire ces lettres, que de m'en tenir à la maniere dont elles ont été publiées. Les brochures isolées, qui n'ont qu'un objet, ne peuvent satisfaire que sur cet objet, & ne sont gueres lues que de ceux qui y prennent intérêt: mais un corps de défenses embrasse tout, & est lu de tout le monde.

Je sais bien qu'un partisan de Jean-Jaques a dit, tout en écrivant en sa faveur, *à Dieu ne plaise que je veuille me donner les airs d'être le défenseur de* Jean-Jaques; *il n'en a pas besoin, ses œuvres existent.* Ou je me trompe beaucoup, ou il y a dans cette phrase plus de sentiment que de réflexion. Elle a beau faire honneur à M. de Ma-

rignan, en invitant à croire qu'il voit dans les œuvres de Jean-Jaques, la réfutation complete de toutes les calomnies qu'on a débitées contre lui, il n'en feroit pas moins dangereux que la façon de penser qu'elle annonce, fut adoptée par tous les amis de Jean-Jaques. Si on n'attaquoit que ses œuvres, à la rigueur ils pourroient se taire & les laisser parler ; mais ce sont ses mœurs, son caractere, ses intentions, ses principes, sa mémoire enfin, qu'on attaque avec fureur sans frein, & sans exemple. Or, comme ses ennemis prouvent journellement qu'on peut écrire les plus belles choses, & faire les plus infâmes, il est indispensable d'établir l'admirable conformité qui a toujours subsisté entre ses principes & sa conduite : ce qui ne se peut qu'en démontrant jusqu'à l'évidence, la fausseté des accusations dont on a pris à tâche de le charger. D'ailleurs j'ai toujours cru, & je croirai toujours que défendre la vertu contre le vice, est un *air* qui sied à tout le monde. Mais n'est-ce pas servir la société, peut être plus utilement que Jean-Jaques même, que de préserver des impressions funestes aux mœurs, que quelques littérateurs, &

la plupart des journaliftes cherchent à donner fur fon compte, les jeunes gens, les femmes, les gens du grand monde, trop diffipés pour méditer les ouvrages de ce philofophe, & trop répandus pour ne pas trouver fous leurs mains, & au moins parcourir les petits libelles qui s'impriment contre lui ; & qui ont pour but de rendre fa perfonne méprifable, & fa morale fufpecte ? Si nous négligeons de préfenter le préfervatif, nous qui connoiffons tous les dangers du mal, qui tentera d'appliquer le remede ? Il faut défendre Jean-Jaques, pour l'intérêt de la vérité, pour celui de fa mémoire, pour le bien général, & pour fon propre foulagement, pour peu qu'on fente avec vivacité. Eh ! comment ne pas employer toutes fes forces à repouffer les efforts de prétendus philofophes, qui fe liguent pour diffamer dans l'efprit de la multitude fur qui leur charlatanifme a acquis quelque pouvoir, un homme qu'ils devroient prendre & lui propofer pour modele ? Comment retenir fon indignation quand on voit deux hommes (*e*) qui s'étoient concilié l'eftime

(*e*) Meffieurs Geoffroy & Royou, ci-devant coopérateurs de M. Fréron ; actuellement auteurs du Journal de Monfieur, frere du Roi.

générale par leur attachement à la bc
ne caufe, & le noble zele qui les pı
toit à feconder dans fes travaux
jeune littérateur, également intéreffa
par fon âge, fes talens, fon caracter
à l'abri d'un nom refpecté abandonr
lâchement l'une & l'autre; parler av
la derniere indécence du plus profo
des moraliftes, du plus exact des lo|
ciens, du plus fimple des philofophe
du plus éloquent des écrivains,
plus grand des hommes, puifqu'il
fut le plus vertueux: & cela après s
tre élevés avec autant de vigueur q
de courage, contre le *lâche* mais da
gereux *aggreſseur* qui, *après quin
ans de filence, n'ouvre la bouche qu'
près la mort de l'accufé, & quand
n'a plus pour fe défendre que le fo
venir de fes vertus civiles, & l'eſti
du petit nombre de perfonnes qui l'o
connu.* Après avoir avoué que cet a
cufé eft un *témoin irréprochable do
la candeur & la fimplicité font dé
reconnues:* (*f*) & par cette abfurde p
linodie, s'expofer au foupçon flétr

(*f*) Voyez la lettre de M. l'Abbé Royou à M
Fréron, au fujet de l'*éloge de Mylord Maréch*
No. 17 de l'*Année Littéraire* 1779.

ſant, dont aucune protection ne peut les garantir, de s'être laiſſé corrompre par les Encyclopédiſtes. A quel prix? c'eſt ce que je n'aurai pas la témérité de vouloir approfondir. Ah! ſans doute, ce ne peut-être que par un déplorable effet de cette corruption qu'ils ont oublié ce qu'ils ſe devoient à eux-mêmes, juſqu'à ſe permettre de dire en rendant compte du *ſupplément à l'Emile* de J. J. Rouſſeau: *Ce fragment me paroît la meilleure critique qu'on ait jamais faite de l'Emile* (g). *On diroit que le Citoyen de Geneve a voulu nous prouver lui-même l'inutilité de ſon ſyſtême d'éducation. Après avoir uni ſon éleve à la charmante Sophie, le Mentor s'éloigne, quoi que plus néceſſaire que jamais.*

Sans compter qu'il n'eſt pas d'uſage qu'un homme marié garde ſon gouverneur, du moins à ce titre, ſi le Mentor d'Emile étoit reſté auprès des nouveaux époux, ou il n'y auroit ſervi à rien, ce qui donneroit vraiment priſe

(g) M. Geoffroy parle au ſingulier; mais M. Royou étant ſon aſſocié, ils répondent l'un pour l'autre; & le produit de leur Journal, tant en approbation, & en blâme qu'en argent, doit être commun entr'eux.

à la critique, ou il n'y auroit pas eu matiere à un *supplément :* car rien ne feroit plus simple, plus uniforme, moins fertile en événemens, que la vie privée de deux époux, qui, sous les yeux d'un bon instituteur ne s'écarteroient point de la route qu'il leur traceroit ; & resteroient constamment attachés l'un à l'autre.

Cet Emile si bien affermi dans ses principes devient galant, & presque petit-maître : la tendre & vertueuse Sophie n'est plus qu'une femme à la mode ; & sans respect pour la philosophie, elle fait à son époux l'outrage le plus sensible.

Voilà la pernicieuse influence des mœurs des grandes villes, sur des caracteres honnêtes, mais foibles : la crainte de paroître ridicules les jette dans le précipice : mais les principes d'une bonne éducation reprenant le dessus, les en retirent ; ils deviennent plus forts par l'épreuve de leur foiblesse, & plus estimables peut-être de savoir réparer & se pardonner réciproquement leurs fautes, qu'ils ne l'auroient été de savoir s'en garantir. Nous aurions vu Emile, & Sophie dans cette heureuse situation, si la mort avoit laiss-

ſé à J. J. Rouſſeau, le tems de les y conduire. Cela eſt vraiſemblable du moins; car ayant cru ce *ſupplément* utile, il n'a pu que le ſuſpendre & non pas l'abandonner. Ce *ſans reſpect pour la philoſophie* eſt une plaiſanterie d'un bien mauvais ton! Mais que M. Geoffroy plaiſante tant, & ſi lourdement qu'il voudra, cela ne fera pas qu'*un homme galant, & preſque petit-maître* ſoit un ſcélérat; ni qu'*une femme à la mode* ſoit un monſtre, tels que nous n'en voyons que trop ſortir des colleges, & des couvens où l'éducation eſt ſi oppoſée à l'*inutile ſyſtême* de J. J. Rouſſeau.

Emile ignore ſa diſgrace;

Cela prouve qu'au moins Sophie ne fouloit pas aux pieds les bienſéances.

Sophie la lui apprend par un rafinement héroïque de délicateſſe.

Très-*héroïque* aſſurément. Elle s'eſt en ce point fort éloignée de *la mode*; & ſon exemple ne ſera pas contagieux.

Incertain du parti qu'il doit prendre, il forme une eſpece de monologue tragique par le ſtyle, & comique par le ſujet.

Comique par le ſujet! Quoi! aux yeux de M. Geoffroy l'adultere eſt un

sujet comique ! ..... Thalie se montre plus scrupuleuse.

Si Sophie avoit été trompée par un breuvage comme le prétendent les Editeurs, pour l'honneur de son éducation.

Les Editeurs ne *prétendent* rien : ils ne disent que ce qu'ils savent ; & ressemblent trop à leur ami, pour chercher à le faire valoir aux dépens de la vérité.

Elle devoit se justifier aux yeux de son époux.

Elle devoit avouer son malheur au Mentor d'Emile, ai-je entendu dire à une personne d'esprit, moi je dirai, *elle devoit*..... Ce qu'il y a de vraiment *comique*, c'est que nous cherchions les moyens qu'elle auroit dû prendre, comme si la plus féconde imagination qui fut jamais avoit pu en manquer. Tout ce que Sophie n'a pas fait étoit incompatible avec le plan de l'auteur. Si elle avoit tenu une autre conduite, Emile n'auroit pas été « aux prises avec „ la fortune, placé dans une suite de „ situations effrayantes, que le mortel „ le plus intrépide n'envisageroit pas „ sans frémir ; & son maître n'auroit pas pu, comme il le vouloit " montrer „ que les principes dont Emile fut

„ nourri depuis sa naissance, pouvoient „ seuls l'élever au-dessus de ces situa„ tions (h) „. Il falloit pour qu'Emile fût complétement malheureux que Sophie parût coupable; & il suffisoit pour l'*honneur de son éducation*, que son innocence se découvrît un jour. Si cette infortunée s'étoit *justifiée aux yeux de son époux*, si elle s'étoit confiée à la prudence de son Mentor, l'une ou l'autre de ces démarches auroit rétabli le calme dans le cœur d'Emile; & alors que devenoient les affreuses situations où J. J. Rousseau vouloit le jetter? La plus cruelle de toutes est son erreur sur la cause de l'infidélité de Sophie; c'est elle qui donne lieu à la fuite d'Emile, & au mot sublime qui fait tressaillir toutes les meres, dans le cœur desquelles le goût des frivoles amusemens n'a pas éteint le feu sacré qu'y allume la nature: " Non jamais il ne „ voudra t'ôter ta mere; viens, nous „ n'avons rien à faire ici „. Car il ne suffisoit pas pour qu'Emile quittât Sophie, que ses charmes fussent profanés, il falloit qu'il crût son ame dégradée.

(h) Voyez l'avis des Editeurs.

Si elle étoit vraiment coupable, elle ne devoit pas le chercher.

Je crois qu'il auroit mieux valu dire, *il n'étoit pas naturel qu'elle le cherchât.* Ce que dit M. Geoffroy semble interdire aux épouses coupables la ressource, & par conséquent les dispenser de l'obligation de rentrer dans leur devoir. Cette phrase, *elle ne devoit pas le chercher*, est par son amphibologie aussi dangereuse que ces vers de Boileau:

> **L'honneur est comme une isle escarpée & sans bords,**
> **Où l'on ne rentre plus quand on en est dehors.**

L'auteur en nous offrant son Emile tour-à-tour, menuisier, matelot, esclave, a le dessein de faire voir que son éducation lui tient lieu de fortune, & lui fournit des ressources dans les situations les plus cruelles de la vie; mais pour l'honneur de l'Eleve, & de l'Instituteur, n'eût-il pas mieux valu nous montrer Emile dans des emplois plus importans, consacrant au service de la patrie les talens qu'il a cultivés dans sa jeunesse?

Il est sûr que cela auroit été plus imposant. Il n'y avoit pour cela qu'une petite difficulté à vaincre; il auroit fallu seulement que l'auteur eût fait

élever

élever par l'inftituteur d'Emile, le Monarque, les Miniftres, & les premiers commis du pays où il auroit voulu faire parvenir Emile aux *emplois importans*. Car on ne s'aviferoit pas de les confier à un *bon menuifier dans nos gouvernemens paifibles*; & en fuppofant qu'Emile eût joint *les qualités de l'efprit à la vigueur du corps*, les hommes à grand mérite ne confacrent pas toujours leurs talens *à la patrie*. On fait cela en France; & on s'en applaudit.

Ici M. Geoffroy abandonne le *fupplément à l'Emile*; crache en paffant fur le *fupplément à la nouvelle Héloïfe*; & arrive *à des réflexions fur l'illuftre Citoyen de Geneve*, qu'il nous affure être *plus utiles* que tout ce qu'il a dit fur ces fragmens; & on le croit aifément jufqu'à ce qu'on les ait lues. Ces *réflexions* débutent par un parallele entre Voltaire & Rouffeau. Ce font inconteftablement deux hommes; & en voilà affez pour autorifer la comparaifon : auffi n'y a-t-il que cela : car on ne peut regarder Rouffeau comme un bel-efprit, ni Voltaire comme un grand génie. Quant à leur caractere moral, l'oppofition eft trop frappante pour qu'il faille en parler. Ce parallele

eſt ſuivi d'un autre entre Rouſſeau, & le ſincere, le déſintéreſſé, le bon, le vertueux Séneque, on y trouve ces ſentences remarquables;

Tous deux ont étonné leur ſiecle par des paradoxes; mais les paradoxes de Séneque ſont ſublimes; ceux de Rouſſeau ſont biſarres. Les paradoxes de Séneque ſont les chimeres de la vertu; ceux de Rouſſeau ne ſont que les boutades de la miſanthropie. Séneque éleve l'homme juſqu'à Dieu; Rouſſeau le ravale juſqu'à la bête.

On ſent que moi, femme, je n'ai rien à répondre à cela; & que c'eſt au public qui connoît les mœurs, & les ouvrages des deux auteurs comparés, à qui il appartiendra de juger le juge.

Son caractere eſt encore un problême: les uns le reſpectent comme un philoſophe aſſez courageux pour dire à ſon ſiecle des vérités hardies & nouvelles:

Graces au Ciel! C'eſt le plus grand nombre., malgré les Voltaire, les Hume, les Diderot, les d'Alembert, les Geoffroy, les Royou, & une poignée d'anonymes.

Les autres le repréſentent comme un ſophiſte ambitieux, qui pour faire

du bruit, (i) *a soutenu des opinions révoltantes dont il n'étoit pas lui-même persuadé.* (Notez que M. Geoffroy se déclare du nombre de ceux-ci, puisqu'il ajoute); *quel étoit son objet en publiant ses opinions? l'intérêt de l'humanité! mais ne voyoit-il pas qu'elles n'étoient propres qu'à faire briller la subtilité de sa dialectique?*

Je gagerois que ce pauvre Jean-Jaques, n'a point vu cela; que M. Geoffroy ne le voit pas non plus; & qu'il seroit, non embarrassé, mais bien fâché, si une force majeure l'obligeoit à dire sans détour, quel est *son objet* en publiant si dogmatiquement son *opinion* sur la personne & les ouvrages *de l'illustre Citoyen de Geneve.*

Le seul de ses ouvrages, continue M. Geoffroy, *où l'éloquence soit d'accord avec la raison, c'est sa lettre sur les spectacles.*

Voilà ce qu'aucun de ses ennemis, n'avoit osé dire. Aussi les preuves qu'en apporte celui-ci, sont elles pour la

---

(i) En tout cas cette manie s'est emparée de lui bien tard, & l'a lâché de bonne heure, puisqu'il ne s'est montré que treize ans, en soixante-six ans de sa vie.

plupart risibles : comme par exemple ;

Avions-nous besoin du Contrat Social? Pourquoi fatiguer de maximes républicaines les peuples heureux d'une monarchie? Est-il question d'accord & de traité, entre le pere & les enfans?

En effet, n'est-il pas clair comme le jour que puisque les François n'avoient pas besoin du *Contrat Social*, Jean-Jaques a eu le plus grand tort de le faire? Cela me rappelle le propos d'un officier François, qui dînant un jour (à Stoutgard) à la table du Duc de Wirtemberg, qui avoit eu l'égard de n'y admettre que des François, dit finement, *il n'y a ici d'étranger que Monseigneur.*

Rousseau ne peut donc prétendre au titre de philosophe (que M. Geoffroy lui donne pourtant); *s'il ressemble à Socrate, c'est parce qu'il a été comme lui joué sur le théâtre.*

Triomphez M. Palissot, si le pardon que vous obtint Rousseau, vous en laisse le courage!

Quintilien lui refuseroit peut-être une place parmi les orateurs; l'art de colorer des mensonges paroîtroit méprisable à ce grave législateur.

Et c'eſt de J. J. Rouſſeau qu'on oſe parler avec une ſi ſcandaleuſe licence! De J. J. Rouſſeau le moins préſomptueux des philoſophes, & le moins tranchant des auteurs; qui ne ceſſe de prémunir ſes lecteurs contre la ſéduction de ſon ſtyle; qui inſiſte toujours ſur la droiture de ſes intentions, & jamais ſur la ſureté de ſes lumieres; qui dit expreſſément:

" Quand mes idées ſeroient mauvai-
„ ſes, ſi j'en fais naître de bonnes à
„ d'autres je n'aurai pas tout-à-fait
„ perdu mon tems..... Mon ſujet étoit
„ tout neuf après le livre de Locke,
„ & je crains fort qu'il ne le ſoit après
„ le mien.... Je ne vois point comme
„ les autres hommes; il y a long-tems
„ qu'on me l'a reproché. Mais dépend-
„ il *de moi*, de me donner d'autres
„ yeux, & de m'affecter d'autres
„ idées? Non, il dépend de moi de ne
„ point abonder dans mon ſens, & de
„ ne point croire être tout ſeul plus
„ ſage que tout le monde; il dépend
„ de moi, non de changer de ſenti-
„ ment, mais de me défier du mien:
„ voilà tout ce que je puis faire & ce
„ que je fais. Que ſi je prends quel-
„ quefois le ton affirmatif, ce n'eſt

„ point pour en impoſer au lecteur, „ c'eſt pour lui parler comme je penſe. „ Pourquoi propoſerois-je par forme „ de doute, ce dont, quant à moi, je „ ne doute point? Je dis exactement „ ce qui ſe paſſe dans mon eſprit.

„ En expoſant avec liberté mon ſen„ timent, j'entends ſi peu qu'il faſſe „ autorité, que j'y joins toujours mes „ raiſons, afin qu'on les peſe, & qu'on „ me juge: mais quoique je ne veuille „ point m'obſtiner à défendre mes „ idées, je ne m'en crois pas moins „ obligé de les propoſer; car les maxi„ mes ſur leſquelles je ſuis d'un avis „ contraire à celui des autres, ne ſont „ point indifférentes. Ce ſont de cel„ les dont la vérité ou la fauſſeté im„ porte à connoître, & qui ſont le „ bonheur ou le malheur du genre hu„ main (*k*).

Eſt-il poſſible qu'il exiſte des propoſitions dont on ſoit en droit de faire un crime à l'auteur qui s'eſt expliqué ainſi? C'eſt pourtant à lui qu'on attribue l'*art* ſi familier à ſes adverſaires *de colorer des menſonges!* C'eſt à J. J. Rouſſeau dont la conduite prouve la conviction; dont la morale exceſſivement ſévere,

(*k*) Voyez la Préface d'*Emile*.

ne l'eſt cependant pas plus que ſes mœurs! Enfin à J. J. Rouſſeau qui a porté ſi loin l'exercice de toutes les vertus, que ſes détracteurs dans le déſeſpoir de ne pouvoir lui reprocher un vice (*l*) ſe rabattent à l'accuſer d'hypocriſie, le plus odieux de tous, ſans doute, mais qui ſuppoſe cependant l'apparente exemption de tous les autres. Accuſation d'autant plus commode à haſarder contre un homme qui ne s'eſt jamais démenti, que l'impoſſibilité de la prouver en diſpenſe; & que le mortel le plus conſtamment vertueux, peut paſſer pour le plus profondément hypocrite.

L'art de colorer des menſonges! Et ce ſont des hommes obligés par état à guider la jeuneſſe dans ſes études (*m*) & le public dans ſes jugemens (*n*), qui confondent inſidieuſement l'erreur dont tout homme eſt capable, avec *le menſonge* dont J. J. Rouſſeau ne le fut jamais! ..... En voyant un tel excès de

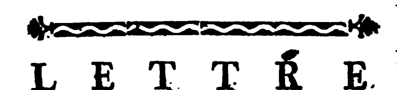
(*l*) Des inculpations dénuées de fondement ne ſont pas des reproches.

(*m*) A titre de Profeſſeurs, l'un de philoſophie, l'autre d'éloquence, aux colleges de Louis-le-Grand & Mazarin.

(*n*) A titre de Journaliſtes.

perversité, qui ne seroit entraîné à s'écrier d'après l'*Evangile*, SI LE SEL PERD SA FORCE, AVEC QUOI LE SALERA-T-ON?

Le 9 Mai 1781.



LETTRE

A L'AUTEUR DE LA JUSTIFICATION DE J. J. ROUSSEAU,

Dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume.

MONSIEUR,

CETTE lettre n'est écrite que pour vous; & je ne l'aurois pas rendue publique, si j'avois eu un autre moyen de vous la faire parvenir. Mais je n'ai pu résister au desir de vous communiquer quelques réflexions que j'ai faites, en lisant l'écrit trop peu volumineux, qui a pour titre: *Justification de J. J. Rousseau, dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*, & je risque d'autant plus volontiers la

voie de l'impreſſion, qu'elle ne peut faire du tort qu'à moi.

Je n'ai pas aſſez d'eſprit pour que votre amour-propre dût être ſatisfait que j'applaudiſſe à votre ſtyle, Monſieur : ainſi je n'en parlerai point. Mais je le ſens aſſez droit, & le cœur aſſez bon, pour que vous puiſſiez être flatté de l'admiration que j'ai conçue pour votre caractere, & j'aime à la faire éclater. Il faut avoir bien du mérite pour entreprendre la défenſe d'un homme que de malheureuſes circonſtances ont livré à la malignité de ſes ennemis; ſur-tout, quand la ſévérité de ſa morale, l'auſtérité de ſes mœurs & la ſupériorité de ſon génie, lui en ont fait un ſi grand nombre : vous devez donc être ſûr de l'approbation de tous les gens de bien. Mais, permettez-moi de vous le dire, vous auriez dû, ce me ſemble, mettre votre nom à la tête de votre ouvrage. Pourquoi garder l'anonyme ? Cette réſerve peut être différemment interprétée : les partiſans de Jean-Jaques l'attribueront à la modeſtie, & ſes antagoniſtes à la timidité : car, comment pourroient-ils concevoir qu'on eût le courage de bien faire ? Vous ne deviez pas vous expo-

ser à la diversité de ces jugemens. D'ailleurs, si vous êtes connu, votre réputation est bonne; j'en ai pour garant l'honorable rôle dont vous vous êtes chargé: elle auroit donc ajouté son propre poids à celui de vos raisons. Si vous êtes ignoré, vous ne pouviez attendre du tems une occasion plus favorable pour vous faire connoître; en la saisissant vous auriez partagé avec Jean-Jaques l'estime que ses plus cruels ennemis ne peuvent lui refuser, & qui me paroît si bien prouvée par le dédain dont ils affectent de l'accabler. Peut-être aussi, ne vous souciez-vous pas d'attirer, même à ce prix, les regards du public: j'en serois d'autant moins surprise, qu'à la beauté de votre procédé, je ne vous crois pas homme de lettres. Mais si vous l'êtes, Monsieur, de grace nommez-vous; & pour que nous connoissions deux hommes capables de suivre cette carriere, sans s'occuper ni à détruire à force ouverte, ni à miner sourdement l'honneur, & la tranquillité de leurs concurrens; & pour adoucir l'amertume dont Jean-Jaques doit être pénétré en voyant une profession qu'il honore, si généralement déshonorée. Car ne vous y trom-

pez pas ; votre ouvrage eſt déjà arrivé juſqu'à lui ou y arrivera, malgré l'*épaiſſeur des filets dont il eſt environné :* l'amitié ou la haine lui procurent tous les écrits dont il eſt le ſujet.

Vous dites, Monſieur, que l'expoſé de la conteſtation de Jean-Jaques avec M. Hume, a jetté les amis du premier dans un ſi ſingulier abattement, qu'ils n'oſent prendre ſon parti. Ceux qui vous entourent, ont très-bien fait de ſe taire, puiſque leur ſilence vous a fait parler. Je conçois cependant qu'un cœur tel que le vôtre s'annonce a dû en être triſtement affecté. Pour moi, placée à cet égard, plus avantageuſement que vous, je connois pluſieurs perſonnes dont la probité rend les opinions précieuſes, qui penſent & diſent que la juſtification de Jean-Jaques eſt moins encore dans ſa lettre du 10 juillet 1766, que dans l'apologie de M. Hume, & qui ne peuvent ſe défendre de ſuſpecter les lumieres, ou les intention *des têtes ſages* qui lui ont conſeillé de mettre au jour les pieces de ſon procès, tant elles trouvent cette démarche ridicule. Quant à vous, Monſieur, vous juſtifiez la conduite de Jean-Jaques & vous blamez celle

[redacted]

de M. Hume, avec une modération qui prouve bien que le ſeul intérêt de la vérité vous anime. Vous ne décidez pas que M. Hume ſoit coupable de trahiſon : mais vous affirmez que Jean-Jaques eſt innocent de l'ingratitude qu'on lui impute. Vous ne pouviez le ſervir plus à ſon gré, qu'en ménageant ſon adverſaire. Il y a encore dans votre écrit une choſe dont Jean-Jaques ſera bien flatté ; c'eſt le choix des éloges que vous lui donnez ; ils portent tous ſur la beauté, la généroſité, la délicateſſe, la ſenſibilité de ſon ame ; l'honnêteté, la franchiſe, la candeur de ſon caractere ; & voilà, j'en réponds, ce qu'il priſe le plus en lui. Mais pourquoi ces qualités lui ſont-elles conteſtées ? Sont-ce bien elles qui lui font des jaloux. Non. Mais ſes talens ſont trop inconteſtables ; il faut bien l'attaquer du côté du cœur, qui a toujours bien moins d'occaſions que l'eſprit de paroître.

Je ſuis fâchée, Monſieur, que le louable empreſſement de rendre hommage à la vertu méconnue, vous ait empêché d'étendre plus loin vos obſervations. Vous auriez dit que l'accuſation dont Jean-Jaques charge M. D...

quoiqu'elle ſoit injuſte, doit paroître bien excuſable.

1°. Jean-Jaques a cru reconnoître le ſtyle de ce célebre Ecrivain, dans la lettre qu'on oſa produire ſous le nom du roi de Pruſſe; & il faut convenir que, pour un homme tel que Jean-Jaques cette préſomption a la force d'une preuve. Or, cette raiſon de croire que M. D.... étoit l'auteur de cette lettre, n'étoit balancée par aucune raiſon d'en douter, à moins qu'elle ne fût priſe dans le caractere de M. D..... choſe très-problématique pour le public, qui ne le connoit que par ſes ouvrages; puiſqu'on ſe croit en droit de diffamer Jean-Jaques *malgré les ſiens*. C'eſt donc un point du procès, ſur lequel tous ceux qui ne vivent pas intimement avec M. D.... doivent juger Jean-Jaques avec la plus grande circonſpection.

2°. Cette déclaration a précédé la déclaration que M. D.... adreſſe aux éditeurs de l'*Expoſé ſuccinct*, &c. puiſque c'eſt elle qui paroît y donner lieu. D'ailleurs, bien que cette déclaration ſoit ſans date, elle ne doit avoir été faite qu'après que le ſoupçon de Jean-Jaques a été divulgué par M. Hume: il n'étoit pas naturel que M. D..... allât au-devant.

profond mépris, *quoi qu'il ne le connoisse point*, & sans savoir pourquoi.! Car il n'est pas présumable qu'il méprise profondément Jean-Jaques, parce que celui-ci a trouvé sa plaisanterie mauvaise, & s'est formalisé de la foiblesse de son ami M. Hume.

Il seroit original que le clair-voyant M. Walpole eût puisé dans les ouvrages de Jean-Jaques, *le profond mépris* qu'il a pour sa personne, & qu'en en indiquant la source à toute l'Europe, qui jusqu'à présent ne l'a pas vue, il sauvât Jean-Jaques du reproche d'hypocrisie, dont M. Hume, & ses adhérens s'efforcent de le noircir.

Vous auriez dit, Monsieur, que M. Hume ne raisonne pas avec toute la justesse qu'on attend de lui, quand il met en question page 11 de son Exposé ; *si l'orgueil de Jean-Jaques est un défaut* ; qu'il établit qu'en admettant l'affirmative, pour laquelle il paroît ne pas pencher, ce seroit *un défaut respectable* ; & qu'il dit 8 lignes plus bas, *qu'un noble orgueil*, *quoique porté à l'excès*, *mériteroit de l'indulgence dans J. J. Rousseau.* Donc, selon M. Hume, la même qualité, chez le même homme & dans les mêmes

circonſtances, peut être à la fois l'objet de l'indulgence & du reſpect. C'eſt dommage que cet endroit peche contre la logique: car il me ſemble être, à d'autres égards, le mieux frappé de tout l'Expoſé.

Vous auriez dit, Monſieur, qu'il n'y a point d'ame délicate qui ne ſoit bleſſée de l'oſtentation avec laquelle M. Hume étale les prodigieux efforts qu'il a très-inutilement faits pour ſervir Jean-Jaques, juſqu'au moment où il engagea M. le général Conway à demander pour lui une penſion au Roi: (ſuccès que le caractere de ce Miniſtre a dû rendre bien facile); & qu'auſſi-tôt que le ſentiment fait place à la réflexion, on ſe demande à quoi ſervent donc, en Angleterre, le crédit, la réputation, la fortune même, puiſque tout cela joint, chez M. Hume, à la plus forte paſſion d'obliger Jean-Jaques, n'a rien produit pour celui-ci; & n'a valu à M. Hume-même, que le prétexte de prendre un titre dont ſa vanité s'alimente.

Vous auriez dit, Monſieur, que le choix des articles de la lettre de Jean-Jaques auxquels M. Hume répond, eſt un argument victorieux en faveur de

Jean Jaques. De plus ; que les affirmations de Jean - Jaques ne méritent en elles - mêmes pas moins de confiance, que les négations de M. Hume ; & qu'elles en méritent davantage, en ce que c'eſt vis-à-vis de M. Hume que Jean - Jaques affirme, & que c'eſt vis-à-vis du public que M. Hume nie.

Vous auriez ajouté, Monſieur, à ce que vous dites ſur la façon dont ſe termine la fameuſe lettre du 10 juillet, qu'il faut que la crainte de faire une injuſtice ait un empire bien abſolu ſur l'ame de Jean - Jaques, pour qu'il lui reſtât encore *des doutes de la trahiſon de M. Hume*. En effet, lorſque queſtionné par M. Hume ſur le compte de M. D..... Jean-Jaques lui dit que ce ſavant étoit un homme *adroit & ruſé*, M. Hume *le contredit*, & fit bien, *avec une chaleur dont il s'étonna, parce qu'il ne ſavoit pas alors qu'ils fuſſent ſi bien enſemble*. Leur intelligence s'eſt découverte, Jean-Jaques a donc la preuve que M. Hume ſait défendre ſes amis : fort bien. Sans parler des inexplicables infidélités dont Jean-Jaques ſe plaint relativement à ſes correſpondances ; de l'air de protection que M. Hume prend avec lui ; du peu

d'égards qu'il lui marque, dans un moment où il lui en devoit tant, *puisqu'il lui rendoit de bons offices en matiere d'intérêt*; & qu'il étoit naturel que ses compatriotes montassent leur ton sur le sien; il souffre que les gens de lettres, sur qui il a une influence, dont il seroit bien fâché qu'on doutât, dechirent Jean-Jaques dans les papiers publics; il ne prend point à injure les outrages qu'on lui fait; on calomnie Jean-Jaques, M. Hume *ne contredit* personne; il reste étroitement uni avec tous les ennemis de son ami; cependant, il s'emploie ouvertement pour lui, le produit, le flatte, le caresse!... J'ai bien pu préparer la conclusion; mais, je ne saurois la prononcer, elle est trop dure.

Vous auriez dit, Monsieur, que les gens qui censurent aigrement quelques epithétes choquantes, que Jean-Jaques s'est permises dans sa lettre du 10 juillet, préoccupés de ce que cette lettre se trouve dans les mains de tout le monde, ne font pas attention qu'elle n'étoit pas faite pour y passer; que ce n'est point Jean-Jaques qu'il l'a rendue publique; qu'il ne pouvoit pas croire, ne regardant M. Hume seulement que

comme un homme senſé, qu'elle le devînt jamais ; & qu'il eſt fort différent de ſe plaindre à un homme des ſujets de mécontentement qu'on a reçus de lui & de ſes amis, ou de mettre l'univers dans la confidence de ſa façon de penſer ſur le compte de cet homme, & de ceux qui tiennent à lui ; & qu'ainſi Jean-Jaques a pu dire tout ce qu'il a dit à M. Hume, ſans déroger à l'horreur qu'il a toujours eue pour les perſonnalités.

Vous auriez dit, Monſieur, que c'eſt M. Hume, en divulguant le ſoupçon de Jean-Jaques, & non pas Jean-Jaques en le lui communiquant, qui force M. D..... à paroître lié avec les éditeurs de M. Hume. Déſagrément qui doit être bien ſenſible à un homme auſſi ſcrupuleuſement délicat, droit & honnête que M. D.... Quelles gens ce ſont, Monſieur, que ces éditeurs ! Le Ciel nous préſerve qu'ils s'aviſent de ſe faire auteurs !

Enfin, Monſieur, vous auriez dit, que la ſeule choſe répréhenſible dans la lettre de Jean-Jaques, eſt la confiance avec laquelle il avance que M. de Voltaire lui a écrit une lettre *dont le noble objet eſt de lui attirer le mépris*

& la haine de ceux chez qui il s'est réfugié. Je ne connois pas comment Jean-Jaques a pu attribuer à M. de Voltaire cet infâme libelle intitulé : *Le Docteur Jean-Jaques Pansophe, ou Lettre de M. de Voltaire ;* & j'avoue que j'aurois peine à lui pardonner cette méprise, s'il ne l'avoit faite dans un tems où l'impression de son cœur, devoit gêner la liberté de son esprit. Quoi ! parce que M. de Voltaire fait quelquefois des méchancetés, en faut-il inférer qu'il fasse toutes celles que des méchans subalternes donnent pour être de lui ? Ce genre est si facile, & la prose de M. de Voltaire est si aisée à imiter ! Cette opinion est injuste : elle est même dangereuse ; car elle peut encourager les auteurs encore plus vils qu'obscurs, qui se plaisent à dégrader aux yeux du public, deux hommes fameux, l'un par son esprit & ses prospérités, l'autre par son génie & ses malheurs, qui partagent, quoiqu'inégalement, ses suffrages. Pour moi, je pense avoir de très-bonnes raisons pour croire que M. de Voltaire n'est point l'auteur de la lettre intitulée, *Le Docteur Jean-Jaques Pansophe.*

1°. Elle a paru sous son nom.

2°. On y releve de prétendues contradictions de Jean-Jaques. M. de Voltaire relever des contradictions ! Ah ! Monſieur, peut-on le croire ſans s'écarter de l'opinion, ſans doute appuyée ſur des faits, qu'on a généralement de ſa prudence ?

3°. On y accuſe Jean-Jaques des vices les plus atroces ; & on l'en plaiſante, comme on pourroit plaiſanter M. de Voltaire d'une erreur d'hiſtoire, de chronologie, de géographie, &c. &c. En pareil cas le ton léger n'eſt pas celui de l'amour de la vertu : & M. de Voltaire veut qu'on croye qu'il aime la vertu.

4°. Cette lettre contient quelques platitudes, & des écarts d'imagination que M. de Voltaire pourroit ſe permettre au milieu de ſes protégés ; mais qu'il ſe garderoit bien de donner ſous ſon nom au public : car puiſque M. de Voltaire écrit encore, il veut encore être admiré.

5°. On a inſéré dans cette lettre quelques phraſes qui ſe trouvent dans les ouvrages de Jean-Jaques ; & que tout le monde reconnoît à force de les avoir lus. Mais elles ſont ſi bêtement, ou ſi indignement défigurées, qu'elles

ne peuvent avoir été mises dans cet état que par quelqu'un dont la tête est aliénée, ou dont le cœur est corrompu. En vérité, cela ressemble bien à M. de Voltaire, lui dont la justesse de l'esprit & la droiture de l'ame sont les attributs distinctifs ! Et puis, si M. de Voltaire pouvoit être soupçonné d'animosité contre Jean-Jaques, le moyen d'imaginer qu'il fût assez gauche pour prouver, en altérant ceux de ses passages qu'il cite, qu'il est lui-même convaincu qu'on ne peut nuire à cet auteur, en le citant fidellement ? Ah ! Jean-Jaques pour avoir tant étudié les hommes, vous connoissez bien peu l'homme dont il est question !

6°. Je sais bien que M. de Voltaire, dont la grande ame ne s'occupe que de l'intérêt général, s'embarrasse peu de faire pleurer celui à qui il parle, pourvu qu'il fasse rire ceux qui l'écoutent. Mais quand il veut faire rire aux dépens de quelqu'un, il s'attache à en saisir les ridicules, plutôt qu'à lui en supposer : son ironie est fine, & ses tournures ingénieuses. Or, tout le persifflage de la lettre dont il s'agit porte à faux ; & n'a ni sel, ni variété.

7°. Enfin l'auteur de cette lettre dit

à Jean-Jaques, que *ses livres ne méritoient pas de faire tant de scandale & tant de bruit.* C'est comme s'il disoit que les puissances ecclésiastiques & séculieres, qui se sont alarmées des *livres* de Jean-Jaques, n'ont pas le sens commun; que le Public, sur qui les *livres* de Jean-Jaques ont fait tant de sensation, n'a pas le sens commun; que le roi de Prusse, qui ne connoît Jean-Jaques que par ses *livres*, & qui l'a ouvertement honoré de la plus spéciale protection, non-seulement à titre d'infortuné, mais à titre d'homme de mérite, n'a pas le sens commun. Eh! Monsieur, sans compter ce que M. de Voltaire doit de reconnoissance aux puissances ecclésiastiques & séculieres, au public, & au roi de Prusse; comment M. de Voltaire, qui a tant de jugement, auroit-il fait une telle bévue ?

Ces raisons me suffisent pour croire que M. de Voltaire n'a point fait *le Docteur Jean-Jaques Pansophe*, ni même la lettre (adressée à M. Hume) qui le précede dans une brochure qui vient de paroître, malgré le désaveu que cette lettre contient. Un désaveu ! C'est pourtant bien là le cachet de M. de

de Voltaire..... N'importe ; ces lettres ne sont pas de lui ; elles n'en peuvent pas être. Sans doute elles viennent de la même source qu'un autre libelle intitulé, *Confession de M. de Voltaire*, qui parut il y a quelques années, aussi sous son nom. Vous ne la connoissez peut-être pas, Monsieur, cette *Confession*. C'est une piece de vers, mal faite & de mauvais goût ; mais pleine de choses si fortes, que M. de Voltaire ne pourroit les avouer, quand elles seroient vraies (ce qu'il faut bien se garder de croire,) qu'au pied d'un capucin, dans quelque violent accès de colique, qui rendroit sa profession de foi plus étendue que celle qu'on lui fait faire dans *le Docteur Jean-Jaques Pansophe*.

En vérité, Monsieur, il est bien malheureux que les loix ne sévissent pas contre ces monstres de méchanceté & de bassesse, qui, à la faveur des noms les plus imposans, exhalent le poison qui surabonde dans leur ame. La société du moins, aussi-tôt qu'elle les connoît, devroit en faire justice, en les écrasant de tout le poids de son mépris. Car à mon avis, qui n'est honnête hom-

me qu'aux termes de la loi, n'a droit qu'au respect du bourreau.

Si je n'étois pas femme, je prendrois pour moi-même, le conseil que j'ai osé vous donner, Monsieur; je me nommerois. Mais ce seroit me faire trop remarquer, que de me déclarer hautement pour un homme qui, dit-on, outrage mon sexe. Quoique je ne veuille point choquer ce sentiment, je suis bien éloignée de l'adopter; je pense au contraire qu'il n'y a point d'auteur qui nous traite aussi favorablement que Jean-Jaques, puisqu'en exigeant de nous une plus grande perfection, il prouve qu'il nous en croit susceptibles; & je trouve qu'il nous rend exactement justice, en disant de nous beaucoup de bien, & un peu de mal.

Novembre 1766.



REFLEXIONS

Sur ce qui s'eſt paſſé au ſujet de la rupture de J. J. Rouſſeau & de M. Hume.

DE toutes les ſcenes ſcandaleuſes que la philoſophie n'a pas empêché les philoſophes de donner au public, aucune n'a autant enrichi les faſtes de la méchanceté humaine, que la querelle qui diviſe M. Hume & J. J. Rouſſeau. Un homme aſſez froid ſur cet objet, ou aſſez ſage pour avoir dédaigné de lire les différentes brochures auxquelles il a donné naiſſance, ne pourroit jamais imaginer combien d'impoſtures on s'eſt permis de débiter contre Jean-Jaques; ou ſous des noms empruntés, ou ſous le maſque de l'anonyme. Quand je dis que les accuſations intentées contre ce grand homme ſont des impoſtures, ce n'eſt pas que je puiſſe le démontrer inconteſtablement. Ne l'ayant vi dans aucune circonſtance de ſa , cela me ſeroit impoſſible; je ne us point d'en convenir. Je ne veux

employer pour le défendre, aucune des armes que je trouve odieux qu'on emploie pour l'attaquer. Non-seulement je ne dirai, mais même je n'insinuerai rien que de vrai. Je sais bien qu'en me renfermant dans ces bornes, que la probité ne franchit point, mes assertions seront peu saillantes ; qu'en m'expliquant de maniere à prévenir les équivoques, mon style manquera de rapidité. Mais qu'importe? Ce n'est pas d'éblouir qu'il s'agit ici, c'est de persuader. Quiconque s'occupe trop des intérêts de son amour-propre, n'est pas digne de soutenir ceux du mérite opprimé. Je crois, & je dis avec assurance que les accusations intentées contre J. J. Rousseau sont des impostures, parce que tout ce qui est avancé sans preuves contre un homme dont la célébrité peut exciter l'envie, doit être regardé comme tel ; parce que le caractere que ses accusateurs décelent dans leurs écrits, rend leurs dépositions suspectes ; enfin parce que les préjugés dans une ame honnête sont toujours en faveur de l'honnêteté d'un auteur dont la morale est saine ; & dont la conduite, sans doute rigoureusement observée par ses ennemis, ne leur

fournit pas la matiere d'un ſeul reproche ſenſé.

A chaque inſtant on voit éclore de nouveaux libelles, dans leſquels Jean-Jaques eſt peint avec les plus affreuſes couleurs. Ses perſécuteurs, que leur acharnement aveugle, ne s'apperçoivent pas que de ſemblables portraits déshonorent les pinceaux & non pas le modele. En effet, que réſultera-t-il du ramas d'horreurs qu'on publie ſur ſon compte? Les eſprits libres d'animoſité & de jalouſie ne ſe perſuaderont jamais que, ſincere juſqu'à tout ſacrifier à l'obligation de dire ce qu'il croit la vérité, juſqu'à avouer ſes défauts, ce qui eſt bien plus fort encore, Jean-Jaques ſoit en même tems aſſez conſommé dans l'art de feindre, pour avoir joui juſqu'à cinquante-quatre ans de la réputation d'honnête homme ſans la mériter. Réputation encore ſi reſpectable, & par conſéquent ſi bien acquiſe, qu'aucun de ſes ennemis n'oſe l'attaquer à viſage découvert. Que ceux qui ſavent de Jean-Jaques un trait oppoſé à la probité, qui lui ont vu faire une baſſeſſe, qui l'ont convaincu de menſonge, le diſent & ſe nomment: voilà comme il convient d'accuſer. Alors

Jean-Jaques devra ſe défendre ; & s'il ne ſe défend pas, ou s'il ſe défend mal, on ſera en droit de s'en rapporter à des accuſations que ſon ſilence laiſſera ſubſiſter, ou que ſes raiſons ne pourront détruire. Mais, comment engager ſes accuſateurs à ſe montrer ? Que leur offrir en dédommagement de la honte dont ils ſe couvriroient en déclarant qu'ils ont l'ame aſſez noire pour ſuppoſer le vice, ſous les plus éclatans dehors de la vertu ? Et cela gratuitement : car enfin on ne conçoit pas que quelqu'un puiſſe être intéreſſé à nuire à Jean-Jaques ; il eſt évident qu'il a des ennemis ; mais on n'imagine pas comment il s'en eſt fait : on voit bien les effets de leur haine, mais on n'en ſauroit ſoupçonner la cauſe. Jean-Jaques qui n'eſt avide ni de biens, ni de diſtinctions, n'a jamais dû croiſer les vues de qui que ce ſoit : ſon éloquence qui s'eſt élevée avec tant d'énergie contre la dépravation générale, n'a jamais diffamé les mœurs, noirci le caractere, flétri l'honneur, ni depriſé les talens d'aucun particulier. Jamais les malheureux ne s'adreſſent à lui ſans en recevoir quelque ſoulagement ; ceux que la médiocrité de ſa fortune ne lui permet

pas de secourir de sa bourse, ne laissent pas d'avoir part à ses bienfaits; il les encourage, les conseille, les plaint, les console. Personne n'exerce mieux que lui l'humanité qu'il recommande mieux que personne. Il fait, dans tous les genres, tout le bien qu'il peut: il n'en faut pas d'autres preuves que les regrets qu'il a laissés par-tout où il a fait quelque séjour. Je ne dis point ceci au hasard, je le tiens d'un homme d'une probité irréprochable & d'un mérite supérieur. Je le citerois s'il vivoit encore; mais il n'appartient qu'à M. Hume d'en appeller au témoignage de gens qui ne sont plus.

Qui peut donc prendre à tâche de répandre l'amertume sur les jours d'un homme qui n'a provoqué la vengeance de personne? Ah! c'est l'envie; on la distingue, parce qu'on ne la voit pas: cette passion la plus lâche de toutes, ne porte ses coups qu'à la faveur des ténebres.

Qu'on ne m'oppose point que M. Hume & M. Walpole se sont montrés. Ce n'est point d'eux qu'il s'agit ici. D'ailleurs, je trouve que ces deux étrangers doivent exciter plus de pitié que d'indignation. En effet, M. Hume sé-

duit par des conseils insensés ou perfides, a fait une sottise qu'on doit d'autant plus volontiers lui pardonner, qu'à moins de le regarder comme un monstre, on ne sauroit douter qu'il ne l'expie par le plus sincere repentir; & le pauvre M. Walpole s'est acquis en dupe auprès de nous autres François, la réputation de méchant; puisque tout le mérite de la barbare plaisanterie qu'il s'est permise consiste dans la tournure, & que cette tournure n'est pas à lui. Quant à M. de Voltaire dont le nom a paru à la tête de deux mauvaises lettres, leur auteur n'en est que mieux caché.

De tant de libelles qui révoltent l'honnêteté, je ne veux aujourd'hui m'occuper que d'un seul; & je le choisis, non comme le mieux fait, mais comme le plus infâme. C'est celui qui est intitulé *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume*. C'est bien le plus noir & le plus plat écrit qui ait jamais vu le jour. L'auteur y déraisonne d'un bout à l'autre; tantôt avec la plus insigne mauvaise foi; tantôt avec la pesanteur la plus assommante; tantôt avec la plus risible présomption. Enfin, mal-adroit au point de ne savoir pas

orner des méchancetés du peu d'agrémens qu'il leur faut pour plaire, il s'avise de donner des leçons à un homme qu'il prend pour M. de Voltaire : cela est original. Voyons, en répondant à l'auteur de ces *notes*, si plus heureuse que lui, je pourrai, avec très-peu d'esprit, dire quelque chose de passable. Il ne faut pas beaucoup présumer de soi pour entrer en lice avec un tel adversaire; de ce moment c'est à lui que je vais parler.

L'éditeur de vos remarques *déclare*, Monsieur, *qu'elles sont d'un magistrat.* En vérité la dignité de leur ton répond bien à celle de ce titre! Vous *magistrat!* Peut-on calomnier à ce point la magistrature! Quoi qu'il en soit, comme les *déclarations* sont devenues fort à la mode, & que je suis bien aise de *déclarer* aussi, je *déclare* que la *déclaration* de l'éditeur de vos remarques ne m'en impose pas. Je *déclare* de plus que quand vous seriez *magistrat*, je ne croirois pas vous en devoir plus d'égards; par la raison qu'un *magistrat* qui feroit des libelles anonymes, seroit confondu, par son caractere personnel, avec les coupables que l'autorité attachée à sa place doit punir.

Monsieur de Voltaire dites-vous, Monsieur, *auroit dû citer le passage où Jean-Jaques dit qu'il lui faut une statue.* Et pour étayer votre ingénieuse remarque, vous citez un passage où il ne le dit pas. Relisez-le, Monsieur, ce passage, & vous verrez, s'il vous est possible de bien voir que Jean-Jaques pousse l'orgueil bien plus loin que vous ne croyez; car la façon dont il s'exprime ne dit pas *qu'il lui faut une statue*, mais que cet hommage augmenteroit la gloire du gouvernement qui le lui rendroit. Au reste, Monsieur, M. de Voltaire (car pour vous c'est lui), n'a pas dû se croire obligé de *citer* les passages de Jean-Jaques dont il parle; il sait trop bien qu'il suffit de les indiquer.

Jean-Jaques dit du mal de tous les gouvernemens, à tort & à travers.

Dire du mal *à tort & à travers*, c'est, Monsieur, blâmer indistinctement ce qui est blâmable, & ce qui ne l'est pas. Or, comme il n'y a point de gouvernement quelqu'heureusement combiné, quelque sagement conduit qu'il soit, dans lequel il ne s'introduise des abus, il ne se glisse des vices, vous auriez *dû citer* les bonnes choses que Jean-Jaques a censurées, & les gouvernemens où elles se trouvent.

On voit bien que s'il est sculpté, ce doit être dans la posture où l'on ne voit que la tête, & les mains d'un homme, dans la machine de bois élevée au milieu du marché de Londres.

Oh! pour le coup, Monsieur, je me tiens pour battue. Car que répondre à cette brutale atrocité, quand on ne veut pas dire quelle place mériteroit d'occuper en personne, un homme qui en assigne une pareille à la statue de J. J. Rousseau?

Il fut accueilli à Paris avec quelque bonté: mais il se brouilla bientôt avec presque tous ceux auxquels il avoit obligation.

Vous ne donnez rien au hasard, Monsieur? Vous connoissez tous ceux qui ont accueilli Jean-Jaques? Vous savez au juste la valeur de tous les services qu'on lui a rendus? Vous avez tenu regître des traits d'ingratitude qui lui ont fait perdre la bienveillance de ses protecteurs?..... J'admire tout ce que votre génie embrasse de détails.

On sait comment il sortit de la maison qu'un Fermier-général & madame sa femme lui avoient accordée au village de Montmorenci.

Accordée! Quelle admirable exacti-

tude d'expreſſion ! *On ſait*, non, Monſieur, *on ne ſait* pas, vous ne ſavez pas vous-même comment ſe paſſa la rupture dont vous parlez. Si vous le ſaviez, vous le diriez : la diſette rend économe ; vous ne perdriez pas un moyen d'intéreſſer. *On ſait !* ne ſembleroit-il pas que les procédés d'un particulier vis-à-vis d'un autre particulier, doivent faire un éclat qui pénetre partout ; que tout le monde ait ſous ſa main des éditeurs qui ſe chargent de publier une tracaſſerie de ſociété (paſſe pour M. Hume) ; & qu'il faille ſur un ſemblable objet, renvoyer le public à ſes propres connoiſſances, comme s'il s'agiſſoit d'un événement fort important pour lui ? *On ſait !* qui eſt-ce qui *ſait* ce qu'il n'a pas vu ? Tant de petites conſidérations engagent à trahir la vérité, qu'il faut être bien hardi pour oſer ſoutenir comme vrai, ce qu'on ne ſait que par ouï-dire : ſurtout lorſqu'il s'agit de choſes que leur nature condamne à l'obſcurité. *On ne ſait* point ſi Jean-Jaques a perdu les bonnes graces d'un ménage bourgeois : mais on ſait qu'il a obtenu la protection d'un grand Roi : *on ſait* qu'il jouit de celle d'un Prince, auſſi reſpectable par

l'étendue de son génie, que par l'élévation de son rang: *on sait* qu'un Maréchal de France, aussi recommandable par la beauté de son ame, que par ses dignités est mort son ami. Voilà ce qu'*on sait*; parce qu'il est un ordre d'hommes dont la bienveillance a des effets remarquables.

Maison dans laquelle il étoit nourri, chauffé, éclairé à leurs dépens; & où on avoit la délicatesse de lui laisser ignorer tant de bienfaits.

Vous devriez bien nous dire, Monsieur, comment ce *Fermier-général & madame sa femme* s'y sont pris pour nourrir, chauffer, éclairer Jean-Jaques *à leurs dépens*, sans qu'il s'apperçut qu'il ne lui en coûtoit rien. Cela me paroît être le chef-d'œuvre de l'adresse. A la vérité je ne conçois pas trop comment l'art qui a pu soustraire leur générosité à la connoissance de celui qui en étoit l'objet, ne s'est pas étendu jusqu'à la dérober à la vôtre. Mais voici un léger correctif.

Ou du moins on lui fournissoit le prétexte de feindre de l'ignorer.

Ce correctif me fait penser que vous pourriez bien, Monsieur, nommer *bienfaits* ce que Jean-Jaques n'a pas pu re-

cevoir à ce titre. Par exemple, si pendant le séjour qu'il a fait dans la maison de ce *Fermier-général & madame sa femme*, il avoit employé de quelque maniere que ce fût ses talens pour leur utilité, personne ne pourroit appeller *bienfaits* un échange de services.

• *Il s'attira tellement la haine de tous les honnêtes gens qu'il est obligé de l'avouer dans sa lettre à M. l'archevêque de Paris, page 3.* " Je me suis vu, dit-„ il, dans la même année recherché, „ fêté, même à la Cour : puis insulté, „ menacé, détesté, maudit : les soirs „ on m'attendoit pour m'assassiner dans „ les rues ; les matins on m'annonçoit „ une lettre de cachet „.

Je ne vois point, Monsieur, que Jean-Jaques avoue dans ce passage qu'*il s'attira la haine de tous les honnêtes gens*. Il s'y plaint de s'être vu détesté ; mais il ne s'y accuse point de se l'être attiré. Ces mots *honnêtes gens* ne s'y trouvent même pas : la Cour seule y est nommée, & comme elle n'a pas le privilege exclusif de contenir d'*honnêtes gens*, un homme qui a eu le malheur d'y paroître dans un point de vue désavantageux, peut posséder à juste titre l'estime & l'amitié de beaucoup

d'*honnêtes gens*: Ce qu'il y a de sûr, c'est que si on rassembloit les amis que Jean - Jaques a dans Paris, on en composeroit la meilleure compagnie de cette immense ville. Au reste, Monsieur, il y a ici un compliment à vous faire, votre citation est presque fidelle. Mais à quoi bon cette lueur de sincérité qui va être obscurcie par les ténebres du mensonge? Croyez - moi, puisque vous voulez faire le procès à Jean-Jaques, demeurez constamment attaché à l'usage qu'ont adopté ses ennemis; ne le faites jamais parler comme il parle.

On demande comment il se pourroit faire qu'il fût généralement maudit, détesté, sans avoir fait au moins quelque chose de détestable.

Personne ne fait une si sotte question. On ne croit point que Jean-Jaques soit *généralement détesté*; ainsi on ne peut partir de cette opinion pour croire qu'il ait fait *quelque chose de détestable*. Mais s'il étoit *généralement détesté* pour avoir fait *quelque chose de détestable* la chose *détestable* qui le feroit *généralement* détester, feroit *généralement* sue; & il n'y auroit point de question à faire. En vérité, Monsieur, vos

cevoir à ce titre. Par exemple, si pendant le séjour qu'il a fait dans la maison de ce *Fermier-général & madame sa femme*, il avoit employé de quelque maniere que ce fût ses talens pour leur utilité, personne ne pourroit appeller *bienfaits* un échange de services.

Il s'attira tellement la haine de tous les honnêtes gens qu'il est obligé de l'avouer dans sa lettre à M. l'archevêque de Paris, page 3. « Je me suis vu, dit-» il, dans la même année recherché, » fêté, même à la Cour : puis insulté, » menacé, détesté, maudit : les soirs » on m'attendoit pour m'assassiner dans » les rues ; les matins on m'annonçoit » une lettre de cachet ».

Je ne vois point, Monsieur, que Jean-Jaques avoue dans ce passage qu'*il s'attira la haine de tous les honnêtes gens*. Il s'y plaint de s'être vu détesté ; mais il ne s'y accuse point de se l'être attiré. Ces mots *honnêtes gens* ne s'y trouvent même pas : la Cour seule y est nommée, & comme elle n'a pas le privilege exclusif de contenir d'*honnêtes gens*, un homme qui a eu le malheur d'y paroître dans un point de vue désavantageux, peut posséder à juste titre l'estime & l'amitié de beaucoup

d'*honnêtes gens*: Ce qu'il y a de sûr, c'est que si on rassembloit les amis que Jean-Jaques a dans Paris, on en composeroit la meilleure compagnie de cette immense ville. Au reste, Monsieur, il y a ici un compliment à vous faire, votre citation est presque fidelle. Mais à quoi bon cette lueur de sincérité qui va être obscurcie par les ténebres du mensonge? Croyez-moi, puisque vous voulez faire le procès à Jean-Jaques, demeurez constamment attaché à l'usage qu'ont adopté ses ennemis; ne le faites jamais parler comme il parle.

On demande comment il se pourroit faire qu'il fût généralement maudit, détesté, sans avoir fait au moins quelque chose de détestable.

Personne ne fait une si sotte question. On ne croit point que Jean-Jaques soit *généralement détesté*; ainsi on ne peut partir de cette opinion pour croire qu'il ait fait *quelque chose de détestable*. Mais s'il étoit *généralement détesté* pour avoir fait *quelque chose de détestable* la chose *détestable* qui le feroit *généralement* détester, feroit *généralement* sue; & il n'y auroit point de question à faire. En vérité, Monsieur, vos

raisonnemens sont aussi vicieux que vos motifs.

Si vous voulez bien, je ne répondrai pas à ce que vous dites sur la comédie & l'opéra de Jean-Jaques : cela ne vaut pas la peine d'être combattu. Il n'est seulement pas vraisemblable qu'un homme qui avoue une mauvaise comédie qu'on ne savoit pas être de lui, se donne pour auteur de la musique d'un opéra qu'il n'a pas faite. Passons à des choses aussi fausses, & plus graves.

On a très - mal instruit M. de Voltaire si on lui a dit que M. de Montmollin se piquoit de finesse & de délicatesse. C'est un homme très simple, & très-uni; à qui on n'a reproché que de s'être laissé séduire trop long-tems par Rousseau.

C'est vous, Monsieur, qu'*on a très-mal instruit.* M. de Montmollin trop *fin* pour se piquer de *finesse*, n'a de *simple* & *d'uni* que l'extérieur. Il est adroit, souple, pâtelin, circonspect; & a plus d'esprit qu'il n'en faut pour n'être la dupe de personne. Je tiens ce portrait (que j'abrege) de gens qui le connoissent, & qui ont étudié sous ses loix. Jean - Jaques ne l'a point séduit : mais il n'a point séduit Jean - Jaques ;

& voilà la source de leurs démêlés.

Non-seulement la déclaration de J. J. Rousseau contre le livre de l'Esprit, & contre ses amis (a), est entre les mains de M. de Montmollin, mais elle est imprimée dans un écrit de lui, intitulé, Réfutation d'un libelle, pag. 90.

Voilà bien le plus criant abus qu'on ait jamais fait de la faculté d'écrire! J'ai sous les yeux l'écrit de M. de Montmollin que vous citez, Monsieur. Ce ministre y rapporte (depuis la page 82 jusqu'à la page 101, ainsi la page 90 s'y trouve comprise) une lettre qu'il avoit écrite le 25 septembre 1762 à M. N. N. à Geneve, par laquelle il lui mandoit que dans une *conversation* qu'il disoit avoir eue le 25 août précédent avec M. Rousseau, au sujet de ses ouvrages, & sur-tout de son Emile, cet auteur lui avoit protesté " qu'il n'avoit point eu ,, en vue la religion chrétienne réfor- ,, mée ,, mais qu'il étoit entré dans son plan trois objets principaux, dont le second étoit (je laisse à part les deux autres,) " de s'élever non pas précisé- ,, ment, directement, mais pourtant

(a) Je voudrois bien savoir ce que c'est que les *amis* d'un *livre*.

» aſſez clairement contre l'ouvrage in-
» fernal de l'Eſprit, qui, ſuivant le
» principe déteſtable de ſon auteur pré-
» tend que ſentir & juger ſont une
» ſeule & même choſe : *ce qui eſt évi-*
» *demment établir le matérialiſme* ».

Où avez-vous pris, Monſieur, que parler à un eccleſiaſtique avec toute la confiance qu'on préſume qu'il mérite, & cela dans une converſation particuliere, ſur des principes établis dans un livre, lui dire qu'on a eu intention de les combattre, ſans nommer ni le livre, ni l'auteur, c'eſt faire une *déclaration authentique* contre ce livre ; c'eſt ſe rendre *l'accuſateur* de ſon auteur ; c'eſt *rouvrir des plaies qui ſaignent encore* ; c'eſt devenir coupable d'une *baſſe ingratitude*, d'une *envie ſecrete*, d'une *calomnie infâme* ? Où avez-vous pris tout cela ? Dans le deſir de le faire croire aux autres. Mais ce deſir ne vous réuſſira pas : vos moyens vous éloignent de votre but : ce n'eſt pas ſur Jean-Jaques que vous dirigez l'indignation des gens de bien, c'eſt ſur vous-même. Je penſe aſſez avantageuſement de M. Helvétius, pour croire qu'il rejette avec horreur, l'odieux & inutile appui que vous lui offrez. Cet homme

équitable, & éclairé, dont l'exemple réfute les écrits, fait que des opinions insérées dans un livre sont abandonnées à la censure publique; & que l'auteur n'a point à se plaindre de celui qui les releve, quand il ne cherche point à empoisonner ses motifs. Tout homme peut errer: c'est de son défenseur, & non pas de ses erreurs que M. Helvétius doit être humilié: la célébrité de son livre pouvoit les rendre plus dangereuses, que sa rétractation ne pouvoit être utile. Cela ne sauroit être contesté. Jean-Jaques a donc bien fait de les combattre; il ne seroit point blâmable de l'avoir dit à M. de Montmollin; & M. de Montmollin ne seroit point blâmable non plus de l'avoir répété; parce qu'on ne peut mal faire en mettant au jour une chose où il n'y a point de mal, que dans des circonstances où ne se trouvoient ni M. Helvétius, ni Jean-Jaques. Mais, qui vous a dit, Monsieur, que dans le compte que M. de Montmollin rend à son ami de ce qui s'est passé à cet égard, il se sert des mêmes termes dont Jean-Jaques s'est servi? Pour moi, dans la quantité d'adverbes, & dans l'espece d'adjectifs dont la déclaration qu'il rapporte est surchargée,

je ne reconnois point la maniere dont Jean-Jaques s'exprime : si elle contient ses idées, elles y sont revêtues du langage de M. de Montmollin, ce qui doit nécessairement les changer : sans cependant qu'on puisse taxer ce dernier de mauvaise foi ; parce qu'il est tout simple que la mémoire ne fournisse que la substance d'une *conversation* qui a été tenue un mois auparavant le moment où on en parle. D'ailleurs Jean-Jaques a donné dans une note qui se trouve à la page 22 des *Lettres de la montagne*, un témoignage public de son estime pour M. Helvétius, qui le justifie pleinement des mauvaises intentions que vous osez lui imputer. A la vérité, ni M. Helvétius, ni *l'Esprit* n'y sont nommés : mais l'un & l'autre y sont si clairement désignés que, si cette note contenoit quelqu'accusation, ou seulement quelque sarcasme, Jean-Jaques seroit ingrat envers son *bienfaiteur*. La voici.

" Il y a quelques années qu'à la pre-
„ miere apparition d'un livre célebre,
„ je résolus d'en attaquer les principes
„ que je trouvois dangereux. J'exé-
„ cutois cette entreprise quand j'ap-
„ pris que l'auteur étoit poursuivi. A

„ l'inftant je jettai mes feuilles au feu:
„ jugeant qu'aucun devoir ne pouvoit
„ autorifer la baffeffe de s'unir à la
„ foule, pour accabler un homme
„ d'honneur opprimé. Quand tout fut
„ pacifié, j'eus occafion de dire mon
„ fentiment fur le même fujet dans
„ d'autres écrits; mais je l'ai dit, fans
„ nommer le livre, ni l'auteur. J'ai
„ cru devoir ajouter ce refpect pour
„ fon malheur, à l'eftime que j'eus tou-
„ jours pour fa perfonne. Je ne crois
„ point que cette façon de penfer me
„ foit particuliere; elle eft commune à
„ tous les honnêtes gens. Si-tôt qu'une
„ affaire eft portée au criminel, ils
„ doivent fe taire, à moins qu'ils ne
„ foient appellés pour témoigner „.

C'eft, Monfieur, d'après cette déclaration qui eft bien de Jean-Jaques, qu'il faut juger fa conduite, & fes motifs: parce que Jean-Jaques n'eft point un fourbe; & qu'il ne peut fe méprendre fur ce qu'il penfe, comme M. de Montmollin fur ce qu'il a entendu. Je viens d'établir, Monfieur, qu'en fuppofant vrai l'expofé de M. de Montmollin, vous auriez fait une noirceur abominable en abufant de cet expofé pour charger Jean-Jaques de torts

qu'il n'eut jamais, qui font trop opposés à son caractere pour qu'il puisse jamais les avoir. Mais vous avez fait bien pis encore: vous êtes parti pour l'accuser d'un écrit "*désavoué* par la vénérable Classe „ dont M. de Montmollin est membre; d'un écrit que M. de Montmollin, malgré tout son crédit, " n'a jamais pu faire imprimer *avec permission* „; enfin d'un écrit où M. de Montmollin rapporte " des entretiens qui n'ont jamais existé „. D'après cela, Monsieur, jugez-vous.

Les petits garçons & les petites filles lui jetterent des pierres.

Voilà le texte de cet article; en voici le commentaire.

Il est vrai qu'on jetta quelques pierres à J. J. Rousseau, & à la nommée le Vasseur.

Cela est vrai, Monsieur? Eh! comment le savez-vous? Je ne sache pas que d'autres que Jean-Jaques, & ses partisans l'ayent dit. Pourquoi les en croyez-vous? Vous savez bien comme on invente: qui vous assure qu'ils ne l'ont pas inventé? Je suis toujours étonnée de trouver de la confiance chez des gens qui n'ont pas le droit d'en inspirer.

Qu'il traîne par-tout après lui, & qui étoit sans doute la confidente de Madame de Wolmar.

En admettant votre supposition, Monsieur, il est bien digne de vous de faire un crime à Jean-Jaques de s'attacher une personne qui a consacré ses soins à une femme vertueuse qu'il adoroit. Car pour que *la nommée le Vasseur* eût été *la confidente de Madame de Wolmar*, il faudroit que Jean-Jaques fût Saint-Preux. Mais cette supposition que vous avez la bonté de prendre pour une méchanceté, n'est qu'une balourdise; puisque malgré l'incertitude que Jean-Jaques s'est plû à laisser subsister sur ce point, sans doute afin de rendre la lecture de sa *Julie* encore plus piquante, tout le monde s'accorde à croire que ce charmant ouvrage est de pure imagination.

Cela pouvoit avoir causé du scandale à Motiers-Travers (*b*), *& avoir été l'occasion de cette grêle de pierres, qui n'a pourtant pas été considérable, & dont aucune n'atteignit le sieur*

(*b*) De *petits garçons* & de *petites filles* être susceptibles de *scandale*! En Suisse! Quelle pitié!

Jean-Jaques, ni la le Vaſſeur. Il eſt naturel que l'extrême laideur de cette créature, & la figure groteſque de Jean-Jaques déguiſé en Arménien, ayent induit ces petits garçons à faire des huées & à jetter quelques cailloux.

Vous ne connoiſſez point Mlle. le Vaſſeur, Monſieur, ou vous ne vous connoiſſez point en *extrême laideur*. Heureuſement pour Jean-Jaques, que les charmes de ſa gouvernante euſſent fait aſſommer, ſi comme il n'en faut pas douter, on avoit proportionné la force des coups, à la grandeur du ſcandale; Mlle. le Vaſſeur n'eſt pas jolie : mais elle a la phiſionomie honnête, le maintien décent; & n'eſt du tout point faite pour exciter les *huées*. Quant à Jean-Jaques, ſi la figure d'un homme qui a vieilli dans l'étude, le travail, les chagrins & les ſouffrances, peut paroître *groteſque* parce qu'il a adopté un coſtume plus ſimple, plus commode, & en même tems plus noble que le coſtume françois, ce ne peut être qu'à des enfans, & à vous. Permettez-moi, Monſieur, d'obſerver en paſſant, qu'il ne vous échappe pas un trait qui ne décele le plus mauvais cœur du monde. Je me dois cette obſervation; elle

elle seule peut excuser la facilité de quelques unes de mes remarques.

Mais il est faux que Jean - Jaques ait couru le moindre danger.

Il l'a dit cependant, pourquoi ne voulez-vous pas le croire, puisque vous vous en rapportiez à lui, il n'y a qu'un instant? Pourquoi? c'est que destitué de principes; indifférent sur la vérité & sur le mensonge; sensible au seul attrait de nuire, vous avouez qu'un homme est digne de foi, ou vous niez qu'il le soit, selon que cela convient à vos perfides desseins.

Les lettres de la Montagne *sont un ouvrage encore plus insensé, s'il est possible, que la profession de foi qu'il signa entre les mains de M. de Montmollin.*

En vérité, Monsieur, vous faites bien de l'honneur à la piété, ou aux lumieres de M. de Montmollin, en l'accusant publiquement d'avoir sur une profession de foi si insensée, qu'il est presqu'impossible que quelque chose le soit davantage, admis à l'acte le plus important de sa religion, un homme dont les opinions en matiere de dogmes lui avoient été suspectes.

L'objet de cette lettre est d'animer

une partie des Citoyens de sa patrie contre l'autre.

De quel droit décidez-vous que les intentions de Jean-Jaques sont diamétralement opposées à l'idée qu'il en donne? Il désapprouve la démarche des Représentans; il s'y est opposé de tout son pouvoir; ses parens s'en sont retirés à sa sollicitation. Il le dit, & personne ne le conteste. Est-ce là la conduite d'un homme qui veut déchirer le sein de sa patrie, sans autre intérêt que le plaisir de faire parler de lui, puisqu'il s'en étoit déjà retranché? Est-ce à Jean-Jaques à rechercher la célébrité d'Erostrate? Les *lettres de la Montagne* n'ont point donné lieu aux troubles de Geneve, puisqu'ils en sont le sujet. Voilà tout ce que mon ignorance me permet de dire sur cet article. Aussi peu instruit que moi, Monsieur, qu[e] n'êtes-vous aussi circonspect!

Il dit aux Bourgeois de Geneve page 136 qu'il a fait des miracles to[ut] comme Notre Seigneur.

Eh bien! A votre assurance, qui croiroit que vous dites vrai? Rien n' cependant plus faux que votre citati Voici ce que dit Jean-Jaques, pag. 1
" Tout ce qu'on peut dire de c

„ qui se vante de faire des miracles,
„ c'est qu'il fait des choses fort extra-
„ ordinaires; mais qui est-ce qui nie
„ qu'il se fasse des choses fort extraor-
„ dinaires? J'en ai vu, moi, de ces
„ choses-là, & même j'en ai fait„.

Or comme Notre Seigneur ne se vantoit point de faire des miracles; qu'il en refusoit même à ceux qui ne vouloient croire en lui qu'à ce prix, ce n'est ni de Notre Seigneur, ni d'*œuvres* pareilles aux siennes que Jean-Jaques a prétendu parler dans ce passage.

Les lettres de la Montagne *sont d'ailleurs d'un mortel ennui, pour quiconque n'est pas au fait des discussions de Geneve.*

Je le savois bien que vous n'étiez pas *magistrat*: mais si quelqu'un pouvoit vous le croire, cette mal-adroite assertion suffiroit pour le détromper, car il n'y a pas un *magistrat* pour qui la seconde partie des *lettres* ne soit intéressante, & la premiere l'est pour tout le monde.

Elles sont assez mal écrites.

Pour cette fois, Monsieur, ce ne sera pas moi qui aurai l'honneur de vous répondre: ce sera un homme avec qui vous faites cause commune; & je

me rabats d'autant plus volontiers à la fonction de copiste, que j'ai le plus grand plaisir à mettre aux prises entr'eux les ennemis de Jean-Jaques. Dans une lettre adressée à la vénérable Classe, & dont M. de Montmollin avoue l'existence (autorité par fois respectable pour vous) l'auteur anonyme, après avoir fort maltraité Jean-Jaques sur son christianisme, s'explique ainsi sur sa politique, & sa façon d'écrire: " Comme Citoyen, dans le second volume, il mériteroit presque d'être canonisé par les Etats Républicains, bien loin d'en être décrété..... Il poursuit l'esprit tyrannique, la manie despotique dans leurs derniers retranchemens; démêle leurs artifices les plus retorts; sans que la beauté enchanteresse de son langage nuise, tant s'en faut, à la vigueur mâle de son raisonnement ".

Emile *est une compilation indigeste de passages de Plutarque, de Montagne, de St. Evremont, du Dictionnaire Encyclopédique, & de trente autres auteurs.*

En ajoutant à ceux-là les seize que vous nommez plus bas, cela fait au moins cinquante-cinq auteurs. Il faut que vous soyez bien savant, Monsieur,

que vous possédiez bien à fond cette quantité d'auteurs pour avoir reconnu dans *Emile* tous les principes, toutes les pensées, tous les raisonnemens qui leur appartiennent, au travers du vernis de fraîcheur que la magique plume de Jean-Jaques met sur tout ce qu'elle exprime. Pour moi qui n'ai que la science de Socrate, je ne sais point, je ne cherche point à savoir si Jean-Jaques a deviné, ou non, toutes les vérités qui se trouvent dans ses ouvrages. Bien plus capable de sentir que de critiquer, je m'en tiens à lui savoir un gré infini de les avoir mises à ma portée, en les réunissant sous un seul point de vue, & en les ornant des graces du style le plus attrayant..... Mais, je n'y saurois tenir, il faut, Monsieur, que je vous dise ce que je pense. Vous vous donnez-là un air d'érudition qui ne quadre ni avec les choses que vous dites, ni avec votre façon de les dire. Ne le devriez-vous point au *pédant*, très-*méprisable* assurément comme littérareur, qui a fait les *plagiats* de Jean-Jaques? Si cela étoit, en considération du service qu'il vous a rendu, vous devriez le traiter avec plus d'indulgence. Pardon, Monsieur, de ma sincérité. Mais nous

autres anonymes, nous avons le droit de mentir & de dire vrai impunément. Nous nous sommes partagé ce droit : je n'envie point votre lot : trouvez bon que je fasse usage du mien.

Jean-Jaques suppose qu'il est chargé de former un jeune seigneur ; & au lieu de s'y prendre comme on fait dans l'école militaire, qui est le plus beau monument du regne de Louis XV, il fait apprendre à son pupille le métier de menuisier.

Je suis forcée d'avouer que Jean-Jaques doit être bien honteux d'avoir sur cet objet, ainsi que sur la convenance des états dans le mariage, des idées aussi basses que le fameux Czar Pierre. Mais ne fait-il *apprendre à son pupille* que *le métier de menuisier ?* Toujours de la mauvaise foi, elle fait partie de votre essence.

Voici comment il fait parler le Vicaire Savoyard : « l'idée de création confond. Qu'un être que je ne conçois pas donne l'existence à d'autres êtres, cela n'est qu'obscur, & incompréhensible. Mais que l'être & le néant se convertissent l'un dans l'autre, c'est une claire absurdité ».

Non, Monsieur, ce n'est pas comme

cela que Jean-Jaques *fait parler le Vicaire Savoyard*; c'est comme ceci, " L'idée de création me confond, & passe ma portée..... Qu'un être que je ne conçois pas donne l'existence à d'autres êtres, cela n'est qu'obscur & incompréhensible : mais que l'être, & le néant se convertissent *d'eux-mêmes* l'un dans l'autre, *c'est une contradiction palpable*, c'est une claire absurdité ". De petites soustractions produisent de grandes différences, Monsieur, vous n'en faites que parce que vous le savez bien : heureusement ceux qui me liront le savent aussi. Si la médiocrité pouvoit se douter de son insuffisance, vous auriez consulté quelques personnes plus éclairées que vous; certainement vous en connoissez, quoique sans doute vous n'en reconnoissiez pas : elles vous auroient épargné le ridicule d'appeller *galimathias* ce qui passe votre intelligence. Mais, Monsieur, vous qui avez lu tant de choses, que ne lisiez-vous les réfutateurs de Jean-Jaques : vous auriez vu qu'ils ne prennent point le passage en question pour du *galimathias* : vous auriez vu, & cela est fort bon à voir, " qu'ils rendent justice à ses talens; qu'ils respectent les vertus

morales dont il fait profession, qu'il applaudissent au zele qu'il fait paroîtr pour les grandes vérités de la religion naturelle „. Vous auriez vu qu'ils trou vent son style " élevé, brillant, ner veux, enchanteur „, & non pas comm vous le trouvez, *décousu*, *inégal*, *confus*, & *sans harmonie*. Ils le disent du moins; & ce témoignage est d'autar plus avantageux à Jean-Jaques, qu'il ne le lui rendent que pour se faire va loir eux-mêmes.

*Il s'est trouvé des personnes asse simples pour croire qu'*Emile *est bien écrit.*

Oui, des princes, des prélats, de militaires, des *magistrats*, des gens de lettres, des bourgeois, des femmes Toutes les classes de la société renfer ment de ces imbécilles-là.

Si cela est le Télémaque *l'est don bien mal.*

Bon Dieu, quelle conséquence Quant aux lettres de Jean-Jaques, se lon vous, Monsieur, *conservées par hasard*, & *livrées à dessein* par les he ritiers de M. du Theil, je ne vous en parlerai point, parce qu'il y a sur ce objet des choses que j'ignore; & qu'i ne faut pas que je dise celles que je sais.

Jean-Jaques conseille au Dauphin de France, au Prince de Galles, à l'Archiduc d'épouser la fille du bourreau.

Voici ce que dit Jean-Jaques sur les convenances qui doivent déterminer le choix de tout homme qui veut se marier. " Je ne dis pas que les rapports conventionnels soient indifférens dans le mariage; mais je dis que l'influence des rapports naturels l'emporte tellement sur la leur, que c'est elle seule qui décide du sort de la vie; & qu'il y a telle convenance de goûts, d'humeurs, de sentimens, de caracteres qui devroit engager un pere sage, fût-il prince, fût-il monarque, à donner sans balancer à son fils la fille avec laquelle il auroit toutes ces convenances, fût-elle née dans une famille déshonnête, fût-elle la fille du bourreau ,,.

Ce n'est point là donner un conseil, Monsieur; c'est exposer son sentiment. Au reste, si les souverains ont droit au bonheur, ce sentiment si opposé à l'usage, est très-conforme à la raison & aux bonnes mœurs. Lorsque Pierre le Grand épousa Catherine, il n'étoit à la vérité pas prouvé qu'elle fût la fille d'un *bourreau*; mais il n'étoit pas

prouvé non plus qu'elle ne fût pas la fille d'un pendu.

Si elle est belle & honnête;

Jean-Jaques exclud la beauté & la laideur. Quant à l'honnêteté, elle est sous-entendue & il n'en parle pas.

Car c'est toujours l'honnêteté qui dirige Jean-Jaques.

Cela est vrai : seroit-ce pour cela que ses adversaires & lui se rencontrent si rarement?

Puisqu'il est permis à un Diogene subalterne & manqué (c) *d'appeller jongleur le premier Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans.*

Je ne dis point que M. Tronchin mérite le nom désobligeant qu'une inimitié réciproque, & certainement bien motivée de la part de Jean-Jaques, l'a porté à lui donner dans une correspondance qui devoit demeurer secrete; mais je dis que l'honneur d'appartenir à un grand Prince ne donnant pas la science, & les vertus qu'il suppose, il est ridicule de produire le titre de M. Tronchin, dans une occasion où il ne s'agit que de son caractere.

(c) Que ces épithetes sont heureuses & nobles!

Un médecin qui a été son ami, qui l'a visité, traité, qui a été au rang de ses bienfaiteurs.

Encore un bienfaiteur de Jean-Jaques! Que le Ciel en soit béni! Je ne croyois pas qu'il y eût tant d'heureux.

Il est permis à un ami de M. Tronchin de faire voir ce que c'est que le personnage qui ose l'insulter.

Dans ce cas-là, Monsieur, montrez à découvert les éditeurs de M. Hume, ce sont eux qui *osent insulter* M. Tronchin. Qu'eût été l'injure que Jean-Jaques lui dit, sans la consistance qu'ils lui ont donnée, en la rendant publique? Rien du tout. Sur-tout montrez vous vous-même, si vous pouvez soutenir l'éclat du jour: car en vous disant *ami* de M. Tronchin, vous lui faites le plus sanglant outrage qu'il puisse jamais recevoir de personne.

La lettre au docteur Pansophe *n'est point de M. de Voltaire*, (Eh? qui pourroit croire qu'elle en fût)? *voici son désaveu*

C'est ce qu'aucun de ceux qui connoissent la maniere d'être, & d'écrire de M. de Voltaire ne croira. Si jamais la bisarre fantaisie d'attribuer à cet agréable écrivain une lettre de votre

façon vous resaisit, prenez-vous y plus adroitement. Il est si aisé d'injurier quelqu'un qui se tait, de dater de *Ferney*, & de signer *Voltaire*, qu'on ne peut nous en imposer à si peu de frais. Indépendamment de ce que vous ne paroissez point fait, Monsieur le *magistrat*, pour être en relation avec M. de Voltaire, ce que vous lui faites dire suffit pour prouver que ce n'est pas lui qui parle..... Mais, ne me serois-je point trompée ? Il est difficile de vous lire sans se prévenir contre vous. Voyons, examinons cette lettre phrase à phrase: il ne faut rien donner à la prévention.

Je n'ai jamais écrit la lettre au docteur Pansophe, *je m'en ferois honneur si elle étoit de moi.*

Il n'y a personne dont cette lettre ne déshonorât le caractere ; & elle ne peut faire honneur à l'esprit de personne. La preuve que son auteur le pense, c'est qu'il n'ose se nommer.

J'ai dû écrire celle que j'ai adressée à M. Hume ; comme M. Walpole, & M. d'Alembert ont dû écrire de leur côté.

La circonstance n'obligeoit point également ces Messieurs à écrire. M. Walpole devoit s'avouer coupable, M.

d'Alembert devoit se justifier, mais M. de Voltaire devoit s'en rapporter à sa réputation.

Je méprise comme eux Rousseau.

Si M. de Voltaire méprisoit *Rousseau*, il ne l'auroit pas dit ainsi : il auroit trop bien senti la conséquence de cette expression. De plus M. de Voltaire a dans le cœur je ne sais quel sentiment qui lui rend le mépris d'un usage presqu'impossible. Il ne méprise pas M. Fréron, qu'il s'efforce de traiter avec le dernier mépris : comment mépriseroit-il *Rousseau* à qui jamais il n'en a osé marquer ?

Les faits que j'ai cités sont vrais ; & j'ai fait mon devoir en les citant.

Quand les faits cités dans la prétendue lettre de M. de Voltaire seroient aussi vrais qu'ils sont faux, l'auteur n'auroit pas dû les citer, parce qu'ils sont étrangers à la question ; & qu'il n'est jamais du devoir d'un particulier, de se rendre publiquement le delateur d'un autre. Si quelqu'un trouble l'ordre de la société, c'est à la partie publique de le punir ; & à tout honnête homme de le plaindre.

Je me suis trompé sur les dates.

Comment M. de Voltaire se seroit-il

trompé sur les dates, s'il avoit eu les originaux en main ? Et s'il ne les avoit pas eus, eſt-il croyable qu'il s'en fût rapporté à la bonne foi, & à l'exactitude des copiſtes ?

L'*auteur des* Remarques *a raiſon en tout. Il n'y a jamais que l'agreſſeur & que l'impoſteur qui ait tort.*

M. de Voltaire a de trop bons yeux, pour n'avoir pas vu que la ſeconde de ces propoſitions détruit la premiere.

Dans les affaires qui intéreſsent la ſociété, ceux qui confondent les offenſeurs & les offenſés n'ont pas raiſon.

M. de Voltaire a coutume d'écrire intelligiblement ; & perſonne ne comprend ce que ſignifie cette phraſe, placée comme elle l'eſt ; ni à quoi elle a rapport. Plus on examine cette lettre, Monſieur, plus il devient clair que c'eſt votre ouvrage.

Il y a dans vos *Remarques* beaucoup de choſes ſur leſquelles la décence de mon ſexe m'a impoſé ſilence ; beaucoup d'autres dont l'abſurde fauſſeté eſt ſi évidente qu'il auroit été ſuperflu d'en parler ; beaucoup d'autres enfin auxquelles il n'y a rien à répondre, parce qu'elles ne diſent rien : comme vos puériles déclamations, vos groſſie-

res invectives, vos extravagantes réflexions, &c. &c. &c. Mais si je suis loin d'avoir répondu à tout, je le suis encore bien davantage, d'avoir répondu comme je l'aurois voulu à tout ce que j'ai relevé. Les défauts de cette réponse ne m'engageront cependant point à la supprimer. Le cause de Jean-Jaques méritoit sans doute, une plume aussi éloquente que la sienne; mais elle n'en avoit pas besoin, il ne falloit pas de grands talens pour persuader aux gens sensés, les seuls qu'une personne sensée ait en vue, que vos *Remarques*, Monsieur, sont le chef-d'œuvre de la méchanceté en démence: leur lecture seule produit infailliblement cet effet. Mais il ne suffit pas qu'on rende justice à Jean-Jaques, il faut encore qu'il le sache; & voilà pourquoi j'ai répondu. J'ai voulu prouver à ce respectable infortuné, qu'il a plus d'amis qu'il n'en compte; qu'il y a, outre celles qu'il connoit, des ames honnêtes qui lui doivent le développement des germes heureux que la nature avoit mis en elles; dont, sur les plus graves objets, il a converti les préjugés en principes; pour qui ses ouvrages sont une source féconde de lumieres & de consolations;

qui l'honorent comme leur bienfaiteur; qui déplorent ſans ceſſe le malheur de lui être inutiles. Enfin je veux, s'il eſt poſſible, que la conſidération de tout le bien qu'il a fait, le rende inſenſible a tout le mal qu'on veut lui faire.

Janvier 1767.

EXTRAIT

Du N°. 35 de l'Année Littéraire 1778.

LA littérature eſt dans ce moment, Monſieur, frappée du fléau de ſtérilité; à peine paroît-il un ouvrage digne des honneurs de l'analyſe; on ne voit éclore dans l'ombre que de petits romans ſans vie & ſans chaleur, d'inſipides pamphlets, *morts avant que de naître*, un eſſaim prodigieux de *p. oſpectus*, & pas un bon libre; vous devez donc m'excuſer, & même me ſavoir gré, Monſieur, ſi au milieu de cette ſéchereſſe, j'accueille avec plaiſir les lettres intéreſſantes qu'on me fait l'honneur de m'adreſſer; celle-ci eſt d'une dame,

encore plus recommandable par ses vertus sociales, que par ses talens; au don de penser elle joint la bienfaisance & la sensibilité; elle est digne d'apprécier *J. J. Rousseau.* Cette justice que je rends ici aux qualités de son cœur & aux lumieres de son esprit, ne doit point être regardée comme cette monnoie courante d'éloges payés & rendus, que nos écrivains actuels s'adressent mutuellement avec tant de bénignité. Ce n'est point pour reconnoître les choses flatteuses que Madame *d. R. G****, veut bien dire de ce Journal que je me permets cette foible esquisse de sa personne. Quoique parfaitement instruit de tout ce qui la rend si estimable, je n'ai cependant l'avantage de la connoître que par quelques lettres dont elle m'a honoré au sujet du petit écrit que vous allez lire; je l'ai même suppliée d'en retrancher les louanges que *l'Année littéraire* doit à son indulgence; mais elle a été inébranlable, & il m'a fallu, malgré moi, les adopter, plutôt que de priver mes lecteurs d'un morceau fait pour leur plaire.

Le nom de *J. J. Rousseau* suffit pour exciter le plus vif intérêt, & la maniere dont il est vengé ne peut que le jus-

tifier & l'accroître. Madame *d. R. G.* trace, avec beaucoup de finesse, le caractere de ce grand écrivain, d'après les ouvrages immortels qu'il nous a laissés. Le style de cette lettre est noble, pur, élégant. M. *de la Harpe* sera le seul qui s'en plaindra; mais il lui sera aisé de se consoler, en se rappellant avec sa modestie ordinaire, que le divin *Orphée* fut autrefois déchiré par les Bacchantes.

Lettre à l'Auteur de ces feuilles sur un article du Mercure & du Journal de Paris concernant J. J. Rousseau.

MONSIEUR,

Dans le premier mouvement d'indignation que me causa la lecture de l'article qui se trouve dans le Mercure du 5 octobre concernant *J. J. Rousseau*, je vous demandai si vous vous proposiez de défendre ce grand homme. Je crus que vous montrer le desir qu'avoient ses véritables partisans, de vous voir embrasser sa querelle, c'étoit vous y engager. Vous me répondites plusieurs jours après, que *vous ne vous propo-*

siez nullement de venger Rouſſeau *dans ce moment-ci.* Je ne pus attribuer ce retard qu'à l'abondance des matieres qui devoient entrer dans votre excellent Journal. Il ne me paroiſſoit pas naturel que vous renonçaſſiez à un honneur que vos talens, & l'opinion publique vous déféroient; après y avoir bien penſé, je crois que ce n'eſt pas un autre *moment* que vous attendez, mais un autre adverſaire, de qui on ne puiſſe pas dire, vaut-il la peine d'être combattu?

Vous connoiſſez, ſans doute, Monſieur, une lettre qui a paru dans le N°. 303 des feuilles de Paris: mais je déſeſpere que vous nous en diſiez votre ſentiment, & je me flatte que vous ne trouverez pas mauvais que je vous entretienne de l'impreſſion qu'elle m'a faite. Cette lettre a cauſé la plus grande ſenſation; quelques perſonnes en ont été tranſportées; s'annoncer comme ami de *Rouſſeau*, c'eſt ſe concilier le ſuffrage de tous les gens qui l'aiment; & chez preſque tous ces gens-là, le ſentiment prévaut ſur la réflexion. Il étoit ſi bon, ſi ſenſible, que tous ceux qui ont l'imagination vive & l'ame tendre, ſe déclarent néceſſairement pour

lui. D'autres personnes prétendent que la façon dont M. *Olivier de Corancez* releve les écarts de M. *de la Harpe* n'est pas décente ; pour moi, Monsieur, je suis plus attachée à la mémoire de *Jean-Jaques* que ceux qui préconisent la lettre de M. *Olivier de Corancez*, & plus indulgente que ceux qui la censurent. Si la persuasion de mon insuffisance n'avoit pas réprimé le desir que j'ai eu de répondre à M. *de la Harpe* ; j'aurois bien mieux mérité que M. *Olivier de Corancez*, les reproches qu'on lui fait. J'aurois dit à l'académicien, que je ne suis pas étonnée que le jugement qu'il prononce sur *J. J. Rousseau* soit pitoyable ; mais que je le suis beaucoup qu'il ait eu la témérité de le prononcer. En effet, Monsieur, comment la destinée d'*Oza* ne l'a-t-elle pas fait trembler ? Je lui aurois dit.... Mais laissons-là M. *de la Harpe*, laissons-le voir, sentir, écrire, versifier, juger à sa maniere : le corbeau ne sauroit croasser aussi mélodieusement que le rossignol chante.

Venons à M. *Olivier de Corancez*, personne ne demandera pourquoi on s'occupe de lui : je trouve ses intentions louables, son style naturel ; le

rôle dont il s'est chargé, fait bien présumer de son cœur, & la façon dont il le remplit fait l'éloge de son esprit. Avec tout cela, sa lettre me laisse beaucoup à desirer. Loin de trouver qu'il dit à M. *de la Harpe* des vérités trop dures, j'aurois voulu qu'il relevât avec plus de fermeté, la révoltante légereté avec laquelle l'auteur du Mercure donne pour vraies des anecdotes qui ne peuvent pas l'être, & qui, le fussent-elles, seroient absurdement placées à la suite de cette phrase : *La tombe sollicite l'indulgence, en inspirant la douleur.* Quelle indulgence, grand Dieu! quelle douleur que celles qui présentent chargé de torts & d'humiliations, aux yeux du public, un homme célebre qu'il pleure encore ! Quand ces anecdotes controuvées par malignité, & adoptées par sottise, seroient incontestables, il y auroit de la barbarie à les rapporter ; & quoique la cruauté soit l'appanage de la bassesse, on est surpris d'en trouver dans un homme qui a tant de besoin de l'humanité des autres. Eh! quel tort plus grave peut-on imputer à un philosophe, qui a pris pour devise, *vitam impendere vero*, que d'avoir

abandonné le prix de la vérité pour courir après celui de l'éloquence ? Que la calomnie ne se rassure pas, sur ce que la mort enchaîne les facultés de *Jean - Jaques* : si un homme de lettres avoit l'audace de dire, *c'est moi qui ai donné à* Rousseau *le conseil qui lui a valu la couronne académique*, mille voix s'éleveroient pour lui répondre : vous êtes un imposteur ; celui qui a renoncé à la fortune, sacrifié sa liberté, exposé sa vie par attachement à la vérité, ou aux sublimes erreurs qu'il prenoit pour elle, n'a jamais établi ce qu'il ne pensoit pas. C'est pour cela que son éloquence étoit si soutenue, si magnifique, si entraînante : l'énergie naît de la persuasion. Voilà, Monsieur, d'où il me semble que M. *Olivier de Corancez* devoit partir, pour nier qu'un homme de lettres eût tenu le propos cité, & non pas de sa trivialité. Il y a tel homme de lettres qui en tient de plus plats encore : je n'en veux pour preuve que l'observation niaise qui donna lieu à la belle réponse de M. *de Buffon*, qui lui fait encore plus d'honneur qu'à *Jean - Jaques*. Ne trouvez-vous pas aussi, Monsieur, que M. *Olivier de Corancez* releve bien foible-

ment la vile adresse avec laquelle M. *de la Harpe* insinue que M. *D.* excluoit *Jean-Jaques* de sa table, quand les gens de lettres s'y rassembloient? Je sais qu'il y a des gens lettrés dans les classes les plus élevées de la société: mais qui sont donc les gens de lettres par état (les exceptions ne tirent point à conséquence), pour que le citoyen de Geneve ne pût être admis à manger avec eux? Du côté de la naissance, il les valoit tous: du côté du mérite, il valoit mieux qu'eux tous. Si j'étois à la place de ce M. *D.* je me trompe fort, ou j'apprendrois à M. *de la Harpe* qu'on ne couvre pas impunément de ridicule un homme qui a des *commis* de l'espece de *J. J. Rousseau.* Quant à moi, je ne pourrois admettre la vérité de ce fait si malhonnêtement allégué, qu'à l'aide de cette supposition. *Si Rousseau* ne dînoit pas avec les gens de lettres convives de M. *D.* c'est que dès-lors il les connoissoit assez pour les fuir.

Je ne conçois pas, Monsieur, comment quelqu'un qui annonce autant d'esprit, de jugement, de sagacité que M. *Olivier de Corancez*, & qui a vécu pendant douze ans familiérement avec

Jean-Jaques, peut dire : *j'ose affirmer qu'il ignoroit sa force, & qu'il ne se voyoit qu'à travers le voile de la modestie*. Je n'ai pas eu l'inestimable avantage de vivre familiérement avec *Jean-Jaques*; mais j'ai étudié son caractere dans ses ouvrages, où il se peint si bien; & dans tout ce que j'ai pu recueillir de ses discours & de ses actions, j'ose affirmer que je l'ai bien saisi, ce caractere unique, & que je chéris plus que personne la mémoire de celui qu'il immortalise bien plus sûrement encore, que les talens qu'il réunissoit : car la maniere d'être de *Jean-Jaques* passera à la postérité avec ses écrits, puisqu'ils la contiennent. Eh bien ! Monsieur, je suis forcée de l'avouer, si cela étoit en mon pouvoir, je retrancherois de la touchante énumération que M. *Olivier de Corancez* nous fait des vertus pratiques de son ami, le mot de *modestie*, & je lui substituerois celui de *modération*; vertu que l'extrême sensibilité de *Rousseau* rendoit en lui si admirable, & que M. *Olivier de Corancez* se contente d'indiquer. *Jean-Jaques* n'étoit point modeste, il étoit bien mieux que cela, il étoit vrai. *Les gens d'esprit*, disoit-il, *se mettent toujours*

oujours à leur place, la modestie chez eux est toujours fausseté. Que l'on pese cette phrase dans le silence de l'amour-propre, & on conviendra que ce qu'on appelle *modestie*, n'est une vertu dans un homme supérieur, qu'aux yeux de ses concurrens offusqués de sa gloire. Trop sincere pour être modeste, trop grand pour être vain, celui que nous regrettons s'apprécioit, comme l'auroit apprécié tout autre, qui auroit eu autant de lumieres & d'impartialité que lui : il connoissoit bien la trempe des armes qu'il employoit pour combattre les préjugés & les vices, fléaux de la nature & de la société : il goûtoit le premier, & mieux qu'aucun de ses lecteurs, les charmes inexprimables qu'il répandoit sur ses ouvrages ; l'accord de ce qu'il disoit & de ce qu'il sentoit, lui garantissoit leur succès. Quelquefois sa fierté s'indignoit des odieuses interprétations de ses adversaires ; mais sa bonté, qualité que personne n'a jamais portée plus loin que lui, l'amenoit bientôt à les plaindre : non, avec cette compassion insultante, à l'usage de la médiocrité ; mais avec cette tendre commisération, que l'ami de la vérité devoit avoir pour tous

ceux qui s'éloignoient d'elle. Il jouiſ-ſoit, ſans doute, du ſentiment de ſa propre valeur; mais il n'en tiroit pas le droit de dédaigner les gens d'un mérite ordinaire, & pourvu qu'on ne fût ni fourbe ni méchant, on étoit, à ſon avis, tout ce qu'il eſt néceſſaire d'être.

Souffrez, Monſieur, que je me permette encore une obſervation ſur la lettre de M. *Olivier de Corancez*. Je ſuis bleſſée d'y voir les noms de *Voltaire* & de *Rouſſeau*, ornés des mêmes épithetes, & placés à côté l'un de l'autre. Je crois que le premier doit retentir dans les académies & le foyer de la comédie françoiſe; & le ſecond, par-tout où ſont encore en honneur, l'amour de la vérité, la rectitude des principes, l'auſ-térité de la morale, la pureté des mœurs, & la ſaine philoſophie. Il y a long-tems qu'on l'a dit: *on eſt de la religion de ce qu'on aime*. Je ſuis trop l'amie de *Rouſſeau* pour être l'ennemie de *Voltaire*: mais il me ſemble que le plus bel eſprit, & le plus grand génie de ce ſiecle, ne ſont pas faits pour figurer enſemble; & je dirois volontiers que M. *Olivier de Corancez* eſt trop l'ami de *Voltaire*, pour être autant qu'il le faudroit celui de *Rouſſeau*. Au-

reste, M. *Olivier de Corancez*, choqué de l'essor que prend M. *de la Harpe* me paroît un homme raisonnable, impartial, ami de l'ordre; & ce n'est que par ce que je fais un cas infini de sa façon de penser, que je desirerois qu'il eût assez aimé *Rousseau* pour ne lui associer personne. J'ai encore été tentée de reprocher à M. *Olivier de Corancez* de n'avoir pas mis assez de chaleur dans la défense de l'immortel Genevois; mais en considérant que c'est à M. *de la Harpe* que cette défense est adressée, j'applaudis à la générosité de son auteur.

Ne pensez pas, Monsieur, que j'aye voulu faire l'éloge de *J. J. Rousseau*; ce seroit encore le réduire au taux général. Depuis l'établissement des académies, de qui ne fait-on pas l'éloge? Non-seulement je ne voudrois pas faire le sien, quand je me sentirois des talens qui pussent répondre à mon zele: je voudrois même que personne ne le fît. Eh! ne l'a-t-il pas fait lui-même, toutes les fois qu'il a écrit, parlé, agi? Il ne nous a laissé qu'un moyen de le louer, c'est de nous rendre ses bienfaits utiles, en méditant ses ouvrages, en nous pénétrant de ses

principes, en nous rappellant ses exemples, & sur-tout en imitant ses vertus.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissante servante,

D. R. G.

Le 4 novembre 1778.

EXTRAIT

Du N°. 39 de l'Année Littéraire 1778.

LETTRE de Madame D. L. M. *à l'Auteur de ces feuilles, au sujet d'un avis imprimé dans le Mercure du 15 novembre 1778 concernant un Recueil de Musique de chambre composée par* J. J. Rousseau.

LA cause de *J. J. Rousseau* devient la cause commune d'un sexe aimable, qui semble reconnoître les obligations

qu'il lui doit, par la chaleur avec laquelle il défend & venge sa mémoire. Vous avez lu dans un de mes derniers Nos. une lettre de Madame D. R. G. touchant cet illustre Ecrivain; en voici maintenant une autre non moins bien écrite, non moins solidement pensée, de Madame D. L. M. Il est bon que je vous mette sous les yeux l'*avis* qui a donné lieu à ce morceau intéressant.

" Toutes les productions du célebre *Rousseau*, publiées pendant sa vie, ont toujours été reçues avec une sorte d'enthousiasme; celles qu'on annonce aujourd'hui, obtiendront sans doute un accueil encore favorable. On a vu dans *le Devin du Village*, & dans *le Dictionnaire de Musique* à quel degré cet homme extraordinaire possédoit la pratique & la théorie du plus ravissant des beaux-arts; il est à présumer qu'on trouvera la même source de plaisir dans les nouvelles productions musicales que sa veuve vient offrir au public.

On aime à se représenter l'éloquent & profond Auteur du *Contrat Social*, modulant sur un clavier des airs champêtres, des vaudevilles & des romances; mais on s'étonne de voir ce véhément Ecrivain, ce génie libre & fier,

accoutumé à méditer ſur les intérêts des Souverains & des peuples, & né, ce ſemble, pour leur faire adorer la juſtice, oubliant tout-à-coup ſa deſtinée glorieuſe, pour embraſſer la profeſſion des mercenaires, & devenir un ſimple copiſte de muſique. Celui qui conſacra des hymnes à la vertu, qui ſut réveiller en nous l'inſtinct ſublime de la liberté, qui fait encore retentir la voix de la nature dans le cœur des meres, n'a-t-il donc pu ſubſiſter des produits de ſes chefs-d'œuvre? La langue françoiſe entre ſes mains n'eſt-elle pas devenue un inſtrument auſſi mélodieux que celle du *Taſſe*, auſſi riche que celle de *Pope*, auſſi expreſſif que celle des orateurs de *Rome* & d'*Athenes*? L'homme enfin qui devoit tenir un des premiers rangs parmi ſes ſemblables, à qui tôt ou tard on élevera des monumens publics, étoit-il donc fait pour vivre & mourir au ſein de l'indigence? Eſt-ce là le ſort du bienfaiteur de l'humanité? Proſcrit par ſes concitoyens, fugitif au milieu des *Alpes*, toléré chez une nation hoſpitaliere; mais obligé d'impoſer à ſon génie un ſilence abſolu, il ne laiſſe pour héritage à ſa reſpectable veuve que des

mémoires dont elle ne peut tirer aucun parti, parce que des convenances sociales en arrêtent la publicité. L'unique ressource de Madame *Rousseau* consiste en un recueil de *petits airs* composés par l'auteur d'*Emile* & d'*Héloïse*: elle offre ce recueil au public moyennant une souscription d'un louis, &c. „ (*).

Cet *avis* a excité la juste indignation de Madame D. L. M. ; elle a cherché mais inutilement à en deviner l'auteur, & dans son incertitude elle m'a fait l'honneur de s'adresser à moi pour lui donner là-dessus quelques éclaircissemens.

« *Monsieur*,

Je n'ai point l'honneur de vous connoître, ni même d'être liée avec personne qui le soit avec vous. Mais une lecture suivie de l'*Année Littéraire*, où j'ai vu la sagesse de vos jugemens, & la touchante persévérance avec laquelle vous avez défendu la mémoire de feu Monsieur votre pere, contre les antagonistes que sa critique aussi sure

(*) Extrait du Mercure du 25 novembre 1778.

que févere lui avoit fufcités; m'a infpiré autant de confiance en votre honnêteté, que de déférence pour vos lumieres. Permettez donc, Monfieur, qu'entraînée par mon eftime, je vous fupplie de me tirer d'embarras fur un point qui ne laiffe pas que de m'en caufer: le voici. Eft-ce dans la claffe des amis, ou dans celle des ennemis de *J. J. Roufseau*, qu'il faut placer l'auteur de l'*avis* qui fe trouve dans le *Mercure* du 25 novembre, *concernant un recueil de Mufique de chambre* compofée par ce grand homme? En follicitant votre complaifance, je crois devoir vous déduire les motifs de la perplexité où me jette cet *avis*. Peut-être fera-ce d'ailleurs, en donner un fort bon à MM. les Rédacteurs du *Mercure*: car enfin, quoique par fa nature ce Journal foit autorifé à tout admettre, privilege dont M. *de la Harpe* & fes dignes coopérateurs ufent bien amplement, quand ils nous donnent des logogriphes, encore faut-il qu'il nous les donnent pour ce qu'ils font.

L'*avis* dont il eft ici queftion, Monfieur, a fans doute pour objet d'engager le public à groffir l'avantage que Madame *Roufseau* efpere retirer de la

ſouſcription qu'elle propoſe, & dont le *proſpectus* eſt dans les mains de tout le monde. Si on pouvoit s'aſſurer que cet *avis* fût de M. le Marquis *de Gérardin*, la queſtion que j'ai l'honneur de vous faire ſeroit décidée; mais contre deux raiſons de croire qu'il en eſt, j'en trouve quatre de croire qu'il n'en eſt pas. Par exemple, l'épithete de *reſpectable*, adreſſée à Madame *Rouſſeau*, indique M. *de Gérardin*: cette veuve n'eſt certainement auſſi *reſpectable* pour perſonne que pour lui, à qui les dernieres diſpoſitions de *Jean-Jaques* impoſent envers elle les devoirs les plus étendus & les plus ſacrés. L'intérêt que l'auteur de l'*avis* prend à elle, annonce bien encore un ami de l'homme célebre qui l'avoit élevée au rang de ſon épouſe. Mais à côté de ce qui prouve cet intérêt, il y a des choſes qu'il eſt impoſſible d'attribuer à l'amitié. Comment cet *avis* ſeroit-il donc de M. *de Gérardin*? Quant à moi, je ne puis le penſer.

1°. M. *de Gérardin*, dont la vaſte érudition eſt ſi connue, & qui ſe nourriſſant habituellement de la lecture des anciens, ne ſauroit ignorer que rien n'eſt beau, eſtimable, touchant, que

ce qui eſt naturel & ſimple, n'auroit pas fait un puérile étalage de phraſes bien froides, bien recherchées, bien emphatiques, bien entortillées, bien alambiquées, & ſur-tout bien déplacées, qui ne ſignifient pas grand'choſe, & qui n'aboutiſſent à rien, ſi ce n'eſt à préſenter *Jean-Jaques* ſous le jour le moins propre à lui attirer la conſidération de ceux qui ne l'ont pas perſonnellement connu.

2°. M. *de Gérardin* ſi digne d'être comparé à *Ariſtée*, n'auroit pas dit de la veuve de *J. J. Rouſſeau*, que ce nouvel *Eudamidas* lui a laiſſée à protéger, que *ſon unique reſſource conſiſte en un recueil de petits airs compoſés par l'Auteur d'Emile & d'Héloïſe*. Non, il ne l'auroit pas dit; & parce qu'il ſait bien que cela n'eſt pas vrai; & parce qu'*Ariſtée* ne recommanda ni la mere, ni la fille, ni les créanciers d'*Eudamidas* à la commiſération des Corinthiens.

3°. On a beau, ainſi que M. *de Gérardin*, poſſéder la muſique juſqu'au point d'avoir ſur cet art agréable des ſyſtêmes abſolument neufs, & certainement ſublimes, quand on fait des vers auſſi pathétiques, auſſi harmo-

nieux, aussi poétiques, aussi admirables en un mot, que ceux dont il décore le monument que sa magnificence érige à la mémoire de *Jean-Jaques*, on se garde bien de dire au détriment de la poésie, que la musique est le plus *ravissant* des beaux-arts. J'avoue que les charmes de la musique agissent sur tel organe absolument insensible à ceux de la poésie: mais cela ne prouve pas que leur effet soit plus *ravissant*; cela prouve seulement qu'il est plus général.

4°. M. *de Gérardin* à qui la reconnoissance assure la confiance de la veuve de *Jean-Jaques*, n'auroit-il pas dit de lui: *n'auroit il donc pu subsister du produit de ses chefs-d'œuvre?* Question qui pourroit être prise pour un reproche d'inconduite. M. *de Gérardin* sait bien que ce n'étoit pas pour subvenir à ses besoins physiques, que *J. J. Rousseau* s'étoit abaissé à l'occupation mécanique de copier de la musique; mais pour satisfaire au besoin le plus pressant de sa grande ame, celui d'aider d'estimables indigens du produit de son travail; la modicité de sa fortune n'en permettant pas le partage.

Il faut donc, Monsieur, s'en tenir à cette opinion l'*avis consigné dans le*

Mercure *n'est point de M.* de Gérardin.... Mais il n'appartient qu'à lui d'embrasser ouvertement les intérêts de Madame *Rousseau.* De qui l'auteur de cet *avis* tient-il donc une mission qu'il remplit avec tant de mal-adresse ou de perfidie ? A quel titre fait-il les honneurs de *J. J. Rousseau* ? Lorsqu'on n'a, ainsi que moi d'autres droits d'entretenir le public d'un grand homme qu'il vient de perdre, que ceux qu'on peut tirer du respect & de l'attachement dont on est pénetré pour sa mémoire, il faut au moins ne présenter l'objet de ses regrets que sous un point de vue qui les justifie ; & cette obligation est doublement stricte, quand il il s'agit de *J. J. Rousseau*, puisqu'on ne peut, sans altérer la vérité, affoiblir l'idée qu'il a laissée de son mérite.

Trouvez bon, je vous prie, Monsieur, que je jette encore un coup-d'œil sur ce petit écrit fait avec une si grandè prétention. On y dit en débutant *toutes les productions du célebre Rousseau publiées pendant sa vie, ont été reçues avec une sorte d'enthousiasme.* Une sorte d'enthousiasme ! certes, c'est rendre une *sorte* d'hommage bien étrange au discernement du public,

& aux talens d'un Ecrivain qui joignoit aux graces propres à tous les ſtyles, la profondeur des connoiſſances, l'élévation des idées, la majeſté des images, la richeſſe des expreſſions, que de rappeller en ces termes l'accueil inoui, dont le public honora *toujours* ſes ouvrages. Ce n'eſt pas tout. On y ſupprime des éloges qui ſont dûs au philoſophe Genevois, & qui ne ſont dûs qu'à lui; & on lui en adreſſe qu'il auroit ſans doute mérités, s'il eût vécu au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, mais qui me paroiſſent ne lui pas convenir. En effet, après le degré de perfection où la poéſie & l'éloquence françoiſes ont été portées depuis cette époque, ne trouvez-vous pas, Monſieur, qu'il eſt ridicule de dire en parlant de *J. J. Rouſseau* comme s'il eût écrit du tems de *Ronſard*, *la langue françoiſe entre ſes mains n'eſt-elle pas devenue un inſtrument auſſi mélodieux que celle du Taſſe, auſſi riche que celle de Pope, auſſi expreſſif que celle des orateurs de Rome & d'Athenes?* Quelle *ſorte* de louanges! Quelle *ſorte* de ſentiment peut les inſpirer!

Je ne puis, Monſieur, m'empêcher de déplorer la deſtinée d'un homme à

qui ses vertus, & ses talens devoient en procurer une si différente. Je gémis en voyant que la malignité de l'astre qui présida à sa naissance n'a pu être corrigée par sa mort. Depuis que nous l'avons perdu, presque tous ceux qui ont parlé de lui, ont plus ou moins ouvertement insulté à sa cendre. Il semble qu'on ait pris à tâche d'avilir la mémoire d'un homme dont la noble fierté osa lutter contre tous les genres d'infortunes. On a été jusqu'à se croire dispensé d'observer à son égard les loix de la décence & de l'honnêteté. Par exemple, Monsieur, est-il concevable que MM. les Rédacteurs du Journal de Paris, qui ont la réputation d'être honnêtes, ayent consenti à se prêter aux desirs de la personne, qui a mis au jour l'*extrait* que l'on trouve dans le N°. 201 de ce Journal, *d'un mémoire* daté de février 1777? Si ce mémoire est de *J. J. Rousseau:* supposition qu'il faut bien adopter, puisque ces MM. affirment qu'ils l'ont *entre leurs mains, entiérement écrit de sa main, & signé de lui*, comment n'ont-ils pas senti que, soit qu'il ait été surpris à *Jean-Jaques*, ou confié par lui, à la personne qui le leur remettoit, on ne pou-

voit le rendre public, sans devenir coupable de la plus criante infidélité, ou du plus insigne abus de confiance? L'ancienneté de la date de ce *mémoire* ne prouve-t-elle pas que l'Auteur vouloit qu'il fût ignoré, puisqu'il ne l'a pas fait paroître? A quelle fin le produire après sa mort? Seroit-ce pour nous donner une idée de sa façon d'écrire? ..... Quoique toutes ses productions me soient cheres, attendu la méprise où celle-là pouvoit entraîner, si elle avoit été en ma possession, j'aurois cru, en la brûlant, faire un sacrifice propitiatoire aux mânes de son Auteur. Eh! quel est l'homme, qui connoît assez peu les hommes, pour ne pas savoir que la prospérité est le tarif de leur estime, & que celui qu'on leur montre environné des horreurs de la misere, n'obtient d'eux qu'une pitié si outrageante, dût-elle être prodigue de secours, que *Jean-Jaques* lui auroit préféré la triste situation qu'il peint avec tant d'énergie? Mais cette situation n'étoit point la sienne: jouissez, Monsieur, du plaisir de le penser: il avoit sans doute fait ce *mémoire* pour quelqu'un des infortunés que sa bienfaisance attiroit; car il n'y a point de

façon de les servir, qui ne fût à son usage. Voilà la seule hypothese compatible avec les sentimens & la position de *J. J. Rousseau*. Il n'étoit pas riche, il est vrai, parce que les moyens de le devenir répugnoient à la dignité de son caractere : il s'en est cent fois expliqué: mais il avoit à sa disposition des moyens honnêtes, je dirai même honorables, d'ajouter de l'aisance au nécessaire qu'il possédoit ; & s'il négligea de les employer, c'est que des motifs supérieurs à son propre intérêt dirigerent toujours sa conduite. Je pense, Monsieur, qu'on doit conclure de tout ce qui s'est passé relativement à cet homme *extraordinaire*, tant durant sa vie, que depuis sa mort, qu'il a presque toujours eu des ennemis adroits, & des amis gauches : car il faudroit détester l'humanité, si on pouvoit croire que tous ceux qui ont nui au meilleur des hommes, en eussent eu l'intention.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien donner place à ma lettre dans votre intéressant Journal, si vous jugez qu'elle en vaille la peine. Je serois bien flattée que vous daignassiez y répondre par la même voie. La saine partie du public qui s'occupe encore de *Jean-*

Jaques, eſt ſurement dans la même incertitude que moi ſur le problême que j'ai l'honneur de vous propoſer, & me ſauroit gré de lui en procurer la ſolution. Je n'ignore pas que vous avez une ſi invincible averſion ponr les louanges, que vous n'en voulez point admettre, même en faveur de leur ſincérité. Mais quelques vérités obligeantes que je me ſens forcée de vous dire, feront-elles, pour moi, un titre d'excluſion? Les éloges d'une femme qui n'a, ne peut, ni ne veut avoir aucune eſpece de célébrité, peuvent-ils alarmer votre délicateſſe, & ne me trouverez-vous pas dans le cas de l'exception? Je le ſouhaite vivement, Monſieur; je ſouhaiterois encore que vous cruſſiez me devoir quelque choſe pour la juſtice que je vous rends; & qu'il vous parût digne de vous de faire tourner votre reconnoiſſance au profit de mon ſexe, en prouvant au public que Madame D. R. G. n'eſt pas la ſeule femme qui ſache vous apprécier.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſante ſervante,

D. D. M.

P. S. En commençant ma lettre, Monſieur, mon deſſein étoit de riſquer quelques obſervations ſur le ſtyle de l'*avis* inſéré dans le *Mercure :* mais après y avoir bien penſé, j'ai cru que le rôle d'amie de *Jean-Jaques*, étant celui qui m'honoroit le plus, & me convenoit le mieux, je devois me borner à le remplir.

Le 7 Décembre 1778.



RÉPONSE
DE M. FRÉRON.

MADAME,

SI j'étois admis dans la confidence du meſſager des Dieux de l'Encyclopédie, il me feroit facile de réſoudre le problême que vous me faites l'honneur de me propoſer. Mais j'ignore abſolument ce qui ſe paſſe dans le palais de *Mercure*, & ce qui ſe fabrique dans ſes forges. Le cyclope qui a martelé l'*avis* dont vous vous plaignez, avec tant de raiſon, a pris ſoin lui-même de ſe dé-

rober à votre vengeance, en ſe couvrant du manteau de l'anonyme. Comment donc vous livrer le coupable? mes incertitudes ſont égales aux vôtres. Mais ce qui me paroît prouvé d'après votre lettre, c'eſt qu'on auroit le plus grand tort d'attribuer un pareil *avis* à M. le marquis *de Gérardin*. Vos raiſonnemens ſont faits pour diſſiper tous les ſoupçons à cet égard.

N'en doutez nullement, Madame, l'*avis* en queſtion eſt l'ouvrage d'un ennemi de *Rouſſeau*, ou d'une plume vendue à ſes ennemis, d'autant plus cruels, qu'en le couvrant de bleſſures, ils feignent de careſſer ſon ombre. Si c'étoit un ami de *Rouſſeau* qui eut publié cet *avis*, lui auroit-il fait les reproches que vous relevez avec tant de force dans cette lettre? Auroit-il choiſi pour cela le moment où ſon ami eſt à peine deſcendu dans le tombeau? Auroit-il livré cet *avis* à l'impreſſion, ſans le communiquer à des gens de lettres liés comme lui avec l'illuſtre Genevois, qui en euſſent fait diſparoître les traits offenſans pour ce grand homme, & qui euſſent ſoufflé ſur la bouffiſſure du ſtyle dont il eſt écrit?

Je ne conçois pas qu'on ait pu ſoup-

çonner un ſeul inſtant M. *de Gérardin*, d'avoir mis au jour un *avis* de cette nature ; lui qui a donné tant de preuves de ſon attachement à votre illuſtre ami ? Eſt-il vraiſemblable qu'il ait avancé que l'unique reſſource de Madame *Rouſſeau*, *conſiſte en un recueil de petits airs compoſés par ſon mari* ? N'auroit-il pas, s'il s'étoit exprimé ainſi, joint la mal-adreſſe à la cruauté ? ç'eût été déſavouer en quelque ſorte les ſervices & les *reſſources* que Madame *Rouſſeau* trouve dans ſon amitié, dans la ſenſibilité de ſon cœur. Je penſe donc comme vous, Madame. On ne me perſuadera jamais qu'il ſoit l'auteur d'un *avis* auſſi méchant & auſſi ridicule, & il doit ſe trouver fort offenſé qu'on en ait eu même l'idée.

Quel qu'il ſoit, cet auteur ténébreux, il doit rougir de ſon ouvrage : qu'il continue d'enſevelir ſon nom dans l'obſcurité pour laquelle il eſt fait. Cette précaution qu'il a priſe, prouve qu'il a ſenti lui-même combien étoit indécent le rôle qu'il jouoit, & révoltant le ton qu'il oſoit prendre en parlant d'un homme tel que *Rouſseau*.

Je ne finirai point cette lettre, ſans vous remercier, Madame, des choſes

obligeantes, que votre indulgence vous a dictées pour moi; votre maniere de penser & d'écrire donne un nouveau poids à votre suffrage, & m'en font sentir tout le prix; puissé-je un jour m'en rendre digne!

Je suis, &c.



LETTRE
DE
MADAME DE SAINT G***,
A M FRÉRON.

MONSIEUR,

JE n'ai pas l'avantage d'être du nombre de vos Abonnés, parce que l'emploi que je fais d'une fortune très-honnête, ne me laisse rien à donner à mes plaisirs; mais on me procure l'*Année Littéraire* exactement, quoique un peu tard. Le cas infini que j'en faisois du vivant de M. votre pere, ne s'est point affoibli, depuis que nous avons perdu cet excellent critique: j'aime à retrou-

ver en vous ſes lumieres, ſon tact, ſes principes; & vos déciſions ſont ſi analogues à ma façon de penſer, qu'il ne me manque que de ſavoir m'exprimer comme vous, pour dire les mêmes choſes, ſur les ſujets qui ſont à ma portée. Enfin, Monſieur, quoique j'aye à ma diſpoſition pluſieurs ouvrages périodiques, le votre eſt le ſeul que je liſe, à moins qu'on ne m'indique dans les autres, quelques articles que les circonſtances rendent ſpécialement intéreſſans pour moi. Par exemple, on m'a dit qu'il y en avoit un, dans le N°. 361 du Journal de Paris, dont mon amitié pour J. J. *Rouſseau*, ne feroit pas contente. Je l'ai lu cet article, non ſans le plus grand étonnement, de ce qu'il n'a encore excité le zele d'aucun ami de cet homme ſi juſtement célebre. La perſuaſion où je ſuis, Monſieur, que Mesdames *d. R. G.* & *d. L. M.*, doivent autant leurs ſuccès à votre approbation & au ſujet qu'elles ont traité qu'à leurs talens, m'enhardit à marcher ſur leurs traces. Pénétrée comme elles de reſpect pour les vertus de J. J. *Rouſseau*, d'attachement pour ſa mémoire, & de reconnoiſſance pour les ſervices qu'il a rendus à mon ſexe, en

faiſant valoir les qualités qui lui ſont particulieres ; en le rappellant à ſa véritable deſtination ; enfin en lui inſpirant l'amour de ſes devoirs ; je crois pouvoir eſpérer que ces ſentimens, auxquels votre honnêteté applaudit ſi volontiers, vous engageront à ne pas trouver mauvais, que j'aye l'honneur de vous communiquer quelques obſervations que j'ai faites ſur l'article dont il s'agit. Mais, Monſieur, plus occupé de perfectionner votre Ouvrage, que de chercher les défauts de ceux de vos concurrens, peut-être ne le connoiſſez-vous pas cet article. Je vais vous rapporter ce que j'y ai trouvé de répréhenſible : je laiſſerai de côté ce qu'il contient d'avantageux à *Jean-Jaques* ; il n'y a rien à dire ſur ce qui eſt dans l'ordre.

« Un heureux haſard, dit l'Editeur d'un *Supplément aux Œuvres de J. J. Rouſseau*, nous a procuré les pieces ſuivantes, & nous les donnons au Public, d'après les originaux, la plupart écrits de la main même de l'Auteur ».

Il me paroît bien ſingulier, que MM. les Rédacteurs du *Journal de Paris*, copient ſi bénignement cette phraſe. Eſt-ce que je me tromperois, Monſieur,

en croyant que celles de ces *Pieces* qui ne font pas *écrites de la main même de l'Auteur*, ne font pas des *originaux?* Quoi qu'il en foit, MM. les Rédacteurs ajoutent.... Toutes réflexions faites, Monfieur, je ne continuerai point à vous tranfcrire cet article : il vous fera aifé de vous le procurer, fi vous en voulez voir l'enfemble : *le Journal de Paris* n'eft rare dans aucun fens ; fouffrez que, pour éviter les redites & mettre un peu d'ordre dans mes obfervations, je les attache aux phrafes de ces Meffieurs qui me les fourniffent.

Il s'en faut de beaucoup, difent-ils, *que ce hafard nous paroiffe auffi heureux qu'à l'éditeur ; nous fommes perfuadés que* J. J. Rouffeau, *s'il étoit encore vivant, feroit pleinement de notre avis.*

Je doute fort que *Jean-Jaques* fût *pleinement de l'avis* de MM. les Rédacteurs ; & j'ofe croire qu'il ne s'éloigneroit pas beaucoup du mien. L'éditeur *du Supplément aux Œuvres de J. J. Rouffeau*, perfuadé que le public fe jetteroit avec le plus vif empreffement fur tout ce qui paroîtroit fous le nom de ce grand homme, n'a fongé ni à le fervir, ni à lui nuire, en publiant ce volume ;

volume; mais ſeulement à faire une ſpéculation utile; cette indifférence ſur ce qu'il en pourroit réſulter pour la mémoire de *Jean - Jaques*, eſt déjà un grand tort aux yeux de l'équité : il en a un plus grave encore, c'eſt d'avoir rendu publique une correſpondance cenſée ſecrete par la nature des objets ſur leſquels elle portoit; & dont *Jean-Jaques*, & Madame *la Baronne de Warens*, avoient ſeuls le droit de diſpoſer; droit dont ils n'auroient ſurement pas fait uſage, ne le pouvant ſans préſenter M. & Madame *de Sourgel*, ſous l'aſpect le plus défavorable. Selon moi, la conduite de l'éditeur offenſe l'honnêteté, & non pas la mémoire de *Jean-Jaques*.

Singuliere deſtinée de cet homme célebre! il devoit donc être encore indignement perſécuté après ſa mort! car c'eſt une nouvelle ſorte de perſécution, c'eſt un véritable outrage à ſa mémoire, que la publication de lettres qui n'intéreſſent perſonne, & qui n'ont jamais été deſtinées à l'impreſſion.

Ne trouvez-vous pas, Monſieur, que ces Meſſieurs font bien du bruit pour peu de choſe; & que les reproches auſſi modérés que juſtes, que Madame *d. L.*

M. leur fait dans la lettre qu'elle vous a adreſſée, prouvent que le ſcrupule leur vient un peu tard ? Mais en quoi conſiſte donc l'*outrage* ſur lequel le zele de ces Meſſieurs s'échauffe ſi froidement ? Tout leur paroît perdu parce qu'on a publié des lettres de *Jean-Jaques*, qui ne ſont pas écrites avec autant d'élégance & de ſoin, qu'il en a mis dans les ouvrages qu'il a offerts au Public, comme ſi la réputation de cet homme immortel n'avoit d'autre fondement que la magie de ſon ſtyle. Si, comme on n'en ſauroit douter, on ne peut *outrager la mémoire* d'un Philoſophe, qui tiroit ſon prix bien plus encore de ſes vertus que de ſes talens, qu'en produiſant de lui, des choſes dont il a dû rougir vis-à-vis de lui-même, la *mémoire de Jean-Jaques* eſt inacceſſible aux *outrages*. Mais, prêtons-nous pour un inſtant aux idées de MM. les Rédacteurs, & ſuppoſons que ces lettres ſoient en effet indignes de *Jean-Jaques*, parce qu'elles ſont écrites dans un langage un peu ſuranné. Que peut-on conclure contre la gloire d'un Auteur, de la diſproportion du mérite de ſes différentes productions ? Sans compter les Auteurs

grecs & latins, dont il ne m'appartient pas de parler, ne pouvant les connoître que d'après des traducteurs qui les défigurent, nos Auteurs les plus estimés, *Corneille*, *Racine*, *La Fontaine*, *Moliere*, *Boileau*, malgré l'arrêt qu'il a prononcé, quand il a dit :

Il n'est point de degrés du médiocre au pire.

N'ont-ils rien fait de médiocre? *Voltaire* lui-même, *Voltaire*, l'idole des Académies de la secte Encyclopédique; enfin, de ceux qui s'adjugent le plus haut rang dans la littérature, n'a-t-il pas fait, & qui pis est, donné au Public des choses au-dessous de la médiocrité? Est-ce sur ce qui les confond avec les Ecrivains ordinaires, & malheureusement trop communs, qu'on juge les grands Ecrivains, ou sur ce qui les en distingue? ..... Ce n'est pas sans motifs, Monsieur, que je ne cite que des Poëtes, quoique *Jean-Jaques* ne le fût pas; c'est parce que ce sont de tous nos Auteurs, & les plus généralement connus, & ceux dont les ouvrages sont d'une inégalité plus sensible. Il me semble de plus qu'on ne peut considérer comme un ouvrage, les épanchemens qu'un jeune homme

ſe permet, les détails domeſtiques dans leſquels il entre, vis-à-vis d'une femme qui lui tient lieu de mere, & à qui il rend à ſon tour les devoirs & les ſervices qu'elle ſeroit en droit d'attendre d'un fils. *Ces lettres n'ont jamais été deſtinées à l'impreſſion* : cela eſt vrai ; & c'eſt à mes yeux leur principal mérite. Excepté quelques expreſſions triviales, très-pardonnables dans un commerce auſſi familier, qu'y peut-on trouver à reprendre? Quant à moi, Monſieur, je trouve qu'elles font d'autant plus d'honneur à *Jean Jaques*, qu'elles n'ont pas été écrites pour lui en faire; qu'elles prouvent que le malheur & les infirmités l'ont accablé dès ſon enfance, qu'il ne ſe plaignoit donc pas, pour être plaint, comme on a eu la dureté de le prétendre; qu'il a ſoutenu l'indigence avec un courage, qui ne pouvoit prendre ſa ſource que dans ſon propre caractere ; qu'il a reçu ſans baſſeſſe des ſecours de Madame *de Warens*, & qu'il les lui a rendus ſans oſtentation; qu'il étoit ſenſible & reconnoiſſant, dans l'âge où l'on ſonge plus à jouir des bienfaits qu'à les apprécier; enfin que, ſorti de l'obſcurité où ſa premiere éducation l'avoit condamné,

& placé ſur le plus grand théâtre de l'Europe, il y a paru tel qu'il s'étoit montré dans le ſecret de l'amitié.

Quel homme voudroit que tous les billets qu'il a tracés par haſard, & pour ſes affaires particulieres, fuſſent un jour raſſemblés & mis ſous les yeux du Public?

Je crois en effet, Monſieur, qu'il y a peu d'hommes qui le vouluſſent; ſur-tout dans le nombre de ceux qui briguant le fauteuil académique, ou ſollicitant des penſions, cabalent pour renverſer leurs contendans; s'approprient dans la carriere des Lettres, les plans, les ouvrages, & dans celle des Sciences, les découvertes d'autrui: enfin, à qui tout moyen de réuſſir paroît bon, pourvu qu'il ſoit heureux. De tels hommes ont un grand intérêt à ſouhaiter que le public ne porte jamais ſes regards ſur leurs correſpondances particulieres. Mais *Jean-Jaques* qui, ne prétendant rien, n'avoit point de concurrent à écarter, & dont la droiture ne s'eſt jamais démentie, n'a jamais pu le craindre.

Quand on trouve de tels Ecrits n'eſt-ce pas violer les droits de la ſociété les plus ſacrés, que de les faire paroître

au grand jour, & de les expoſer ainſi aux attaques d'une ſotte & lâche malignité? Quoi qu'il en ſoit, ſi on ne reconnoît pas le grand Ecrivain dans ces lettres de J. J. Rouſſeau, *on y retrouve toujours une ame honnête, & le germe de la vertu qu'on lui a tant reproché d'avoir pouſſé juſqu'à l'excès.*

Et cela n'eſt rien à l'eſtimation de ces Meſſieurs? ..... Mais paſſons. Je crois qu'on pourroit défier, je ne dis pas une *ſotte & lâche malignité*; mais la malignité la plus adroite & la plus intrépide, d'extraire de tout le volume dont il eſt queſtion, une ſeule phraſe dont elle pût ſe faire une arme redoutable contre la *mémoire* de Jean-Jaques. Je vous l'avoue, Monſieur, je dois tant à ce bienfaiteur de l'humanité; je mets un ſi haut prix au bien qu'il m'a fait, en fortifiant, par l'attrayante morale qu'il a répandue dans ſes écrits, les bonnes inclinations que je tenois de la nature, que tout ouvrage qui porte ſon nom, me paroît une mine où je vais puiſer de nouvelles richeſſes. Je l'ai donc lu, ce volume d'un bout à l'autre, Poéſies, Lettres, Mémoires, avec une avidité qui n'a point nui à mon attention. Il ne contient rien qui,

à mon avis, n'annonce le plus rare désintéressement, la plus noble franchise, la plus touchante générosité, la plus héroïque modération ; & de plus, cette précieuse simplicité d'ame, qualité presque inalliable avec le bel-esprit ; souvent compagne du génie, mais plus propre, il en faut convenir, à prolonger l'innocence des mœurs, qu'à accélérer le progrès des talens (*a*) ; & qui rend d'autant plus naturelle la différence que l'on remarque entre le style des premiers, & celui des derniers écrits du vertueux *Jean-Jaques.* Mais, Messieurs les Rédacteurs du Journal, qui font le procès à l'Editeur du *supplément*, se croyent-ils donc irréprochables ? S'ils pensent, comme ils le disent, que sa publication soit une injure à la réputation de *Jean-Jaques*, il falloit n'en point parler. Ce qu'ils en disent n'est pas fait pour inspirer le desir de le lire ; & ceux qui ne le liront pas, croiront sur la parole de ces Messieurs (s'ils ne croyent rien de pire), que *l'on n'y reconnoît pas le grand Écrivain :* or assurément on l'y recon-

(*a*) Quel est celui de ses détracteurs, dont les *billets* clandestins offriroient toutes ces choses!

noît si bien, que personne ne s'est avisé de douter qu'il en fût l'Auteur, bien qu'on y eût été autorisé par la plus légere apparence; puisque, de son vivant même, ses ennemis ont osé lui attribuer leurs ouvrages. Que conclure de tout cela, Monsieur? Que si quelque chose pouvoit faire tort à *Jean-Jaques*, ce seroit la réclamation de MM. les Rédacteurs.

L'obscurité & le malheur étoient alors son partage.

Ils l'ont été trop-tôt, & trop longtems. Voilà enfin une vérité souvent contestée, qui s'établit à la faveur du *supplément*: aussi redouble-t-il mon admiration pour l'homme étonnant qu'on a l'air de craindre qu'il ne déshonore. *Jean-Jaques* me paroît un prodige, quand je compare le point d'où il est parti, avec celui où il est arrivé, en dépit des obstacles qui se sont accumulés sous ses pas, & de la privation des ressources qui ont manqué à sa jeunesse.

Il écrit à une Dame qui a eu le bonheur de mériter d'être sa bienfaitrice, &c.

Ces Messieurs n'auroient-ils pas parlé plus juste, en disant qu'il a mérité

qu'elle le fût, par la façon dont il a répondu à ses soins, & reconnu ses services? Il paroît, Monsieur, que l'heureuse Madame *de Warens*, tint de son étoile, & non pas du choix de *Jean-Jaques*, une préférence dont elle a dû faire le plus grand cas, quand elle a pu juger l'objet de ses bontés. Il étoit tout simple qu'il eût recours à elle, dans les positions critiques où il s'est trouvé, & dont il est vraisemblable qu'on ne se disputoit pas l'honneur de le tirer: elle étoit sa marraine. D'après le portrait qu'il fait d'elle, il est tout simple aussi qu'elle ait chéri les devoirs que ce titre lui imposoit. Cette respectable Dame étoit accoutumée à faire des sacrifices & n'en a pas toujours été aussi bien récompensée que de ceux qu'elle a faits pour lui.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien insérer ma lettre dans votre Journal: quelque médiocrement qu'elle soit écrite, je crois que vous le pouvez, sans compromettre la sureté de votre goût. Ceux qui seront de mon avis, vous sauront gré de votre complaisance, & vous serez disculpé auprès des autres par vos motifs. Je ne prétends point faire assaut d'éloquence

avec les Dames à qui vous avez accordé la distinction que je sollicite: je n'ai d'autre but, que de corriger l'effet que l'article que je combats a pu produire sur une classe de lecteurs qui n'approfondissent rien, parce que peu de choses les intéressent; mais dont l'opinion n'est cependant point à dédaigner. Il me semble qu'on doit, autant qu'on le peut, empêcher la propagation des idées fausses, sur-tout sur le compte d'un homme célebre, qui ne peut que perdre à n'être pas bien connu; & que le public perdroit aussi à ne pas bien connoître, puisqu'il en respecteroit moins l'autorité de ses exemples & de ses leçons. Enfin je pense, Monsieur, qu'il vous convient mieux qu'à personne, de favoriser des vues qui ont pour objet l'avantage de *Jean-Jaques*, & celui de la société.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissante servante, de St. G***.

Le 14 *janvier* 1779.

P. S. Des circonstances indépendantes de ma volonté, ayant empêché cette lettre de paroître aussi-tôt qu'elle l'au-

roit dû, je profite, Monſieur, du retard qu'elles ont occaſionné, pour avoir l'honneur de vous dire, avec quel plaiſir je me joints à tous les honnêtes-gens, pour applaudir à la maniere dont Meſſieurs les Rédacteurs du *Journal de Paris* ont parlé de l'infernale *note*, qui acheve de conſigner, dans le dernier ouvrage de M. *Diderot*, page 121, l'éternel opprobre de la philoſophie encyclopédique. Pour cette fois, ces Meſſieurs doivent réunir tous les ſuffrages; car les partiſans de *J. J. Rouſſeau*, ont à ſe louer de leur équité, & ſes antagoniſtes, de leur modération. En qualité d'amie de ce grand homme, j'aurois, ſans doute, ſur le même ſujet, des remercîmens à vous faire, ſi j'avois lu le N°. 2 de l'*Année littéraire*; mais il ne m'eſt point encore parvenu. Vous voyez, Monſieur, comme on ſert mon empreſſement..... Je connois aſſez la délicateſſe de votre façon de penſer, pour être bien ſure que vous ne me répondrez pas: *que ne vous abonnez-vous?*

Le 7 février 1779.



LETTRE
A MONSIEUR FRÉRON
PAR MADAME D. L. M.

MONSIEUR,

J'AI long-tems héfité à vous rendre compte du fcandale que m'a caufé la lecture de la feconde feuille de *l'Année Littéraire :* mais enfin, perfuadée que, quand on dit la vérité avec autant de courage que vous, on doit l'aimer affez pour l'entendre fans dédain, quel qu'en foit l'organe, je me détermine à vous ouvrir mon cœur. Lorfqu'on a choifi un état qui rend difpenfateur de la gloire, il ne fuffit pas, Monfieur, de pofféder au fuprême degré le talent de l'analyfe, d'être littérateur inftruit, écrivain éloquent, obfervateur exact, critique éclairé, points fur lefquels vous êtes à l'abri de tout reproche, il faut encore être juge équitable. Or vous avez doublement manqué à ce devoir ; 1°. en anathématifant fans diftinction les deux fameufes *Notes* qui fe trouvent pages

121 & 267 de l'*Essai sur la vie de Séneque*; 2°. en privant M. *Négeon*, qu'on assure qui en est l'auteur, de la part qui lui est due, dans la condamnation que vous avez prononcée contre M. *Diderot*. Car ne vous y trompez pas, Monsieur, il n'y a point d'Encyclopédiste qui ne se croye rehaussé d'un cran, à chaque effort que vous faites pour combattre les maximes favorites de sa secte : à plus forte raison, quand c'est lui personnellement que vous provoquez au combat. En effet, toutes les fois que vous vous y présentez, ne leur préparez-vous pas une victoire ? Vos gothiques principes peuvent-ils se soutenir auprès de ceux de ces nouveaux illuminés ? Et votre inaction ne les rendroit-elle pas suspects de ne pas vous être aussi opposés qu'ils le doivent? Quoi qu'il en soit, Monsieur, venons aux *notes*. Je vous abandonne la premiere : elle a occasionné un soulevement si général qu'il faut bien que mon indulgence renonce a la défendre. L'animadversion publique tombe également sur le maître connu, qui a permis qu'elle fût insérée dans son ouvrage, & sur l'adepte obscur qui l'a faite. Eh ! Le moyen, dit-on d'une part, qu'un homme qui

au bout du compte n'étoit pas un ſot, & qui avoit l'air de croire en Dieu, ne leur parût pas un hypocrite! D'une autre part, on prétend que ce n'eſt pas de bonne foi qu'ils l'accuſent d'hypocriſie : qu'ils auroient tâché de lui arracher ſon maſque, quand ils croyoient qu'il le portoit. De toutes parts enfin, on s'accorde à dire que l'exiſtence des *mémoires*, crime capital de J. J. *Rouſſeau*, ayant été généralement ſue, plus de dix ans avant ſa mort (*a*), il eſt auſſi bas qu'atroce, de l'avoir attendue pour le diffamer. Que le prudent ſilence que ſes détracteurs ont gardé, tant qu'il a pu leur répondre, prouve qu'ils ſe ſentoient accablés du poids de ſa ſupériorité; & qu'ils lui portoient la haine ſourde, & le reſpect forcé, que le vice a toujours pour la vertu. Qu'il faut que M. *Diderot*, qui a intimément (*b*) vécu avec *Jean-Jaques*, ſoit non-

(*a*) M. *Hume* en parle dans l'*Expoſé ſuccinct* qu'il donna en 1766, de ſa conteſtation avec J. J. *Rouſſeau*.

(*b*) Ceci exige un petit commentaire, pour l'édification des lecteurs peu au fait de ces liaiſons intimes. Elles ont en effet exiſté, mais elles ſe ſont bruſquement converties, d'une part en éloignement, dès que *Jean-Jaques* a appris à con-

feulement bourrelé, mais aveuglé par fes remords, pour n'avoir pas fenti que s'il l'a ménagé dans fes *mémoires*, (ce qu'on ne manquera pas de croire, de quelque façon qu'il y foit traité) il rend ces ménagemens inutiles, & s'accufe lui-même, par les lâches précautions qu'il prend contre la publicité de cet ouvrage; puifqu'il eft clair qu'il ne craint tant d'y trouver fon portrait, que parce qu'il eft fûr d'avoir fourni des traits odieux à fon peintre. Voilà ce que penfent les gens qui s'y entendent. Pour moi, qui ne fuis qu'une bonne femme, tout ce que je conclus de cette *note*, c'eft que ces Meffieurs ne croyent pas aux revenans. Mais vous, Monfieur, que je veux continuer d'eftimer, quoique vous ayez négligé de tirer une ligne de démarcation entre ces deux *notes*, fi différentes par l'objet qu'elles traitent, par le but auquel elles tendent, & même par le ftyle qui les caractérife, comment le cri de votre confcience ne vous a-t-il

---

noître ces prétendus amis; d'une autre part, en haine d'abord fourde, aujourd'hui très-déclarée, dès que ces Meffieurs fe font vus pénétrés, & en ont preffenti la conféquence. (*Note de M. Du Peyrou.*)

pas averti de l'énorme injuftice que vous commettiez, en ne faifant aucune mention de M. l'ÉDITEUR NÉGEON? Oh! depuis le *factum* de M. Hume, j'ai les EDITEURS en grande recommandation; & fur-tout M. l'EDITEUR NEGEON. Vous me direz, fans doute, que cette façon de parler eft impropre, inufitée..... Tant pis, Monfieur, tant pis! Que feroit ce nom fans l'épithete qui le précede? De quelle autre l'avez-vous vu décoré? Savez-vous bien que c'eft un homme précieux qu'un EDITEUR capable d'enrichir un ouvrage de *notes* qui le font oublier? Or je n'entends citer l'*Effai fur la vie de Séneque*, que pour indiquer où fe trouvent les *notes* dont il s'agit. Je ne fais fi l'enthoufiafme m'égare, mais je voudrois que le titre d'ÉDITEUR fût fpécialement, inféparablement, exclufivement annexé au nom de NÉGEON; que l'on dit l'EDITEUR NÉGEON, comme on dit..... le Chancelier d'Agueffeau, par exemple. J'avoue que ces deux noms ne préfentent pas des idées abfolument analogues. Mais qu'importe? N'y a-t-il pas différens genres de célébrité? On ne parlera peut-être pas moins long-tems de Cartouche, que de Turenne.

Je me suis précédemment montrée à vous, Monsieur, parée de la qualité d'amie de J. J. *Rousseau*, & je ne ferai jamais rien qui y déroge. En dépit du tort que M. *l'Editeur Négeon*, & M. *Helvétius* lui font dans mon esprit, je le sens, mon cœur sera toujours fidele, car ce sont ses vertus qui m'attachent, & ces Messieurs n'attaquent que ses talens. Mais aussi avec quel avantage!..... En vérité, en lisant la lumineuse *note* de la page 267 on rougit pour les partisans de *Jean-Jaques*, du travers qu'ils se donnent, en prétendant pour lui à une sorte de réputation. A laquelle peut avoir droit un homme qui, NÉ DÈS LE DIX-HUITIEME SIECLE, , n'a pas deviné les grandes vérités de la morale; & s'est contenté de les exposer avec tant de clarté, de dignité & de graces, qu'il les a rendues sensibles, respectables & cheres, aux gens de l'intelligence la moins exercée: qui n'a pas deviné que deux & deux font quatre, & qui s'en est tenu à soumettre sa conduite à un calcul aussi exact que celui-là: qui n'a pas dit le premier que les femmes feroient fort bien, tant pour eux que pour elles-mêmes, de nourrir leurs enfans; & qui l'a seulement répété de fa-

çon à vaincre la vanité & la molleffe, qui engageoient à livrer ces infortunés à des foins mercenaires, toutes les meres en état de les payer.

Un pitoyable dialecticien, qui n'a jamais fu marcher de conféquence en conféquence; dont les principes font *faux & communs*, & qui perd fon tems à vouloir coudre enfemble des idées incohérentes, dont le choc perpétuel ne produit que des *contradictions.*

Un écrivain ftérile qui n'a rien à lui, que l'arrangement affez heureux, des mots qu'il emploie: qui va fans ceffe & fans pudeur, moiffonnant dans le champ d'autrui; car fans parler de fes autres ouvrages, il eft évident qu'il a volé à *Séneque*, à *Plutarque*, à *Montaigne*, à *Locke*, à *Sidney*, &c, &c, &c. tout ce qu'il y a de profondément penfé dans fon *Contrat Social.* Tandis qu'un homme qui auroit affez d'âge, d'étude & de mémoire, pour pofféder tous les auteurs qui ont écrit depuis l'origine du monde (*c*), ne trouveroit

(*c*) Grace pour cette expreffion, Monfieur; je ne m'en fers que comme M. Diderot dit *plût à Dieu!* Je fais bien qu'il ne faut pas croire que le monde ait commencé. A propos de cela, n'admirez-vous pas avec quelle condefcendance les initiés fe prêtent à dater comme le vulgaire?

dans tout ce que nous a donné le divinisé *Voltaire* (à qui pourtant on a osé comparer *Rousseau*), pas un plan, pas une idée, pas une opinion, pas une pensée, pas une observation, pas un raisonnement, pas une comparaison, pas une erreur, pas une fiction qu'aucun d'eux pût revendiquer : le génie de l'invention lui ayant été soumis jusqu'au point de lui dicter l'histoire.

Un sophiste dangereux, qui n'a fait servir son artificieuse éloquence, qu'à en imposer à un sexe dont la sensibilité *ouvre l'ame à toutes sortes de séductions*. Prêtez, Monsieur, une oreille attentive, & un esprit docile, à l'importante vérité que je vais vous révéler. Toute la reconnoissance que les femmes portent à *Jean-Jaques*, (car quel homme seroit assez dupe pour imaginer lui en devoir ?) n'a aucun fondement réel : la révolution qui paroît s'être faite depuis 1762, dans nos mœurs, & dans nos usages, relativement à la premiere enfance, n'est qu'une pure illusion : on croit bonnement que, quand leurs forces répondent à leurs desirs, des femmes de toutes conditions allaitent leurs enfans ; que la

tendresse maternelle qui veille sans relâche à leur sureté, rejettant les liens qui comprimoient leurs membres délicats, gênoient leur liberté déjà si bornée par leur foiblesse; substituoient les convulsions de la douleur, au sourire caressant que la nature cherche à placer sur leurs levres innocentes; ces enfans en sont plus aimables, plus sains, plus robustes, & plus heureux..... Prestiges que tout cela. Tout va, à cet égard, comme tout alloit avant la publication *d'Emile*. Voilà, Monsieur, ce dont je ne me doutois pas, avant d'avoir lu la flamboyante *note* qui a dissipé les fausses lueurs, dont la fantastique éloquence de *Jean-Jaques* avoit environné mon esprit. J'avoue donc hautement les prodigieuses obligations que j'ai aux HOMMES DE BIEN, *(d)* & EDITEUR par excellence. Cependant, la reconnoissance qui applaudit au mal, étant presque aussi condamnable que l'ingratitude qui le commet, je suis forcée d'abattre au moins un des coins de l'autel, que mon admiration

(*d*) Cette expression très-familiere à M. *Diderot*, m'a paru on ne peut pas plus propre à le désigner.

a élevé à la merveilleuſe ſagacité de ces hommes rares. Le dernier dit, avec le conſentement de l'autre, que *Jean-Jaques n'eſt pas même un ami très-ſincere & très-zélé de la vérité.* Comme cela eſt foible! .... Après les horreurs qu'ils ont imputées dans leur premiere *note*, à ce philoſophe dont, pour me ſervir d'une expreſſion du Journal de Paris, *l'inflexible probité* eſt le deſeſpoir des philoſophes du jour, cette perfide modération choque autant le bon ſens, que l'honnêteté. Celui qui n'eſt pas un ami *très-ſincere & très-zélé de la vérité*, eſt un fourbe. J'en demande pardon à ces Meſſieurs; mais il faut trancher le mot: ce n'eſt pas pour *Jean-Jaques* qu'il peut être une injure. Quand j'ai dit qu'ils n'attaquoient que ſes talens, le trait que je releve m'avoit échappé; & j'étois entraînée par la perſuaſion où l'on eſt univerſellement (je ne les excepte pas), qu'ils auroient fait grace à ſes vertus, ſi ſes talens n'avoient pas irrité leur envie. *Jean-Jaques* étoit un ami *très-ſincere & très-zélé de la vérité*; puiſqu'il la préféroit aux intérêts de ſon amour-propre, de ſa fortune, & de ſa liberté. Un *Cardan* peut combattre cette aſſertion: mais il

l'indulgence ; pas une, qui ne ſoit de tout point conforme aux excellens principes de morale qu'il établit dans ſes ouvrages, ſur leſquels il n'a jamais varié, & ſur-tout qu'il n'a jamais démentis par ſa conduite. Enfin la droiture de *Jean-Jaques* m'eſt ſi démontrée, que je ſuis obligée de la ſoutenir, & contre l'impudence qui l'attaque ouvertement, & contre la lâcheté qui cherche à la rendre ſuſpecte : puiſque mon coupable ſilence me rendroit complice de la plus exécrable noirceur, que la méchanceté philoſophique ſe ſoit jamais permiſe. A la vérité je n'eſpere pas de détromper ſes accuſateurs : ce n'eſt pas parce qu'on ſe trompe, que l'on fait une emphatique apologie de Séneque, & un infâme libelle contre *Jean-Jaques* ; c'eſt parce qu'on a des deſſeins, au ſuccès deſquels on eſt déterminé à tout ſacrifier. Mais je croirai mes efforts aſſez récompenſés, ſi je préſerve une ſeule perſonne honnête, du malheur de refuſer au plus vrai, & au meilleur des hommes, le tribut de reſpect, & d'admiration qui lui eſt dû.

A préſent que j'ai rempli de mon mieux, l'honorable tâche que mon amour pour la juſtice, & ma vénération

pour

pour J. J. *Rousseau* m'imposoient, souffrez, Monsieur, que je me plaigne à vous, du tort involontaire, mais irréparable qu'il m'a fait. La lecture de ses ouvrages a tellement obstrué mon intelligence, que je n'entends presque plus que vous, M. de Buffon, & lui. C'est sans doute par cette raison, que je trouve tant de choses qui m'arrêtent, dans ces *notes*, que vous n'auriez pas jugées *dangereuses* si elles avoient été mal faites. Par exemple, je ne conçois pas ce que peut être le style de *Montaigne*, si *Rousseau* qui écrit avec *cet agrément*, *ce nombre*, *cette harmonie dont le charme est irrésistible*, n'est pourtant pas *aussi agréable à lire* que lui. Je ne conçois pas comment *Montaigne* qui orne toutes les bibliotheques, & que tout le monde lit, puisque je l'ai lu, étant plus *agréable à lire* que *Rousseau*, n'obtient pas sur lui la *préférence*, auprès des *femmes & des gens du monde*, qui, *s'ils veulent être instruits*, *desirent encore plus d'être amusés*; & s'il l'obtient, je ne conçois pas comment on espere, que, quand il sera *mieux connu*, *l'enthousiasme que Rausseau inspire s'affoiblira*, *& peut-être même se perdra tout*

à-fait. Je ne conçois pas comment on dit de *Rousseau*, à qui on a tant reproché la fureur des paradoxes, que, *peu scrupuleux examinateur des opinions généralement reçues, le nombre de ceux qui les adoptent lui en impose.* J'avois toujours cru qu'un paradoxe étoit un sentiment opposé à une *opinion généralement reçue.* Enfin, Monsieur, je ne conçois pas où se trouvent les traces de la *persécution* qu'éprouvent les ennemis de *Jean-Jaques* de la part de ses amis. Connoissez-vous une seule victime de cette *persécution qui a tous les effets de la haine théologique?* Or ces *effets* doivent être bien éclatans, car *la haine théologique* est audacieuse & barbare: mais *la haine* philosophique l'est-elle moins? Et si la philosophie à la mode, celle qui hait, étoit assise sur le trône où siége la Religion, pensez-vous que les malheureux rejettés de son sein, eussent à bénir sa tolérance? Si les sectateurs de *Jean-Jaques* haïssent, nuisent, calomnient, persécutent, (ce dont on peut défier de citer une seule preuve), ils sont bien éloignés de suivre les maximes, & d'imiter les exemples de leur chef. Quant à la beauté de son style,

d'où l'impossibilité de la nier, engage ses adversaires à tirer des argumens contre lui, j'ai fait une observation, peut-être assez futile, pour n'être que du ressort d'une femme, c'est que nous n'avons point d'auteurs plus avares d'épithetes que J. J. *Rousseau.* Mais, Monsieur, pourquoi MM. *Diderot*, & l'*Editeur Négeon* s'étayent-ils de l'autorité de M. *Helvétius?* Est-ce une méchaceté, Est-ce une mal-adresse? S'ils ont été ses amis, ce que leur citation rend très-problématique, ils doivent être bien humiliés d'une certaine *note* que l'on trouve à la 17me. page des *lettres de la Montagne*? édition d'Amsterdam (*c*). Quant à moi, je regrette l'opinion que j'avois de lui; c'est tout ce que je me permettrai d'en dire.

Tous les témoignages que l'équité peut rendre aux vertus de J. J. *Rousseau*, lui sont désormais inutiles, Monsieur; la Providence l'a couvert d'une égide que les traits de la calomnie ne

(*c*) Cette *Note* est insérée dans la seconde lettre de ce recueil. Elle prouve plus en faveur de *Jean-Jaques* qu'un tome de raisonnemens. Je ne sais pourquoi j'ai plaidé sa cause: pour la défendre, il ne faut que le montrer.

pénétreront pas. Cependant, je n'en crois pas moins devoir publier ce que je sais de lui & ce que je pense de ses détracteurs : les raisons de cette opinion sont faciles à saisir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissante servante, D. L. M.

Le 15 mars 1779.

P. S. Je vous rends mille graces, Monsieur, d'avoir bien voulu me faire passer les remercîmens de Madame *Rousseau*, assurément elle ne m'en devoit point : aucun intérêt ne pouvoit accroître celui que son respectable mari étoit digne d'inspirer. Je me croirois autorisée à la remercier, si sa lettre avoit été assez détaillée, & avoit paru assez-tôt, pour rendre la mienne inutile (*f*). Il ne falloit pour cela, qu'avoir plus de confiance en elle-même ; & moins en M. Pankouke, qui, à titre

(*f*) La lettre de Madame *Rousseau* dont il est ici question, se trouve dans le No. 9 de l'*Année Littéraire* 1779.

de Rédacteur du *Mercure*, me paroît en mériter peu de sa part. Au surplus, Monsieur, quelque prix que la Veuve de l'illustre *Rousseau* puisse attacher au principe, & à l'effet, de ce que j'ai osé faire pour le venger, son étonnement surpasseroit de beaucoup sa reconnoissance, si elle savoit à qui elle vous a prié de l'exprimer.



LETTRE D'UNE ANONYME

A UN ANONYME;

OU PROCÈS DE L'ESPRIT ET DU COEUR DE M. D'ALEMBERT.

Avec les Pieces justificatives.

NOUS voici, Monsieur, au moment du triomphe des *notes*. Aujourd'hui les auteurs négligent le corps de leurs écrits; & rejettent dans les *notes*, ce qu'ils imaginent de plus saillant : c'est là sur-tout qu'ils parlent de *J. J. Rouſ*

ſeau; & comme parler de lui, quand on eſt Encyclopédiſte, Académicien (*a*) &c. &c. &c. c'eſt le diffamer, il ne ſort plus d'ouvrages du redoutable attelier de ces MM., qui ne contiennent quelques *notes* conſacrées à la diffamation de ce grand homme. MM. *Diderot* & l'éditeur *Négeon* étoient dignes de donner cet exemple; M. d'*Alembert* s'eſt ſenti digne de le ſuivre. C'eſt ce qu'il a fait en nous donnant l'*Eloge de mylord Maréchal*, dont la plus grande partie du public avoit ignoré l'exiſtence. Quand je dis *en nous donnant*, cela eſt rigoureuſement vrai, Monſieur : vous en ſerez convaincu, quand vous ſaurez de quelle maniere cet *Eloge* m'eſt parvenu : auſſi bien eſt-elle trop plaiſante pour que je ne vous la raconte pas. L'envie de le lire m'ayant été inſpirée par quelqu'un qui vouloit

(*a*) Il faut pourtant excepter le courageux Auteur de cette épitaphe, ſi ſimple, ſi noble, ſi touchante, & qui convient ſi bien à ſon ſujet.

Entre ces peupliers paiſibles,
Repoſe Jean-Jaques Rouſſeau :
Approchez cœurs droits & ſenſibles,
Votre ami dort ſous ce tombeau.

C'eſt au nouvel Académicien qu'il appartient de faire, & de mériter des éloges.

ſavoir ce que j'en penſerois, je priai une de mes amies de me le prêter, lui promettant de le lui rendre auſſi-tôt qu'elle l'exigeroit. *Oh! pour cela*, me répondit-elle, *vous pouvez en diſpoſer : cet éloge ne ſe prête pas il ſe donne : la perſonne de qui je l'avois emprunté me l'a laiſſé ; je vous le laiſſe ; & je ne doute pas que vous n'en fuſſiez autant en faveur du premier curieux qui vous l'empruntera.* Je ne ſais où s'arrêtera cette originale circulation : j'envoie la brochure circulante à cent lieues, où probablement elle n'auroit pas été ſans moi : mais je l'ai lue, avant de lui laiſſer remplir ſa vagabonde deſtinée. Oui, Monſieur, lue toute entiere ; j'ai tenu bon contre l'ennui ; car j'avoue, à ma honte, qu'elle m'en a cauſé un mortel ; & que ſans l'empire que la curioſité a ſur les femmes, je n'aurois pu le ſurmonter. Mais je voulois voir quel ton le tendre Académicien donneroit à ſes regrets, ſur la mort d'un homme qui *l'honoroit de ſon amitié*, & qui lui avoit envoyé des *indulgences* par *douzaines*. Quel bienfait! Auſſi je vous laiſſe à juger de ſa reconnoiſſance : car il faut bien ſe garder de le croire dans le cas des fripons,

qui parlent de probité. Me rappellant qu'il avoit fait confidence à toute l'Europe (c'étoit du moins son intention) de la *larme* qu'il avoit versée sur le tombeau de Madame Geoffrin, je voulois encore voir, combien il en verseroit sur celui d'un ami tout autrement recommandable ; je me préparois à les calculer.... Je n'y en ai pas trouvé une seule ; & dans le premier moment de ma surprise, je me suis écriée, *ne pleure-t-on que les gens chez qui on dîne !*

Il est bien singulier, Monsieur, que l'*Auteur de cet Eloge en ayant déjà fait beaucoup d'autres*, (qui si je ne me trompe, n'entreront pas dans le sien) n'ait pas vu qu'il n'avoit pas rempli son titre, & que ce qu'il publioit méritoit, tout au plus, celui de *notice pour servir aux mémoires de la vie de mylord Maréchal.* Un biographe doit à la vérité, de rassembler tous les trairs avantageux ou non, qui peuvent compléter le portrait de l'homme qu'il veut peindre : mais il me semble, qu'un panégyriste, ne doit exposer à nos regards, que les traits propres à faire valoir l'homme qu'il veut nous faire admirer. M. d'*Alembert* ne pense vraisemblablement pas ainsi : il raconte des minuties.

qui ne tirent à aucune conſéquence pour le caractere de mylord Maréchal. Ce n'eſt pas tout, il dit des choſes, qui, ſans ſa réputation de philoſophe exempt de toutes ſuperſtitions, feroient douter, s'il a voulu faire *l'Eloge*, ou la critique de ce reſpectable vieillard. En voici une, entr'autres. *Il prenoit indifféremment ſes domeſtiques dans toutes nations, catholiques ou hérétiques, chrétiens où infideles: il y eut même un tems où pas un de ceux qui le ſervoient n'étoit baptiſé.* De bonne foi, M. d'Alembert peut-il croire, que cette indifférence abſolue pour toutes les religions ſoit un grand mérite aux yeux de la majeure partie des hommes? Ou n'a-t-il voulu acquérir à Mylord que la vénération des prétendus eſprits-forts? Et le *vox populi, vox Dei*, dont ſon héros fait une application ſi heureuſe! .... Pour moi, Monſieur, je penſe que cette circonſtance étoit fort bonne à ſupprimer: je penſe encore que ſi nos François (que M. d'Alembert a l'air de croire tous à Paris) trouvent de *l'affectation* dans un *choix*, c'eſt ſur-tout dans celui des propos qu'il cite: je penſe encore que cet *Eloge* eſt ſi grèle, ſi décharné, ſi vide de choſes, qu'il n'eſt

pas possible que l'auteur n'ait pas senti qu'il n'avoit pas été assez avant dans la confiance de Mylord, dont le véritable mérite étoit d'ailleurs de nature à lui échapper pour avoir autant de matériaux qu'en exige un *Eloge* public; & cela me conduit à penser encore, qu'il n'a célébré *Georges Keith*, que pour avoir un prétexte d'insulter à la mémoire de *J. J. Rousseau.*, qu'il n'eût osé attaquer en son propre nom: car il n'y a qu'un desir immodéré de nuire, qui ait pu l'emporter chez lui, sur la crainte de compromettre ses talens.

Si je médis un peu de M. d'Alembert, Monsieur, *ce n'est pas sans un regret* tout *aussi sincere* que celui qu'il éprouve en calomniant *Jean-Jaques* : & j'ai pour vaincre ce douloureux sentiment, des motifs bien plus pressans que le circonspect Machiaveliste. Je ne fais point l'*éloge* de *Jean-Jaques*, (nous en avons vingt-deux volumes, & nous en attendons encore d'autres), c'est son apologie que j'entreprends : je ne puis donc le disculper, qu'en inculpant son accusateur. Mais la gloire de Mylord ne dépendant point de l'avillissement de son obligé, cet accusateur n'a pu se charger de ce rôle que

pour le plaisir qu'il y prenoit. Aussi avec quel succès il le joue!

Une personne très - estimable, nous dit le grand référendaire de la philosophie (*b*), *que Mylord honoroit avec justice de son amitié & de sa confiance nous a écrit ces propres paroles.* „ Mylord m'avoit donné sa correspondance avec *Rousseau*, en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort..... Je dois cette justice à sa mémoire, que malgré les *justes* sujets de plainte qu'il avoit contre *Rousseau* (*c*). jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage; il me montra seulement la derniere lettre qu'il en reçût, & me conta historiquement l'affaire de la pension „. *Cette lettre* (*ajoute la même personne*) *étoit remplie d'injures.....*

Rousseau qui a demandé au roi d'Angleterre comme une faveur, de vou-

(*b*) Expression empruntée de la piquante analyse que M. Fréron (bon appréciateur des auteurs & des ouvrages, & de plus fort honnête homme) a faite de cet insipide *Eloge*. Année Littéraire N°. 12.

(*c*) Il y a bien de la *justice* dans cette citation, là. Mais ce n'est pas moi qui l'y mets; Monsieur, ce n'est pas là de la mienne.

loir bien suspendre l'effet de sa bienveillance pour lui, jusqu'à ce qu'il eût éclairci ses soupçons sur le caractere de l'équivoque ami qui la lui avoit procurée, auroit continué à jouir des bienfaits de mylord Maréchal, dans un tems où il se seroit cru en droit de lui écrire des *injures!*..... *Rousseau*, qui n'a jamais écrit *d'injures* à M. d'*Alembert*, en auroit écrit à mylord Maréchal!.... Pour persuader d'aussi étranges choses, il faut les prouver; & comment les prouve-t-on? Ce n'est pas en disant, *une personne très-estimable* &c. C'est en la nommant, afin que le public puisse juger si elle est *très estimable*, ce qu'il n'est ni autorisé, ni porté à croire sur la parole de M. d'*Alembert.* Et comment trouvez-vous, Monsieur, que Mylord montre *une lettre remplie d'injures*, qu'il a reçue de *Jean-Jaques, à une personne très-estimable, en lui recommandant de n'ouvrir qu'après sa mort sa correspondance avec* ce même *Jean-Jaques*?... C'étoit donc pour lui Mylord, que l'ouverture de cette correspondance pouvoit être dangereuse (*d*)? Car enfin

(*d*) On essayeroit en vain de rétorquer cet argument contre Rousseau, relativement à ses

qu'auroit-elle pu contenir de plus désavantageux au philofophe Genevois, que la démonftration de fon ingratitude? Il y a, ce me femble, dans la précaution qu'on prête au *bon Mylord*, moins de bonté, que de prudence: & comment trouvez-vous encore l'agréable contrafte que fait le legs de la *montre*, trop médiocre en lui-même, pour pouvoir être pris pour autre chofe que pour une marque d'amitié, avec le dépôt de cette *correfpondance* mife en réferve à deffein de déshonorer le légataire (*e*)?

J'aurois bien encore quelques obfervations à vous faire fur d'autres paffages médiocrement honorables à la mémoire de Mylord: mais retenue par fa qualité d'ami de *Jean-Jaques*, je ne veux pas indiquer ce que peut-être tout le monde n'a pas vu. On a fi fu-

Mémoires. Il s'étoit engagé à ne rien publier, tant qu'il feroit en France où il eft mort; il a rendu fes *Mémoires* auffi publics qu'il le pouvoit, fans manquer à fon engagement, puifqu'il les a lus à un grand nombre de perfonnes, entre lefquelles on compte un Roi & plufieurs Princes. En pareil cas, le rang des auditeurs tire bien à quelque conféquence.

(*e*) Voilà le *Georges Keith* de M. d'*Alembert*. On connoîtra le véritable.

perficiellement lu cet *Eloge*! Voilà pourtant ce que M. d'*Alembert* appelle *un tribut* (*à la vérité bien doux*) (*f*) *qu'exige de lui l'amitié dont mylord Maréchal l'honoroit!* L'infortuné Mylord! Il faudroit le défendre contre celui qui s'eſt chargé de le louer.

Sûre de vous intéreſſer, en vous entretenant de votre ami, du mien, de celui de tous les *cœurs droits & ſenſibles*, j'eſpere que vous me pardonnerez de vous tant parler de ſon ennemi: oui, Monſieur, je le répete, de ſon ennemi: tout modeſte qu'eſt M. d'*Alembert*, je le défie de nier que ce ſuperbe titre lui convienne. Dès le tems où on poſa les fondemens du fameux édifice de l'Encyclopédie, il diſoit à ſes connoiſſances intimes en parlant de ſon vertueux coopérateur, *je ne ſais ce que m'a fait cet homme, mais je ne le ſaurois ſouffrir; il a une maniere d'être qui m'eſt inſupportable.* Je le ſais bien moi, ce qu'il lui avoit fait; il lui avoit fait ombrage; il le lui faiſoit encore; il s'annonçoit de façon à le lui faire toujours. Mais n'oſant avouer le principe de ſa haine, il ne lui en aſſignoit aucun:

(*f*) Doux à quoi? à recevoir, ou à payer.

car il n'y avoit pas moyen de dire alors, comme à préſent, *il eſt triſte qu'après tant de marques d'eſtime & d'intérêt données à M. Rouſſeau, le bienfaiſant & paiſible Mylord, qui auroit pu s'attendre à l'amitié, n'ait pas même éprouvé la reconnoiſſance.* Quelqu'envie qu'on ait de calomnier, encore faut-il être ſecondé par les circonſtances.

Je ſens, Monſieur, que l'aménité philoſophique dont je viens de vous amuſer, ne peut que fortifier la répugnance que vous a inſpirée pour ſon auteur, la *réponſe ſans réplique* (*g*) qui termine *l'Expoſé ſuccinct de la conteſtation qui s'eſt élevée entre M. Hume & M. Rouſſeau;* & je gémis de ce mauvais effet Au moins n'eſt-il pas produit par une imputation haſardée; vous devez en être convaincu; il ne doit vous reſter aucun doute ſur la louable franchiſe qui regne dans l'aveu qu'a fait M. d'*Alembert* à ſes familiers, de ſon averſion pour l'offuſquant Genevois; vous en avez trouvé plus d'une preuve dans le verbeux *Eloge* qui fait

---

(*g*) On en trouve la raiſon, dans un dicton trop trivial pour être rapporté.

le sujet de cette lettre très-verbeuse aussi, & pour cause: ce seroit bien se moquer qu'une femme babillât moins qu'un Académicien : il faut en tout observer les convenances. D'après cette regle, je vous dirai, & ce qu'il nous a déjà dit, & ce qu'il s'est bien gardé de nous dire. Vous lui avez donné peu d'attention, je le sais : cependant comme il y a des choses qui nous frappent en dépit de notre volonté, vous aurez surement remarqué les jolies plaisanteries que contient la 20me. page. Que de sel, de finesse, de graces; & de légéreté!..... Le noble courroux qui a dicté l'épithete de *coupable*, employée à la seconde ligne de la page 50me. & l'édifiante générosité qui vient enchaîner ce courroux, ne vous auront sans doute pas échappé.... Ces deux endroits ne vous ont-ils pas rappellé les LVI & LXV fables du charmant *La Fontaine*? Quant à moi, j'ai cru voir le *Sécrétaire perpétuel de l'Académie Françoise donner la patte à M. Diderot*, & alonger un *coup de pied à Jean-Jaques.*

C'est grand dommage, Monsieur, que la vérité des faits soit incommensurable! Sans cela l'exactitude des conteurs

géométres nous consoleroit de leur pesanteur. M. d'*Alembert* ne nous diroit pas, *le Philosophe Genevois lui écrivit un jour* (à Mylord) *qu'il étoit content de son sort, mais qu'il gémissoit sur les malheurs dont sa femme étoit menacée, en cas qu'elle vînt à le perdre; qu'il voudroit seulement lui procurer par son travail six cents livres de rente. Mylord Maréchal se fit un plaisir de donner à cette lettre le sens que lui suggéroient l'élévation & la bonté de son ame; il assura au mari & à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur.* Or il faut que vous sachiez, Monsieur, que ce fut dès 1765 que Mylord constitua entre les mains de M. Du Peyrou, sur la tête de *Jean-Jaques*, six cents livres de rente viagere, dont *QUATRE SEULEMENT* étoient reversibles à Mlle. le Vasseur, qui en jouit à présent sous le titre de Mme. Rousseau, qu'elle n'obtint qu'en 1769. Il est donc impossible que ce bienfait ait été provoqué par les *gémissemens* de *Jean-Jaques* sur le sort à venir de sa femme, puisqu'il n'en avoit point encore, lorsqu'il accepta ce bienfait: il n'est donc pas vrai que *Jean-Jaques* ait mendié ce bienfait, comme

M. d'*Alembert* l'insinue : il est donc faux que Mylord *ait assuré au mari & à la femme, la rente qui manquoit à leur bonheur*, comme M. d'*Alembert* l'avance, puisque selon lui cette rente étoit de six cents liv. ; & que Mlle. le Vasseur, alors gouvernante de M. *Rousseau*, depuis sa femme & aujourd'hui sa veuve, ne tient que quatre cents livres de rente viagere de la générosité de Mylord Maréchal. Mais ce qui est incontestable, c'est que M. d'*Alembert* invente à ravir ; & qu'on ne peut trop regretter, qu'avec une imagination si féconde, si riche, si brillante, il ne se donne pas pour un faiseur de contes.

Réellement, Monsieur, cet homme surprenant, étend presque jusqu'à l'infini le cercle de nos idées..... Nous n'avions jamais cru, que la vérité obligeât à mentir..... Eh bien ! Il nous l'apprend en ces termes.

La vérité nous oblige de dire (& ce n'est pas sans un regret bien sincere), (*h*) *que le bienfaiteur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il avoit si noble-*

(*h*) Cette paranthese est une petite gaité philosophique.

ment & si promptement obligé. (i) *Mais la mort du coupable*, (la caressante, la charitable, & sur-tout la juste épithete)! *les justes raisons que nous avons eues de nous en plaindre nous-mêmes, nous obligent de tirer le rideau sur ce détail affligeant dont les preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques.*

Les preuves d'un *détail!* ... Je n'entends pas ce françois-là. Mais il en faut passer bien d'autres à l'Académicien : poursuivons. *Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de mylord Maréchal.* Oh ! pour cela, je le crois bien.... Que veut dire M. d'*Alembert*, avec ses *lettres authentiques* ? Quelle est la forme qui les rend telles? Sont-elles signées par des Notaires, légalisées par des Magistrats, vérifiées par des Experts? ..... Point du tout. Un particulier a des lettres d'un autre ; M. d'*Alembert* nous l'assure ; & les voilà revêtues de tous les caracteres de l'authenticité. Gardez - vous d'en douter, Monsieur : le chef des philosophes Encyclopédistes doit être réputé aussi in-

(i) Il avoit fait bien mieux, puisqu'il avoit prévenu toute demande.

faillible en-deçà des monts, que le chef des catholiques l'eſt au-delà. A la vérité, je connois des incrédules qu'on ne ſoumet pas à ſi peu de frais : voici comment ils raiſonnent. Quand on veut attribuer à un auteur dont les ouvrages, les malheurs, & la conduite ont fait le plus grand éclat, un écrit qui déroge à l'idée qu'on a généralement priſe de ſes talens, & de ſon caractere, il faut dépoſer cet écrit en original, entre les mains d'un homme public, chez qui tout le monde ait le droit, & la facilité de s'aſſurer qu'il eſt bien réellement autographe. Car enfin, quand on ne reconnoit pas dans un écrit quelconque, la maniere d'un écrivain, pour être fondé à croire qu'il eſt de lui, il faut au moins y reconnoître ſon écriture. Par exemple, s'il paroiſſoit ſous le nom de M. d'*Alembert*, (quoique bien moins célebre que celui de *Jean-Jacques*) un ouvrage d'un ſtyle ſerré, nerveux, rapide, dégagé d'inutilités ; où la religion ne fut pas confondue avec ſes abus ; où *Voltaire* & *Rouſseau* fuſſent appréciés à leur juſte valeur ; enfin un ouvrage qui portât l'empreinte du génie ; perſonne ne voudroit croire qu'il fût de M. d'*Alembert* ; à moins

qu'il ne foumit fon manufcrit, à l'examen de quiconque daigneroit fe convaincre. Encore craindrois-je qu'il n'y eût des gens affez obftinés, pour foutenir que ce manufcrit, ne feroit lui-même qu'une copie.

Ce fujet m'amene tout naturellement, Monfieur, à mettre fous vos yeux une lettre de J. J. *Rouffeau*, à M. Guy fon libraire (*k*), datée de Wootton du 7 février 1767. Il eft bon que vous la connoiffiez : elle donnera de nouvelles forces à votre opinion fur le compte de M. Hume. Je vous garantis la fidélité de cette copie, je l'ai faite fur l'original, fans ajouter, retrancher, ni changer un feul mot.

« J'ai lu, Monfieur, avec attendriffement l'ouvrage de mes défenfeurs, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me femble que ce n'étoit pas pour moi, que leurs honorables noms devroient être un fecret, comme fi l'on vouloit les dérober à ma reconnoiffance. Je

(*k*) Je n'ai point demandé fon aveu pour le nommer, parce que ce n'eft pas là le cas d'en avoir befoin. La manie des *notes* me gagne, Monfieur; j'en fais beaucoup auffi ; mais elles ne font ni longues, ni fuperflues, & n'ont pas pour objet d'outrager un honnête homme.

ne vous pardonnerois jamais ſur - tout de m'avoir tû celui de la Dame ſi je ne l'euſſe à l'inſtant deviné. C'eſt de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas aſſez d'amis capables de ce zele, & de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'oſe mettre ſon nom, à cauſe des riſques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je me flatte que j'aurois reconnu de même ſon digne collegue, ſi nous nous étions connus auparavant : mais je n'ai pas eu ce bonheur ; & je ne ſais ſi je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble & beau, que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur, du ſein même des inconnus. Les Editeurs du factum de M. Hume, diſent qu'il abandonne ſa cauſe au jugement des eſprits droits, & des cœurs honnêtes ; c'eſt-là ce qu'eux, & lui ſe garderont bien de faire ; mais ce que je fais moi, avec confiance ; & qu'avec de pareils défenſeurs, j'aurai fait avec ſuccès. Cependant on a omis dans ces deux pieces (*l*) des choſes très-eſſen-

(*l*) Ces deux pieces ſont la *Lettre à l'auteur de la Juſtification de J. J. Rouſſeau, dans la con-*

tielles, & on y a fait des méprises qu'on eut évitées, si, m'avertissant à tems de ce qu'on vouloit faire, on m'eut demandé des éclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue; il ne falloit que cela seul, & tout étoit dit.

Voici un fait assez bisarre, qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'ayent pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du St. James Cronicle ont disparu en Angleterre ? Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur, & dans les cafés de Londres, sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'assure être un honnête-homme, & il n'a rien trouvé; les feuilles sont éclipsées. Je ne fais point de commentaire sur ce fait; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher Monsieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face d'un ami sûr, dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur ? „

---

testation qui lui est survenue avec M. Hume, insérée dans ce recueil; & les *Observations sur l'Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume & M. Rousseau*, qui se trouvent chez la veuve Duchesne, rue St. Jaques à Paris.

Croyez-vous, Monſieur, que l'héroïque modération qui caractériſe cette lettre adréſée à un tiers, déſintéreſſé dans l'affaire dont elle traite, & cela dans le moment où l'auteur devoit être le plus violemment affecté, permette de penſer un inſtant, qu'il eût été capable d'écrire des *injures* à mylord Maréchal, même en ſuppoſant que celui-ci l'eût mérité? Voilà pourtant de quoi le véridique d'*Alembert* l'accuſe hautement..... Voilà pourtant d'où de fort honnêtes gens, qui trouvent plus commode de s'en rapporter que de s'inſtruire, partent pour dire: *Fi donc! Cela eſt infâme! Oh! puiſque Jean-Jaques a fait cette baſſeſſe, il peut bien avoir fait auſſi toutes les horreurs qu'on lui impute.* Et voilà ce qu'on gagne à ſuivre cette maxime, *calomnions toujours, & il en reſtera quelque choſe.* C'eſt-là la maxime favorite du débonnaire d'*Alembert*, Monſieur, voici la mienne. *On n'eſt pas aſsez bon pour les bons quand on eſt trop bon pour les méchans.* Auſſi ne leur ferois-je point de quartier, ſi j'étois conſtituée leur juge. J'avoue cependant que je me ſens de l'indulgence pour celui dont il s'agit; ſa gaucherie m'intéreſſe;

car

car malgré la févérité de mes principes, j'ai l'ame tout-à-fait acceffible à la pitié. Voyez donc, Monfieur, combien l'animofité le fourvoie! il nous dit:

Mylord Maréchal avoit pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante, & trop CONNUE (*m*) *faite à M. Hume par M. Rouffeau à qui l'équitable Mylord donnoit le tort qu'il avoit fi évidemment & aux yeux même de fes partifans les plus zélés.*

Il nous dit encore; *il fallut enfin après la retraite de mylord Maréchal, que ce malheureux & célebre écrivain, déjà profcrit en France & dans fa patrie* (*n*), *échappât auffi par la fuite à fes nouveaux oppreffeurs, Le roi de Pruffe* D'AILLEURS PEU ENTHOUSIASTE DE ROUSSEAU, *mais indigné de la rage théologique de fes fougueux adverfaires leur écrivit ce peu de mots.*

« Vous ne méritez pas qu'on vous pro-

(*m*) *Trop connue....* Oh! le précieux aveu.... MM. les Editeurs, ce n'eft pas moi qui vous fais ce reproche.... au refte, il laiffe tout à efpérer de la converfion de M. d'*Alembert*: il n'eft pas endurci dans fon péché.

(*n*) Qu'il eft doux d'appuyer fur cette double profcription!

tege, à moins que vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans votre conduite, qu'il y regne jusqu'à présent d'esprit de vertige, d'inquiétude & de sédition. *C'étoit aux sollicitations de mylord Maréchal auprès du Roi de Prusse que le Philosophe de Geneve étoit redevable de cette réponse du Monarque à ses absurdes persécuteurs* (o).

Depuis que M. d'*Alembert* s'efforce de faire des vers, il se familiarise avec les chevilles : assurément ce *d'ailleurs peu enthousiaste de Rousseau*, en est bien une. Fréderic conquérant ne peut *s'enthousiasmer* que pour des héros : mais Fréderic philosophe ne peut accorder sa protection, aux *sollicitations* de qui que ce soit, qu'à un homme qu'il honore de son estime ; & cette estime, fût-elle aussi froide que l'amitié de M. d'*Alembert*, prouve plus en faveur de *Rousseau*, que l'*enthousiasme* de toute l'académie Françoise, ne prouve en faveur de *Voltaire*. Au reste, Monsieur, tout autre que M. d'*Alembert*, ne seroit jamais parvenu à me persuader, qu'il eût fallu *solliciter* un

(o) *Absurdes*, sans contredit. C'étoient des gens d'Eglise.

Prince auſſi éclairé que le Roi de Pruſſe, pour qu'il *s'indignât* de ce qui devoit exciter l'*indignation* de l'homme le plus ordinaire. Mais l'oracle ayant prononcé, le doute feroit un crime. Pour vous préſerver de le commettre, Monſieur, pour vous convaincre du degré de certitude que l'autorité de M. d'*Alembert* donne aux choſes les plus incroyables, comparez, je vous prie, l'idée que ce qu'il vient de dire tend à faire prendre de la façon de penſer du Roi de Pruſſe ſur le compte de *J. J. Rouſseau*, avec la piece ſuivante.

Lettre de Mylord Maréchal à J. J. Rouſſeau du 29 Octobre 1762.

" Je vous envoye, Monſieur, une lettre dont j'attends une réponſe, & je me flatte qu'elle ſera favorable *aux deſirs du Roi*, & de votre ſerviteur.

Le Roi m'écrit, *votre lettre mon cher Mylord au ſujet de Rouſseau, m'a fait beaucoup de plaiſir, je vois que nous penſons de même.*

Puis il m'ordonne de vous envoyer de ſa part du bled, du vin, & du bois;

en ajoutant, *je crois qu'en lui donnant les choses en nature, il les acceptera plutôt qu'en argent* (*p*), je laisse à vous à décider si cette façon d'agir à votre égard, ne mérite pas quelque couplaisance de votre part; & si en conscience vous pouvez refuser à un homme qui seroit très-aise, si les affaires le permettoient, *de faire le quatrieme avec David, Jean-Jaques, & votre serviteur* „.

D'après cette lettre, Monsieur, il faut croire que mylord Maréchal abusoit de la faveur du Roi, pour le compromettre; & de la crédulité de *Rousseau*, pour le tromper. Il faudroit croire bien pire encore, plutôt que d'opposer la moindre résistance à une opinion que M. d'*Alembert* veut accréditer. Cette soumission est bien due à sa précieuse candeur; à la violence qu'il se fait pour déchirer la mémoire

(*p*) Si l'objet d'un don si noblement présenté, s'y est refusé avec autant de respect que de gratitude, c'est qu'il se croyoit alors des ressources personnelles contre le besoin; & que dans ses principes, le besoin réel & absolu peut seul légitimer l'acceptation des bienfaits, même offerts par la main de son souverain. (*Note de M. Du Peyrou.*)

d'un homme qu'il abhorroit; au *regret bien ſincere* qu'il reſſent d'être dans cette cruelle néceſſité, *regret* qu'il ne vaincroit jamais ſi la *vérité* ne l'y *obligeoit*, & que la maniere doucereuſe dont il s'exprime manifeſte ſi bien; enfin aux délicates précautions qu'il a priſes, pour conſtater les faits déshonorans, que par attachement pour mylord Maréchal, & par amour pour la *vérité*, il attribue au *fils chéri* de mylord Maréchal, & au plus ardent ami de la *vérité*. Toutes choſes qui, vous en conviendrez, propoſent M. d'*Alembert* à notre vénération, comme un homme irréprochable.

Je pourrois en parlant de lui, Monſieur, employer juſqu'à mon dernier jour le ton que j'ai pris dans cette lettre; & dire comme Fontenelle: *je mourrai avec la conſolation de n'avoir jamais donné le moindre ridicule à la plus petite vertu.* Toutefois, il eſt tems de le quitter, ce ton; il ne conviendroit pas à la dignité des fonctions auxquelles la plus reſpectable amitié m'appelle. Il faut déchirer le voile que l'envie & l'impoſture ſuſpendent, entre le public & la vérité; il faut écraſer M. d'*Alembert* ſous le poids des

preuves de sa mauvaise foi; il faut montrer son caractere dans toute sa difformité; il faut effrayer les calomniateurs, que l'impunité que lui assureroit mon silence, enhardiroit à marcher sur ses traces; il faut apprendre aux méchans, que leur triomphe, toujours trop long, n'est pourtant jamais durable, & qu'il vient un moment, où le redoutable aspect de la vérité les replonge dans le néant; enfin, il faut produire au grand jour, le témoignage le plus honorable, le plus sincere, le plus imposant, le plus irréfragable que des hommes vertueux ayent jamais rendu à la vertu. Je suis sure de les bien remplir ces sublimes fonctions: ce n'est pas à mon éloquence qu'elles sont confiées; c'est à ma droiture.

Révoltée de toutes les faussetés que M. d'*Alembert* accumule dans son *Eloge* du Maréchal d'Ecosse; pressée par le besoin de les détruire, j'ai écrit au plus digne ami du Maréchal, & de *J. J. Rousseau*, pour lui demander des lumieres que ma position ne m'avoit pas permis d'acquérir par moi-même. Non, que j'aye eu le malheur de balancer un instant entre *Jean-Jaques*, & son dé-

tracteur: mais parce que l'ardeur de ſervir, toujours ſubordonnée à l'amour de la juſtice, bien différente enfin de l'ardeur de nuire, n'avance rien dont elle ne veuille adminiſtrer la preuve. Cet ami, d'une eſpece trop rare pour le bonheur de la ſociété, eſt Monſieur Du Peyrou, dont le nom ſeul fait pâlir les fauteurs de la calomnie, tant il annonce de candeur & de probité. Il a daigné favoriſer mon projet; il m'a fait une réponſe où la juſteſſe de ſon eſprit, la pureté de ſes intentions, la beauté de ſon ame, ſe développent avec un égal avantage; il a bien voulu m'envoyer des extraits de lettres, tant du lord Keith, que de *Jean-Jaques*, qui donnent le démenti le plus formel aux ſcandaleuſes aſſertions de M. d'*Alembert*, & réctifient les idées que fait naître celle qui eſt la moins téméraire. A l'abri de la réputation de M. Du Peyrou, Monſieur, la fidélité de ces extraits eſt inattaquable: aucun de ceux qui le connoiſſent n'oſera le ſuſpecter. Je vais vous tranſcrire ces pieces intéreſſantes; obſervez-en s'il vous plaît, les dates.

Réponse de M. Du Peyrou.

Neufchâtel 9 Mai 1779.

« Depuis vendredi matin, moment de la réception de votre lettre du 3 de ce mois, je n'ai cessé, Madame, de m'occuper des éclaircissemens que vous desirez de moi. Mon état de foiblesse qui ne me permet pas encore de quitter le lit, n'a pu ralentir mon zele. La nature des questions que vous m'adressez intéresse mon cœur, autant que le vôtre. Je vois que vous êtes indignée comme moi, de *l'imputation calomnieuse contre Jean-Jaques Rousseau* dont M. d'Alembert a osé profaner l'*Eloge* prétendu, d'un homme digne en effet de tous les éloges, mais au-dessus de ceux que M. d'Alembert peut lui donner. J'ignore si M. d'Alembert a dans son *Eloge*, étayé son accusation contre *Jean-Jaques*, de quelques témoignages plus probans que le sien; ou s'il s'est flatté que sa simple assertion auroit en Europe le même poids qu'elle peut avoir dans quelques cercles de Paris : je sais seulement que M. d'Alembert, avant de publier son *Eloge*, avoit dans des conversations de

ſociété, cherché à accréditer ſon accuſation contre *Rouſſeau* en s'étayant d'un ſecrétaire de lord Maréchal. Or, ce ſecrétaire ne peut être que le ſieur Junod, mort depuis quelques années. Sans doute que M. d'Alembert ne cite le témoignage *d'un mort*, *contre un mort*, qu'appuyé de preuves par écrit, ou inconteſtables. En attendant qu'il les produiſe, comme il y eſt appellé par l'honneur, s'il en a encore un germe, je vais, Madame, mettre ſous vos yeux les éclairciſſemens que vous me demandez: ceux du moins que je me ſuis mis en état de vous fournir aujourd'hui. J'ai compulſé une centaine de lettres toutes originales, écrites de la main de mylord Maréchal; dont les deux tiers adreſſées à *Jean - Jaques*, depuis juillet 1762 à octobre 1765, époque du départ de celui-ci pour paſſer en Angleterre. Les autres me ſont adreſſées depuis juin 1765 à juin 1767. Vous ne recevrez cet ordinaire que les extraits de quelques unes des premieres qui vous apprendront en quel tems & à quelle occaſion *la rente viagere de ſix cents livres fut conſtituée entre mes mains. Au lieu de cinquante livres ſterling que lord Maréchal avoit deſti-*

nées à son fils chéri, *celui-ci le supplia de borner ce bienfait à la somme ci-dessus de six cents livres.* Les extraits de quelques unes de ces lettres vous feront surement regretter comme à moi, que des considérations d'honnêteté, ou de convenance, ne permettent pas la publication entiere d'une collection si précieuse, si honorable à deux cœurs vertueux & sensibles, tels que ceux de lord Maréchal, & de *Jean-Jaques.* Il n'y a pas une de ces lettres qui n'offre des traits intéressans de générosité, de délicatesse, de sensibilité, de bonté, de raison, & de vertu ; pas une qui ne caractérise par les expressions, & par les choses, cette tendre & paternelle affection de lord Maréchal pour *son fils chéri.* Plusieurs contiennent des anecdotes historiques qui, la plupart, prouvent combien étoient vifs & fondés, l'attachement, le respect, l'admiration de lord Maréchal pour le souverain qui l'honoroit de sa bienveillance, & de son amitié. Je ne puis me refuser la satisfaction de vous transcrire ici le morceau suivant extrait d'une lettre de *Jean-Jaques*, écrite au noble Lord le 21 août 1764 ; vous jugerez du reste par ce léger échantil-

fon. *Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des paysans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choses également belles; savoir dans l'objet, le génie de* FRÉDERIC, *& dans le choix, le cœur de* GEORGE. *On feroit une histoire digne d'immortaliser le Roi, sans autres mémoires que vos lettres* „.

" Parmi ces anecdotes historiques, M. *d'Alembert, ne se doute pas peut-être, qu'il est quelquefois question de lui; & qu'avec une façon de penser aussi aisée que la sienne, on pourroit le chagriner un peu, en rendant le public confident de quelques discours échappés à la liberté philosophique dont il jouissoit à Potsdam.* Mais l'impunité du méchant n'a qu'un tems, & l'exacte probité est compagne de la justice. Tant que les détracteurs de *Jean-Jaques* ne s'affichent, que comme de vils calomniateurs auprès des gens sensés, on ne leur doit que le mépris. Qu'ils produisent les preuves de leurs odieuses imputations, on leur en promet d'avance une réfutation

victorieuse d'un côté, flétrissante de l'autre. . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Non, Madame, *Jean-Jaques* n'a pu donner d'autres chagrins à lord Maréchal, que sa querelle avec M. *Hume* ; & si à cette époque la correspondance du Lord s'est ralentie, *elle n'a jamais cessé totalement.* Je sais de *Jean-Jaques* lui-même qu'il recevoit quelquefois des nouvelles de ce respectable ami : je sais de lord Maréchal qu'en ralentissant sa correspondance, par des raisons pleines de sagesse, & fondées sur son âge, il desiroit & demandoit des nouvelles de son *Jean Jaques.* J'ai vu celui-ci à mon passage à Paris en mai 1775, m'exprimer avec plénitude de cœur les sentimens de tendresse & de vénération, pour l'homme qu'*il aimoit & respectoit au-dessus de tous les hommes.* Je l'ai vu *s'attendrir* au récit que je lui faisois des preuves multipliées que j'avois eues à Valence en Espagne, du souvenir plein de tendresse & de respect que l'on y conservoit pour la personne, & les vertus

de cet homme vraiment fait pour inſpirer ces ſentimens.

Malheureuſement notre ami avant ſa retraite à Ermenonville a brûlé la majeure partie des papiers qui lui reſtoient : *il n'a pas dépendu de lui que ce qui étoit entre mes mains, n'ait ſubi le même ſort : tant il attachoit peu d'importance aux titres les plus précieux qu'il eut à oppoſer à la rage de ſes calomniateurs.* Ses écrits ſubſiſteront : c'eſt ſon cœur qui les a dictés : la poſtérité le jugera d'après ces écrits ; & ſes lâches ennemis qui aſſouviſſent ſur un cadavre une fureur *trop long-tems contrainte*, ſeront trop heureux d'échapper par l'oubli, à l'exécration qui les attend.

Je me ſuis peut-être trop abandonnée aux mouvemens de mon cœur. Je n'en déſavoue pourtant aucun ; & *vous pouvez, Madame, faire de cette lettre, & des morceaux qui l'accompagnent, & la ſuivront, l'uſage que vous jugerez à propos d'en faire. Vous pouvez me nommer ſans ſcrupule ; vous pouvez même aſſurer que, je ſuis prêt à communiquer à qui le voudra ; les pieces originales, ou leurs copies authentiques ; & défier les accuſateurs*

de Jean-Jaques, d'en produire d'équivalentes (*q*) ».

Extrait d'une lettre de Lord Maréchal d'Ecosse à M. J. J. Rousseau.

Edimbourg 6 mars 1764.

« J'ai acheté pour la somme de trente mille guinées une de mes terres. J'ai eu le plaisir de voir le bon cœur de mes compatriotes; personne ne s'est présenté à l'encan pour acheter; & la salle, & la rue retentissoient de battemens de mains quand la terre me fut adjugée. Ceci cependant me jette dans des affaires que je n'entends pas, & que je déteste. L'unique profit qui me revient est de pouvoir, par le profit que je pourrois retirer de mon achat, faire quelque bien à des gens que j'estime & que j'aime. *Mon bon & respectable ami, vous pourriez me faire un grand plaisir en me permettant de donner, soit à présent, ou par testament, cent*

(*q*) Si vous désapprouviez, Monsieur, l'emploi des lettres Italiques qui se trouvent dans cette lettre & dans les extraits, ce seroit à moi qu'il faudroit vous en prendre; M. *Du Peyrou* n'en ayant indiqué aucun.

louis à Mademoiselle le Vasseur, cela lui feroit une petite rente viagere pour l'aider à vivre. Je n'ai pas de parens proches; personne plus de ma famille; je ne puis emporter dans l'autre monde, mon argent; mes enfans Emetulla, Ibrahim, Stepan, Motcho, sont déjà pourvus suffisamment. *J'ai encore un fils chéri, c'est mon bon sauvage; s'il étoit un peu traitable, il rendroit un grand service à son ami & serviteur* „.

Réponse de J. J. Rousseau du 31 mars 1764.

« Sur l'acquisition, Mylord, que vous avez faite, & sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aye à vous faire, est de vous transcrire ici, ce que j'écris sur ce sujet, à la personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos compatriotes.

Tous les plaisirs ont beau être pour les méchans; en voilà pourtant un, que je leur défie de goûter. Mylord n'a rien de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune; vous devinez aisément pourquoi. Féli-

citez-moi de tous mes malheurs, Madame, ils m'ont donné pour ami mylord Maréchal.

Sur vos offres qui regardent Mlle. le Vaffeur, & moi, je commencerai, Mylord, par vous dire que, loin de mettre de l'amour-propre à me refufer à vos dons, j'en mettrois un très-noble à les recevoir. Ainfi là-deffus point de difputes; les preuves que vous vous intéreffez à moi, de quelque nature qu'elles puiffent être, font plus propres à m'énorgueillir qu'à m'humilier; & je ne m'y refuferai jamais, foit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à préfent, & au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le refte de mes jours; que me ferviroit le furplus? *Rien ne me manque de ce que je defire, & qu'on peut avoir avec de l'argent.* Mylord il faut préférer ceux qui ont befoin, à ceux qui n'ont pas befoin; & je fuis dans ce dernier cas. D'ailleurs je n'aime point qu'on me parle de teftament. Je ne voudrois pas être, moi le fachant, dans celui d'un indifférent; jugez fi je voudrois me favoir dans le vôtre?

Vous favez, Mylord, que Mlle. le

Vasseur a une petite pension de mon libraire, avec laquelle elle peut vivre quand elle ne m'aura plus. Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardoit directement; & je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre cœur de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui appliquassiez plutôt la rente de la somme, que la somme même, cela m'éviteroit l'embarras de la placer, sorte d'affaire où je n'entends rien „.

Dans une lettre adressée à M. Rousseau, datée de Keith-hall le 13 avril 1764. Mylord après avoir rendu compte de son plan de vie, & d'arrangemens lorsqu'il sera de retour à Berlin, ajoute :

“ Je n'aurai que deux choses à regretter, le soleil de la *Bendita Valencia*, *& mon fils le sauvage :* dans ma derniere, je lui fais une proposition très-raisonnable, je ne sais ce qu'il me répondra, rien qui vaille, j'ai peur. Bonjour, je vous embrasse de la plus tendre amitié „.

Lord Maréchal en réponse à la lettre de M. Rousseau du 31 mars.

Londres 6 Juin 1764.

« Je ne puis vous exprimer le plaisir *que votre indulgence en ma faveur m'a donné, j'en sens vivement la valeur.* Je n'ai que le tems de vous assurer combien je suis votre serviteur & fidele ami. Je suis comme dans une tempête sur mer, les cours à faire, les visites, les dîners, &c. Je me sauve, on fait mon coffre, je pars demain pour Brunswich & puis pour Berlin, d'où je vous écrirai avec plus de loisir; en attendant je vous embrasse de tout mon cœur.

Extraits de lettres de Lord Maréchal à M. J. J. Rousseau.

Potsdam le 8 février 1765.

Après avoir discute sur la cherté des vivres en Angleterre où il étoit déjà question pour Rousseau de se retirer, Mylord ajoute. « Mon bon ami, si vous n'étiez plus sauvage que les Sau-

vages du Canada il y auroit remede. Parmi eux, ſi j'avois tué plus de gibier que je ne pourrois en manger, ni emporter, je dirois au premier paſſant, tiens voilà du gibier; il l'emporteroit; *mais Jean-Jaques le laiſſeroit*: ainſi j'ai raiſon de dire qu'il eſt trop ſauvage, &c. ».

Potsdam le 22 mai 1765.

« Ce qui me fâche eſt la crainte que l'impreſſion de vos ouvrages à Neufchâtel ne ſe faiſant pas, il ne vous manque un ſecours néceſſaire : car item il faut manger, & on ne vit plus de gland dans notre ſiecle de fer. Vous pourriez me rendre bien plus à l'aiſe que je ne le ſuis, & il me ſemble que vous le devriez. Vous m'appellez votre pere, vous êtes homme vrai; ne puis-je exiger par l'autorité que ce titre me donne, *que vous permettiez que je donne à mon fils cinquante livres ſterling de rente viagere*? Emetulla eſt riche, Ibrahim a une petite rente aſſurée, Stepan de même, Motcho auſſi. Si mon fils chéri avoit quelque choſe aſſurée pour la vie, je n'aurois plus rien à deſirer dans ce monde, ni aucune inquiétude à le quitter; il ne tient

qu'à vous d'ajouter infiniment à mon bonheur. Seriez - vous à l'aiſe ſi vous étiez en doute que j'euſſe du pain dans mes vieux jours ? Mettez - vous à ma place ; faites aux autres comme vous voudriez qu'on vous fît. Ne croyez-vous pas que la liaiſon d'amitié eſt plus forte que celle d'une parenté éloignée, & ſouvent chimérique ? moi je le ſens bien.

Je n'ai plus perſonne de ma famille, une terre que j'ai de près de 30000 liv. de rente, avec une bonne maiſon toute meublée, va à un parent fort éloigné qui a déjà à lui une terre de près de 40000 liv. de rente. J'ai encore une petite terre à moi, & de l'argent comptant conſidérablement. *Je voudrois ſur ma terre vous aſſurer cinquante livres ſterling*, rien n'eſt ſûr que ſur les terres. *Soyez bon*, *indulgent*, *généreux*, *rendez votre ami heureux*. Adieu „.

Je croirois, Monſieur, faire injure à votre intelligence ſi j'entreprenois le rapprochement de ces extraits, & des paſſages de l'*Eloge* qu'ils démentent. Il ſuffit de vous mettre à portée de juger par vous - même, quel eſt le degré de confiance qui eſt dû à M. d'*Alembert* ſur l'article de la *rente*. En mérite-t-il

davantage ſur celui des *injures?* C'eſt ſur quoi les extraits ſuivans vont vous décider.

Extrait de Lettres adreſſées à M. Du Peyrou par Mylord Maréchal.

Potsdam fin de juillet 1766.

« Notre ami *Jean-Jaques* eſt réſolu de ſe retirer encore plus du commerce des hommes; il ſe plaint de David Hume, & David de lui. *J'ai peur que l'un & l'autre n'ait quelque tort; David d'avoir écouté avec trop de complaiſance les ennemis de notre ami; & lui peut-être a pris cette indolence de David à ne pas prendre aſſez vivement ſon parti, comme une aſſociation contre lui avec ſes ennemis.* J'en ſuis affligé, car David eſt ſi bon homme, & notre ami a tant d'ennemis déjà, *que bien des gens ſeront portés à lui donner tort.* Mais comme il eſt dans la plus grande retraite, & qu'il ſe borne à une correſpondance de deux ou trois perſonnes, le mieux eſt de ne plus parler de cette nouvelle tracaſſerie, &c.

Du 19 septembre 1766.

“ La malheureuse querelle de notre ami contre M. *Hume* me donne tous les jours plus de peine ; tout le monde en parle : je ne puis justifier son procédé ; tout ce que je puis faire est de justifier son cœur, & de le séparer d'une erreur de son jugement, qui a mal interprété les intentions de David. J'ai vu une lettre de M. d'*Alembert* là dessus, qui se plaint aussi ; il dit qu'il avoit parlé très-favorablement de M *Rousseau*, ici à la table du Roi, ce qui est vrai : *mais je n'assurerois pas qu'il n'avoit pas changé d'avis, même avant cette derniere affaire*, &c „.

Du 28 novembre 1766.

“ J'ai une lettre de M. Rousseau, *des plaintes contre moi, avec bien de la douceur*, d'avoir mal interprété son refus de la pension. L'autre, est sur ce que je vous ai écrit : comme j'écris de mémoire, & que la mienne me manque beaucoup, je ne sais pas du tout ce que je vous ai dit, dans cette lettre dont il est question ; bien sais-je que je ne vous ai écrit que dans l'intention, & dans l'espérance que vous pourriez

lui ôter ses soupçons contre M. *Hume*, qui, je voyois, seroient trouvés injustes de tout le monde; j'avois tâché de les lui ôter long-tems avant que la querelle n'éclatât; & vous pouvez vous-même juger si ce que je disois étoit d'un ami ou ennemi. *Je le regarde toujours comme un homme vertueux*, mais aigri par ses malheurs, emporté par sa passion, & qui n'écoute pas assez ses amis. Je ne puis lui donner raison, jusqu'à-ce qu'il me paroisse l'avoir. Si dans la suite il fait voir des preuves que M. *Hume* est un noir scelérat, certainement je ne lui donnerai pas raison, mais jusqu'à cette heure je ne vois pas apparence de preuves *solides*.

Il est bien affligeant pour moi surtout, qui aime la tranquillité, & point les tracasseries, d'être quasi forcé d'entrer dans une querelle entre *deux amis que j'estime*. Je crois que je prendrai le parti nécessaire à mon repos, de ne plus parler, ni écouter rien sur cette malheureuse affaire. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Comme je ne me souviens pas de ce que je vous ai écrit, que je n'ai pas copie de mes lettres, examinez-les; M. *Rousseau* ne me dit ni vos paroles ni

celles de ma lettre à vous, que pour bien juger je devois ſavoir. Voici comme il finit: *Mais ſi je n'ai pas eu le tort que vous m'imputez, ſouvenez-vous de grace, que le ſeul ami ſur lequel je compte après vous, me regarde ſur la foi de votre lettre, comme un extravagant au moins.*

Je vous envoie copie de ce que je lui écris par ce courier. Bon ſoir „.

Lord Maréchal à M. Rouſſeau.

Après avoir diſçuté quelques articles relatifs à des écrits précédens le Lord ajoute.

" Je ſuis vieux, infirme, trop peu de mémoire, je ne ſais plus ce que j'ai écrit à M. Du Peyrou, mais je ſais très-poſitivement que je deſirois vous ſervir en aſſoupiſſant une querelle ſur des ſoupçons qui me paroiſſoient mal fondés, & non pas vous ôter un ami. Peut-être ai-je fait quelques ſottiſes; pour les éviter à l'avenir, ne trouvez pas mauvais que j'abrége la correſpondance, comme j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec mes plus proches parens & amis, pour finir mes jours dans la tranquillité. Bon ſoir.

Je

Je dis *abréger*, car je desirerai toujours savoir de tems en tems des nouvelles de votre santé & qu'elle soit bonne „.

Eh bien ! Monsieur, le ton de Mylord en parlant de *Jean-Jaques*, & à *Jean-Jaques*; est-il celui que prend un bienfaiteur vis-à-vis d'un ingrat à qui il a *des injures à pardonner*? *Estime-t-on un ingrat*? *Le regarde-t-on comme un homme vertueux*? S'y intéresse-t-on assez pour *desirer toujours de savoir de tems en tems de ses nouvelles*? Ou plutôt n'y a-t-il pas une noirceur abominable dans les louanges que M. d'*Alembert* donne au général Ecossois, quand il s'agit du désintéressé Genevois, sur *l'indulgence qui ne lui permit jamais la médisance, ni même la plainte*? Hélas ! ce fut le protecteur qui en eut besoin d'*indulgence*; & le protégé s'acquitta envers lui, en lui *pardonnant*, en faveur de la *justice qu'il n'avoit cessé de rendre à son cœur*, l'injustice qu'il lui faisoit, en accusant son *jugement d'erreur*, & son esprit de prévention. Oui, Monsieur, je l'avouerai sans détour (*r*) (les amis de *Jean-*

(*r*) J'ai plus fait, j'en ai fourni la preuve, en produisant les trois derniers extraits.

Jaques ne combattront jamais une vérité quelqu'affligeante qu'elle puiſſe être), la gravité des torts de M. *Hume* lui en ſauva la punition ; le digne Lord le crut innocent : aveuglé par la longue habitude de l'eſtimer, il ne s'apperçut point que les circonſtances ne permettoient pas que les torts fuſſent du côté de *Jean-Jaques* (*s*). Si George

(*s*) C'eſt ce qu'il rend palpable dans une lettre datée de Wootton le 2 août 1766, dont j'ai vu l'original. Voici ce qu'il y dit : " Je me bornerai à vous préſenter une ſeule réflexion. Il „ s'agit de deux hommes, dont l'un a été amené „ par l'autre en Angleterre preſque malgré lui. „ L'étranger ignorant la langue du pays, ne „ pouvant ni parler, ni entendre, ſeul, ſans „ amis, ſans appui, ſans connoiſſances, ſans „ ſavoir même à qui confier une lettre en ſu„ reté, livré ſans réſerve à l'autre & aux ſiens, „ malade, retiré, ne voyant perſonne, écrivant „ peu, eſt allé s'enfermer dans le fond d'une „ retraite, où il herboriſe pour toute occupa„ tion. La Breton, homme actif, liant, intri„ guant, au milieu de ſon pays, de ſes amis, „ de ſes parens, de ſes patrons, de ſes patrio„ tes, en grand crédit à la Cour, à la ville, „ répandu dans le plus grand monde, à la tête „ des gens de lettres, diſpoſans des papiers „ publics, en grande relation chez l'étranger, „ ſur-tout avec les plus mortels ennemis du „ premier. Dans cette poſition, il ſe trouve que „ l'un des deux a tendu des piéges à l'autre. Le „ Breton crie que c'eſt cette vile canaille, ce „ ſcélérat d'étranger qui lui en tend. L'étran„ ger, ſeul, malade, abandonné, gémit & ne

Keith avoit eu autant de ſagacité, que de bonté & de franchiſe, la ſeule publication de l'*Expoſé ſuccinct* lui auroit deſſillé les yeux..... Mais on doit l'excuſer ſur la foibleſſe attachée à ſon grand âge; ſur l'intérêt perſonnel, qui le portoit à éloigner la cruelle idée d'avoir conſommé le malheur de ſon *fils chéri*, en le liant avec ſon compatriote; enfin, ſur ce qu'il en devoit moins coûter à ſon cœur, de plaindre l'*erreur* du ſenſible *Rouſſeau*, que de déteſter la perfidie de l'adroit *Hume*. D'ailleurs ſi Mylord n'a pas eu aſſez de lumieres, & d'énergie, pour ſacrifier *David*, à *Jean-Jaques*, il n'a pas eu non plus aſſez d'aveuglement, & de molleſſe pour ſacrifier *Jean-Jaques* à *David*; comme on pourroit le croire d'après les inſidieuſes aſſertions de M.

„ répond rien. Là-deſſus le voilà jugé. Il demeure clair qu'il s'eſt laiſſé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'eſt mis à ſa merci, tout exprès pour lui faire piece, & pour conſpirer contre lui. Que penſez-vous de ce jugement? Si j'avois été capable de former un projet auſſi monſtrueuſement extravagant, où eſt l'homme, ayant quelque ſens, quelque humanité, qui ne devroit pas dire, vous faites tort à ce pauvre miſérable, il eſt trop fou pour pouvoir être un ſcélérat. Plaignez-le, ſaignez-le, mais ne l'injuriez pas „.

d'*Alembert :* c'eſt ce dont les extraits rapportés n'ont pu manquer, Monſieur, de vous convaincre. Ils conſtatent tous ce que j'avois le plus à cœur d'établir ; c'eſt-à-dire, que *Jean-Jaques* n'a jamais mérité de reproches de la part de Mylord ; & que Mylord, en ne lui en adreſſant point, en ne ſe plaignant point de lui, n'a jamais cru lui faire grace. Mais, s'il vous falloit une preuve de plus, des tendres égards, de l'eſtime reſpectueuſe, de l'affectueuſe reconnoiſſance que *Jean-Jaques* a toujours conſervés pour l'homme vertueux qu'il appelloit ſon pere, j'oſerai le dire, Monſieur, vous la trouveriez dans la vénération dont nous ſommes pénétrés M. Du Peyrou & moi, pour la mémoire de George Keith ; nous qui avons nourri pour J. J. *Rouſſeau* un attachement unique, comme ſon objet ; un attachement que ſa mort n'a pu affoiblir, & qui prolongera nos regrets juſqu'au moment de la nôtre.

Le 20 mai 1779.



EXTRAIT

Du N°. 21 de l'Année littéraire 1779.

A M. FRÉRON.

MONSIEUR,

J'AI lu, Monſieur, avec beaucoup de ſatisfaction dans le N°. 18 de l'*Année littéraire*, le compte que vous rendez du *nouveau Dictionnaire hiſtorique*. L'extrait que vous en faites juſtifie bien la préférence que vous lui adjugez ſur tous les ouvrages de ce genre. Mais il contient un article que votre honnêteté reconnue me porte à croire que vous auriez relevé vous-même, ſi vous aviez eu des liaiſons particulieres avec J. J. *Rouſſeau*. Le portrait reſſemblant, à beaucoup d'égards, que les eſtimables auteurs du *nouveau Dictionnaire hiſtorique* font de ce vertueux philoſophe, eſt défiguré par un trait peu digne de leur pinceau, & ſur lequel ils ne trouveront pas mauvais que l'amitié s'empreſſe de paſſer l'éponge. Ce n'eſt pas aſſez pour dire la vérité d'être *équitable*, *impartial*, bien intentionné, il

faut la ſavoir; & pour ne rien dire qui lui ſoit oppoſé, il faut ſavoir qu'on ne la ſait pas. Ces Meſſieurs en ont cru des gens qui, ſans doute, méritoient leur confiance; mais qui n'ayant pas été à portée d'obſerver eux-mêmes les nuances du caractere de J. J. *Rouſſeau*, s'en ſont rapportés à des bruits publics, toujours ſuſpects, quand ils ont pour objet des hommes que des mœurs régulieres, & un mérite éclatant, tirent de la claſſe générale; & certainement faux, quand ils portent ſur celui dont il s'agit. Tant de beaux eſprits à vilaines ames, fervens adorateurs du favori des Muſes, & ſur-tout de la *fortune*, ont ſenti qu'à l'odorat de leur dieu, le ſacrifice de J. J. *Rouſſeau* valoit une hécatombe (*a*) !.....

(*a*) Malgré la dépravation du goût & des mœurs, quelques gens à réputation ſe ſont pourtant abſtenus de fournir leur grain d'encens, aux dépens du vraiment éloquent, mais iſolé, mais inutile Genevois. Il y a à-peu-près quinze ans qu'un homme de beaucoup d'eſprit, qui probablement ne prétendoit pas alors au fauteuil académique qu'il occupe aujourd'hui, dit à Paris, en plein ſpectacle, *toutes les vertus de* Voltaire *ſont dans ſa tête*, *& toutes celles de* Rouſſeau *ſont dans ſon cœur.* Je ne nommerai point cet académicien, dans la crainte que ce propos, qui

Les auteurs du *Dictionnaire*, dont avec raiſon, Monſieur, vous faites tant de cas, n'auroient pas dit, s'ils euſſent parlé d'après eux-mêmes, *le caractere de Jean-Jaques étoit certainement original ; mais la nature ne lui en avoit donné que le germe, & l'art avoit beaucoup contribué à le rendre encore plus ſingulier.*

L'*art* n'a point fortifié la teinte de ſingularité que *Jean-Jaques* tenoit de la nature :

L'art le plus innocent tient de la perfidie.

Ce que *Voltaire* a dit comme poëte, *Rouſſeau* le croyoit, le ſentoit comme honnête homme. L'*art* n'eſt jamais entré pour rien dans ſa conduite ; ce qui le prouve, c'eſt qu'il n'avoit pas le talent de le démêler dans celle des autres : perſonne n'étoit ſi aiſé à duper que lui : entraîné par la pente qu'on a

---

n'étoit peut-être que de circonſtance, ne lui faſſe des ennemis que, dans cette ſuppoſiton, il n'auroit pas aſſez mérités. Depuis quinze ans, rien n'a dû le faire changer d'opinion ſur le compte de deux hommes, qu'une maniere d'être ſi opposée, & des moyens ſi différens, ont rendus également célebres. S'il penſoit ce qu'il diſoit, il doit le penſer encore, ſe reconnoître & ſe nommer.

généralement à juger du cœur d'autrui ; d'après le fien propre, il croyoit à la bonne foi de tous ceux qui lui en montroient, de même qu'il foutenoit que les hommes naiffent bons, quoiqu'il n'éprouvât que trop combien ils font méchans.

Ces Meffieurs n'auroient pas dit : *il tâchoit fur-tout de fe rendre intéreffant, par la peinture de fes malheurs & de fa pauvreté, quoique fes infortunes fuffent moins grandes qu'il ne le difoit, & ne le fentoit : & quoiqu'il eût des reffources affurées contre l'indigence.*

Jean-Jaques n'a jamais rien *tâché*, Monfieur ; il ne faifoit point tout ce qu'il n'auroit fait qu'avec peine ; fa pareffe naturelle & l'indépendance de fon caractere, étoient incompatibles avec la contrainte qu'il faut s'impofer pour s'affujettir à un plan, tendre à un but : il n'en avoit point d'autres que de fuivre fes inclinations ; s'il en avoit eu de moins heureufes, fe feroit-il fait violence pour les combattre ? C'eft ce que je n'oferois affirmer. Tant il eft vrai que *fes vertus n'étoient pas dans fa tête.* Sa répugnance pour les bienfaits, fon goût dominant pour la foli-

tude, le préservoient de la manie de vouloir se rendre *intéressant ;* on ne cherche point à *intéresser* les hommes, quand on n'en attend rien, pas même la douceur d'être plaint ; & on ne desire de la société ni pitié, ni secours, quand on la fuit.

A quelque point que son imagination fût forte, que sa sensibilité fût exquise, elles ne pouvoient exagérer ni l'idée, ni le sentiment, ni *la peinture de ses malheurs & de sa pauvreté.* Sans compter les persécutions que ses opinions lui attirerent, les perfidies auxquelles sa franchise l'exposa, les outrages que ses succès lui valurent, personne n'a jamais été plus cruellement traité de la nature, & de la fortune. Il a passé presque toute sa vie dans des douleurs cuisantes, encore irritées par la certitude de n'en pouvoir être délivré que par la mort ; & il les a souffertes avec une résignation étonnante, dans un homme sur qui la délicatesse de son organisation leur donnoit tant de prise.

Loin qu'il *eût*, lorsqu'il parloit de sa *pauvreté* des *ressources assurées contre l'indigence*, il atteignit sa 53me. année sans avoir d'autres moyens de subsist-

ter, que ceux qu'il tiroit de ſon travail, & de la plus rigoureuſe économie; moyens qui d'un inſtant à l'autre pouvoient lui échapper, & dont le dépériſſement de ſa ſanté lui préſageoit journellement la perte. A 53 ans, il trouva dans la perſonne de *George Keith, Maréchal héréditaire d'Ecoſſe*, un ami, vis-à-vis duquel la reconnoiſſance ne devoit rien coûter à ſa fierté; il conſentit à en accepter 600 liv. de rente viagere. Par une ſuite d'arrangemens concernant la vente de ſes ouvrages, de ſes eſtampes, & de ſa bibliotheque, il parvint à ſe faire, y compris les 600 liv. de Mylord, 1140 livres de rente viagere, auxquelles il ajouta en ſe mariant, les 300 liv. que Mademoiſelle le Vaſſeur tenoit d'un des libraires avec qui il avoit traité. Ces différentes ſommes compoſent les 1440 livres à quoi M. le Begue de Preſle évalue ſa fortune. Si toutefois un ſi mince revenu, partagé entre deux perſonnes âgées, dont l'infirmité multiplie les beſoins de l'une & menace l'autre, ne mérite pas mieux le nom d'*indigence*.

Non, Monſieur, la deſtinée de J. J. *Rouſſeau*, n'a rien laiſſé à faire à ſon imagination pour le tourmenter; in-

jures ſanglantes, interprétations odieuſes, imputations déshonorantes, calomnies atroces, ſervices offenſans, abandon de ſes amis, proſcription de ſa patrie, indigence, maux phyſiques, tout ce qui peut porter le déſeſpoir dans une ame ſenſible, s'eſt réuni pour accabler la ſienne, & il a tout enduré avec la plus héroïque modération. J'eſpere que vous n'en exigerez pas de preuves plus inconteſtables, & plus touchantes, que les *notes* qu'il a miſes à l'infâme libelle (ſi généralement, & ſans doute ſi juſtement attribué à *Voltaire*) (*b*) intitulé, *Sentimens des citoyens de Geneve.* Production que cette République, malgré ſes préventions, a fait brûler ſous la qualification qui lui convenoit; & dont il ſeroit à ſouhaiter pour la réputation de ſon auteur, que le feu eût pu effacer la mémoire. Enfin, Monſieur, le bonheur de pouvoir s'eſtimer, eſt le ſeul dont *Jean-Jaques* ait joui; & le malheur de haïr, le ſeul qu'il n'ait pas éprouvé.

Je ne défendrai point la *nouvelle Hé*-

(*b*) Depuis que j'ai écrit cette lettre, j'ai acquis la preuve que ce libelle eſt effectivement du Seigneur de Ferney.

loïse contre la critique qu'en fait le *nouveau Dictionnaire historique* : ce n'est pas que je croye qu'on n'y puisse répondre, à certains égards, avec quelqu'avantage; c'est que le mérite de ce roman est indifférent à la gloire de *Jean-Jaques* : ou du moins qu'il en jugeoit ainsi, puisqu'il ne daigna pas en faire mention, dans une note de ses ouvrages imprimés, qu'il envoya à Paris pendant son séjour en Suisse. Mais, Monsieur, je n'ai pu garder le même silence sur ce que j'ai relevé. Tout ce que disent des auteurs aussi recommandables que ceux *du nouveau Dictionnaire historique* tire à conséquence ; leurs talens, l'utilité de l'objet auquel ils les consacrent, doivent leur donner trop d'influence sur l'opinion publique, pour que leurs méprises soient sans danger. plus ils annoncent de candeur, d'équité, d'impartialité, moins je dois craindre de les blesser en démontrant qu'ils ont été mal informés sur le caractere d'un homme, aux vertus de qui il est aisé de voir qu'ils se plaisent à rendre justice. Peut-être dans une autre édition, (& leur ouvrage est fait pour en avoir beaucoup), rectifieront-ils une erreur qui

ne déprife point leurs lumieres ; & dont l'aveu peut faire tant d'honneur à leurs fentimens. Les détails où je me fuis permis d'entrer, ne dérogent point à la déférence que je crois due à leurs décifions, quand ils le prononcent avec connoiffance de caufe. Ils ne font point coupables d'avoir dit ce qu'ils croyoient être vrai ; je le ferois de ne point relever ce que je fais qui ne l'eft pas, puifqu'en pareil cas, fe taire, c'eft acquiefcer. Enfin, quand je n'aurois pas eu pour *J. J. Rouffeau* un attachement dont je m'honore, je n'en regarderois pas moins comme un devoir, de lui acquérir de ces Meffieurs, en le leur faifant mieux connoître, une portion d'eftime encore plus confidérable que celle qu'il en obtient.

17 juillet 1779.

Réflexions fervant de réponfe à la Lettre précédente.

Quelques perfonnes d'un zele, peut être trop ardent, m'ont blâmé de prendre trop fouvent la défenfe de *Rouffeau*. Je ne prétends point encenfer fes erreurs, pas même les excufer ; mais puifque lui-même a paru les reconnoî-

tre, & en cessant d'écrire contre la religion, & en rompant tout commerce avec les vrais ennemis de toute religion, je crois qu'on ne doit pas user à son égard de la même sévérité qu'avec les *Salmonées* modernes. Au reste, ses erreurs ne doivent pas empêcher de rendre justice à ses grandes & bonnes qualités ; & c'est uniquement ce que je me suis permis.

Cependant je prie les personnes respectables qui m'adressent continuellement (*e*) des apologies de *Jean-Jaques*, de considérer que le public qui sait à quoi s'en tenir sur son caractere, se lasseroit à la fin de tant d'apologies, quand elles seroient toutes aussi-bien faites que celle que je viens de publier.

Je suis, &c.

Paris, ce 25 juillet 1779.

(*e*) Cela est bon à remarquer.



LETTRE
A M. D'ALEMBERT.

JUSQU'A présent, Monsieur, je n'ai osé franchir l'intervalle immense, que les titres éclatans dont vous êtes revêtu mettoient entre vous & moi. Mais il me paroît si prodigieusement raccourci par la lettre que vous avez fait insérer dans le Mercure du 25 septembre dernier; le style de M. Muzell Stosch est si rassurant; il prouve si invinciblement combien vous êtes de bonne composition sur le mérite littéraire de vos correspondans; que je me sens le courage d'examiner avec vous quelques articles de la lettre de M. Stosch, & de vous demander des éclaircissemens, dont le public a surement autant de besoin que moi, pour concilier les contradictions qui se trouvent entre ce que vous faites & ce que vous dites: supposé qu'il vous observe, & vous lise avec assez d'attention, pour qu'elles ne lui ayent pas échappé. Je serai forcée, Monsieur, de vous copier souvent: je vous promets de le faire plus exactement que vous n'avez co-

pié M. Stofch, dans les charitables *notes* dont votre bénignité a jugé à propos de groſſir l'*Eloge de mylord Maréchal ;* ſi toutefois on peut croire que vous ayez copié *en entier*, ce qui vous a été écrit de Berlin, au ſujet de *J. J. Rouſſeau.* Car il y a entre les deux copies de la même lettre, des différences qui tirent à de ſérieuſes conſéquences. C'eſt ce que je vous ſupplie de trouver bon que j'eſſaye de vous démontrer. Il eſt poſſible, je l'avoue, qu'on omette par pure inadvertance, tout auſſi bien que par mauvaiſe volonté, un mot, une phraſe même, d'une lettre que l'on rapporte : mais, on n'y ajoute pas ſans deſſein ; & quand l'addition qu'on ſe permet tend à nuire à quelqu'un, contre qui on a une animoſité reconnue, & qui n'eſt plus en état de ſe défendre, ce procédé réunit les caracteres de la baſſeſſe à ceux de l'infidélité : voilà pourtant, Monſieur, de quoi vous vous êtes rendu *coupable. C'eſt avec regret que je ſuis obligée* de vous le reprocher ; & pour me dédommager de ce qu'il m'en coûte pour remplir ce pénible devoir, convaincue que, vous offrir une nouvelle occaſion de développer vos ſentimens, & vos idées,

c'eſt concourir à votre gloire, je veux, en dépit de toute méthode, avant de m'occuper de l'éloquent Pruſſien, vous adreſſer humblement les queſtions dont votre lettre me fournit le ſujet. Auſſi bien celui qui porte avec tant d'honneur le ſceptre de la philoſophie Encyclopédique; doit-il avoir le pas ſur tout le monde, même ſur MONSIEUR LE BARON STOSCH.

On dit Meſſieurs, dites-vous, Monſieur, aux Rédacteurs du Mercure, *que pluſieurs amis de feu M. Rouſſeau*, (*qui méritent qu'on leur réponde*) *révoquent en doute &c. On dit!* ... Cela eſt bien vague. Quoi! Ce ne ſeroit qu'un bruit paſſager que vous auriez ſaiſi à la volée? ..... Perſonne ne vous auroit parlé directement & à fond, du foudroyant écrit qui a paru ſous le titre de *Procès du cœur, & de l'eſprit de M. d'Alembert*? ..... En effet, il faut bien que vous n'en ayez aucune connoiſſance. Ne pouvant eſpérer de le perſuader au Public, vous ne diriez pas que *les amis de M. Rouſſeau, qui méritent qu'on leur réponde, révoquent en doute la vérité de ce que vous avez dit.....* Mon amour propre qui ne manque pas de me placer dans la claſſe des gens

qui *méritent qu'on leur réponde*, vous remercie, Monſieur, de la petite careſſe que contient votre délicate parentheſe ; mais, quelque touchée que j'en ſois, elle ne me ſéduira point juſqu'à m'empêcher de vous dire, que la diſtinction que vous accordez à *pluſieurs amis de feu M. Rouſſeau*, eſt révoltante pour eux-mêmes, en ce qu'elle ſuppoſe que les autres ne la *méritent* pas. Tous ceux qui élevent la voix en faveur du reſpectable objet de vos outrages, *méritent* qu'on les écoute, *qu'on leur réponde*, que l'on prouve en ſe juſtifiant, ſi cela étoit poſſible, & puiſque cela ne l'eſt pas, en ſe rétractant, le cas que l'on fait de leur eſtime. Oui, Monſieur ; ils le *méritent*, puiſque l'intérêt de la vérité, l'amour de la juſtice & l'enthouſiaſme de la vertu peuvent ſeuls les animer.

Voudriez-vous bien, Monſieur, avoir la bonté de déterminer ce que vous avez prétendu nous faire entendre en vous exprimant ainſi :

Cette lettre dont je conſerve l'original (que vous ne vous engagez cependant point à produire) *m'a été écrite par M. Muzell Stoſch, que je dois nommer ici, pour ſa juſtification, &*

pour la mienne. Quant à la vôtre, il est facile de concevoir, qu'en nommant l'auteur de cette lettre, vous vous lavez du soupçon de l'avoir supposée : pourvu toutefois que cet auteur vive encore ; & qu'il ait la bonne foi de confesser cette iniquité. Mais que l'on puisse opérer la *justification* d'un homme, en publiant que c'est lui qui a écrit une lettre également opposée à la vérité, au bon sens, & à l'honnêteté, c'est ce que nous ne comprendrons jamais, si vous ne daignez venir à notre aide. Certainement, il faut être géometre pour résoudre ce problême-là.......... En ce moment, Monsieur, je reçois un petit écrit (*a*) intitulé, *Commentaire sur la lettre de M. d'Alembert, du* 18 *septembre, adressée aux Rédacteurs du Mercure de France, insérée dans celui du* 25. Cet écrit m'est envoyé par *une personne très-estimable.* Oh ! Pour celle-là, qui que ce soit n'en disconviendra, si jamais vous me sommez de la nommer. Quant à moi, je la trouve de plus

---

(*a*) Ceci n'est point une singerie : rien n'est plus vrai que cet envoi.

très - aimable, car en m'envoyant sur un texte qu'il n'est pas aisé de commenter de sang froid : un *commentaire* exempt d'amertume, de partialité, de prévention, d'inconséquence, en un mot, tout - à - fait digne de vous être communiqué, elle favorise à la fois ma paresse naturelle, & le desir que j'ai de trouver dans tous les amis de l'immortel *Jean - Jaques*, autant de zele, & plus de talens que je ne puis lui en consacrer. Voici, Monsieur, ce *commentaire* : graces, je vous supplie, pour les redites que la circonstance rend innévitables.

« *On dit, Messieurs, que plusieurs amis de feu M. Rousseau (qui méritent qu'on leur réponde) révoquent en doute la vérité de ce que j'ai dit dans l'éloge de mylord Maréchal, sur les sujets de plaintes que le philosophe Genevois lui avoit donnés.*

Cela plaît à dire à Monsieur le sécretaire perpétuel de l'Académie Françoise : il est, ou veut paroître mal informé. Les amis de *Rousseau*, ceux qui, selon M. *d'Alembert méritent qu'on leur réponde*, ne s'en sont pas tenus à révoquer en doute ses assertions. Ils en ont démontré la fausseté ; & cela en

invoquant le témoignage de mylord Maréchal lui-même. M. d'*Alembert* l'ignore-t-il? ou ce témoignace lui paroît-il plus suspect que celui de M. Stosch! ou enfin lui auroit-il paru trop accablant pour qu'il ait voulu en reconnoître l'existence?

Ceux qui me connoissent, savent que je suis incapable d'avancer légérement un pareil fait.

Il est bien malheureux pour M. d'*Alembert* d'avoir enfin détrompé ceux qui le connoissoient, ou plutôt, qui le croyoient *incapable d'avancer légérement un pareil fait.* Car enfin, quelle vocation l'obligeoit à affirmer à toute l'Europe, que *Rousseau* n'avoit été qu'un monstre également vil & ingrat? Dans la supposition même d'une semblable obligation, devoit-il donner pour *preuves authentiques*, une lettre pleine de contradictions qui n'ont pas pu lui échapper, & que d'ailleurs, tout démontre avoir été mendiée? Il y a plus; quand au lieu d'avoir calomnié *Rousseau*, il n'auroit fait qu'en médire, il devroit être regardé comme le plus cruel ennemi de la société. On ne pense pas que personne puisse *révoquer en doute* cette assertion.

Je crois pourtant devoir me défendre, en imprimant en entier, ce qui m'a été écrit de Berlin sur ce sujet.

Il eut été plus sage à M. d'*Alembert*, de ne pas se mettre dans le cas de cette défense; & après s'y être mis, moins déshonorant de se taire, que d'en présenter une pareille au Public.

C'est avec regret que je suis obligé (M. d'*Alembert* a du foible pour cette phrase), *de rendre publics plusieurs traits de cette lettre, que j'avois supprimés par ménagement pour celui qui en est l'objet : tant j'étois éloigné de vouloir aggraver ses torts.*

On est stupefait en lisant cette tirade. Quels sont donc les *traits de cette lettre*, supprimés par *ménagement* pour *Rousseau?* Les hautes spéculations du savant Académicien auroient-elles dérangé son cerveau, ou prend-il ses lecteurs pour des animaux stupides? Que l'on compare la lettre de M. Stosch avec les extraits qu'en a faits l'honnête M. d'*Alembert*; qu'on examine le parti qu'il en a su tirer; & que l'on dise en quoi consistent les *ménagemens* qu'il a gardés pour la mémoire de *Rousseau*. Il faut pourtant convenir, qu'en morcelant cette lettre, le PERPÉTUEL

SECRÉTAIRE a ufé de *ménagemens*, & même de *ménagemens* fort prudens. Il a bien fenti que la lettre *en entier* auroit porté l'antidote avec le poifon ; & c'étoit déjà trop pour un homme auffi adroit que lui, d'avoir été obligé de s'y prendre à deux fois pour affener un coup mortel à la réputation de *Jean-Jaques*.

Mais avant de paffer à l'examen de cette lumineufe lettre, il convient de la mettre fous les yeux du lecteur, à côté des extraits qu'en a faits M. d'*Alembert*, dans toute la fimplicité de fon efprit, & la droiture de fon cœur. Ce coup-d'œil eft affez intéreffant „.

Lettre de M. Muzell Stofch à M. d'*Alembert* du 21 novembre 1778.

Feu M. *Rouffeau* écrivit un jour à mylord Maréchal, qu'il étoit content de fon fort ; mais qu'il gémiffoit fur celui de fa femme, qui, s'il venoit à

Extraits de cette lettre faits par M. d'*Alembert*, dans fon Eloge de mylord Maréchal.

Pages 49 & 50. Le philofophe Genevois lui écrivit un jour qu'il étoit content de fon fort ; mais qu'il gémiffoit fur les malheurs dont fa femme étoit menacée, en cas qu'elle vint à le perdre ; qu'il voudroit feulement lui procurer *par fon travail* 600 livres de rente. Mylord Maréchal fe fit un plaifir de donner à cette lettre, le fens que

mourir, feroit dans la misere; qu'il feroit content fi par fon *induſtrie*, il pouvoit feulement lui acquérir une rente de 600 livres de France. Mylord Maréchal, dont le cœur étoit toujours ouvert à la bienfaifance, étant fort attaché à *Rouſseau*, prit *cette plainte pour une inſinuation*, & affura à *Jean-Jaques*, & à fa femme une rente de trente louis d'or. *Rouſseau n'y répondit pas avec gratitude:* quelque tems après *il fit une querelle au bon Lord Maréchal, lui dit des injures & garda la penſion.* Ceci eft bien poftérieur à l'affaire de David Hume, lui fuggéroient l'élévation & la bonté de fon ame; il affura au mari, & à la femme la rente qui manquoit à leur bonheur.

La vérité nous oblige de dire, (& ce n'eft pas fans un regret bien fincere) que le bienfaiteur eut depuis fort à fe plaindre de celui qu'il avoit fi noblement & fi promptement obligé. Mais *la mort du coupable*, & les juftes raifons que nous avons eues de nous en plaindre nous-mêmes, nous obligent à tirer le rideau fur ce détail affligeant, dont les preuves font malheureufement confignées dans des lettres authentiques. Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de mylord Maréchal; car il gardoit toujours le filence fur les torts qu'on avoit avec lui; & fon cœur indulgent ne lui permit jamais la médifance, ni même la plainte.

Page 87. Il eft trifte qu'après tant de marques d'eftime & d'intérêt données à M. *Rouſſeau*, le bienfaifant & paifible Mylord qui auroit pu s'attendre à l'amitié,

que

que Mylord aimoit beaucoup, & qu'il appelloit toujours le *bon David*. Mylord Maréchal avoit joué un rôle dans cette fameuſe querelle. *J'en poſsede toutes les lettres en propre original. Il blâmoit beaucoup Rouſseau, diſant qu'il faiſoit des folies pour faire parler de lui.* Feu mylord Maréchal m'avoit donné cette correſpondance, *avec ordre* de ne pas ouvrir le paquet de ſon vivant. De fréquens voyages m'ont empêché d'y penſer après ſa mort. Je dois rendre la juſtice à la mémoire de Lord Maréchal, que malgré les juſtes plaintes qu'il avoit con-

n'ait pas même éprouvé la reconnoiſſance.

Pages 87 & 88. mylord Maréchal avoit pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante, & trop connue, faite à M. *Hume* par M. *Rouſſeau*. Le reſpect que nous devons à la vérité & à la mémoire de M. *Hume*, nous oblige de dire que l'équitable Mylord donnoit à M. *Rouſſeau*, le tort qu'il avoit ſi évidemment, & aux yeux même de ſes partiſans les plus zélés. Mylord Maréchal conſerva ſoigneuſement toute la correſpondance qu'il avoit eue avec ces deux illuſtres écrivains, & que peut-être il faudroit ſupprimer pour l'honneur du philoſophe Genevois, ſi celui du philoſophe Ecoſſois n'y étoit intéreſſé. Une perſonne très-eſtimable, que Mylord honoroit avec juſtice de ſon amitié & de ſa confiance, nous a écrit ces propres paroles. « Mylord m'avoit donné ſa correſpondance avec *Rouſſeau*, en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après ſa mort.... Je dois rendre cette juſtice à ſa mémoire, que mal

tre *Jean-Jaques*, jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage. Il me montra seulement la derniere lettre qu'il en reçut, & me raconta historiquement l'affaire de la pension. *Aussi* par son testament il lui a légué la montre qu'il portoit toujours, & qui a été envoyée à sa veuve.

gré les justes sujets de plaintes qu'il avoit contre *Jean-Jaques*, jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage; il me montra seulement la derniere lettre qu'il en reçut, & me conta historiquement l'affaire de la pension ,,. *Cette lettre* ajoute la même personne, (*b*) *étoit remplie d'injures: il faut*, dit le bon Mylord en la recevant, *pardonner ces écarts à un homme que le malheur rend injuste*, *&* *qu'on doit regarder* *&* *traiter comme un malade*. Aussi, *pardonnoit-il si bien à M. Rousseau*, que par son testament il lui a légué la montre qu'il portoit toujours, elle a été envoyée à sa veuve.

" On vient de lire cette lettre de M. Stosch, que M. d'*Alembert* assure avoir publiée *en entier*. Ce M. Stosch, il faut l'avouer, commence assez singuliérement ses lettres.
Feu M. Rousseau écrivit un jour, &c. &c. Quoi! cet homme qui *n'a rien eu*

(*b*) J'ai beau chercher cette addition dans la lettre de M. Stosch; je ne l'y trouve point. Cependant M. d'*Alembert* nous dit qu'il *l'imprime en entier*.

à démêler avec Rousseau ; que l'on ne peut soupçonner d'avoir voulu lui imputer des torts qu'il n'auroit point eus; cet homme qu'on nous peint si désintéressé dans cette affaire ; cet *homme d'honneur & de probité*, en prenant la plume pour écrire à M. d'*Alembert*, homme aussi *d'honneur & de probité*, désintéressé comme lui dans cette affaire, n'a pourtant rien de plus pressé que de parler des crimes de *Rousseau* ; & ne parle à M. d'*Alembert* que de cela, comme si M. d'*Alembert* lui eût demandé des mémoires sur ce sujet !... Certes, voilà pour deux correspondans désintéressés, *hommes d'honneur & de probité*, & dans des dispositions pour *Rousseau* non suspectes, une correspondance bien surprenante. Pour moi, je soupçonne que le vrai début de cette lettre est resté entre ces Messieurs, & que pour de très-bonnes raisons, le public n'est pas appellé à cette confidence. En effet, où étoit la nécessité de lui apprendre que cette lettre n'étoit au fond qu'une réponse amicale de M. Stosch, aux demandes amicales de M. d'*Alembert* ? Poursuivons. M. Stosch fait dire à Rousseau *qu'il seroit content si par son industrie*, &c. Ce

terme qui indique si visiblement le ton, & le caractere du philosophe Genevois, a paru trop outrageant au bon M. d'*Alembert*, il s'est souvenu à propos que, *qui veut trop prouver, ne prouve rien*; & il a substitué le mot de *travail* à celui d'*industrie*. Excellente correction! On y reconnoît la finesse académique. Car il est vrai que *travail* est plus doux, plus propre à surprendre la confiance du lecteur, qu'*industrie*, qui l'eût vraisemblablement étonné dans la bouche de *Rousseau*; mais qu'il n'est pas étonnant que M. Stosch ait employé.

Mylord prit cette plainte pour une insinuation, dit M. Stosch. De quelle *plainte* parle-t-il donc? auroit pu dire un lecteur bénévole, qui n'auroit vu dans ce qui précede, qu'un épanchement de confiance dans le sein d'un ami, à qui on rend compte de ses projets. Le secrétaire perpétuel de l'académie Françoise, toujours par bonté d'ame, a encore corrigé le style de son correspondant; & si heureusement qu'il sauve tout à-la-fois au complaisant M. Stosch, un contre-sens, & une erreur de 120 liv. sur la pension, que M. Stosch, informé par Mylord, portoit à 30

louis, & que M. d'*Alembert* sait bien n'être que de 600 liv. Mais.... voici bien un autre sujet de scandale! Comment M. le Baron, qui jouissoit depuis 20 ans, de toute la confiance de mylord Maréchal, ne sait pas ce que ce seigneur a fait il y en a 14!... Ah! Mylord, combien cela déroge à l'opinion qu'on avoit de vous! Quoi! Vous étiez un trompeur; vous promettiez votre confiance, & vous ne la donniez pas! Cela est encore pire que de la mal placer, comme vous en auriez couru les risques; car enfin, se tromper soi-même n'est qu'un malheur, & tromper les autres est un tort.

Rousseau n'y répondit pas avec gratitude. Quelle dureté dans cette expression! Mais aussi quelle aménité dans celle de M. d'*Alembert*, *il est triste qu'après*, &c. Non content de cette élégante version, l'académicien (toujours par *ménagement* pour *Rousseau*) a commenté le texte de son correspondant, dans le paragraphe qui commence ainsi, page 49. *La vérité nous oblige*, &c.

Quelque tems après, il fit une querelle au bon lord Maréchal, lui dit des injures, & garda la pension. Ah! pour

le coup, M. d'*Alembert* a ufé de *ménagement*, car il a fupprimé la *querelle faite*, & la *penfion gardée*: mais pour *les injures dites*, il a préféré d'en remplir une lettre. Cela eft plus fort, mieux conftaté, & dès-là plus favorable à *Jean-Jaques*.

Ceci eft bien poftérieur à l'affaire de David Hume, &c. Je ne vois pas pourquoi M. d'*Alembert* n'a pas fait ufage de cette phrafe. Eft-ce encore par *ménagement*, a-t-il imaginé que la *querelle* faite à Mylord par *Rouffeau*, ayant une toute autre caufe que l'affaire du *bon David*, en devenoit plus impardonnable; ou bien a-t-il jugé convenable de fauver à M. le Baron, l'embarras d'indiquer cette autre caufe poftérieure? Il femble que M. d'*Alembert* ne compte pas tellement fur les mémoires du *très-eftimable* M. Stofch, qu'il n'ait la précaution d'en faire un ufage fort difcret.... Mais ne feroit-ce pas cette phrafe, *ceci eft bien poftérieur*; &c. fupprimée par M. d'*Alembert*, qui l'auroit engagé à faire *écrire des injures* à Mylord par *Jean-Jaques*, au lieu de lui en faire *dire*? Si je ne me trompe, *Jean-Jaques* n'a pas revu Mylord, depuis *l'affaire de M. Hume*;

& dans ce cas-là, il n'a pas pu lui *dire des injures :* mais il auroit pu lui en *écrire ;* on peut donc le ſuppoſer ſans choquer la vraiſemblance : en voilà aſſez pour mettre à l'aiſe M. d'*Alembert*, bien moins attaché, quoiqu'il en diſe, à la vérité, qu'à la vraiſemblance, que la fureur de nuire à *Jean-Jaques*, lui fait cependant par fois négliger.

J'en poſsede toutes les lettres en propre original. Poſſéder *en propre original toutes les lettres* d'une querelle !... Quel jargon ! Un Allemand obligé d'écrire en françois, à un ſavant qui ne l'entendroit pas, s'il lui écrivoit en allemand, a bien des droits à notre indulgence. Mais le bon ſens eſt de tous les pays ; & M. le Baron, qui a TANT VOYAGÉ, devroit bien, INTELLIGENT comme il l'eſt, connoître un peu mieux la langue françoiſe, adoptée dans preſque toutes les cours de l'Europe.

Il (Mylord) *blâmoit beaucoup Rouſseau, diſant qu'il faiſoit des folies pour faire parler de lui.* L'excellent ami que ce *bon* Lord !... Cependant *malgré les juſtes plaintes qu'il avoit contre Jean-Jaques* (avoir *des plaintes contre* quelqu'un ! ... Mais paſſons) M.

Stofch affure ne lui avoir *jamais entendu dire un mot qui fût au désavantage de Jean-Jaques.* Pourroit-on demander à M. Stofch, ce que c'eft que parler au *désavantage* de quelqu'un, fi la jolie phrafe qu'il prête à mylord Maréchal, n'eft pas au *désavantage* de *Jean-Jaques*? M. Stofch voudroit-il bien nous expliquer, comment Mylord ne lui ayant jamais dit *un mot au désavantage de Jean-Jaques*, lui, M. Stofch en a tant à dire? Pourroit-on demander à M. d'*Alembert*, par quelle efpece de *ménagement*, il n'a rapporté qu'une partie de ce que dit ici M. Stofch? N'auroit-il pas apperçu une contradiction qu'il falloit efcamoter, par *ménagement* pour *Jean-Jaques*!.... L'indignation me gagne : il faut finir, il faut paffer fous filence, & ce dépôt de la correfpondance, négligé par M. Stofch jufqu'à l'époque où il écrit à M. d'*Alembert*, & les *fréquens voyages* de M. Stofch, qui *l'ont empêché de penfer* aux preuves de confiance que lui a données un ami de 20 ans, jufqu'au moment où M. d'*Alembert* lui a rappellé leur exiftence ; & tant d'autres articles de cette incroyable lettre, que tout lecteur raifonnable faura bien

remarquer. C'eſt pourtant ſur cette lettre, en pleine contradiction avec elle-même, & avec le témoignage PAR ÉCRIT de mylord Maréchal, que M. d'*Alembert* nous aſſure n'avoir *pas le moindre doute ſur la vérité des faits que M. Stoſch*, l'honnête M. Stoſch, *lui a mandés*; & pour ſe tirer d'affaire il renvoie à ſon digne correſpondant ceux qui pourroient encore douter de la vérité de ces faits. Et voilà ce que M. d'*Alembert* appelle ſa défenſe ».

Ce que le *très-eſtimable* auteur de ce *commentaire* dit de vous, Monſieur, tout le monde le penſe, même ceux qui n'ayant pas connu les qualités attachantes du philoſophe Genevois, ne peuvent avoir pour lui, que les ſentimens qu'imprime à tous les cœurs honnêtes, l'heureux aſſemblage des plus ſublimes talens, & des plus héroïques vertus. Malheureuſement l'indulgence qu'inſpire la bonté de ce grand homme eſt à pure perte pour vous; on ne peut vous trouver d'excuſe: vous méditez ſi long-tems les petites méchancetés que vous faites! Votre tête & votre cœur ſont ſi froids!... Malgré cela votre compas vous trompe; vous meſurez mal juſqu'où vous

pouvez vous avancer ſans vous compromettre : auſſi votre crédit baiſſe-t-il tous les jours. Croyez-moi, Monſieur, tombez de bonne grace, puiſque vous ne pouvez plus vous ſoutenir ; c'eſt le ſeul moyen de terminer votre rôle avec quelque décence. Du moins on vous ſaura gré de quelque choſe. Mais vous n'avez pas un ſeul moment à perdre ; à peine vous reſte-t-il d'autres partiſans que vos complices ; & eux ſeuls peuvent voir ſans un mélange de mépris & d'horreur, tout ce que la rage également timide & cruelle, que les malheurs, & la mort de *Jean-Jaques Rouſſeau* n'ont pu aſſouvir, ſuppoſe de foibleſſe & de férocité dans votre caractere. Quant à moi, qui aime *Jean-Jaques*, juſqu'à deſirer la haine de tout ce qui le hait, je regrette de ne pas pouvoir la provoquer en me nommant. Ce n'eſt pas la crainte qui m'en empêche : quiconque n'emploie ſes armes qu'à repouſſer les efforts de la calomnie, ne doit rien redouter de l'autorité légitime ; & ſi la ténébreuſe intrigue dont *Jean-Jaques* eſt depuis ſi long-tems le fléau & la victime, travailloit à me punir de l'avoir déconcertée, les gens en place, à qui j'ai l'honneur de

tenir, sauroient bien détruire son ouvrage. L'anonyme n'est donc point un masque dont la pusillanimité me couvre; c'est un voile que la modestie étend sur mes traits. En le gardant, je rends un nouvel hommage à la mémoire de l'illustre *Rousseau*, de qui je ne fus pas moins disciple qu'amie; & qui n'approuvoit pas qu'une femme, par quelque moyen que ce pût être, attirât sur elle les regards du public. Cherchez à me connoître, Monsieur, parvenez-y, & vous verrez si je vous trompe.

Le 16 *octobre* 1779.

P. S. Cette lettre, Monsieur, est de bien vieille date: c'est plus votre faute que la mienne. Je pense que vous devinerez le mot de cette énigme-là.

Le 29 *novembre* 1779.





RÉPONSE

ANONYME,

A L'AUTEUR ANONYME

De la Réponse à la Réponse faite aussi par un Anonyme, à la Lettre que M. d'Alembert a adressée, par la voie du Mercure, *aux amis de J. J. Rousseau*, qui méritent qu'on leur réponde.

CERTES, Monsieur, vous êtes bien honnête ! vous ne faites pas languir les amis de J. J. *Rousseau*, qui peuvent prendre quelque plaisir à trouver ses ennemis en défaut. Pour commencer à goûter cette satisfaction, ils n'ont pas besoin de lire la réponse que vous avez fait insérer dans le *Mercure* du 27 novembre, son titre même est une bévue : car, ce n'est pas à M. d'*Alembert* que vous répondez ; c'est à l'anonyme qui lui a répondu ; & cependant vous intitulez votre Ecrit, *Réponse à la Lettre que M. d'Alembert*

a insérée dans le Mercure, pour justifier l'article qui regarde J. J. Rousseau, dans l'Eloge de mylord Maréchal. Ce bon procédé vous donne déjà des droits sur notre reconnoissance : droits bien multipliés par la maniere dont vous raisonnez, & par la bonté que vous avez de ne vous point nommer, ce qui nous met on ne peut pas plus à notre aise pour vous répondre ; car les gens délicats ont une certaine pudeur, qu'il leur en coûte toujours de vaincre, quand l'intérêt de la justice les oblige à dire des vérités dures à quelqu'un qui se montre à visage découvert. Quelques personnes de beaucoup d'esprit croient, il est vrai, que l'anonyme que vous gardez cache M. d'*Alembert* lui-même qui, pour éviter d'avoir l'air de l'acharnement en continuant de poursuivre *Jean-Jaques*, a d'autant plus volontiers pris cette tournure, que les petits moyens sont tout-à-fait de son goût. Pour moi, je ne le crois pas : il ne me paroît pas physiquement impossible qu'il se trouve quelqu'un qui veuille bien faire semblant de penser que M. d'*Alembert* a raison, ne fût-ce qu'un aspirant à l'Académie. Quoi qu'il en soit : si vous

n'êtes pas M. d'*Alembert*, qui que vous ſoyez, vous avez fort bien fait de ne vous pas nommer; notre franchiſe en ſera moins gênée : ſi vous l'êtes, la précaution eſt abſolument ſuperflue. Si je dis, *notre reconnoiſſance*, *notre franchiſe*, ce n'eſt pas, Monſieur, pour m'exprimer comme vous en ſtyle royal; c'eſt parce qu'étant unie de ſentimens & d'opinions avec les amis de *Jean Jaques*, je me charge de vous répondre en leur nom, & d'acquitter envers vous toutes leurs dettes. Tant pis pour eux peut-être; mais ils me le pardonneront, pourvu que ce ne ſoit tant mieux pour vous.

Votre but, bien louable aſſurément, eſt d'établir que *Jean-Jaques* étoit un *ingrat*; & vous en apportez pour preuve, la lettre *pleine d'injures* qu'il a écrite à mylord Maréchal; lettre *vue & lue* par M. Muzell Stoſch, *qui eſt connu à Berlin pour un très-honnête homme*. Cela peut être : mais c'eſt A PARIS qu'on nous le dit.... Vous ſavez donc, Monſieur, à n'en pouvoir douter, vous êtes ſûr, au point d'être autoriſé à l'affirmer au public, que M. Stoſch a *vu & lu* cette lettre *pleine d'injures*, adreſſée par *Jean-Jaques* à

mylord Maréchal? ..... Eh bien! Monſieur, vous en ſaurez bientôt davantage. Mylord Maréchal ayant confié à M. Stoſch toute ſa correſpondance avec *Jean-Jaques*, ſi cette lettre *pleine d'injures* a exiſté, elle exiſte encore, elle eſt dans les mains de M. Stoſch, & ſera bientôt dans les nôtres: car un homme qui a paſſé la plus grande partie de ſa vie HORS DE BERLIN, & qui eſt *connu pour très-honnête à Berlin*, ne peut négliger le ſoin de ſon honneur, juſqu'à refuſer la preuve d'un fait, qui, même *atteſté* par lui, a beſoin d'être prouvé pour être cru. Nous verrons donc cette lettre. En l'attendant examinons un peu la vôtre: voyons ſi la juſteſſe de vos raiſonnemens, de vos expreſſions, eſt inattaquable. Car pour vos intentions, elles ſont jugées; & s'il n'eſt perſonne d'honnête, à qui elles ne donnent la meilleure opinion de vous, imaginez quel effet elles doivent produire ſur nous, qui ſommes amis de *Jean-Jaques*, mais bien plus amis de la vérité..... Je me laſſe de parler au pluriel; cela embarraſſe mon ſtyle; & il eſt trop ſimple, pour pouvoir ſe paſſer de facilité. C'eſt donc en mon propre & privé nom, que je vais tâcher de

relever les traits les plus faillans de votre lettre.

Vous dites, Monfieur, " l'apologifte répond „ (à l'accufation d'ingratitude intentée contre *J. J. Rouffeau* par M. d'*Alembert*). " 1°. Qu'il eft impoffible que M. *Rouffeau* ait été ingrat envers mylord Maréchal, puifqu'il n'eft jamais plus *éloquent*, que lorfqu'il parle dans fes ouvrages de fes bienfaiteurs. Il feroit à fouhaiter que fa conduite, à cet égard, eût été conforme à fes écrits : or en mettant à part fes procédés à l'égard de mylord Maréchal, *tout le monde fait*, *par malheur*, à quel point le philofophe Genevois a manqué de reconnoiffance pour le fage & vertueux M. *Hume* „.

Oh ! que non, Monfieur, *tout le monde* ne *fait* pas que M. *Rouffeau* ait *manqué de reconnoiffance pour M. Hume*, ni que M. Hume ait été *fage & vertueux*. Beaucoup de gens peuvent le *favoir*, ou du moins le croire, à Paris, où M. d'*Alembert* s'eft enroué à le dire : mais à Londres, où fa maligne influence domine un peu moins, *tout le monde* ne le *fait* pas. Je vais pour vous confoler du *malheur* que vous déplorez, vous raconter une petite

anecdote qui vous convaincra qu'il n'est qu'imaginaire. Un homme de beaucoup de mérite, actuellement attaché à M. le chevalier de Luxembourg, fut à Spa, au moment où la querelle *suscitée à M. Hume par M. Rousseau* faisoit la plus forte sensation. Cet homme qui, sans vouloir prendre parti, étoit pourtant bien aise de savoir à quoi s'en tenir sur le compte de deux personnages si célebres, accosta deux Anglois qu'il trouva dans un lieu public; & après s'être assuré qu'ils faisoient leur résidence ordinaire à Londres, il leur demanda ce qu'ils pensoient de M. *Hume*, & de *J. J. Rousseau*, dont la rupture étoit le sujet de l'entretien de tous les cercles. L'un des Anglois ôta sa pipe de sa bouche (car il fumoit), & répondit gravement, *HUME? IL EST UN...* (*a*) *& Jean-Jaques un honnête homme*. L'autre Anglois confirma froidement, par un signe de tête, la réponse de celui qui avoit parlé, & qui, malgré l'humeur silencieuse qu'ils annonçoient tous deux, reprit la parole pour

(*a*) La délicatesse Françoise ne me permet pas de rapporter l'énergique épithete que l'Anglois se permit d'employer.

ques écrivit à mylord Maréchal, *une lettre pleine d'injures*, pour que *terminées* soit l'expression *propre*. M. Stosch ne vous dit-il pas lui-même en parlant de cette lettre, *ceci est bien postérieur à l'affaire de David Hume*? Affaire bien *postérieure* elle-même à la publication des *Lettres de la Montagne*. Ici, Monsieur, vous rapportez de la réponse de *l'apologiste* un passage que voici.

« Si dans la dispute avec M. Hume, mylord Maréchal, qui avoit *des raisons de ménager le philosophe Anglois*, *se hâte de condamner* la conduite de *J. J. Rousseau*, est-il étonnant que le cœur de ce philosophe *se souleve*, & que dans ce premier mouvement de douleur, & d'indignation, il lui écrive une lettre qui en peint tout l'emportement? »

Je ne goûte pas plus que vous, Monsieur, cette partie de l'apologie. L'auteur a eu tort *d'essayer de justifier* la prétendue *lettre d'injures*. Il falloit qu'il en niât formellement l'existence : il falloit, au moins, qu'il dît qu'il n'y croyoit pas. Tant pis pour ceux qui la supposent : l'obligation d'être poli disparoît devant celle d'être sincere : on s'expose à un démenti quand on avance

des choses incroyables. Plus ferme que *l'apologiste*, je nie l'existence de cette lettre; & je la nierai, jusqu'à ce qu'elle me soit *attestée* par des gens dont le témoignage puisse faire autorité. *Eh!* me direz-vous peut-être, *qui êtes-vous, pour oser nier ce que M. le secrétaire perpétuel de l'académie Françoise, & M. le baron Stosch affirment?* Qui je suis? Je suis MOI. Ne savez-vous pas que les Encyclopédico-Egoïstes ont donné à ce pronom, la valeur des noms les plus respectables?

Vous dites encore, Monsieur: " mais les torts de M. Rousseau à l'égard de M. Hume étoient si grands, & si notoires, que mylord Maréchal, sans avoir aucune raison de ménager le Philosophe Anglois, a pu, & dû les représenter au Philosophe *de Geneve*: si ce dernier a répondu par des injures à de si justes représentations, & n'en a pas fait à son bienfaiteur une réparation *authentique*, il me semble qu'on peut bien dire qu'il a été *coupable d'ingratitude* envers lui, comme il l'avoit été envers M. Hume. Nous sommes fâchés que ces mots *coupable d'ingratitude* blessent tant l'ami de M. Rousseau; mais nous croyons que c'est l'expression propre en pareille circonstance ".

venu contre lui tous les Anglois dont la société auroit pu lui être de quelque ressource? Est-ce de ce qu'il a été le confident de l'insolente plaisanterie de M. Walpole? Est-ce de ce qu'il s'est avili jusqu'à se rendre, en persécutant *Jean-Jaques*, l'instrument de la *clique* Encyclopédique? (Je sais, Monsieur, que ce terme n'est ni noble, ni bon; mais il faut bien entrer un peu dans l'esprit de son sujet.) Est-ce de ce qu'il a intercepté les lettres que *Jean-Jaques* écrivoit, & ouvert celles qu'il devoit recevoir? Est-ce de ce qu'il a employé son crédit sur les Libraires à faire courir des libelles contre *Jean-Jaques*? Est-ce de ce que s'étant chargé de faire paroître plusieurs écrits intéressans pour l'infortuné Genevois, au lieu de remplir cet engagement, il les a supprimés? Est-ce de ce qu'il a falsifié, pour la donner au Public (*b*), la lettre que M. *Rousseau* écrivit à M. Clairaut quelques semaines avant la mort de ce dernier? Est-ce enfin (car cette énumération

(*b*) Voyez un petit ouvrage plus solide qu'élégant, intitulé: *Observations sur l'Exposé succinct, &c. &c.* imprimé en novembre 1766, chez la Veuve Duchesne.

tion

tion me lasse), de ce qu'il a indignement trahi la confiance de *Jean-Jaques*, en donnant par le ministere de M. d'*Alembert* & *consorts*, la plus indécente publicité à une correspondance qui n'auroit jamais dû sortir de ses mains : & cela ; non pas dans la nécessité de se justifier, puisque sa victime ne se plaignoit de lui, qu'à lui-même, mais dans le dessein de la couvrir d'un ridicule ineffaçable : dessein dont la Providence (riez Monsieur) a empêché le succès, & dont l'exécution n'a pas enlevé un seul ami à *Jean-Jaques* ; du moins de ceux qu'il eut dû craindre de perdre. Si vous me demandez à votre tour, où j'ai pris tout cela, je vous répondrai, dans *l'Exposé succinct* même, tant la méchanceté entend quelquefois mal ses intérêts. Or, vous conviendrez qu'il est impossible que M. *Rousseau* se soit trompé sur tous ces faits ; & que s'il a eu la preuve d'un seul, il a été fondé à croire qu'il ne se trompoit pas sur les autres, & à ne se croire tenu à aucune *reconnoissance* envers un homme si *coupable* à son égard. *Vous conviendrez*, ai-je dit : non, vous ne conviendrez de rien que de ce qui favorisera vos vues : vous ne

me paroiſſez pas de meilleure foi que les autres détracteur- de *Jean-Jaques*, puiſque vous êtes auſſi peu ſcrupuleux ſur la fidélité des citations, que ceux qui ont voulu le réfuter. Infamie dont on pourra encore l'accuſer (car dequoi ne l'accuſe-t-on pas?) mais dont il faudra encore déſeſpérer de le convaincre.

Nous ſommes fâchés, dites-vous, *que ces mots* COUPABLE D'INGRATITUDE, *bleſſent tant l'ami de M. Rouſſeau.* Eh! Monſieur, ſoyez *fâché* de *bleſſer* la vérité en copiant comme vous le faites; & ſur-tout que votre chagrin vous corrige. Votre oracle n'a point dit, M. *Rouſſeau* a été *coupable d'ingratitude*: il a dit *la mort du coupable*, &c. Si vous ne diſtinguez pas l'énorme différence qu'il y a entre ces deux façons de s'exprimer, vous ne devez jamais écrire: ſi vous la diſtinguez, vous le devez bien moins encore.

“ Selon l'apologiſte,„ c'eſt toujours vous qui parlez, Monſieur, “ c'eſt manquer d'égards pour la mémoire de mylord Maréchal, que d'accuſer d'ingratitude, à ſon égard, feu M. *Rouſſeau*, à qui il a légué ſa montre par teſtament. Il nous ſemble, au contraire, que c'eſt

honorer la mémoire de ce vertueux bienfaiteur, que *d'apprendre au public*, jusqu'à quel point il a porté l'*indulgence* pour celui qui l'avoit outragé, & dont M. d'*Alembert* a d'ailleurs raconté les torts sans haine, & sans amertume „.

Il ne falloit, à cet égard, rien *apprendre au public.* Mylord Maréchal étoit sans doute un homme très-recommandable par sa naissance, ses qualités personnelles, & la faveur du Roi de Prusse. Mais ce n'étoit ni un saint, ni un prince, ni un académicien; il ne falloit faire ni son panégyrique, ni son oraison funebre, ni son *éloge.* Sa mémoire doit être plus chere à ses amis, qu'elle ne paroît l'être à M. Stosch; mais les détails de sa vie privée, & ses dispositions testamentaires importoient peu à l'Europe, dont, pour cette fois M. d'*Alembert* n'a pas été le REPRÉSENTANT. Ce sont les grands talens qui font les grandes réputations, Monsieur. Si FRÉDÉRIC pouvoit n'être que Roi, pensez-vous qu'il ne perdit rien de la sienne? ..... J'admire combien de notions fausses sont rassemblées dans votre tête! Dans l'hypothese que vous soutenéz, le legs de la montre *n'honore*

point *la mémoire* de mylord Maréchal. Il y a de la libéralité, de la générosité même à secourir un *ingrat ;* mais lui donner une marque d'amitié, ce n'est pas avoir de *l'indulgence* qui pardonne les défauts, c'est avoir de la foiblesse qui caresse les vices : foiblesse qui naît toujours d'un intérêt qui ne se trouve point dans les belles ames. Il est donc vrai, quoiqu'il *vous en semble :* que c'est *manquer d'égards pour la mémoire de mylord Maréchal*, *que d'accuser d'ingratitude à son égard feu M. Rousseau, à qui il a légué sa montre.* Et voilà comment traite ses meilleurs amis, ce bon M. d'*Alembert*, qui a pourtant *raconté les torts* de M. *Rousseau*, *sans haine, & sans amertume !*

Enfin vous dites, Monsieur : " on assure que dans ses Mémoires, il s'accuse lui-même de fautes très-graves en différens genres „. Quoi ! cet homme si hautement, si obstinément taxé d'hypocrisie, destine à la postérité des *Mémoires* où *il s'accuse lui-même de fautes très-graves, en différens genres ;* & cede au desir qu'ont d'entendre ces *Mémoires*, des personnes assez distinguées par leur rang, leur mérite, leur fortune, (puisqu'il faut la compter),

pour que leur opinion entraîne le public; & auxquelles, par conféquent, il a le plus grand intérêt d'en impofer fur fon caractere ! ..... Voilà fans contredit un hypocrite d'une efpece toute nouvelle... Pardon, Monfieur, de vous avoir interrompu; je n'ai pu me refufer de faire cette obfervation. Vous reprenez: " & que dans une lettre trés-connue, écrite à un homme très-refpectable, il convient qu'il eft *né ingrat.* De tels aveux, appuyés comme ils le font par des faits, peuvent balancer (au moins en partie) l'éloge donné par l'apologifte, aux vertus de cet illuftre Ecrivain. Telle eft à fon fujet notre maniere de penfer, que nous croyons *pouvoir* avouer avec *franchife*, &c., &c. ,,. Je fupprime le verbiage ,,.

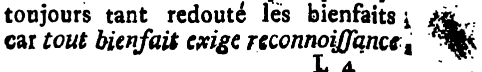
Un honnête homme ne *croit pouvoir* que ce qu'il doit. Certainement, Monfieur, vous ne devez pas diffamer *Jean-Jaques;* non, pas même pour complaire à vos amis; puifque vous ne pouvez y parvenir qu'à la faveur de la calomnie: moyen infâme plus honteux encore pour celui qui l'emploie, que cruel pour celui qui en eft l'objet. Or, vous ne devez à perfonne le facrifice

de vos lumieres & de votre honneur. Il y a plus; un honnête homme qui seroit assez malheureux pour qu'il lui fût incontestablement prouvé que *Jean-Jaques* ne valoit pas mieux que les Encyclopédistes, & qu'il n'a feint de leur être opposé, que pour surprendre l'estime générale, s'imposeroit le plus profond silence sur cette affreuse vérité : non, pour favoriser un scélérat, mais pour ne pas rendre inutiles les sublimes leçons de morale que l'intérêt de ce scélérat l'auroit porté à nous donner, & qui n'en seroient pas moins bonnes à suivre. Les adversaires de *Jean-Jaques*, en supposant qu'il fût un monstre, ne sont donc que des hommes dangereux; des hommes pour le moins indifférens à la propagation des bons principes & des bonnes mœurs; des hommes dans la bouche desquels les mots d'honnêteté, de sagesse, de bienfaisance, d'humanité, de vertu, ne sont que le langage du charlatanisme. Mais que font-ils, si ce *Jean-Jaques*, l'éternel but de leurs traits empoisonnés, étoit le plus vrai, le plus sensible, le plus reconnoissant, le plus désintéressé, enfin le meilleur des hommes? Notre idiome ne fournit point d'expressions qui puisse

rendre toute leur atrocité. Mais, Monſieur, en parcourant les époques les plus remarquables de la vie de *Jean-Jaques*, peut-être trouverons-nous ces *faits* qui appuient ſes *aveux :* voyons, livrons-nous à cette recherche.

A-t-il été *ingrat* envers Madame la baronne de Warens, lorſqu'après avoir reçu d'elle des bienfaits, qu'il reſtreignit avec une délicateſſe encore plus rare que la généroſité qui les lui adreſſoit, il a fait le ſacrifice de ſa propre fierté, pour procurer à Madame de Warens des ſecours qui n'humiliaſſent point la ſienne ?

A-t-il été *ingrat* envers l'*homme très-reſpectable* dont vous parlez, quand il lui a écrit (le 4 janvier 1762) : " Les moindres devoirs de la vie civile ſont inſupportables à ma pareſſe ; un mot à dire, une lettre à écrire, une viſite à faire, dès qu'il le faut, ſont pour moi des ſupplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me ſoit odieux, l'intime amitié m'eſt ſi chere, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle, on ſuit ſon cœur, & tout eſt fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits ; car *tout bienfait exige reconnoiſſance*,



& je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnoissance est un devoir „. Et quand il lui dit dans une autre lettre (le 28 du même mois) : “ Je ne puis vous le dissimuler, Monsieur, j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres : j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous né d'un sang illustre, fils du Chancelier de France, & premier Président d'une Cour souveraine. Oui, Monsieur, *à vous qui m'avez fait mille biens* sans me connoître, *& à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé* „.

Un *ingrat* avoue-t-il des bienfaits reçus, quand il n'en attend, quand il n'en desire pas d'autres? Peut-on ne pas reconnoître dans la premiere de ces citations, la noble franchise d'une ame qui sent qu'elle peut se montrer sans risques; la fiere indépendance qui ne fait pas mettre le sentiment à prix : & dans le seconde, la plus ingénieuse expression de la reconnoissance?

A-t-il été *ingrat* envers Madame ***. de qui il avoit reçu, non pas des bienfaits qui *exigent reconnoissance*, mais des prévenances qui doivent en inspi-

rer, quand il a écrit (le 20 août 1762) à quelqu'un qu'il aimoit beaucoup, & dont, par cette raison même, la longueur de son silence avoit changé les inquiétudes en soupçons, " j'ai reçu vos trois lettres en leur tems ; j'ai tort de ne vous avoir pas, à l'instant, accusé la réception de celle que vous avez envoyée à Madame ***, & sur laquelle vous jugez si mal d'une personne dont le cœur m'a fait oublier le rang (*c*). J'avois cru que ma situation vous feroit excuser mes retards ; & que vous m'accuseriez plutôt de négligence, que Madame *** d'infidélité ! Je m'efforcerai d'oublier que je me suis trompé ". On voit dans la sécheresse de cette réponse, non-seulement la délicatesse d'un honnête homme, qui se reproche d'avoir, quoiqu'involontairement, donné lieu à une injustice ; mais encore la sensibilité d'un ami, qui s'indigne de ce qu'on a osé concevoir une idée injurieuse à Madame *** (*d*). . . .

(*c*) On est fondé à croire que depuis il s'en est souvenu.... Mais quel admirable accord on trouve entre tout ce qu'il dit, en quelque tems, dans quelques circonstances, à quelques personnes qu'il parle !

(*d*) Je ne nomme point cette Dame, parce que

A-t-il été *ingrat* envers M. le maréchal de Luxembourg? Voyez de quel ton il en parle dans une lettre, datée de Motiers - Travers, le 28 mai 1764, adressée à M. Guy, & imprimée chez la veuve Duchesne: " Vous savez (dit-il) la nouvelle affliction qui m'accable: la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon *consolateur* durant sa vie, il sera mon *protecteur* après sa mort. Sa chere & honorable mémoire défendra la mienne des outrages de mes ennemis; & quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira: *comment cela pourroit-il être? Le plus honnête homme de France fut son ami* ". Cela est fort bien dit assurément: mais il n'y a que d'honnêtes gens que cette réponse pût convaincre.

A-t-il été *ingrat* envers le feu Prince de Conti? Tant que ce Prince vécut, il honora *Rousseau* d'une bienveillance particuliere qui décide la question.

A-t-il été *ingrat* envers le Roi de Prusse? Voyez ce qu'il en dit dans ses

---

Jean-Jaques ne la nommeroit pas; & qu'en la défendant, je m'impose la loi de l'imiter.

ouvrages deſtinés au public (*e*), & dans ſes lettres particulieres (*f*). Avec quelle délicateſſe il le loue! Comme d'un trait de plume il indique aux générations les plus reculées, la place que tient ce Monarque entre ſes auguſtes égaux! Vous me direz peut-être qu'il ne fait que lui rendre juſtice: cela eſt vrai: mais *J. J. Rouſſeau* lui-même ne pouvoit pas faire plus..... Paſſons à préſent à un ordre bien différent de bienfaiteurs & de bienfaits.

Rouſſeau fut-il *ingrat*, quand il ſe déroba aux perfides empreſſemens de David *Hume*?

Fut-il *ingrat*, quand? ..... Mais il n'eſt pas encore tems de dire par quel déteſtable manége on l'a puni, d'avoir porté la reconnoiſſance à l'excès. Que ceux que je ménage par reſpect, par attachement pour la mémoire d'un homme dont les vertus, & la perſonne me furent ſi cheres, tremblent de me provoquer à parler: qu'ils y prennent garde; ſi leur conduite m'autoriſe à rompre le ſilence, ce ſera pour les dé-

(*e*) Troiſieme Lettre de la Montagne, page 121, tome premier, édition d'Amſterdam.
(*f*). A mylord Maréchal & à d'autres.

vouer à l'exécration publique : je n'ai que trop de peine à me contenir, malgré l'importance des motifs qui m'engagent à me taire. Monsieur, quoique vous ayez pu faire pour nuire à *Jean-Jaques*, ce n'est pas à vous que j'adresse cette menace : mais je vous dis à vous, & à vos pareils, que, si ses *Mémoires*, cette pierre d'achoppemement contre laquelle vous venez vous briser tous, déceloient un *ingrat*, M. Dorat (peut-être aussi *digne de foi* que MM. *d'Alembert*, & Muzell Stosch) n'auroit pas dit, au moment où il venoit d'en entendre la lecture, *on n'a pas fait le moindre bien à l'Auteur, qui ne soit consacré dans son livre (g).*

(g) *Extrait du Journal de Paris du 9 août* 1778, N°. 221.

Il y a sept ou huit ans, Messieurs, qu'après avoir entendu les Mémoires de *J. J. Rousseau*, j'écrivis la lettre que je vous envoie, à une femme digne d'apprécier ce grand homme. Je ne sais par quel hasard je l'ai retrouvée imprimée dans un papier public. Je vous la fais passer telle que je l'ai écrite, & je vous prie de vouloir bien l'insérer dans le journal de Paris.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé DORAT.

A trois heures après minuit.

Je rentre chez moi, Madame, ivre de plaisir & d'admiration; je comptois sur une séance de

Jean-Jaques n'étoit point *ingrat*; il étoit impossible qu'il le fût : les vices

---

8 heures, elle en a duré 14 ou 15; nous nous sommes assemblés à 9 heures du matin, & nous nous séparons à l'instant sans qu'il y ait eu d'intervalle à la lecture que ceux du repas, dont les instans quoique rapides nous ont encore parus trop longs. Ce sont les Mémoires de sa vie que *Rousseau* nous a lus. Quel ouvrage! comme il s'y peint, & comme on aime à l'y reconnoître! Il y avoue ses bonnes qualités avec un orgueil bien noble, & ses défauts avec une franchise plus noble encore. Il nous a arraché des larmes par le tableau pathétique de ses malheurs & de ses foiblesses; de sa confiance payée d'ingratitude, de tous les orages de son cœur sensible, tant de fois blessé par la main caressante de l'hypocrisie. Sur-tout de ces passions si douces qui plaisent encore à l'ame qu'elles rendent infortunée. J'ai pleuré de bon cœur; je me faisois une volupté secrete de vous offrir ces larmes d'attendrissement, auxquelles ma situation actuelle a peut-être autant de part que ce que j'entendois. Le bon *Jean-Jaques*, dans ces Mémoires divins, fait d'une femme qu'il a adorée, un portrait si enchanteur, si aimable, d'un coloris si frais & si tendre, que j'ai cru vous y reconnoître; je jouissois de cette délicieuse ressemblance, & ce plaisir étoit pour moi seul. Quand on aime, on a mille jouissances que les indifférens ne soupçonnent même pas, & pour lesquelles les témoins disparoissent.

Mais ne mêlons rien de moi à tout cela, afin de vous intéresser davantage; l'Ecrit dont je vous parle est vraiment un chef-d'œuvre de génie, de simplicité, de candeur & de courage. Que de géans changés en nains! Que d'hommes obscurs & vertueux rétablis dans tous leurs droits, & vengés à jamais des méchans par le seul suffrage

ne ſont pas moins freres, que les vertus ne ſont ſœurs. On peut avoir une ſeule qualité, un ſeul défaut; mais on n'a pas plus un ſeul vice, qu'une ſeule vertu. Les *ingrats* ſont durs, cupides, méchans, fourbes, vains, lâches, perſonnels, flatteurs, intrigans, perfides, envieux, vindicatifs, calomniateurs... encyclopédiſtes, ou dignes de l'être; & *Jean-Jaques* avoit, au plus éminent degré, toutes les vertus oppoſées à ces vices. Je voudrois, Monſieur, avoir toujours vécu auprès de lui; ſavoir tout ce qu'il a penſé, tout ce qu'il a ſenti, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il

---

d'un honnête homme! Tout le monde y eſt nommé. *On n'a pas fait le moindre bien a l'auteur qui ne ſoit conſacré dans ſon livre*; mais auſſi démaſque-t-il avec la même vérité tous les charlatans dont ce ſiecle abonde.

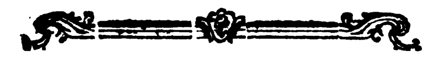
Je m'étends ſur tout cela, Madame, parce que j'ai lu dans votre ame bienfaiſante, délicate & noble, parce que vous aimez *Rouſſeau*, parce que vous êtes digne de l'admirer; enfin parce que je me reprocherois de vous cacher une ſeule des impreſſions douces & honnêtes que mon cœur éprouve. Trois heures ſonnent, & je ne m'arrache qu'avec peine au plaiſir de m'entretenir avec vous; mais je vous ai offert ma premiere & ma derniere penſée; j'ai entendu la confeſſion d'un ſage; ma journée n'eſt point perdue.

Je ſuis, &c.

a dit ; je l'apprendrois à tout le monde ; & cette douce énumération, la plus triomphante de toutes les apologies, feroit ſeule capable de me conſoler, de ne pouvoir, à mon gré, dérouter la vile aſtuce de l'un de ſes deux plus implacables ennemis (*h*), & réprimer la licence effrénée de l'autre (*i*).

(*h*) M. d'Alembert.
(*i*) M. Diderot.





ERRATA
DE L'ESSAI
SUR LA
MUSIQUE
ANCIENNE ET MODERNE,
OU
LETTRE A L'AUTEUR DE CET ESSAI,
PAR MADAME ***.

Il compiloit, compiloit, compiloit.
Voltaire, *Pauvre Diable.*

C'EST par ce vers plaiſamment énergique, que le plus bel eſprit de notre ſiecle rendoit compte des occupations & des talens de l'infatigable Abbé Trublet. On n'en dira pas autant de vous, Monſieur; vous ne *compilez* point, & vous avez raiſon : cela exige une application & un diſcernement dont tout le monde n'eſt pas ca-

pable. Bien plus avisé que le laborieux littérateur ridiculisé par Voltaire, qui ridiculisoit tout ce qui ne l'encensoit pas, vous faites *compiler*; & au risque d'y gagner de l'honneur ou du déshonneur, choses assez égales pour qui cherche à nuire, vous prenez sur vous le résultat des travaux de quiconque veut bien suer pour vous complaire. C'est ce que nous prouve l'énorme, l'informe, le décousu, le monstrueux, l'extravagant & malheureux *Essai* que vous venez de donner au Public : ouvrage qui, attendu son inutilité pour la perfection de l'art dont il traite, semble n'avoir été entrepris que dans le double dessein d'insulter aux mânes de l'illustre citoyen de Geneve (1), & d'apprendre aux maîtres de l'univers, qu'à quelque point qu'ils soient favorisés de Mars & de Minerve, si Euterpe ne les compte au nombre de ses amis, ils glisseront dans l'espace des tems, sans qu'on s'apperçoive de leur existence. En effet, quelques talens, quelques qualités, quelques vertus qu'il

(1) De cinquante-trois passages de cet *Essai* où vous parlez de Jean-Jaques, il n'y en a que seize où vous ne l'injuriez pas.

ait d'ailleurs, qu'est un Roi dont on peut dire :

Cet homme assurément n'aime pas la musique ?

Heureusement le Doyen, & le modele des Potentats qui gouvernent l'Europe, sait également manier la lyre d'Apollon, comme musicien & comme poëte. Mais..... je ne sais, Monsieur, pourquoi je m'occupe de l'importance que vous semblez mettre à ce que les Souverains aiment, ou n'aiment pas la musique; c'est à l'opinion publique à punir les ridicules : l'unique soin qui me regarde, c'est de démontrer la fausseté des imputations dont vous chargez la mémoire de J. J. Rousseau. Vous pourriez me dire que j'ai beaucoup tardé à remplir un devoir si cher : car il faut bien aimer cet homme aussi extraordinairement persécuté, qu'extraordinaire, pour s'exposer en le défendant (même à l'abri de l'anonyme) au ressentiment de ses ennemis : ils sont si ardens dans leurs recherches; si altérés de vengeance; si hardis dans le choix des moyens de se la procurer !... Cette observation seroit fondée; il est bon de la prévenir. Je vous avouerai donc, Monsieur, quoique vous en puis-

ſiez conclure au déſavantage de l'attitude que j'ai dans le monde, que l'*Eſſai ſur la muſique* ne m'eſt parvenu que le 10 juin. Avant cette époque, je connoiſſois, il eſt vrai, la complaiſante lettre de l'idéal chevalier de Villeneuve, l'honnête réclamation de M. Brizard, & les très-prudentes réponſes que vous leur avez faites. La premiere de ces lettres ne valoit qu'un geſte; j'ai fait ce geſte en la liſant: je ne pouvois qu'applaudir à la ſeconde; & j'ai penſé que, tant que vous vous en tiendriez à avancer qu'*on ne doit pas faire grand cas des talens de Rouſſeau*, (en muſique) *ni en théorie*, *ni en pratique*, & qu'on doit être *révolté des véritables ſatires*, & *des ſarcaſmes indécens qui ſe trouvent dans le Dictionnaire de Rouſſeau contre notre grand Rameau*, il falloit vous laiſſer dire, puiſque ce *Dictionnaire*, qui eſt dans les mains de tout le monde, réfute ces deux propoſitions, plus victorieuſement que je ne pourrois les réfuter. Cependant, puiſque je fais les frais de vous écrire, en n'y répondant pas, j'aurois l'air d'y acquieſcer; j'y reviendrai donc quand il en ſera tems.

Il s'agit à préſent de l'*Eſſai ſur la*

musique, qu'on ne m'a prêté (ne perdez pas cela de vue, Monsieur,) que le 10 juin. Il a fallu que je l'examinasse pour ne rien hasarder sur la foi d'autrui; & ce n'étoit pas une petite besogne pour la tête d'une femme. Quelque *révoltée* que je fusse de la maniere im..... (non, j'aurai la sagesse de supprimer cette épithete), de la maniere dont vous y parlez de *Jean-Jaques*; quelque certitude que j'eusse que vos accusations contre lui ne sont que des calomnies; ma conviction ne me paroissoit pas un bouclier propre à opposer aux traits dont vous cherchez à l'accabler, vous, vos prôneurs, tous les gens que différens intérêts vous attachent: le zele ne suffit pas à l'amitié, comme l'audace suffit à la haine; ce n'est pas avec des raisonnemens qu'on anéantit l'allégation d'un fait: il me falloit des preuves authentiques que je n'avois pas; il m'a donc fallu le tems de me les procurer. Graces au ciel, je les ai! Quelque difficile que vous puissiez être en ce genre, j'espere que vous en serez content. L'empressement que j'ai de les produire, ne me fera point intervertir l'ordre que vous avez établi; je réglerai ma marche sur la vôtre. Sans

doute, je pourrois vous abandonner Jean-Jaques comme musicien ; ce n'est pas sur son incontestable savoir en musique qu'est fondée son immortelle réputation. Mais irritée de votre acharnement à dénigrer ce grand homme, je veux faire voir aux lecteurs à qui votre suffisance auroit pu en imposer, qu'il n'y a pas plus de justesse dans vos critiques, que de justice dans vos accusations. Au reste, Monsieur, comme on n'est pas obligé de rebâcher, pour répondre à quelqu'un qui rebâche, n'imaginez pas que j'entreprenne de relever les 37 passages de votre éternel *Essai* dans lesquels vous attaquez Rousseau ; je ne ferai mention que de ceux qui signifient quelque chose : je commence.

Vous dites, Monsieur " quand on songe ,, *dit Rousseau dans l'article* harmonie *de son Dictionnaire de musique* " que de tous les peuples de la terre qui ont une musique, & un chant, les Européens sont les seuls qui ayent une harmonie, des accords, & qui trouvent ce mélange agréable, &c. il est bien difficile de ne pas soupçonner que toute notre harmonie n'est qu'une invention gothique, & barbare ,,..... *C'est comme*

si on disoit : quand on songe que de tous les peuples du monde qui ont une poësie plus ou moins étendue, les Européens sont les seuls qui ayent un Homere, un Virgile, un Horace, un Racine, un Voltaire, un Tasse, un Milton, &c..... & qui trouvent un charme inexprimable dans leurs vers, il est difficile de ne pas soupçonner que tout cela n'est qu'une barbarie (2).

Monsieur, que Rousseau ait raison, ou tort, c'est ce dont ni vous, ni moi, ne sommes en état de décider. Mais vous ne pouvez pas plus que moi, nier qu'il ne soit absurde de comparer aux différentes parties d'un art quelconque, les artistes qui se sont distingués dans un autre art. C'est pourtant ce que vous faites dans cette *note*, d'une maniere aussi positive, quoiqu'un peu moins choquante, que si vous compariez crûment Voltaire à une dissonance; C. Van-loo, à un piedestal; Costou, à un hémistiche; & Rameau à une draperie. Ce n'est pas tout : vous mutilez le fragment que vous citez, avec une licence d'autant plus dangereuse, qu'il est à

(2) *Note* de la page 55, du I. Tome de l'*Essai sur la Musique*.

préſumer que le commun des lecteurs, déjà fatigué par la profondeur de vos raiſonnemens, n'ira pas chercher le complément de ceux de Rouſſeau, dans ſon *Dictionnaire.* Je vais donc tranſcrire ce fragment dans toute ſon intégrité; & je vous préviens, Monſieur, que je ſerai de même, toutes les fois que vous tomberez dans la même faute. Le ſeul ménagement que l'honnêteté me permette d'avoir pour vous, c'eſt de paſſer ſur l'incorrection de votre ſtyle.

“ Quand on ſonge „ dit Rouſſeau que “ de tous les peuples de la terre, qui tous ont une muſique, & un chant, les Européens ſont les ſeuls qui aient une *harmonie*, des accords, & qui trouvent ce mélange agréable; quand on ſonge que le monde a duré tant de ſiecles, ſans que, de toutes les nations qui ont cultivé les beaux-arts, aucune ait connu cette *harmonie*; qu'aucun animal, qu'aucun oiſeau, qu'aucun être dans la nature ne produit d'autre accord que l'uniſſon, ni d'autre muſique que la mélodie; que les langues orientales ſi ſonores, ſi muſicales, que les oreilles grecques ſi délicates, ſi ſenſibles, exercées avec tant d'art,

n'ont jamais guidé ces peuples voluptueux & passionnés vers notre *harmonie*; que sans elle, leur musique avoit des effets si prodigieux; qu'avec elle, la nôtre en a de si foibles; qu'enfin il étoit réservé à des peuples du nord dont les organes durs & grossiers sont plus touchés de l'éclat, & du bruit des voix, que de la douceur des accens, & de la mélodie des inflexions, de faire cette grande découverte, & de la donner pour principe à toutes les regles de l'art, quand, dis-je, on fait attention à tout cela, il est bien difficile de ne pas soupçonner que toute notre *harmonie* n'est qu'une invention gothique & barbare, dont nous ne nous serions jamais avisés, si nous eussions été plus sensibles aux véritables beautés de l'art, & à la musique vraiment naturelle „ (3).

Monsieur, si tous les musiciens n'adoptent pas le doute de Jean-Jaques, peut-être quelques philosophes le trouveront-ils raisonnable. Eh! les vérités révélées mises à part, de quoi n'est-il pas raisonnable de douter?

(3) Voyez le *Dictionnaire* de Rousseau, article *Harmonie*.

Rousseau

Rouſſeau prétend dans ſon article regle de l'octave, *qu'il eſt fâcheux qu'une formule deſtinée à la pratique des regles élémentaires de l'harmonie, contienne une faute contre ces mêmes regles;* (cette prétention eſt bien ridicule aſſurément!) *parce qu'il n'y a pas de liaiſon entre l'accord de la cinquieme, & celui de la ſixieme. Nous n'entendons pas ce qu'il veut dire*, (ce ſeroit ce me ſemble, Monſieur, une aſſez bonne raiſon de ne pas diſſerter ſur ce qu'il dit.) *ni où eſt la faute qu'il prétend être ſur la ſixieme note de l'octave, car dans cette maniere de chiffrer l'octave* (ici, Monſieur, vous la chiffrez comme elle doit l'être), *la tierce marquée ſur la cinquieme note faiſant* ſol, ſi, re; *accord parfait du* ſol *fondamental, & la petite ſixte marquée ſur la ſixieme note faiſant* la, ut, re, fa, *accord de ſeptieme du* re *fondamental:* re *eſt donc commun aux accords, & ſert par conſéquent de liaiſon.*

Quoi! C'eſt *parce qu'il n'y a pas de liaiſon* entre l'accord de la cinquieme note, & celui de la ſixieme, qu'*il eſt fâcheux qu'une formule deſtinée à la pratique des regles élémentaires de*

l'harmonie, *contienne une faute contre ces mêmes regles !* ..... Eſt-il poſſible qu'un auſſi bon logicien que Rouſſeau, raiſonne d'une auſſi étrange maniere ? Aſſurons-nous du fait. J'ouvre ſon *Dictionnaire*, & je trouve,

" Il eſt fâcheux qu'une formule deſtinée à la pratique des *regles* élémentaires de l'harmonie, contienne une faute contre ces mêmes *regles*; c'eſt apprendre de bonne heure aux commençans à tranſgreſſer les loix qu'on leur donne. Cette faute eſt dans l'accompagnement de la ſixieme note dont l'accord chiffré d'un 6 peche contre les *regles*; car il ne s'y trouve aucune liaiſon, & la baſſe fondamentale deſcend diatoniquement d'un accord parfait, ſur un autre accord parfait, licence trop grande pour pouvoir faire *regle* (4) ".

Ah ! Je reſpire ! Jean-Jaques n'a rien dit qui deroge à l'idée qu'on a généralement de lui. Il a raiſon dans tous les points ; j'en trouve la preuve dans le procédé que vous employez, Monſieur, pour le combattre. Vous feignez de ne

(4) *Dictionnaire de Muſique*, article *Regle de l'octave.*

pas l'entendre, & après avoir rapporté la gamme d'*ut* avec les chiffres consacrés par l'ancien usage à la regle de l'octave, où l'on voit la sixieme note surmontée d'un 6 dénué de tout signe, vous faites semblant de ne pas reconnoître la *faute qu'il prétend être sur la sixieme note de l'octave*; ensuite, chiffrant ce 6 avec une barre, vous croyez avoir démontré que *l'erreur de Rousseau est d'avoir regardé comme une simple sixte, l'accord de petite sixte* (5). Monsieur, pour dire que Rousseau est un imbécille, il ne vous manque que de l'oser; vous en mourez d'envie. Mais, entre nous, il avoit assez d'esprit pour savoir qu'un 6 sans barre, & un 6 barré ne peuvent être, ni signifier la même chose en musique. Convenez-en sans vous faire trop prier; convenez encore qu'en voyant le chiffre qui indique la sixte simple, Rousseau n'a dû argumenter que d'elle. Or, c'est ce qu'il a fait; où est l'*erreur*? Comment avez-vous pu croire que nous donnerions dans un piége aussi grossier que celui que vous nous tendez?

(5) *Essai sur la Musique*, note *b* pag. 61 Tom. II.

Pour acquérir le plus déloyalement du monde, le droit de nier la *faute* que Jean-Jaques releve, vous la corrigez d'après lui. Ecoutez-le Monsieur. "On pourroit aussi donner à cette sixieme note l'accord de petite sixte dont la quarte feroit liaison; mais ce feroit fondamentalement un accord de septieme avec tierce mineure, où la dissonance ne feroit pas préparée, ce qui est encore contre les *regles* (6) ".

Eh bien! Monsieur, qu'avez-vous fait autre chose? Il est a remarquer, qu'à l'exemple de Voltaire, tous les antagonistes de Rousseau fondent leurs succès sur la sottise du public: je les en remercie; parce qu'en prouvant qu'ils le connoissent mal, ils s'en font bien connoitre. Au reste, je tiens pour certain, que l'article que vous avez feint de ne pas entendre, est un assemblage de vérités: & que tout musicien honnête, qui saura son métier, & voudra prendre garde à la derniere partie de cet article, conviendra qu'elle est lumineuse; & qu'avoir imaginé qu'on pourroit avantageusement subs-

(6) *Dictionnaire de Musique*, article *Regle de l'octave*.

tituer aux moyens déjà connus, la ſeptieme dont Jean-Jaques parle, n'eſt pas le fait d'un ignorant; puiſqu'au moyen de cette ſeptieme les deux tétracordes qui compoſent l'octave, ſe trouveroient, autant qu'il eſt poſſible, conformes l'un à l'autre : ce qui tendroit à répandre beaucoup de clarté ſur le ſyſtéme de la baſſe fondamentale, que vous portez ſi haut, & qui eſt encore bien embrouillé; malgré les éclairciſſemens tant vantés de M. d'Alembert.

C'eſt une autre erreur du même écrivain dans ſon article accompagnement, *de combattre avec dériſion ceux qui prétendent qu'il eſt plus aiſé d'apprendre à accompagner lorſqu'on commence par apprendre la compoſition*; c'eſt, *ajoute-t-il*, comme ſi on propoſoit de commencer par ſe faire orateur pour apprendre à lire. *Mais, il auroit dû ſonger qu'on apprend deux choſes en apprenant l'accompagnement, la ſcience, & la maniere* (7).

Rien n'eſt plus ſenſé, Monſieur, que ce que dit Jean-Jaques à cet égard : ".pluſieurs conſeillent d'apprendre la

(7) *Eſſai ſur la Muſique*, Tome II. pag. 62.

composition avant de passer à *l'accompagnement* : comme si *l'accompagnement* n'étoit pas la composition même, à l'invention près, qu'il faut de plus au compositeur. C'est comme si on proposoit de se faire orateur pour apprendre à lire. Combien de gens, au contraire veulent que l'on commence par *l'accompagnement* à apprendre la composition ! Et cet ordre est assurément plus raisonnable & plus naturel „. (8) Il faudroit, Monsieur, ne pas confondre comme vous le faites, l'accompagnateur consommé, avec celui qui apprend l'accompagnement.

Il est à remarquer que Rousseau dans la même page, dit, qu'il faut qu'un accompagnateur soit grand musicien, qu'il sache à fond l'harmonie, qu'il connoisse bien son clavier, &c. Comment cet accompagnateur sera-t-il grand harmoniste, s'il n'a pas appris la composition ?

Certes, Monsieur, vous ressemblez bien à Don-Quichotte se battant contre des moulins à vent ! ..... Rousseau n'a jamais dit que pour être *grand*

---

(8) *Dictionnaire de Musique*, article *accompagnement.*

harmoniste il ne falloit pas apprendre la composition : il a dit au contraire, qu'il falloit l'apprendre en commençant par l'accompagnement ; & cela, par la raison bien simple qu'il faut connoître les chiffres pour apprendre l'arithmétique.

Il faut que Rousseau ait tort au commencement de la page, ou à la fin (9).

Point du tout : la destinée de Rousseau est telle, qu'il faut qu'il ait raison en tout, & avec tout le monde, depuis Voltaire, jusqu'à vous, Monsieur.

Après avoir célébré la générosité *d'un de nos plus grands géometres qui n'a pas dédaigné d'éclaircir les principes de Rameau, & qui a toujours eu de la vénération pour son génie, malgré ses écarts qui le font quelquefois perdre de vue, & même malgré les torts que Rameau a eus plusieurs fois avec lui.*

Il faut, Monsieur, que vous aimiez bien M. d'Alembert, pour rappeller, à dessein de le faire valoir, les torts d'un homme que vous allez nous donner

(9) *Note* de la page 62 du Tome II. de l'*Essai sur la Musique.*

Village, je suis violemment tentée de n'y pas croire. Je vous en demande bien pardon, à vous, Monsieur, qui l'avez *entendu*..... Au reste, quoiqu'en ait pu dire Rameau, il n'y a point d'inégalité assez frappante entre les différens morceaux qui composent le *Devin du Village*, pour qu'ils ne puissent pas être *de la même main*; & quand il contiendroit quelques négligences musicales, il seroit difficile à Rameau lui-même de prouver qu'elles soient poussées au point de rendre ce charmant intermede mi-partie bon, & mi-partie détestable. Mais, Monsieur, vous qui en savez tant, tant, tant, en musique, vous qui connoissez si bien, si bien, si bien, les différens styles des musiciens françois & autres, voudriez-vous bien nous dire qui est celui qui a fait la *bonne moitié* du *Devin du Village*, & la bonne œuvre de la céder à Jean-Jaques? .... J'ai bien entendu dire qu'on l'attribuoit en entier à un nommé Grenet musicien de Lyon; & à la rigueur on pourroit croire que ce petit opéra fût de lui, s'il n'avoit jamais rien donné de sa composition. Aussi n'est-ce pas à Rameau que j'ai *entendu* dire cela, mais à des gens dépourvus d'yeux &

d'oreilles, car il y a de ſi grandes différences entre le *faire* de Rouſſeau & celui de Grenet, qu'il ne ſeroit pas moins abſurde d'attribuer au premier un ouvrage du ſecond, qu'à Loutherbourg un tableau de Greuze. Mais, Monſieur, comme vous me donnez lieu de craindre que les preuves de raiſonnement ayent peu de pouvoir ſur vous, permettez, s'il vous plaît, que je vous en donne d'un autre genre.

A meſure que Jean-Jaques travailloit au *Devin du Village*, il portoit ſa partition chez un ancien officier des Mouſquetaires, encore plus recommandable par ſes mœurs & ſa probité, que par ſon état & ſon goût pour les talens : là ſe raſſembloient journellement beaucoup de perſonnes faites pour être crues, qui peuvent certifier ce que j'avance. Je ne nommerai point ce reſpectable officier : mais je ne doute point, ſi cette lettre tombe dans ſes mains, qu'il ne ſe nomme lui-même : c'eſt à lui ſeul qu'appartient cet honneur. Encore un mot, Monſieur. Que diriez-vous de quelqu'un qui ne rougiſſant pas de ſe montrer mal-intentionné pour Rameau, lui diſputeroit les plus beaux couplets de la ſuperbe

chaconne des *Indes Galantes*, parce qu'il lui eſt échappé d'employer dans ce charmant morceau deux quintes qui montent diatoniquement (10)? La faute eſt aſſez lourde ! Il ne me ſeroit pas impoſſible d'en citer d'autres de ce grand homme qui, bien que *toujours juſte*, n'étoit pas infaillible. Mais mon objet n'eſt pas de le pourſuivre : je reviens au précieux texte que vous m'avez fourni.

Que repondre à cela? (à l'argument de Rameau) *des injures. Voilà le parti qu'a pris Rouſſeau. Mais malheureuſement pour lui, il n'étoit pas aſſez ſavant en muſique pour combattre Rameau.*

Il falloit ajouter *avec avantage* : car quoique vous ſoyez *en muſique* infiniment moins *ſavant* que Rouſſeau, cela ne vous empêche pas, Monſieur, de le *combattre*. Quant aux *injures* que vous prétendez qu'il a répondues à Rameau, vous êtes en regle, car vous en rapportez une, & des plus ſanglantes inconteſtablement : la voici. " Si M. Rameau, moins occupé de calculs inutiles, eût mieux étudié la métaphyſi-

(10) 125me. & 126me. meſures.

que de son art, il est à croire que le feu naturel de ce savant artiste eût produit des prodiges, dont le germe étoit dans son génie, mais que ses préjugés ont toujours étouffé (11) „.

L'esprit peut bien suppléer à la science vis-à-vis de ceux qui ne sont pas instruits, & les éblouir au point de les convaincre; mais l'esprit est un foible secours dans les sciences exactes aux yeux des véritables savans qui ne se laissent point éblouir ni par les illusions, ni par les paradoxes. Aussi Rameau sera-t-il toujours pour eux (& pour moi aussi, Monsieur) *un homme savant & plein de génie; & Rousseau ne leur paroîtra en musique qu'un homme sans génie, & fort peu instruit.*

Ah! Monsieur, *sans génie* est un peu trop fort: mais c'est un de vos moindres blasphêmes. Rousseau avoit, en musique, plus d'*esprit* que de *génie*, comme compositeur; & en toute autre chose plus de *génie* que d'*esprit*. Quant à son savoir, nous verrons ailleurs ce que vous en pensez vous-même.

---

(11) *Dictionnaire de Musique*, article *Enharmonique*.

Il a tant d'autres avantages par son éloquence, & sa logique, qu'il peut éprouver quelques pertes sans se trouver moins riche.

Placer ce beau compliment comme il l'eſt, c'eſt employer de faux or pour *dorer la pilule.* L'homme le plus riche ne peut perdre, *ſans ſe trouver moins riche* de ce qu'il a perdu.

L'article ſur lequel Rouſſeau eſt le plus injuſte eſt préciſément celui qui aſſure à Rameau une gloire immortelle ; ſa belle découverte de la baſſe fondamentale &c. &c. (12).

Ah ! nous y voilà donc arrivés !..... Admirateur outré de Rameau, qui certainement en mérite de raiſonnables, vous croyez, Monſieur, devoir ſacrifier aux mânes de ce ſublime muſicien, tous ceux qui, comme vous, n'admettent pas juſqu'à ſes rêves. Pour moi, je lui rends un hommage infiniment plus digne de lui ; & je dis que, s'il eſt inconteſtablement vrai qu'il ſoit, à tous égards, le premier muſicien que la France ait produit, il ne l'eſt pas moins, qu'en diſtinguant dans cet

---

(12) *Eſſai ſur la Muſique*, Tome III, page 468 & 469.

homme rare, le praticien du philoso-phe, on fera fort bien d'imiter, si l'on peut, le premier, & de se préserver avec soin des erreurs du second. Sans doute le systême de *la basse fondamentale* est une chose fort ingénieuse, & par le moyen de laquelle, on peut, jusqu'à un certain point rendre raison des procédés qu'emploie le génie. Mais qui oseroit avancer, qu'avec le seul secours de ce systême, on put créer une seule phrase de musique passablement élégante? Les Italiens, les Allemands, les François depuis MM. Philidor, Gossec, Grétri, jusqu'au dernier des musiciens, peuvent résoudre cette question; & le sentiment de ceux que je viens de nommer, est déjà connu sur cet objet. Vous leur opposerez sans doute la profonde vénération dont la découverte de Rameau pénétre M. l'abbé Roussier : cela est fort bien. Mais en conscience M. l'abbé Roussier qui voit dans la *basse fondamentale*, qu'il appelle la vraie théorie de la musique, la position des astres, leur cours, leurs révolutions, leurs influences, le principe des principes, le centre où tout aboutit, enfin ce que personne, ni le pere Martini, ni Rameau lui-même n'y

a jamais vu ; qui y cherche vraisem-
blablement, le secret du grand œuvre
la quadrature du cercle, le mouvement
perpétuel, &c. &c. peut-il entraîner
des musiciens qui ne veulent trouver
dans un systême musical, que des
avantages relatifs à la musique ? Quels
sont ceux qu'offre celui-ci ? Quel est
celui de ses partisans à qui le public
doit un seul de ses plaisirs ? Qu'a fait
en musique M. l'abbé Roussier ? Rien...
Encore s'il étoit le seul qui se fût trouvé
stérile en dépit de ses belles & grandes
connoissances du corps sonore, du double emploi, de tous les renversemens
possibles, on pourroit croire qu'il lui
étoit réservé de tout savoir pour ne
rien faire : mais M. d'Alembert, *qui
n'a pas dédaigné d'éclaircir les principes de Rameau*, & qui, sans doute,
les entend, entend si bien la musique,
qu'il bat la mesure à contre-tems : cela
est de notoriété publique ; & de tous
les apôtres déclarés de la *basse fondamentale*, il n'y en a pas un, de qui il
fût possible de citer un bon ouvrage.
Que conclure de tout cela ? Que " Rameau a rendu des services très-réels,
très-grands, & très-solides à la musi-

que ,,, (13) & aux muficiens en leur donnant des regles d'harmonie, qui, fi elles ne leur apprennent pas à faire, leur apprennent du moins à juger ce qu'ils ont fait; mais qu'il a rendu d'encore plus grands fervices au public; & que vous devez, Monfieur, nous pardonner, à nous autres gens affez groffiers pour nous attacher au phyfique de la mufique, de préférer Rameau compofant de magnifiques chœurs, & de délicieux airs de danfe, à Rameau fe livrant à de fublimes, mais vaines fpéculations *qui*, vous en convenez, *le font quelquefois perdre de vue.*

On a imprimé en 1754 un ouvrage du Pere Caftel, fous ce titre, lettres d'un Academicien de Bordeaux fur le fond de la mufique. *C'eft une réponfe à la lettre de Rouffeau contre la mufique françoife. Il s'en faut bien que le ftyle de ces lettres réponde à celui de Rouffeau; le Pere Caftel y a fans doute raifon.*

Oh! *fans doute :* le moyen d'avoir tort quand on réfute Rouffeau! ..... Vous m'avez bien l'air, Monfieur, de

(13) Lettre de Rouffeau à M. de..... fur les ouvrages de Rameau.

ne pas connoître ces *lettres*; je ne les connois pas non plus, ni personne qui les connoisse. Cela est d'un assez mauvais préjugé pour elles; sans compter que les Editeurs des Œuvres de J. J. Rousseau qui, attachés ou non à ses intérêts, ont surement consulté les leurs, (puisqu'ils ont inséré dans leur Edition les admirables réponses de MM. d'Alembert & Marmontel), ont préféré aux *lettres sur le fond de la musique, par le Pere Castel, l'apologie de la musique françoise par M. l'Abbé Laugier. Apologie* qui, bien que la meilleure réponse qui ait été faite à la *lettre sur*, & non pas contre *la musique françoise*, laisse subsister dans toute leur force les raisonnemens de Rousseau; & cependant fait honneur à son auteur, par le ton de décence qui y regne, & les vérités flatteuses qu'il adresse à l'homme célebre qu'il combat. Ne seroit-ce point, Monsieur, par cette raison que vous ne faites aucune mention de cette *apologie* à l'article Laugier? Mention qui eût été au moins aussi bien placée dans un ouvrage de la nature du vôtre, que celle que vous faites des *Essais sur l'architecture*, & de l'*histoire de Venise*. . . .

Mais on est presque fâché (que le Pere Castel ait sans doute raison) *quoi qu'on soit indigné des paradoxes de Rousseau* (14).

Il est naturel de ne croire les autres susceptibles que des impressions qu'on a reçues soi-même. *Les paradoxes de Rousseau* en matiere de musique vous ont donc *indigné*, Monsieur? .... Dans ce cas-là, il y a cent contre un à parier que le fanatisme qui a dressé l'échaffaud de l'innocent Calas vous a impatienté!

Comme je n'écris, Monsieur, ni pour faire du bruit, ni pour faire de l'argent, ni pour faire de l'esprit, je me garderai bien de vous suivre dans tous les écarts que vous faites depuis la page 667 jusqu'à la page 677 du troisieme Tome de votre scandaleux ouvrage : si je ne relevois que quelques-uns des reproches que vous adressez à Jean-Jaques, vous croiriez que je passe condamnation sur les autres ; & si je voulois les relever tous, il faudroit que je fisse dix volumes aussi épais que les vôtres. De plus Jean Jaques écrivant à M. Grimm, se defendoit de répondre à

(14) *Essai sur la Musique*, Tome III, pag. 605.

M. Gautier, parce que ce dernier n'avoit pas saisi l'état de la question, & ne l'avoit pas entendu. Ayant les mêmes raisons vis-à-vis de vous, quant aux prétendues erreurs que vous trouvez dans le *Dictionnaire de Musique*, je dois prendre le même parti : aussi n'extrairai-je des dix pages dont il s'agit, qu'un seul des passages qui n'attaquent pas le caractere du vertueux Jean Jaques : le voici.

On ne doit pas regarder comme un ouvrage de théorie sa lettre sur (bon cela) la Musique françoise, *qui fit tant de bruit lorsqu'elle parut, & qui méritoit si peu d'en faire, puisque ce n'est qu'un enchaînement de paradoxes.*

Cela est tranchant Vous êtes fort le maître, Monsieur, de *regarder* comme il vous plaira la *lettre sur la musique françoise*; cela est, je pense, fort indifferent à l'opinion que le public en a. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai entendu dire à un musicien recommandable à tous égards, & dont vous parlez vous-même avec éloge, " si la *lettre sur la musique françoise* ne contient que des *paradoxes*, ils ont un air de vérité si frappant pour moi, qu'il ne m'est pas possible de le prendre pour

autre chose, que pour un *enchaînement* de raisonnemens clairs, simples, concluans; & si concluans, que je n'hésiterois pas de défier qui que ce fût, d'y repondre d'une maniere satisfaisante pour quiconque réunit au plus léger savoir, la droiture qui devroit être la base de tout jugement porté sur les hommes & sur leurs ouvrages „. Ce Musicien, Monsieur, est grand partisan de Rameau; mais il l'est encore plus de la vérité, & l'accueille partout où il la trouve..... Je ne saurois aller plus loin sans accorder quelques momens à la surprise que me cause le style de ces dix pages, & des cinquante-trois endroits de votre *Essai* où vous parlez de Jean-Jaques. Quelle extrême disconvenance entre les expressions & le sujet! Quelle profonde ignorance, ou quel répréhensible mépris de tout ce qui tient aux bienséances! ... Mais, Monsieur, qui pouvez-vous être? Dans quelle classe de la société faut-il vous chercher? Votre entreprise, & votre ton donnent de vous des idées tout-à-fait opposées: l'une vous annonce comme un homme assez avantageusement placé, pour compter sur de grandes ressources; l'autre..... On ne pour-

roit pas faire cette queſtion ſur l'auteur des *Obſervations ſur la Muſique*, & *principalement ſur la métaphyſique de l'art*, quand vous ne l'auriez pas nommé; ſa maniere eſt celle de la bonne compagnie; il n'adopte pas plus que vous le ſentiment de Rouſſeau ſur la muſique, & aſſurément rien n'eſt plus libre; mais s'il ſe permet de le combattre, il ne ſe permet pas d'oublier les égards qui ſont dûs à un homme d'un auſſi rare mérite; & en cela, il s'honore encore plus que l'illuſtre Genevois. Venons aux preuves de votre bonne volonté pour lui, c'eſt-à-dire de votre honnêteté.

Avant de mettre ſous les yeux de vos lecteurs les ſeize exemples ſur leſquels vous établiſſez la néceſſité de refondre le *Dictionnaire de Muſique*, vous dites, Monſieur :

Il n'eſt pas inutile de relever d'abord la preuve évidente d'une mauvaiſe foi dont on n'auroit pas dû le ſoupçonner (Rouſſeau).

A la fin de ſa préface pag. ix. on lit ces mots : " ſi l'on a vu dans d'autres ouvrages quelques articles importans qui ſont auſſi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque vou-

dront bien ſe rappeller que, dès l'année 1750 le manuſcrit eſt ſorti de mes mains ſans que je ſache ce qu'il eſt devenu depuis ce tems-là „.

Pourquoi ſe ſervir de pareils moyens pour eſquiver des reproches, lorſque la vérité peut ſe découvrir ſi facilement, quand il ne faut que lire & comparer?

A la page 474, & *dans pluſieurs autres endroits, Rouſseau parle des Eſſais de* M. Serre de Geneve (*imprimés en* 1753); *ailleurs, il donne un abrégé du ſyſtême* de Tartini, (*qui n'a paru qu'en* 1754); *dans quelques articles il cite des morceaux pris de la ſeconde Edition des* Elémens de Muſique *par M. d'Alembert*; & *cette Edition eſt de* 1762 (a). *Comment accorder tout cela avec la phraſe que l'on vient de lire? Un philoſophe qui affectoit tant d'auſtérité, devoit-il avancer une pareille fauſseté ſi aiſée à détruire? D'ailleurs, la premiere Edition de ce même ouvrage eſt de* 1752, *ce qui eſt toujours poſtérieur à l'année* 1750 *citée par Rouſseau* (15).

Accuſer Rouſſeau de mauvaiſe foi!

Note (a) *Voyez entr'autres l'article* Cadence.

(15) *Eſſai ſur la Muſique*, Tome III, pag. 667.

Les honnêtes gens seroient bienheureux, si toutes les calomnies étoient aussi *aisées à détruire*. La bonne foi a toujours été la vertu distinctive de Rousseau : c'est en ce point qu'il n'a jamais été, & qu'il ne sera jamais surpassé, ni peut-être égalé par personne. S'il dit une chose, ce n'est pas parce qu'il a deja dite, c'est parce qu'il la pense : change-t-il d'opinion, aussi-tôt il change de langage ; & voilà d'où nos bien-intentionnés philosophes partent pour crier *à la contradiction*. Ils voient bien que ce qu'il appellent de ce nom, est une succession d'hommages rendus à la vérité, par un homme trop sensible pour être toujours affecté de la même maniere : ils le voient, ils en suffoquent, & veulent se soulager, en empêchant les autres de le voir. Jean-Jaques n'est point un homme à systêmes ; ses idées, en fait de choses d'agrément, dépendent des impressions qu'il reçoit ; il avoue franchement les révolutions qu'il éprouve, & se croit obligé de se rétracter sur ce qu'il commence à regarder comme une erreur. Cette apparente mobilité est une constance réelle, & toujours estimable ; quoi qu'il ne gagne pas toujours à

substituer

ſubſtituer une opinion à une autre. Par exemple, on aſſure qu'en ſortant de la repréſentation d'un *opéra* du célebre Gluck, l'enthouſiaſme qu'elle lui avoit cauſé le porta à s'écrier : " j'ai dit & écrit que les François n'avoient, ni ne pouvoient avoir de muſique ; M. Gluck vient de me prouver le contraire ". A mon avis, c'étoit en croyant qu'il s'étoit trompé, que Jean-Jaques ſe trompoit : car il n'avoit jamais voulu dire que la combinaiſon des ſons nous fût impoſſible, mais ſeulement que notre langue étoit incompatible avec la perfection du chant ; & tous les miracles de M. Gluck ne peuvent empêcher que nos *e* muets, nos ſyllabes ſourdes, notre prononciation nazale, la dureté de nos mots terminés par des conſonnes, ne faſſent en muſique un effet déteſtable. Mais revenons à vous, Monſieur.

Comment ſe peut-il que donnant au public un ouvrage immenſe (qu'au moins vous avez lu), vous n'ayez pas pris la précaution de lire aſſez attentivement pour les entendre, les ſept pages qui compoſent la *préface du Dictionnaire de muſique* (16), avant de

(16) Car bien que vous citiez & moi, d'après vous, la page *ix*, elle n'en a réellement que *vij*.

hasarder l'odieuse sortie que vous faites contre son auteur! Relisez-la, Monsieur, cette *préface*; vous y trouverez des leçons de droiture & de défiance de soi-même, qui vous seront utiles, si vous pouvez vous élever jusqu'à en faire votre profit. Vous y verrez page deuxieme.

" Je ne formai pas de moi-même cette entreprise; elle me fut proposée; on ajouta que le manuscrit entier de l'Encyclopédie devoit être complet avant qu'il en fût imprimé une seule ligne; on ne me donna que trois mois pour remplir ma tâche, & trois ans pouvoient me suffire à peine pour lire, extraire, comparer & compiler les auteurs dont j'avois besoin : mais le zele de l'amitie m'aveugla sur l'impossibilité du succès; fidele à ma parole, aux dépens de ma réputation, je fis vîte & mal, ne pouvant bien faire en si peu de tems; au bout de trois mois, mon manuscrit entier fut écrit, mis au net & livré; je ne l'ai pas revu depuis ".

Page *v*. " Désespérant d'être jamais à portée de mieux faire, & voulant quitter pour toujours des idées dont mon esprit s'éloigne de plus en plus, je me suis occupé dans ces montagnes

à rassembler ce que j'avois fait à Paris & à Montmorenci, & de cet amas indigeste est sorti l'espece de Dictionnaire qu'on voit ici „.

Enfin page *ix*. " Si l'on a vu, dans d'autres ouvrages quelques articles *peu* importans qui sont aussi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque voudront bien se rappeller, que, dès l'année 1750, le manuscrit est sorti de mes mains, sans que je sache ce qu'il est devenu depuis ce tems-là. *Je n'accuse personne d'avoir pris mes articles; mais il n'est pas juste que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs* „.

" *Motiers-Travers le* 20 *décembre* 1764 „.

Comparez ces trois passages, Monsieur, peut-être parviendrez-vous à comprendre.

1°. Que le manuscrit que Jean-Jaques dit être sorti de ses mains en 1750, & n'y être jamais revenu, est celui des différens morceaux destinés à l'Encyclopédie, & non celui du *Dictionnaire de musique*.

2°. Qu'il étoit impossible que Jean-Jaques dit, qu'il avoit perdu de vue en 1750, des choses qu'il n'avoit pas

qui a le ſens commun, il ne mérita jamais, vous, qui pour aſſurer le ſuccès de vos noirceurs, employez des *moyens* auſſi petits, auſſi bas, que la ſouſtraction de l'adverbe *peu*, qui dans la *préface* du *Dictionnaire* précede l'adjectif *importans*, & celle de la derniere phraſe du ſeul paſſage de cette *préface* que vous ayez rapporté? Qui ne ſeroit révolté de vous entendre dire d'un air léger, *il ne faut que lire & comparer*, tandis que vous devriez tomber aux genoux du Public, pour le ſupplier de n'en rien faire?... Monſieur, je vous ai déjà demandé qui vous étiez; je vous demande à préſent ce que vous ambitionnez d'être: car il n'y a que l'intérêt qui puiſſe vous engager à pourſuivre avec autant d'acharnement un homme qui ne vous a jamais fait de mal; qui n'a même vraiſemblablement jamais penſé à vous. A qui avez-vous voulu faire votre cour, en falſifiant ſi indignement le texte de Jean-Jaques? Texte à quoi le retranchement du mot *peu* donne un ſens fort oppoſé à celui que l'auteur y avoit attaché. Quelle eſt la créature aſſez mépriſable, pour que vous puiſſiez acheter ſa protection, en vous expo-

ſant à être convaincu à la face de l'univers du plus déshonorant de tous les menſonges ? Vous vous êtes ſans doute flatté qu'on ne daigneroit pas vérifier vos citations ; à certains égards vous vous êtes rendu juſtice : mais ſi votre perſonne, qui que vous ſoyez, rend votre conduite ſans conſéquence, le nom ſeul de l'homme que vous outragez a le droit d'attirer l'attention de tout ce qui ſait apprécier ſes vertus, ſes qualités, ſes talens, & ſes ouvrages. Auſſi on a beau me dire que vous ne méritiez pas une réfutation, je n'ai pu me réduire au ſilence. Eh ! pourquoi ne parerois-je pas les coups que vous vous *efforcez* de porter à la mémoire de Jean-Jaques, moi qui aurois voulu garantir ſa perſonne de la piqûre d'un inſecte ?

Nous n'aurions pas borné ainſi nos obſervations ſi Rouſſeau vivoit encore, & nous comptions en donner un bien plus grand nombre lorſque nous publiâmes notre proſpectus, *parce qu'alors il pouvoit nous répondre. Aujourd'hui qu'il n'eſt plus, nous nous contenterons d'indiquer ſes principales erreurs en muſique. L'amour de la vérité ne nous permet pas de les paſſer*

ſous ſilence dans un ouvrage conſacré à cet art ; & ſi nous devons reſpecter la cendre de cet éloquent Ecrivain, nous devons encore plus préſerver ſes lecteurs du danger que l'on court quelquefois à le croire.

Quelle impropriété d'expreſſion ! *du danger que l'on court quelquefois à le croire !* S'il y a *du danger* à ſe tromper en fait de muſique, il n'y a ſûrement qu'un léger inconvénient à ſe tromper en matiere de religion, de morale, de politique.... A qui prétendez-vous perſuader, Monſieur, que le *reſpect que vous devez à la cendre* de Rouſſeau a *borné vos obſervations ſur ſes erreurs en muſique*, lorſque vous attaquez avec une licence puniſſable ſa bonne foi, ſes mœurs, ſa probité, & par conſéquent toutes les vertus qui devoient imprimer le plus grand *reſpect* pour ſa perſonne, depuis ſa mort, durant ſa vie, même avant ſon exiſtence, ſi on avoit pu la prevoir ? Encore une fois, pour qui prenez-vous vos lecteurs ? Il eſt plus malheureux pour vous qu'il ne vous eſt donné de le ſentir, que J. J. Rouſſeau ait ſi-tôt terminé ſon honorable carriere : l'homme à qui vous avez le plus deſiré de

nuire, ſera celui dont la perte vous aura le plus nui : s'il avoit vécu juſqu'à la publication de votre rapſodie ; il eſt préſumable, (quoi qu'en diſe l'hypocrite *note* que je viens de tranſcrire) que vous auriez quelques horreurs de moins à vous reprocher. Mais ſi vous aviez eu le courage *alors que cet éloquent Ecrivain pouvoit vous répondre*, de braver le danger d'être foudroyé, vous l'auriez pu ſans riſque, il vous auroit laiſſé japper ; & ſa volonté m'ayant été manifeſtée par ſa conduite, j'aurois enchaîné le zele qui me porte à faire retomber ſur vous l'exécrable opinion que vous voulez donner de lui. Aujourd'hui mes devoirs ſont changés ; ſon ſilence étant devenu forcé, le mien deviendroit coupable. Il m'en eût coûté, ſans doute, pour m'élever juſqu'à l'imiter, il m'en coûte d'une autre façon pour m'abaiſſer juſqu'à vous répondre : mais de même que tout m'eût été poſſible pour lui complaire, tout me l'eſt, tout me le ſera pour le défendre. Une eſtime auſſi inaltérable, un reſpect auſſi profond, une amitié auſſi ardente, en un mot des ſentimens tels que ceux que je conſerve pour lui, ne trouvent point d'efforts

que vous en êtes encore là, que R
ſeau avoit dans la tête de quoi exc
la *jalouſie* de tous ceux qui en ſ
ſuſceptibles; & dans le cœur, de qu
n'en concevoir de perſonne.

Elle eſt encore prouvée par la préf
rence qu'il donne gratuitement au ſyſ
tême de Tartini ſur celui de Rameau.
Aucune raiſon ne pouvoit l'y détermi-
ner. 1°. Parce que celui de Rameau
exiſtoit près de 40 ans avant celui de
Tartini, & que par conſéquent Ra-
meau a le mérite de l'invention.

Puiſque le ſyſtême de Rameau, &
celui de Tartini ne ſe reſſemblent point,
je ne vois pas que *le mérite de l'in-*
vention appartienne plus à Rameau
qu'à Tartini, quoique le dernier n'ait
écrit que *près de 40 ans* après l'autre.
Le beau titre à faire valoir en fait de
ſyſtêmes que celui de l'ancienneté!
Copernic ne l'a-t-il pas emporté ſur
Ptolomée, & Newton ſur Deſcartes,
en dépit du droit d'aîneſſe? Au ſurplus,
i les ſyſtêmes de Rameau, & de Tar-
ini ne ſont pas plus utiles que ne le
gent quelques gens qui s'y entendent,
mérite de l'invention ſe réduit à peu
choſe; & la *préférence* qu'on donne
un ſur l'autre eſt en effet très-*gra-*
e.

2°. *Parce que, quoiqu'antérieur à celui de Tartini, il embraſſe un plus grand nombre d'objets.*

N'auroit-il pas fallu dire qu'il contient *un plus grand nombre* de rêves ? Peut-on s'en rapporter à vous, Monſieur ; vos connoiſſances & votre bonne foi, ſont-elles mieux établies que tous les ſyſtêmes de la baſſe fondamentale de Zarlin, de Rameau, de Fux, & de Tartini ?

3°. *Parce que la plus grande partie de ce que dit Tartini eſt contenue dans ce qu'enſeigne Rameau.*

Quand vous m'aurez miſe au fait de ce que contient cette 3me. raiſon, qui ne ſoit pas compris dans la précédente, je tâcherai de vous répondre, Monſieur, juſques-là je ne le pourrois ſans me répéter ; & les redites ne ſont bonnes qu'en muſique ; encore faut-il qu'elles ſoient ménagées avec art.

4°. *Parce que, dans ce que Tartini préſente ſous des idées différentes, on n'apprend rien qui ne ſoit dans Rameau.*

Des idées différentes qui n'apprennent que les mêmes choſes !.... Voilà qui n'eſt pas trop facile à entendre. Cependant, quand on ſait qu'*ut* dieze &

re bémol, qui ſont deux objets très différens, ſe prennent l'un pour l'autre dans le genre enharmonique, & qu'à l'aide de la *baſſe fondamentale* tout cela s'explique très-clairement, il n'y a plus, Monſieur, qu'à tirer la conſéquence de votre raiſonnement, & pour cela, on n'a qu'à ſe dire, *des idées différentes* de celles qu'on avoit déjà, & qui ſont pourtant les mêmes, ne ſont *différentes* que parce qu'on les avoit déjà. Oh! ceci eſt certainement l'équivalent du genre enharmonique.

Si l'un des deux ſyſtêmes doit avoir l'avantage, on voit que ce ne doit pas être celui de Tartini (19).

On voit! En vérité, Monſieur, on peut avoir de très-bons yeux, & ne point voir cela: Rouſſeau qui n'étoit point aveugle a vu tout le contraire; & bon nombre de gens très-clairvoyans, ne voyent rien qui puiſſe les décider en faveur de l'un de ces deux ſyſtêmes, ſi diverſement appréciés.

Le pere Souhaitty religieux de l'Obſervance, a donné en 1677 *un eſſai intitulé nouveaux Elémens du chant.*

---

(19) *Note* de la page 676 du Tome III. de *l'Eſſai ſur la Muſique.*

Il y propose une nouvelle maniere d'écrire le plain - chant, ou la musique, en se servant de chiffres au lieu de notes. Voici comme il s'exprime à la page 3 de son ouvrage. " 1, s'appelle *ut*; 2, *re*; 3, *mi*; 4, *fa*; 5, *sol*; 6, *la*; 7, *si*; ou si on l'aime mieux, 1, s'appelle *un*; 2, *deux*; 3, *trois*; 4, *quatre*; 5, *cinq*; 6, *six*; 7, *sept*; on choisira, car cela est indifférent ".

Quant aux octaves inférieures, le pere Souhaitty les exprime par les mêmes chiffres avec une virgule 1, 2, 3, *&c..... & il exprime les supérieures par les mêmes chiffres avec un point*, 1. 2. 3. *&c.*

C'est-là précisément la méthode que Rousseau a publiée comme de lui en 1743, *& dont il donne un précis aux mots* notes *dans son Dictionnaire de Musique, sans indiquer ni dans l'un, ni dans l'autre endroit la source où il avoit puisé. Il est fâcheux pour un philosophe aussi ami de la vérité que l'étoit Rousseau, qu'on ne puisse supposer qu'il ait eu de son côté la même idée que le pere Souhaitty, puisqu'à la fin de l'article* systême *de son Dictionnaire, il nomme le pere Souhaitty parmi d'autres auteurs de systêmes*,

mais sans faire connoître nulle part en quoi consistoit celui de ce religieux. Or comme le pere Souhaitty n'a jamais fait d'autre systême que celui d'une nouvelle maniere de noter la musique, & que Rousseau le cite, il le connoissoit donc; puisqu'il le connoissoit, & que ces deux systêmes n'en font qu'un, Rousseau a donc donné comme de lui, ce qui étoit d'un autre (20).

Ce syllogisme est bien digne de vous, Monsieur; on ne vous accusera pas de l'avoir *puisé* dans une *source* étrangere. Avec tout cela il me surprend. Comment pouvez vous penser que Jean-Jaques n'eût pas été frappé d'une inconséquence qui vous choque; & qu'il eût eu l'ineptie de parler du pere Souhaitty, s'il avoit voulu s'emparer de ce que ce religieux appelle très-improprement *sa découverte*, puisqu'il étoit si peu connu, que, même selon vous, Jean-Jaques n'avoit qu'à se taire pour faire croire qu'il ne le connoissoit pas? La bonne foi qui n'a pas besoin d'adresse, ne fait point de gaucheries: mais vous, Monsieur, vous en faites une inconcevable, en disant des systêmes du pere

(20) *Essai sur la Musique*, Tome III. page 688.

Souhaitty, & de Jean-Jaques, *ces deux ſyſtêmes n'en ſont qu'un*, lorſque pour ſe convaincre du contraire, *il ne faut que lire, & comparer.* C'eſt préciſément ce que je fais : j'ai ſous les yeux les *Elémens du chant*, & la *Diſſertation ſur la muſique moderne.* C'eſt de ces deux ouvrages que je vais tirer la preuve de votre turpitude : humiliation à laquelle vous n'avez pu vous expoſer, que dans l'eſpérance que la gloire de Rouſſeau ne ſeroit aſſez chere à qui que ce ſoit, pour qu'on ſe livrât à un examen ſi dangereux pour la vôtre. Vous vous êtes lourdement trompé : (je veux bien en paſſant donner cet avis à tous les méchans que ſon ombre importune encore), Rouſſeau le plus attachant des hommes, même par ce qui s'oppoſoit en lui à la perfection que la nature humaine ne comporte pas, a laiſſé nombre d'amis qu'on bleſſe perſonnellement en attaquant ſa mémoire; je ne ſuis pas la ſeule qui veille à ſes intérêts avec une application infatigable; pluſieurs l'ont déjà victorieuſement défendue; leurs armes dureront long-tems; elles ſont d'auſſi bonne trempe que leur zele. Malgré ce que j'ai dit plus haut, comme il n'y a rien

ſur quoi tout le monde penſe de même; il a fallu que je briguaſſe l'honneur d'entrer en lice avec vous, Monſieur, on vouloit me le diſputer. Cela vous étonne? .... Mais ſongez donc qui vous attaquez; & voyez s'il eſt poſſible d'imaginer une circonſtance où il ne ſoit pas honorable de repréſenter J. J. Rouſſeau. Quant à moi, quoique je n'aye pas la ſottiſe de m'exagérer l'idée de mes talens, la dignité de ce rôle éleve aſſez mon ame, pour m'inſpirer la confiance de le remplir avec ſuccès. Venons à la comparaiſon de ces *deux ſyſtêmes*, qui, s'il faut vous en croire, *n'en ſont qu'un.*

Le révérend pere *Jean-Jaques* Souhaitty *rejette abſolument de ſa méthode toutes ſortes de clefs* (21).

J. J. Rouſſeau ſupprime toutes les clefs uſitées, mais il les remplace; & celle qu'il a imaginée a cet avantage ſur les clefs de la méthode ordinaire, qu'elle fait connoître au premier coup d'œil, ſi on eſt dans le ton majeur qu'elle indique, ou dans ſon relatif: premiere différence.

Le pere Souhaitty *ne reçoit point les*

(21) *Elémens du chant*, page *iij*.

différences ordinaires de b. mol, & de b. quarre (22).

Rousseau exprime le bémol par une ligne qui croise la note en descendant : *si* bémol ꝗ, & ne retranche que le béquarre : seconde différence.

Le pere Souhaitty *appelle indifféremment* 1 ut, *ou* un ; 2 re, *ou* deux ; 3 mi, *ou* trois ; 4 fa, *ou* quart, *&c.* (23).

Rousseau ne laisse point cette alternative : troisieme différence.

Le pere Souhaitty *marque le dieze par un* point interrogant (?) (24).

Rousseau emploie à cet usage une ligne oblique qui croise la note en montant de droite à gauche : *sol* dieze par exemple, s'exprime ainsi, ꞩ : quatrieme différence.

Le pere Souhaitty marque le *tremblement pur* par un point admiratif (!) (25).

Cet *agrément* n'étoit vraisemblablement pas connu de Rousseau (malgré les *nouveaux Elémens du chant*), car

(22) même page.
(23) *Elémens du chant*, page *iij*.
(24) Page *iv*.
(25) même page.



point, 1. 2. 3. &c. (26).

Rousseau marque les octav
rieures par un point au-dessus
fre 1, 2, 3, &c. & les octav
rieures par un point au-dessous
fre 1, 2, 3, &c. ou bien par
position des chiffres, en plaç
qui appartiennent à l'octave su
au dessus de la ligne horizon
porte les chiffres de l'octave
diaire, & au-dessous de cett
ceux qui appartiennent à l'oct
rieure. Quand il veut sortir de
taves pour monter, ou desce
ajoute une ligne accidentelle
sus, ou au-dessous des chiff
posés hors de la ligne princip
au moyen de trois lignes seu
il peut parcourir l'étendue de

On a vu quel uſage le pere Souhaitty fait de *la virgule* (27).

Rouſſeau ne s'en ſert que pour ſéparer les tems de la meſure : objet dont le Pere Souhaitty ne s'eſt nullement occupé : ſeptieme différence. Mais... J'ai tort..... ce ne ſont pas les différences qu'il faut compter ; elles ſont innombrables ; ce ſont les rapports : or je ſoutiens qu'il n'y en a qu'un ſeul, l'adoption des chiffres : encore ce rapport eſt-il anéanti par la maniere de les employer. C'eſt ce dont ſe convaincront aiſément tous ceux à qui *l'amour de la vérité* inſpirera le courage de comparer ces DEUX ſyſtêmes également rejettés. C'eſt ce que l'Académie royale des Sciences a autoriſé à croire quand elle a dit :

« Quoi qu'en général la maniere d'écrire la muſique ſur une ſeule ligne horiſontale & AVEC DES CHIFFRES, ne ſoit pas nouvelle, puiſque les anciens l'écrivoient ainſi (28), & qu'il y

(27) *Ibid.* page *ix.*

(28) Voilà, ce me ſemble, dequoi dépouiller le Pere Souhaitty du titre d'inventeur de l'expreſſion élémentaire des ſept notes, tout auſſi bien que J. J. Rouſſeau, & le laiſſer beaucoup plus pauvre.

a plus de 65 ans qu'on a pensé à employer les chiffres à cet usage, il faut avouer que le sieur Rousseau a donné à cette méthode une toute autre étendue que celle qu'on lui avoit donnée jusqu'à présent, & que ce qu'il y a ajouté peut en quelque maniere la lui rendre propre.

Du reste, il paroît à l'Académie que cet ouvrage est fait avec art, & énoncé avec beaucoup de clarté; que l'Auteur est au fait de la matiere qu'il traite; & qu'il est à souhaiter qu'il continue ses recherches pour la facilité de la pratique de la musique (29) ».

Ce jugement tire à conséquence, Monsieur : d'autant plus qu'il n'est pas, comme le vôtre, dicté par la partialité; la respectable compagnie qui l'a porté, n'avoit aucun intérêt, & ne pouvoit avoir aucun penchant à favoriser J. J. Rousseau, en qui elle ne voyoit qu'un étranger que rien ne rendoit recommandable, & qui étoit loin d'annoncer le degré de considération où ses vertus, & ses talens devoient un jour le faire parvenir, & que ses envieux lui ont

---

(29) Extrait des regiftres de l'Académie Royale des Sciences du 5 septembre 1742.

fait payer ſi cher. Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet, parce qu'il ne s'agit pas ici de ſavoir ſi le ſyſtême de Rouſſeau eſt bon, mais s'il eſt à lui. Ce n'eſt pas tout : il promet de donner, s'il y eſt encouragé par le public, un autre ouvrage qui contiendra les principes abſolus de ſa méthode, tels qu'ils doivent être enſeignés aux écoliers.

« J'y traiterai (dit-il) d'une nouvelle maniere de chiffrer l'accompagnement de l'orgue & du clavecin, entiérement différente de tout ce qui a paru juſqu'ici dans ce genre, & telle qu'avec quatre ſignes ſeulement, je chiffre toute ſorte de baſſe continue, de maniere à rendre la modulation & la baſſe fondamentale toujours parfaitement connue de l'accompagnateur, ſans qu'il lui ſoit poſſible de s'y tromper. Suivant cette méthode, on peut ſans voir la baſſe figurée, accompagner très-juſte par les chiffres ſeuls, qui au lieu d'avoir rapport à cette baſſe figurée, l'ont directement à la fondamentale, &c. (30) ».

Voilà, pour un ignorant en muſique, un engagement bien téméraire ! Cepen-

(30) Préface de la Diſſertation, page *xv*.

dant, Monſieur, Rouſſeau étoit ho
à tenir ce qu'il promettoit; & cert
n'avoit pas *puiſé* cet ouvrage dan
riche *ſource* des *nouveaux Élémens*
chant. Mais je me crois obligée de
venir ſur la partie concluante de vo
merveilleux article : car vous êtes
de ces raiſonneurs preſſans avec qui
ne faut rien laiſſer en arriere. Vous d
tes donc, Monſieur, en parlant de l
découverte du Pere Souhaitty.

C'eſt-là préciſément *la méthode que Rouſſeau a publiée comme de lui en* 1743, *& dont il donne un précis au mot* notes *dans ſon Dictionnaire de muſique.*

C'eſt ce qui vient d'être démontré avec la derniere évidence : perſonne n'en peut diſconvenir.

Sans indiquer ni dans l'un, ni dans l'autre endroit, la ſource où il avoit puiſé!

Je vous demande bien pardon, Monſieur; fidele à ſes principes, Rouſſeau a mis ſon nom à ſa *Diſſertation*, & à ſon *Dictionnaire.*

Il eſt fâcheux pour un philoſophe auſſi ami de la vérité que l'étoit Rouſſeau, qu'on ne puiſſe ſuppoſer qu'il ait eu de ſon côté la même idée que le pere Souhaitty,

Souhaitty, *puisqu'à la fin de l'article* ſyſtême *de ſon Dictionnaire*, *il nomme le pere Souhaitty parmi d'autres auteurs de ſyſtêmes.*

J'ai répondu à cela, de façon, ce me ſemble, à vous conſoler d'un ſi grand malheur.

Mais ſans faire connoître nulle part en quoi conſiſtoit celui de ce religieux.

C'étoit ce qu'on pouvoit faire de mieux pour le pere Souhaitty; à qui toutefois on ne ſauroit reprocher d'avoir parlé de la muſique, auſſi peu, & auſſi niaiſement qu'il l'a fait, puiſque l'excuſe de ſon ignorance eſt dans la date de ſon écrit. D'ailleurs, il eſt tout ſimple qu'animé du deſir de la gloire de Dieu, & non du deſir des progrès de l'art, il ait fait du plain-chant, ſon principal, & preſque ſon unique objet. Ce à quoi on ne devoit pas s'attendre, Monſieur, c'eſt à vous voir dire que le pere Souhaitty *propoſe une nouvelle maniere de noter le plain-chant* ou *la muſique*, comme ſi un auſſi grand muſicien que vous, pouvoit prendre l'un, pour l'équivalent de l'autre. C'étoit & *la muſique* qu'il falloit dire, dès que pour accuſer Rouſſeau de plagiat, vous vouliez étendre juſqu'à elle, le ſyſtême

du pere Souhaitty, malgré le cri de votre conscience. Si Rousseau avoit rendu compte du systême de ce bon religieux, vous ne manqueriez pas de dire que ce n'auroit été que pour faire valoir le sien.

Or, comme le pere Souhaitty n'a jamais fait d'autre systême que celui d'une nouvelle maniere de noter la musique, & que Rousseau le cite, il le connoissoit donc.

Quoiqu'il ne connût pas le pere Souhaitty lorsqu'il eut *de son côté la même idée que lui* (celle de se servir de chiffres s'entend), non-seulement il le connoissoit lorsqu'il l'a *cité*, mais encore il l'a fait connoître à beaucoup d'autres. Sans lui combien de gens ne soupçonneroient pas que le pere Souhaitty eût jamais existé! Vous-même, Monsieur, ne l'auriez peut-être jamais su, s'il n'en avoit pas parlé dans sa *Dissertation* (31), & dans son *Dictionnaire*.

Puisqu'il le connoissoit, & que ces deux systêmes n'en sont qu'un, Rousseau a donc donné comme de lui, ce qui étoit d'un autre.

Si cette odieuse imputation qui cho-

(31) Page 65.

que autant le bon ſens que la juſtice, & dont le caractere de Rouſſeau devoit ſi bien le garantir, n'eſt pas détruite par tout ce que j'ai dit, & prouvé juſqu'ici, il faut que la vérité renonce à ſe faire jour au travers des nuages dont l'impoſture l'enveloppe. Cependant, il ſeroit abſurde que je m'en tinſſe à parler pour Rouſſeau quand je peux le faire entendre lui-même. Or, comme les gens qui argumentent & agiſſent comme vous, Monſieur, ne ſont pas d'une eſpece aſſez rare pour qu'il n'ait pas pu prévoir qu'il s'en trouveroit, & qu'il leur a répondu d'avance, je dois vous adreſſer la réponſe qu'il leur a faite: la voici.

“ Dans l'état d'imperfection où ſont depuis ſi long-tems les ſignes de la muſique, il n'eſt point extraordinaire que pluſieurs perſonnes aient tenté de les refondre ou de les corriger. Il n'eſt pas même étonnant que pluſieurs ſe ſoient rencontrés dans le choix des ſignes les plus propres à cette ſubſtitution, tels que ſont les chiffres. Cependant, comme la plupart des hommes ne jugent gueres des choſes que ſur le premier coup-d'œil, il pourra très-bien arriver que par cette unique raiſon de l'uſage

des mêmes caracteres on m'accusera de n'avoir fait que copier, & de donner ici un systême renouvellé „.

(Ce seroit vous faire bien de la grace, Monsieur, que de vous classer avec ces hommes-là).

" J'avoue qu'il est aisé de sentir que c'est bien moins le genre des signes que la maniere de les employer qui constitue la différence en fait de systêmes : autrement il faudroit dire, par exemple, que l'algebre & la langue françoise ne sont que la même chose, parce qu'on s'y sert également des lettres de l'alphabet ; mais cette réflexion ne sera probablement pas celle qui l'emportera, & il paroît si heureux par une seule objection, de m'ôter à la fois le mérite de l'invention, & de mettre sur mon compte les vices des autres systêmes, qu'il est des gens capables d'adopter cette critique, uniquement à raison de sa commodité „.

(Ici, Monsieur, il semble que Rousseau vous ait eu personnellement en vue).

" Quoi qu'un pareil reproche ne me fût pas tout-à-fait indifférent, j'y serois bien moins sensible qu'à ceux qui pourroient tomber directement sur mon sys-

tême. Il importe beaucoup plus de ſavoir s'il eſt avantageux, que d'en bien connoître l'auteur; & quand on me refuſeroit l'honneur de l'invention, je ſerois moins touché de cette *injuſtice* que du plaiſir de le voir utile au public. La ſeule grace que j'ai droit de lui demander, & que *peu de gens m'accorderont, c'eſt de vouloir bien n'en juger qu'après avoir lu mon ouvrage, & ceux qu'on m'accuſeroit d'avoir copiés* (32) „.

Cela ſuffiroit en effet à l'entiere juſtification de Rouſſeau; & je me ſerois bornée à faire comme lui cette demande, ſi j'avois eu plus que lui, lieu d'eſpérer de l'obtenir. Au reſte, Monſieur, afin qu'on ne m'accuſe pas de *donner comme de moi ce qui eſt d'un autre*, je déclare à toutes les nations (qui doivent s'arracher nos ouvrages) que pour écrire des choſes fort différentes de celles que vous avez écrites, je me ſuis ſervie des mêmes lettres, des mêmas ſyllabes, des mêmes mots, de la même ponctuation, enfin, à l'orthographe près, des mêmes ſignes que vous. Cette précaution n'eſt point ſu-

(32) Préface de la *Diſſertation*, page 13.

sa *jeunesse fort orageuse* n'auroit pas voulu se plier. Malheureusement, je ne puis contribuer à vous procurer cette délicieuse jouissance; car ce ne fut point par *aversion* pour le *métier* de graveur, que Jean-Jaques *quitta Geneve*, mais pour se soustraire à la brutalité du maître qui le lui enseignoit. Le seul *métier* pour lequel Jean-Jaques ait eu de l'*aversion* est celui de procureur, auquel on l'avoit d'abord destiné, & pour lequel son incapacité, très-croyable assurément, le fit exclure de la maison où on l'avoit placé pour l'apprendre. Mais, Monsieur, qu'appellez-vous *le roman de sa vie?* Il me semble qu'on entend par *roman* un tissu d'aventures supposées. Est-ce qu'il ne seroit pas vrai que Jean-Jaques eût vécu comme il a vécu? ..... Ce qui l'est incontestablement, c'est que vers sa seizieme année, il fit à Turin abjuration de la religion Protestante, dans le sein de laquelle il rentra, étant à Geneve en 1754. Voilà comment, à votre avis, il a *changé plusieurs fois de religion*; & comment, au mien, il n'en a changé qu'une.

(*Tout ceci est tiré d'une vie de Rousseau que nous avons sous les yeux*,

faîte par lui, & écrite de ſa main).

Cela eſt impoſſible, Monſieur : car ce n'eſt certainement pas à vous qu'il l'a confiée. Quel ſeroit donc l'être déteſtable, qui, après avoir marqué à Jean-Jaques aſſez d'attachement pour gagner ſa confiance, au point d'en obtenir un ſi précieux dépôt, auroit eu l'infamie de vous le livrer ; à vous, l'ennemi perſonnel de Jean-Jaques, ou (ce qui eſt plus honteux encore) le vil complaiſant de ſes ennemis ? Il n'y a peut-être qu'un ſeul homme capable d'une ſi monſtrueuſe trahiſon ; & il eſt phyſiquement impoſſible que cet homme-là s'en ſoit rendu coupable. Vous m'entendez..... Non, Monſieur, je le répete, vous n'avez point *une vie de Rouſſeau, faite par lui, & écrite de ſa main :* je nie ce fait auſſi hardiment que ſi je vous avois ſuivi depuis le berceau juſqu'à cette heure. Vous pouvez avoir, tout au plus, quelques lettres adreſſées par Rouſſeau, à quelqu'un de recommandable, que la reconnoiſſance l'aura porté à informer du détail de ſes premieres années. Si vous en avez, Dieu ſait par quelles voies ! Vous n'eſpérez pas, je penſe, qu'on les ſuppoſe honnêtes, vu l'uſage & le myſtere

que vous faites de ces intéressante
tres : si vous les aviez eues pa
moyens que vous osassiez avouer,
auriez recherché les respectables
teurs des ouvrages de ce grand h
me ; vous auriez desiré qu'elles fuss
insérées dans la superbe collect
qu'ils ont entreprise ; vous auriez se
que votre nom étoit digne de figure
côté de ceux des gens estimables q
ont enrichi cette collection, de ce do
leur bonne fortune les avoit rendu po
sesseurs. Voilà ce que l'honneur vou
auroit engagé à faire ; comparez-le à ce
que vous avez fait. Au reste, si vous
avez quelques lettres de la main de
Jean-Jaques, où il dise qu'il est né en
1708, (ce qui me paroît même fort
douteux), ce qu'il les a écrites dans
un tems où il ne savoit pas exactement
son âge ; ce qui est fort ordinaire aux
très-jeunes gens, qui ne sont pas à portée de s'en assurer.

Cet homme chagrin, bisarre & éloquent, séduisant à lire, dangereux à croire, qu'on admire plus qu'on ne l'aime :

Vos épreuves ont été corrigées avec bien de la négligence, Monsieur ; c'étoit à l'article Voltaire que cette phrase

appartenoit. Ayez soin qu'on la lui restitue, dans l'immensité d'éditions que votre prodigieux *Essai* doit avoir. Il faut rendre justice, même à ceux qui la refusent aux autres.

A prouvé en musique & en poésie, que l'esprit pouvoit suppléer aux connoissances.

On ne peut assez admirer combien la phrase suivante est heureusement placée après celle-là.

SES PROFONDES RECHERCHES EN MUSIQUE *l'ont fait parvenir* 1°. *à nous donner un Dictionnaire excellent dans quelques articles.*

(Oui, par exemple, dans ceux où il pense comme vous).

Mais plein de fiel, & de choses absolument fausses dans d'autres.

(Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé l'honnête & savant Clairaut).

2°. *à composer son intermede du Devin du Village*, (ah! il est donc de lui!) *dont l'ensemble est charmant, mais dont les paroles & la musique examinées séparément, prouvent qu'il n'étoit ni poëte ni compositeur.*

Il faut avouer que Platon & Rousseau, étoient deux grands idiots! Il est impossible de n'être pas frappé des ref-

ſemblances qui ſe trouvent entr'eux. Le premier s'aviſe, comme un ſot, de ſe mêler de poéſie & de muſique, ſans y rien entendre; quoique la poéſie fût preſque ſa langue naturelle, & qu'il eût *appris la muſique des deux plus habiles muſiciens de ſon tems* (33). Le ſecond eſt obligé, comme un ignorant, de mettre de l'*eſprit* à la place des connoiſſances qui lui manquent en poéſie & en muſique, quoiqu'il ait étudié les Poëtes Grecs, Latins, Italiens & François; (la preuve en exiſte dans ſes ouvrages) & qu'il ait fait *de profondes recherches en muſique*..Fiez-vous donc à la célébrité! ...Mais que dirons-nous de ces imbécilles Athéniens, qui, tout en penſant que *l'agrément d'une ſenſation eſt préférable à toutes les vérités de la morale* (34), admiroient ſtupidement leur Platon comme une merveille, lui qui étoit bon moraliſte, témoin la *réforme* qui vous engage, Monſieur, à lui faire ſon procès, mais qui *étoit également mauvais muſicien & mauvais poëte* (35)? Que dirons-nous

(33) Avant-propos de l'*Eſſai ſur la Muſique*, page *xv*.

(34) Même morceau, page *viij*.

(35) Même morceau, page *xij*.

des badauts de Paris, qui s'étouffent bêtement depuis vingt-ſept ans aux repréſentations du *Devin du Village*, *dont les paroles & la muſique prouvent* que leur auteur *n'étoit ni poëte ni compoſiteur?* Nous ne parlerons pas d'eux; ils n'en valent pas la peine: nous dirons ſeulement que les mépriſes du Public de tous les pays, & de tous les ſiecles ſont inconcevables; qu'on a grand tort de briguer les ſuffrages de la multitude, qui nulle part, en aucun tems n'a le ſens commun; qu'il faut que vos contemporains, & la poſtérité, ne s'en rapportent qu'à vous, Monſieur; qu'en fait de ſciences & d'arts, vous êtes le ſeul juge compétent; & qu'il ne doit ſubſiſter de réputations que celles que vous aurez daigné faire. Oh! certainement, vous vous joindrez à moi pour dire tout cela.

On connoît aſſez ſa vie, ſes caprices & ſes paradoxes, pour qu'il ne ſoit pas beſoin d'en parler davantage. Nous nous contenterons d'obſerver, que pendant qu'il écrivoit avec acharnement contre le danger des ſpectacles, il faiſoit une comédie. (*Narciſſe, ou l'Amant de lui-même*).

Oui, *pendant*, rien n'est plus
Il fit la mauvaise comédie de *Na*
en 1730, la publia en 1752, &
vit l'excellente lettre sur le dange
tablir des spectacles dans sa pa
(autre rapport avec Platon) en 1
Au reste, Monsieur, ce Jean-Ja
savoit lire dans l'avenir; voyez la
ponse qu'il m'a fournie.

" Il est vrai qu'on pourra dire qu
que jour: cet ennemi si déclaré
sciences & des arts fit pourtant & p
blia des pieces de théâtre; & ce d
cours sera, je l'avoue, une satire trè
amere, non de moi, mais de mon sie
cle (36) ".

*Que pendant qu'il écrivoit des in-
jures à notre nation, lui nioit qu'elle
eût une musique, & vouloit lui prou-
ver que sa langue n'étoit pas propre
à être mise en chant, il faisoit un*
opéra *sur des paroles françoises:*

Que trouvez-vous là de contradic-
toire, Monsieur? Jean-Jaques n'avoit
pas dit que nous ne pussions pas avoir
d'opéra, mais que notre langue *n'étoit
pas propre à être mise en chant*. Ce
qu'il avoit dit, il l'a prouvé: deman-

(36) Fin de la préface de *Narcisse*.

dez plutôt à M. de Vismes, qui dans je ne sais quelle feuille du *Journal de Paris*, rejette la mauvaise exécution des nouveaux airs du *Devin du Village*, sur *les fautes de prosodie dont ces airs fourmillent*. (Excuse qui fait pitié) ! Or si Jean-Jaques n'a pas pu éviter *les fautes de prosodie*, lui qui les sentoit si bien, elles sont donc inévitables, & partant il avoit eu raison de le dire. Il avoit encore dit que nous *n'avions point de musique*. Eh bien ! Monsieur, personne ne doit moins trouver que vous qu'il se soit donné un démenti en faisant le *Devin du Village*; car puisque vous avez souverainement décidé qu'*il n'étoit ni poëte*, *ni compositeur*, les notes qu'il a mises sur les paroles de cet intermede, ne sont pas plus de la musique, que ces paroles ne sont de la poésie. Au reste, il ne falloit rien moins que son adresse, pour tirer du chapitre de la musique, matiere à *écrire des injures à une nation*.

Que pendant qu'il déclamoit par-tout contre les romans, comme n'étant propres qu'à gâter le cœur & l'esprit, il composoit un roman qui assurément n'est pas propre à former l'esprit & le cœur.

Si cela eſt, l'Editeur du livre inti lé, *Eſprit, maximes, & principes J. J. Rouſſeau*, eſt donc bien coup ble, & le Gouvernement bien négl gent, l'un d'avoir fait, l'autre d'avoi laiſſé débiter un Recueil dont l'intro duction préliminaire contient ce qui ſuit.

" Juſqu'ici M. Rouſſeau a gardé le ſilence avec tous les critiques de ſa lettre ſur les ſpectacles; à moins qu'on ne regarde ſon *Eſſai ſur l'imitation Théâtrale*, & ſur-tout la *Nouvelle Héloïſe*, comme la meilleure réponſe qu'il pût leur faire, ſelon leur différente façon de penſer. En effet, on ne peut lire ce Roman moral ſans ſe perſuader de plus en plus, que les ſpectacles, & le théâtre ne ſont nullement l'école des bonnes mœurs, & que les perſonnes religieuſement chrétiennes ſont bien fondées à applaudir à la morale inexorable du citoyen de Geneve. Quoi qu'il en ſoit, la *Nouvelle Héloïſe* eſt peut-être le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre, même à côté de *Miſs Clariſſe :* la vertu y eſt peinte avec tous ſes traits les plus touchans, & les plus propres à ſe ſoumettre les ames honnêtes. Il eſt aiſé d'y apperce-

voir le caractere essentiel de son auteur ; & cet excellent *Roman* eût suffi seul pour le faire estimer, & lui donner la célébrité dont il jouit à tant de titres. *La Nouvelle Héloïse* a sans doute des défauts ; mais ils sont compensés par tant de beautés, qu'à peine on les apperçoit : ils prouvent seulement, que l'esprit le plus sublime, & le cœur le plus vertueux, ne sont pas toujours à l'épreuve de la qualité d'Auteur, & de philosophe „.

Voilà, Monsieur, un jugement dicté par l'impartialité même. Si la sévérité du vôtre s'étend jusqu'à vos mœurs, vous êtes un personnage bien recommandable : mais si par malheur elle ne s'y étendoit pas, comme certaines citations répandues dans votre *Essai* invitent à le penser, quelle opinion elle donneroit de votre caractere ! Faites votre examen.

Que tandis qu'il prêchoit la vertu, la paix, la charité, &c. il faisoit sourdement tous ses efforts auprès des Genevois, pour qu'ils forçassent Voltaire à quitter sa maison des Délices ; ce qu'il poursuivit avec tant d'instances, qu'il réussit enfin à lui causer ce chagrin, quoique ce grand homme tou-

ché de son indigence, lui eût offert généreusement de demeurer avec lui, ou de lui donner en pur don, une maison charmante sur les bords du lac de Geneve ; & alors Voltaire ne s'étoit pas encore permis une seule plaisanterie sur les étranges idées que l'on trouve souvent dans les ouvrages de Rousseau.

Monsieur, cette accusation est trop grave pour y répondre en plaisantant ; ou plutôt, trop vague pour y répondre. Tous les honnêtes gens vous somment par ma voix de produire vos preuves : je m'engage à les discuter, à les vérifier, à les détruire. En les attendant je soutiens que vous n'en avez point ; que vous n'en pouvez point avoir ; & qu'en prenant sur vous d'avancer cette infâme calomnie, vous vous assimilez au bouc émissaire, qui, chargé de toutes les iniquités du peuple le plus endurci, devoit porter toutes les malédictions qu'il avoit encourues.

Cette conduite ne prouve pas une liaison bien suivie dans les idées.

Oh ! pour ce reproche-là, Monsieur, on se gardera bien de vous le faire. Il n'y a personne qui ne convienne que vous êtes le plus conséquent des hom-

mes : on en conviendra ſur-tout, quand on verra la belle & juſte comparaiſon que vous faites entre une *Sonate* & l'*Algebre* ; quand on obſervera que vous dites, tantôt.... mais quel détail allois-je entreprendre ! L'abondance des choſes qui conſtatent la ſûreté de votre jugement, rendroit leur choix trop difficile ; d'ailleurs, ce ſeroit outrager vos lecteurs que de ſuppoſer qu'ils ne les ont pas ſaiſies. Cette ſeule conſidération ſeroit capable de m'arrêter. Pour vous, Monſieur, vous n'avez pas pouſſé les égards ſi loin vis-à-vis des lecteurs de Jean-Jaques ; vous vous êtes attaché à prouver qu'il n'avoit pas *une liaiſon bien ſuivie dans les idées*, comme s'il étoit poſſible de lire une ſeule ligne de ſes ouvrages, de donner la plus légere attention à ſa conduite, d'obſerver, même très-ſuperficiellement, ſes démarches ſans que cette vérité ſautât aux yeux. Mais pourſuivons.

Il eſt mort en 1778, âgé de près de ſoixante-dix ans, au château d'Ermenonville, &c.

Il eſt mort le 2 juillet 1778, âgé de ſoixante-ſix ans moins deux jours, étant né, je le répete, le 4 juillet 1712.

Rouſſeau a donné à l'Opéra en 175

ſon Devin du Village, *& on a trouvé dans ſes papiers une nouvelle muſique ſur les mêmes paroles. La nouvelle administration de l'Opéra l'a fait exécuter il y a quelques mois.*

Que ce ſoit préciſément, exactement, fidellement la même muſique *qu'on a trouvée dans ſes papiers*, voilà de quoi tout le monde n'eſt pas intimement perſuadé. Veuve trop peu connue d'un homme bien mal connu, Seigneur d'Ermenonville, ex-Directeur de l'Opéra, c'eſt vous trois que cela regarde : tirez-vous de-là le mieux que vous pourrez. J'avoue qu'à la place de chacun de vous, j'en ſerois bien embarraſſée : car, ne pas dépoſer (en lieu où tout le monde puiſſe la voir) la partition de la main de Jean-Jaques, c'eſt à coup ſûr, laiſſer ſubſiſter le ſoupçon ; & la dépoſer, ſeroit peut-être le changer en certitude.

Mais le public ne s'eſt pas ſoucié de l'entendre deux fois.

Admirez, Monſieur, combien je ſuis bonne, je crois fermement que vous n'êtes pour rien dans ce dégoût là.

Voilà le dernier trait que vous lancez contre Rouſſeau dans un ouvrage qu'on ſeroit bien plus fondé à croire

que vous n'avez *entrepris* que pour lui nuire, que vous n'avez été fondé à dire qu'il avoit *entrepris ſa* Diſſertation ſur la muſique *bien plutôt pour nuire à Gui, que pour être utile aux muſiciens* (37), puis qu'indépendamment de l'averſion qu'il avoit pour la flatterie, Gui d'Arezzo mort depuis ſept ſiecles n'avoit plus d'antagoniſtes à flatter; au lieu qu'il ſubſiſte encore, contre la perſonne & les vertus de Rouſſeau, un parti, puiſſant par ſon obſcurité même, dont la protection pourroit favoriſer vos vues. Quoi qu'il en ſoit, voici le moment de m'occuper des gentilleſſes fugitives que vous avez dépoſées dans les journaux.

Après avoir fait à M. Gluck un petit compliment auſſi faux qu'apprêté, vous dites, Monſieur,

Quant à Rouſſeau, j'admire ſon génie, & ſon éloquence m'entraîne.

Son *éloquence* vous *entraîne!* Ah! Perdez l'eſpérance de faire croire à ceux qu'elle *entraîne*, qu'elle ait aucune priſe ſur vous. Jamais, Monſieur, jamais l'*éloquence* de Jean-Jaques n'a

---

(37) *Eſſai ſur la Muſique*, Tome III, pag. 352.

entraîné personne dans le bourbi
vous gissez.

Mais dans un ouvrage sur la m
que, je ne pouvois vanter ni se
mans, ni ses ouvrages philosophiq

Eh! pourquoi non? Vous avez b
pu les dépriser. La louange est-elle p
étrangere que le blâme à *un ouvra*
sur la musique? Et n'avez-vous p
vanté cent autres ouvrages qui n'
voient pas le moindre rapport avec ce
art? Vous n'avez point consulté la con
venance, puisqu'elle se trouve violée
à chaque page de votre *Essai*; vous
avez tout uniment suivi le vicieux pen-
chant de votre cœur.

Je n'ai pu parler que de ses œuvres
en musique:

Pourquoi donc avez-vous fait men-
tion *des motifs de sa sortie de Geneve*;
de ses *changemens d'etats*, *de pays*,
de religion; de sa *jeunesse fort ora-*
geuse; de ses *caprices*; de son *humeur*
chagrine & bisarre, de ses *manœu-*
vres contre Voltaire? Appellez-vous
tout cela des *œuvres en musique*?

M. Brizard qui me paroît aimer la
vérité (cela m'avoit paru comme à
vous, Monsieur, mais il a écrit une

lettre de trop) (38) *auroit dû*, *Monsieur*, *être bien plutôt révolté des véritables satires*, *ou sarcasmes indécens qui se trouvent dans le Dictionnaire de Rousseau*, *contre notre grand Rameau*, *que de me voir défendre comme je l'ai fait*, *la mémoire d'un maître chéri*, *&c.* (39).

J'ai lu MOI-MEME, Monsieur, le *Dictionnaire* de Rousseau ; j'y ai remarqué quelques saillies d'humeur contre la musique françoise ; humeur que nombre de musiciens avoient assurément bien provoquée : mais je vous défie, vous, ou plutôt vos FURETEURS, d'y trouver une seule *véritable satire*, un seul *sarcasme indécent contre notre grand Rameau* : s'il y en avoit, ce seroit bien tant pis pour sa gloire ; car la *satire* ne calomnie point, elle médit ; & une raillerie qui porte à faux n'ayant, par cela même, rien de piquant, ne peut être appellée *sarcasme*. On peut dire de ce *Dictionnaire*, & de chacun des ouvrages de son inestimable auteur, ce qu'il a dit du premier *duo* de la *Serva padrona*, " il ne lui manque-

(38) *Année littéraire* 1780, N°. 19.
(39) *Année littéraire* 1780, N°. 14.

que des gens qui sachent l'ente
& l'estimer ce qu'il vaut (40) ,,. C
pas tout ; le *Dictionnaire de mu*
est le dernier des ouvrages publié
Rousseau où il soit question de Ram
& même de musique ; l'approbatio
ce *Dictionnaire* est datée du 15
1765, le privilege accordé au libr
Duchesne est daté du 17 juillet de
même année ; à cette époque, le *D*
tionnaire étoit donc sorti des mains
Jean-Jaques pour n'y plus revenir ;
Rameau ne mourut que le 17 septemb
1767. Quand sa personne & ses mœurs
ne seroient pas aussi respectées qu'elle
le sont dans cet ouvrage, attaque-t-on
la mémoire d'un homme qui vit enco-
re ?..... A quelque point que la méchan-
ceté vous domine, si vous aviez la
moindre intelligence des mots que
vous employez, oseriez-vous rejetter
vos coupables écarts, sur le desir de
défendre la mémoire d'un maître chéri?
A moins que vous ne fussiez au mail-
lot quand le *Dictionnaire de musique*
parut, êtes-vous pardonnable d'avoir
différé jusqu'à présent, de repousser

(40) *Dictionnaire de Musique*, fin de l'article *Duo*.

les

les *véritables ſatires*, *ou ſarcaſmes indécens*, qui, ſelon vous, s'y trouvent contre votre *maître chéri?* Cette conduite eſt à la fois lâche & cruelle, car d'un côté vous avez attendu pour vous déclarer l'ennemi de Rouſſeau, que la mort l'eût terraſſé ; & de l'autre vous avez privé ce *maître* ſi *chéri* du raviſſant ſpectacle des merveilleux efforts que vous faites pour le *défendre*. Au ſurplus, Monſieur, je doute que Rameau tînt à grand honneur, le titre dont vous le décorez, & à grand profit, le ſecours tardif que vous lui prêtez, s'il voyoit que vous faites de vos médiocres talens, un uſage qui aviliroit les plus ſublimes. Ce dont je ne doute pas, c'eſt qu'au lieu de vous en tenir à apprendre la muſique de ce *maître chéri*, vous auriez fort bien fait de lui demander des leçons de morale : je ne dirai pas comme vous, qu'il étoit *toujours juſte*, mais je dirai qu'on ne lui a reproché ni baſſeſſes, ni noirceurs ; que la rudeſſe de ſon ton, & la bruſquerie de ſes manieres, qu'une éducation trop négligée n'avoit pas pu polir, étoient rachetées par beaucoup de droiture, & de probité ; enfin, qu'on ne ſe plait tant à l'admirer comme grand

musicien, queparce qu'on l'estime comme honnête homme.

Je serois bien tentée de vous dire, Monsieur, tout ce que l'indignation la plus forte, la mieux méritée m'inspire contre vous : mais retenue par la crainte de manquer au public, & à moi-même, la seule chose que j'ajouterai à celles que l'intérêt de J. J. Rousseau ne m'a pas permis de suprimer, c'est que, si l'autorité mettoit vis-à-vis de vous, la justice à la place de l'indulgence, elle vous défendroit de faire de nouvelles éditions de l'*Essai sur la musique*, à moins que vous n'y joignissiez ma lettre à titre d'*Errata*.

Ce 20 août 1780.

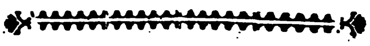
P. S. Depuis ma lettre écrite, Monsieur, il m'est venu un scrupule dont il faut que je me délivre. Lorsque vous avez avancé que J. J. Rousseau *avoit sourdement fait tous ses efforts auprès des Genevois, pour qu'ils forçassent Voltaire à quitter sa maison des Délices, & qu'il avoit réussi à lui causer ce chagrin*, vous ne pouviez pas en être sûr, puisque cela n'est pas vrai : mais peut-être l'avez vous cru, sur la parole des charlatans dont vous vous

êtes rendu l'organe : ils en ont attrapé de plus fins que vous ; en ont séduit de mieux fondés en principes. Dans ce cas-là, quelqu'horreur que m'inspirent les infidelités, les mensonges, les calomnies que vous vous êtes permis sciemment, méchamment, & de plein gré, je me reprocherois de laisser subsister dans votre esprit, une erreur que je peux détruire : voici donc ce que je fais.

Loin que Rousseau ait manœuvré pour faire chasser Voltaire de Geneve, il pressoit le parti populaire, avec lequel seul il avoit des relations, de ménager infiniment Voltaire à cause de son crédit auprès de M. le Duc de Choiseul. La vraie raison pour laquelle Voltaire quitta Geneve, & rendit les *Délices* à M. Tronchin, fut son Poëme sur la guerre civile de Geneve, & sur-tout la part qu'il avoit voulu prendre aux affaires de la République pendant la derniere Médiation, ce qui lui attira de vifs reproches de la part de M. de Botteville, & le fit haïr du parti négatif, qui crut avoir à se plaindre de lui. Nul homme de ce parti n'alloit plus le voir à Ferney, & se voyant ainsi irréconciliablement brouillé avec la por-

tion de la ville dans laquelle il avoit eu presque tous ses amis, il se résolut à abandonner totalement à M. Tronchin, les *Délices* dont il s'étoit réservé la possession, quoiqu'il fît depuis plusieurs années sa résidence à Ferney. Tout cela est, Monsieur, de notoriété publique à Geneve.

Ce 10 septembre 1780.



EXTRAIT

Du No. 37 de l'Année Littéraire 1780.

LETTRE A M. D'ALEMBERT.

SOUFFREZ, Monsieur, que j'aye l'honneur de vous adresser quelques observations sur la lettre qui se trouve dans le Mercure du 14 octobre, page 85. Quoiqu'il fût peu vraisemblable qu'on eût osé abuser d'un nom tel que le vôtre, comme il ne l'étoit gueres plus que vous eussiez écrit cette étonnante lettre, j'ai cru devoir les renfermer, jusqu'à ce qu'un long silence de votre part l'eût avouée. Vous vous y plaignez, Monsieur, avec une modération exemplaire, d'une note placée

à la page 27 de la brochure intitulée : *Rouſſeau Juge de Jean-Jaques* : à celà je vous reconnois bien ; mais je ne vous reconnois plus quand vous dites : *l'Auteur quel qu'il ſoit (car peut-être eſt-ce un ennemi de feu M Rouſſeau) paroît avoir la tête fort dérangée.* Cette aſſertion eſt d'une dureté tout-à-fait oppoſée à l'urbanité de votre caractere ; elle outrage le cœur, ou l'eſprit de l'Editeur de cette brochure, puiſqu'il s'eſt nommé ; & il répugne à croire que M. Brooke Bootby qui n'eſt connu dans ce pays-ci qu'à titre d'ami de Rouſſeau, ait mérité de vous tant de rigueur. De plus, quand il ſeroit vrai que le Dialogue entre Rouſſeau & un François annonceroit le dérangement de la tête de ſon auteur, (ce que je nie, & ce que vous ne pouvez affirmer, puiſque vous ne l'avez que parcouru) la vertu & le génie ne mettant point à l'abri de l'altération des organes, comment pourroit-on n'y pas reconnoître Rouſſeau ? Quel eſt l'écrivain, (excepté vous, Monſieur, qui certainement n'en êtes pas l'auteur,) qui, jouiſſant de toutes ſes facultés, pût mettre dans ſes ouvrages la profondeur de raiſonnement, la chaleur d'expreſſion, l'élévation d'i-

dées, & les graces de ſtyle qui éclatent dans celui-là ? En vérité, la folie qui écriroit ainſi, décréditeroit à jamais l'éloquence de la raiſon. Ce n'eſt pas tout ; à titre d'éclairciſſemens, vous ajoutez, Monſieur :

1°. *L'auteur de la brochure convient que les articles de muſique fournis à l'Encyclopédie par M. Rouſſeau, ne m'ont été remis qu'en 1750. Or, en 1749 j'avois donné à l'Académie des Sciences un extrait fort détaillé (& imprimé la même année) de la théorie de M. Rameau.*

C'eſt, Monſieur, ce que perſonne ne vous conteſte, & qui eſt fort indifférent à l'objet dont il s'agit. Il en eſt d'autant plus ſurprenant que vous cherchiez à tirer avantage de l'aveu d'un homme que vous regardez comme un fou.

2°. M. Rouſſeau *n'a gueres fait mention de ces principes* (de ceux de M. *Rameau*), *que pour les combattre ; il les avoit d'abord approuvés ; mais il changea d'avis depuis une querelle qu'il eut avec ce ſavant muſicien.*

Eh ! Monſieur, eſt-il digne de vous de ſuppoſer des motifs vicieux à la révolution qui s'eſt opérée en fait de mu-

ſique dans les opinions de M. Rouſſeau, quand elle peut en avoir eu d'innocens ? A meſure qu'on acquiert de l'expérience, & que le goût ſe perfectionne, on en vient à faire peu de cas de ce qu'on avoit le plus eſtimé. Pouvez-vous l'ignorer, vous, qui dans une réponſe à la critique que M. Rameau avoit faite de vos articles *fondamental*, *& gamme*, défendiez M. Rouſſeau, contre M. Rameau lui-même ; & diſiez à ce dernier : " avant que d'avoir entendu vos opéras, je ne croyois pas qu'on pût aller au-delà de Lully & de Campra ; avant que d'avoir entendu la muſique des Italiens, je n'imaginois rien au-deſſus de la nôtre ; & voudriez-vous qu'on cherchât dans les petites diſſentions qui ſe ſont élevées entre vous, & *le ſavant muſicien*, le principe de la préférence que vous avez enfin donnée à la muſique italienne ſur la nôtre ; c'eſt-à-dire, ſur la ſienne ?

3°. *On ajoute dans cette même note dont je me plains, que la ſeconde édition de mes Elémens à laquelle j'avois fait quelques additions, a paru en* 1768, *immédiatement après le Dictionnaire de muſique de M. Rouſſeau.* Or,

cette seconde édition où je n'ai pas changé un mot depuis, est de 1762, six ans avant l'impression du Dictionnaire de musique ; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que dans ce Dictionnaire à l'article Mode, *pag.*288 M. Rousseau *cite un long passage de mes Elémens, qui ne se trouve que dans la seconde édition ; preuve incontestable*, si je ne me trompe, *que cette édition a précédé le Dictionnaire, & que si M.* Rousseau *est l'auteur de la note, sa mémoire l'a bien mal servi. Il me paroît difficile de répondre à ces faits & à ces dates.*

Sans la réputation de candeur que vous vous êtes acquise, Monsieur, sans l'espece de défi qui termine cette période, elle me paroîtroit bien *insidieuse* ; mais cette phrase ; *il me paroît difficile de répondre à ces faits & à ces dates*, prouve que vous êtes de bonne foi, & me fait espérer que vous ne me saurez pas mauvais gré de relever les petites inadvertances qui vous sont échappées.

Vous vous êtes fort éloigné de votre exactitude ordinaire, en citant une partie de la note dont vous vous plaignez, Monsieur ; en la relisant vous en serez

étonné vous-même. Pour vous épargner la peine de reporter vos yeux sur un ouvrage que vous n'avez pas goûté, je veux vous la transcrire d'un bout à l'autre : la voici.

“ Tous les articles de musique que j'avois promis pour l'Encyclopédie, furent faits dès l'année 1749, & remis par M. Diderot l'année suivante à M. d'Alembert comme entrant dans la partie mathématique dont il s'étoit chargé : quelque tems après, parurent ses Elémens de musique. En 1768 parut mon Dictionnaire, & *quelque tems après* une *nouvelle* édition de ses Elémens, avec des augmentations. Dans l'intervalle avoit aussi paru un Dictionnaire des Beaux-Arts, où je reconnus plusieurs petits articles de ceux que j'avois faits pour l'Encyclopédie. M. d'Alembert avoit des bontés si tendres pour mon Dictionnaire de musique, qu'il offrit au Sr. Gui d'en revoir obligeamment les épreuves ; faveur que, sur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter ”.

Remarquez, s'il vous plaît, Monsieur, que M. Rousseau dit : “ en 1768 parut mon Dictionnaire, & *quelque tems après* », & non pas *immédiate-*

ment après " une *nouvelle* " , & non pas *la ſeconde* " édition de ſes Elémens avec des augmentations ". Ce n'eſt pas avec vous qu'il faut appuyer ſur l'énorme différence qu'il y a , entre les expreſſions que vous prêtez à M. Rouſſeau , & celles qu'il a employées. Il eſt tout ſimple , Monſieur , que n'ayant donné à cette note, peu faite pour affecter votre tranquillité, qu'une attention très-ſuperficielle , vous ayez , ſans deſſein , ſubſtitué quelques mots à quelques autres : mais cette ſubſtitution tire à de ſi grandes conſéquences pour la mémoire de M. Rouſſeau , que toute perſonne honnête qui en ſera frappée deſirera d'en prévenir l'effet. Voilà pourquoi , encouragée par vous-même, je vais tâcher de vous démontrer que cette note ne contient rien qui ne ſoit rigoureuſement vrai ; & afin d'expoſer mes preuves dans un ordre qui les rende plus ſenſibles , je vais ſéparer les articles qui la compoſent , & les diſcuter chacun en particulier.

" Tous les articles que j'avois promis pour l'Encyclopédie (dit M Rouſſeau), furent faits dès l'année 1749 , & remis par M. Diderot , l'année ſuivante, à M. d'Alembert , comme en-

trant dans la partie mathématique dont il s'étoit chargé : quelque tems après parurent ses Elémens de musique „. C'est, Monsieur, ce que vous ne détruisez pas : car, en disant : *or en* 1749 *j'avois donné à l'Académie des Sciences un extrait fort détaillé* (*& imprimé la même année, de la Théorie de* M. *Rameau*, il est si vrai que vous ne prétendez pas parler de vos Elémens, que vous ajoutez, *extrait dont mes Elémens de musique ne sont que l'extension.* Eh bien ! Monsieur, c'est précisément cette *extension* qui forme vos Elémens dont M. Rousseau parle. Or ils ne parurent qu'en 1752 : on n'en sauroit douter, puisqu'indépendamment de la notoriété publique, & de la date que porte l'Edition, on en trouve la preuve dans une note de votre réponse à M. Rameau que j'ai déjà citée. Vous y dites en propres termes, en parlant d'un savant Italien : " il est le premier qui m'ait fait cette objection sur l'accord de *sixte superflue*, dès l'année 1752, où parut la premiere édition de ces Elémens de musique, &c. „ M. Rousseau est donc fondé à dire, malgré l'*extrait fort détaillé imprimé en* 1749, que vos Elémens de musique parurent

quelque tems après que ses articles de musique vous eurent été remis par M. Diderot, puisqu'ils vous le furent en 1750.

" En 1768 parut mon Dictionnaire, & *quelque tems après* une *nouvelle* édition de ses Elémens avec des augmentations ". Ici, Monsieur, toutes mes idées se confondent en voyant l'inconcevable distraction qui vous porte à dire : *on ajoute dans cette même note dont je me plains*, *que* la seconde *édition de mes Elémens à laquelle j'avois fait quelques additions, a paru en* 1768, immédiatement *après le Dictionnaire de musique de* M. *Rousseau. Or*, *cette* seconde *édition où je n'ai pas changé un mot depuis*, *est de* 1762, *six ans avant l'impression du Dictionnaire de musique*. Permettez-moi, Monsieur, de vous représenter que M. Rousseau ne parle pas de la *seconde* édition de vos Elémens qu'il connoissoit avant de publier son Dictionnaire, puisqu'il y cite la page 22 de cette *seconde* édition, mais d'une *nouvelle* édition dont vous ne parlez point, qui parut en 1772, & dont voici le frontispice. *Elémens de musique théorique & pratique*, *suivant les principes de* M. *Ra-*

meau, *éclaircis*, *développés*, & *simplifiés par* M. *d'Alembert*, *de l'académie françoise*, *des academies royales des sciences de France*, *de Prusse & d'Angleterre*, *de l'académie royale des belles-lettres de Suéde*, & *de l'institut de Bologne*; nouvelle édition, revue, corrigée, & considérablement augmentée. *A Lyon*, *chez Jean Marie Bruyset*, *Imprimeur-Libraire* M. *DCC. LXXII. Avec approbation & privilege du Roi* (*a*). M. Rousseau ne mérite donc aucun reproche pour avoir dit « en 1768, parut mon Dictionnaire, & *quelque tems après*, une *nouvelle* édition de ses Elémens avec des augmentations ». Car enfin cette *nouvelle* édition existe, puisqu'elle est entre mes mains; elle n'a pu être faite, sans votre aveu; vous n'auriez pas souffert que les augmentations qu'elle contient fussent annoncées sous votre nom, si vous ne les aviez pas fournies; & elle a paru non pas *immédiatement* comme vous supposez, Monsieur, que le dit M. Rousseau, mais comme il le dit réellement,

---

(*a*) Cette Edition se trouve à Paris chez *Nyon*, Libraire, rue du Jardinet, fauxbourg St. Germain.

quelque tems après le Dictionnaire de musique. S'il falloit une autre preuve de l'existence de cette *nouvelle* édition donnée en 1772, que celles que je viens de produire, je la trouverois dans une note que vous avez consacrée à la reconnoissance, & qui termine le discours préliminaire de cette *nouvelle* édition. Vous dites, Monsieur, dans cette note, en parlant de M. l'abbé Roussier : " il a eu la bonté de me communiquer un grand nombre de remarques très-justes, qu'il a faites sur la premiere édition de ces Elémens, & dont j'ai profité pour perfectionner *les suivantes* ". Vous ne vous seriez pas exprimé ainsi, s'il n'y avoit eu, à votre connoissance, depuis la premiere édition de vos Elémens, que celle de 1762. Je sais bien qu'en 1759, vous cédâtes au Sieur Bruyset tous vos droits sur vos Elémens : mais cette cession n'empêche pas que vous n'ayez présidé aux éditions postérieures qui en ont été faites ; puisque c'est, je le répete, à celle de 1772, dont parle M. Rousseau que se trouve la note que je viens de citer. *Ce qu'il y a de plus singulier*, Monsieur, c'est que vous ayez oubié un fait de cette nature, au point d'entreprendre

de convaincre de menſonge, l'homme célebre qui l'a avancé.

" Dans l'intervalle avoit auſſi paru un Dictionnaire des Beaux-Arts, où je reconnus pluſieurs petits articles de ceux que j'avois faits pour l'Encyclopédie „.

Le Dictionnaire des Beaux-Arts parut en effet en 1752, ainſi que la premiere édition de vos Elémens. Je ne le connois point : mais vous le connoiſſez ſans doute, Monſieur ; vous connoiſſez auſſi mieux que perſonne les articles que M. Rouſſeau avoit faits pour l'Ecyclopédie : le plagiat dont il accuſe l'auteur du Dictionnaire des Beaux-Arts, eſt donc prouvé par votre ſilence ; car ſi cet auteur étoit irréprochable à cet égard, l'honnêteté des vues qui vous animent ne vous auroit pas permis de négliger ſa juſtification, puiſque vous avez daigné travailler à la vôtre.

" M. d'Alembert avoit des bontés ſi tendres pour mon Dictionnaire de muſique, qu'il offrit au Sieur Gui d'en revoir obligeamment les épreuves ; faveur que ſur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter „.

Un fait que M. Rouſſeau affirme, & que vous ne niez pas, Monſieur, doit

paſſer pour conſtant. De plus, M. du Peyrou habitant de Neufchâtel en Suiſſe, ami intime du célebre Genevois & dépoſitaire de ſes papiers, a entre les mains, & s'engage à faire voir à quiconque le deſirera, une lettre datée *de Paris le 24 décembre* 1764, dans laquelle le Sieur Gui propoſe à M. Rouſſeau, de vous *choiſir* pour revoir les épreuves de ſon Dictionnaire & ajoute pour l'y déterminer, qu'il eſt *ſûr* que vous vous en ferez un *plaiſir.* Cette lettre ne dit pas que vous ayez *offert au Sieur Gui de revoir obligeamment les épreuves du Dictionnaire de muſique*; non, elle ne le dit pas, mais elle le prouve. 1°. Parce qu'il n'eſt pas vraiſemblable que le Sieur Gui ait pris ſur lui de riſquer cette propoſition ſans que vous l'y euſſiez autoriſé. 2°. Parce qu'il faut, pour qu'il ait été *ſûr* de votre bonne volonté, que de votre propre mouvement vous la lui ayez marquée. Votre éloignement pour M. Rouſſeau étoit déjà trop connu, pour que le Sieur Gui eut ſeulement eu l'idée d'obtenir de vous pour cet auteur, un ſervice d'ami : tant de générosité ne ſe préſume pas. 3°. Enfin, parce qu'il eſt tout ſimple que l'honnête libraire ait

fait cette propoſition en ſon nom, plutôt qu'au vôtre, afin que le refus, qu'il devoit prévoir, ne tombât pas directement ſur vous. Ménagement qui n'a plus dû avoir lieu, dans les entretiens que le Sieur Gui a eus avec M. Rouſſeau, lorſqu'en décembre 1765, celui-ci paſſa par Paris, pour ſe rendre en Angleterre; entretiens qu'il n'eſt pas douteux que le voyageur n'ait mis à profit pour éclaircir ce point délicat.

Tout ce que vous oppoſez, Monſieur, au *fait* établi par M. Rouſſeau, c'eſt que *vous ne vous le rappellez nullement*: j'oſerai vous répréſenter que votre oubli ne fournit aucune objection recevable contre la vérité de ce *fait*. Encore plus accoutumé, ſans doute, à faire des actes de bienfaiſance, que de *nouvelles* éditions, il eſt bien plus extraordinaire que les ſoins que vous avez donnés à celle de vos Élémens, qui parut en 1772, n'ayent laiſſé aucunes traces dans votre mémoire, qu'il ne l'eſt que vous ayez oublié que vous avez fait une *offre* obligeante qui n'a eu aucunes ſuites. Quant aux inductions qu'on pourroit tirer de cette *offre*, en la maintenant

vraie, c'eſt un ſujet que les égards qui vous ſont dûs ne me permettent pas de traiter : mais ils ne me défendent pas de vous faire obſerver que, le dernier article de la note de M. Rouſſeau, n'eſt pas plus deſtitué de fondement que les autres.

Vous dites encore, Monſieur; *ce même M. Rouſſeau, qui dans ſon Dictionnaire m'honore en pluſieurs endroits de ſes éloges, n'y fait entendre nulle part que mes Elémens ayent été faits d'après lui; il ſavoit trop bien le contraire.*

Je vous demande bien pardon; mais cela ne me paroît pas auſſi évident qu'à vous. Ce n'eſt certainement pas dans le dernier paragraphe de la préface de ce Dictionnaire, que vous puiſez l'aſſurance de dire, *il ſavoit trop bien le contraire.* Le voici ce paragraphe.

" Si on a vu dans d'autres ouvrages, quelques articles peu importans, qui ſont auſſi dans celui-ci; ceux qui pourront faire cette remarque, voudront bien ſe rappeller que, dès l'année 1750, le manuſcrit eſt ſorti de mes mains, ſans que je ſache ce qu'il eſt devenu depuis ce tems-là. Je n'accuſe perſonne

d'avoir pris mes articles ; mais il n'eft pas jufte que d'autres m'accufent d'avoir pris les leurs „.

Il eft apparent, Monfieur, que ce paffage regarde le Dictionnaire des Beaux-Arts : il pourroit tout auffi bien regarder vos Elémens, puifque ces deux ouvrages font de la même date, que M. Rouffeau parle de plufieurs, & qu'il n'en nomme aucun. Dans ce cas-là, il auroit *fait entendre* que vos Elémens étoient, du moins en partie, *faits d'après lui.* Ce que ce vertueux philofophe *favoit* fur ce point, fera peut-être toujours un myftere pour le public ; mais ce n'en fauroit être un pour vous, Monfieur : ce ne font donc pas les *éloges* qu'il vous donne dans fon Dictionnaire qui doivent vous raffurer ; c'eft votre confcience : car fi vous ne l'avez pas pillé, il n'a pas pu le croire.

Je craindrois de vous offenfer, Monfieur, fi, connoiffant votre empire fur tout ce qui tient à la littérature, je m'adreffois à tout autre qu'à vous pour obtenir que ma lettre trouve place dans le Mercure. Je vous prie donc inftamment de vouloir bien l'y faire inférer d'ici au 23 décembre inclufivement. Si contre toute apparence, vous

vous refusiez à un soin si digne de vous, ou qu'elle parût dans le Mercure avec des fautes de typographie capables d'en altérer le sens, je serois obligée de prendre d'autres voies pour la répandre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissante servante D. R. G.

Le 28 *novembre* 1780.

LETTRE
A M. FRERON.

JE vous supplie, Monsieur, de vouloir bien le plutôt qu'il vous sera possible, donner place dans l'Année littéraire, à la lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous pouvez, Monsieur, me rendre ce service, sans risquer de désobliger M. d'Alembert: son consentement à la publication de cette lettre, est consigné en termes formels, pag. 179 du Mercure du 25 de ce mois, dans lequel j'avois souhaité qu'elle fût insérée; & les protestations de *sincéri-*

té qui accompagnent ce consentement, ne permettent pas de douter que M. d'Alembert ne l'ait dicté lui-même ; car M. d'Alembert est l'homme du monde le plus *sincere*. Il est clair, Monsieur, que la préférence que je donnois au Mercure, sur votre Journal, ne m'étoit pas inspirée par le desir de me faire valoir ; mais elle n'étoit pas non plus un effet du hasard ; je croyois devoir sacrifier mon intérêt à la convenance, qui me sembloit exiger que la défense eût le même théâtre & les mêmes spectateurs que l'attaque. M. d'Alembert en a jugé autrement ; il a trouvé fort égal que ma lettre parût dans le Mercure, ou ailleurs ; même qu'elle parût, ou ne parût pas, dès qu'il s'en est pleinement rapporté à MM. les Rédacteurs du chef-d'œuvre hebdomadaire, qui, de leur propre mouvement, & sans que M. d'Alembert ait mis un grain dans la balance, m'ont donné l'exclusion. Loin que la philosophique indifférence de M. d'Alembert me gagne, Monsieur, je trouve plus que jamais nécessaire que la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser, soit mise sous les yeux du public, puisque ce n'est qu'après avoir daigné la lire, qu'il

pourra juger de la sageſſe des motifs qui ont empêché ces Meſſieurs de l'inſérer, & de la ſolidité de l'eſpece de réponſe qu'ils ont *eſſayé* d'y faire.

D. R. G.

Le 25 décembre 1780.

NOTE

DE M. L'ABBÉ ROUSSIER,

Sur la page 28 de l'Errata de l'Eſſai ſur la Muſique.

M. l'Abbé Rouſſier a donné en 1770 un ouvrage intitulé : *Mémoire ſur la muſique des Anciens*, où, en développant l'application que faiſoient les Grecs des planetes aux notes ou ſons de leur ſyſtême de muſique, il a fait voir les abſurdités dans leſquelles ont donné une multitude d'auteurs tant anciens que modernes, en appliquant aux planetes mêmes, aux corps céleſtes ce qui, dans le ſyſtême des Grecs, ne s'entendoit que des ſons nommés du nom des planetes. Ce ſont

ces absurdités réfutées & tournées en ridicule par M. l'Abbé Roussier, qu'on lui prête ici; & qu'on lui fait appliquer à notre basse fondamentale qui n'a rien de commun avec le système des Grecs.

LETTRE

A M. L'ABBÉ ROUSSIER.

Il m'est revenu, Monsieur, que vous aviez été mécontent de ce que j'ai dit de vous dans l'*Errata de l'Essai sur la musique*. La note que vous avez pris la peine de faire sur la vingt-huitieme page de cette brochure, est même tombée entre mes mains. Cette note me prouve que j'ai eu un tort vis-à-vis de vous; mon empressement à le réparer doit vous prouver combien il a été involontaire. Je ne connois point, Monsieur, le *Mémoire sur la musique des anciens* que vous donnâtes en 1770; j'avois ouï dire que vous étiez partisan fanatique de la basse fondamentale, & que vous y trouviez tout ce que les vi-

ſionnaires anciens & modernes ont trouvé dans le ſyſtême muſical des Grecs. L'imputation n'étoit pas de nature à exiger que je ne l'adoptaſſe qu'après un mûr examen. D'ailleurs, j'avois vu par moi-même que l'auteur de l'*Eſſai ſur la muſique* s'étayoit à chaque page de votre ſentiment : j'ai cru..... vous ménager en ne me permettant à votre ſujet que des plaiſanteries. J'ai eu depuis (& j'en remercie la fortune), occaſion de prendre une toute autre idée de vous : j'ai entendu parler avec tant de diſtinction de votre caractere, de vos mœurs, de votre ſavoir & de votre modeſtie, que j'ai conçu pour vous une eſtime qui ajoute beaucoup au regret que j'aurois même ſans elle, de m'être trompée un inſtant ſur votre compte. J'ajouterai avec le plus grand plaiſir que, ſi comme le prétend l'auteur de l'*Eſſai ſur la muſique*, le Dictionnaire de cet art a beſoin d'être refondu (ce que je ne puis admettre d'après ſon jugement, ni nier d'après le mien), je penſe que vous êtes le ſeul de nos ſavans qui ſachiez de quel ton il convient de relever les erreurs d'un grand homme; le ſeul dont l'envie ne dirige pas la critique; le

le ſeul enfin à qui l'honnêteté de ſes intentions, & la ſupériorité de ſes lumieres donnent le droit de perfectionner l'ouvrage de J. J. Rouſſeau. Je penſe encore que, ſi vous tenez de la nature autant de goût que l'étude vous a fait acquérir de connoiſſances, c'eſt grand dommage que vous vous ſoyez borné à écrire ſur la muſique.

Si vous jugez à propos, Monſieur, de faire inſérer cette lettre dans quelque papier public, non-ſeulement j'y conſens, mais je vous en prie. Loin de rougir de l'aveu qu'elle contient, loin que l'hommage que je vous y rends me coûte, je trouve l'un & l'autre aſſez bien placés, pour être très-fâchée que les circonſtances ne me permettent pas de m'en faire honneur.





MON DERNIER MOT (1).

OU

Réponse à la lettre que M. D. L. B. a adressée à M. l'Abbé Roussier, en tête du Supplément à l'Essai sur la Musique, *par l'auteur de l'*Errata de l'Essai sur la Musique.

JE suis, Monsieur, la *douce & gentille Dame anonyme* en faveur de laquelle votre mépris a emprunté le style de la rage. C'est moi qui, dites-vous, vous *injurie à chaque phrase de mon*

---

(1) Lorsque dans l'introduction que j'ai mise à la tête de ce recueil, j'ai donné à la précédente lettre le titre de *derniere*, je me flattois qu'il lui conviendroit toujours. Il y avoit huit mois que l'*Errata de l'Essai sur la Musique* avoit paru ; & personne ne parloit encore du *Supplément* à cet *Essai*, dont la premiere, & la seule remarquable partie, est la *lettre* de M. D. L. B. *à M. l'Abbé Roussier.* Enfin ce supplément m'est parvenu vers le mois d'octobre 1781 ; & j'y ai répondu ; voulant avoir pour M. D. L. B. la déférence de le laisser se taire le premier ; puisque c'est ce que nous faisons le mieux l'un & l'autre.

libelle (2) *par un amour effréné pour la réputation de Jean-Jaques.* J'avoue que je vous ai un peu maltraité. Si j'avois su positivement qui vous étiez, sans mettre de frein à mon *amour pour la réputation de Jean-Jaques*, sentiment qui ne peut aller trop loin, attendu son principe, sa nature & son objet, sans doute, j'aurois adouci les couleurs que j'ai employées à peindre votre caractere. Mais vous n'aviez point mis votre nom à l'*Essai sur la musique*, & je n'ai pas cru que l'honnêteté me permît de partir de simples *ouïs dires* pour vous attribuer un ouvrage aussi mal-honnête que celui-là. " Tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie (3) ". Si vous aviez profité de cette sage leçon, vous m'auriez obligée à supprimer tout ce qui n'étoit pas indispensablement nécessaire à la défense de Jean-Jaques (4). C'est donc votre faute si j'ai accordé

(2) Je savois bien qu'il y avoit des *libelles* anonymes, comme par exemple l'*Essai sur la Musique*: mais je ne savois pas qu'on pût appeller *libelle* quoique ce fût adressé à un anonyme.

(3) Préface de la *Nouvelle Héloïse*.

(4) Vous me reprocherez peut-être de ne la pas pratiquer moi-même cette leçon. Monsieur,

quelque chose à l'indignation que tout ce qui l'attaque m'inspire. Cependant il ne tiendroit qu'à mon amour-propre que vous fussiez bien vengé. Vous braquez contre moi toute l'artillerie de Voltaire. Vous m'appellez, *vieille .... du bon Jean-Jaques* (5), — *la bonne*, — *bonne femme d'une ignorance crasse*, — *pauvre imbécille*, — *pauvre vieille*, — *sempiternelle*, & qui pis est *auteur femelle*. Vous parlez de ma personne, comme d'une *grêle machine en décadence* (6), de mon ouvrage, comme d'une *diatribe écrite en style des halles*; & de tous deux, comme *ne méritant pas que vous vous donniez la peine de répondre aux reproches que je vous fais*. Que croyez-

elle ne me regarde pas. Je ne suis point un *honnête homme*; je ne veux point l'être; & la probité étant un devoir commun aux deux sexes, je prendrois ce titre à injure. Combien d'hommes estimés n'auroient pas le courage de vivre en honnêtes femmes!

(5) *bon Jean-Jaques!* Je supplie mes lecteurs d'observer combien est plate cette épithete qui voudroit être ironique. Ne semble-t-il pas que la *bonté* soit incompatible avec la supposition que l'honnête réticence de M. D. L. B. tend à établir!

(6) Cela est trop plaisant pour ceux qui me connoissent.

vous que je réponde à tout cela .... Rien du tout. Le public jugera, je l'espere, qu'une femme qui reçoit, même de vous, de pareilles qualifications, sans s'en émouvoir, est bien sûre de ne les pas mériter; & que ce n'est pas l'impuissance de parler qui réduit l'auteur de l'*Errata* au silence. D'ailleurs, puisque j'établis que ne vous étant pas nommé, vous avez tort de vous plaindre de moi, ne me nommant pas, j'aurois tort de me plaindre de vous; & avoir tort est un plaisir que je ne veux pas vous faire. Les combats polémiques, Monsieur, n'ont pas les mêmes regles que le bal de l'Opéra. On ne doit rien aux anonymes, par la raison qu'on ne peut déterminer ce qu'on leur devroit s'ils se faisoient connoître; & qu'il ne seroit pas juste que, tel auteur, qui, s'il se montroit, n'auroit aucun droit aux égards des honnêtes gens, n'eût qu'à se cacher pour y prétendre. Mais, il faut être bien abject pour ne se rien devoir à soi-même; & vous, M. D. L. B. vous auriez dû, (au moins je veux le croire), au lieu de descendre à de si grossieres trivialités, faire insérer dans tous les Journaux, les trois lettres tant de Voltaire,

que de Rousseau, dont vous alongez la vôtre ; & dire que, *vous croyant dispensé de répondre à l'auteur de l'Errata, & desirant que le public ne puisse pas douter de la vérité de ce que vous avez avancé, vous déclarez que vous êtes prêt à montrer à quiconque voudra la voir la* vie de J. J. Rousseau faite par lui, & écrite de sa main, *d'où vous avez tiré les particularités que vous rapportez sur son compte dans* l'Essai sur la musique.

Ce moyen de réponde aux *deux défis* que je vous fais, eut encore été une rodomontade, il est vrai ; mais enfin, sa tournure auroit été plus décente pour vous-même ; & n'auroit pas compromis M. l'abbé Roussier, dont la délicatesse a dû cruellement souffrir, de recevoir publiquement une lettre de l'espece de la vôtre ; où, pour comble d'humiliation, vous le classez avec vous, en lui disant, *au reste, je suis sûr que les injures de cette pauvre vieille vous ont fait autant de pitié qu'à moi.* Il n'y a que vous au monde, M. D. L. B. qui soyez capable de prêter à M. l'abbé Roussier une façon de penser à laquelle il s'est montré si supérieur dans la *note* qu'il a faite sur la

28me. page de l'*Errata*; & qui a donné lieu à la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser. Obligé de répondre à la vôtre, il a fait tout ce qu'il pouvoit faire de mieux, en ne disant pas un seul mot sur tout ce qui étoit étranger aux *mémoires* qu'elle accompagnoit. Malheureusement il y a de si mauvais pas, qu'on n'en peut sortir sans quelques éclaboussures. Aussi ai-je été forcée de défendre moi-même cet estimable Abbé, contre des gens excessivement honnêtes, à qui ses intimes relations avec vous, Monsieur, avoient fait prendre de lui des impressions peu favorables. Je me flatte d'être parvenue à leur persuader qu'en dépit du proverbe, la conformité d'occupations qui lie étroitement les hommes, n'entraîne pas toujours celle des principes; qu'il y a loin des goûts aux sentimens; que M. l'abbé Roussier pouvoit bien vous FAIRE PARLER, mais non pas vous faire taire; & que très-sûrement ce n'étoit pas à diffamer J. J. Rousseau qu'il vous avoit AIDÉ dans la composition de votre savant ouvrage.

Il faut pourtant convenir que cette lettre si embarrassante pour M. l'abbé Roussier, si dégoûtante pour vos lec-

teurs, eſt moins mal écrite que tout ce que j'avois vu de vous juſqu'à elle. Il y a même quelques phraſes élégantes, que j'ai remarquées d'auſſi bon cœur, que ſi vous m'aviez dit les plus jolies choſes du monde. Croyez-moi, Monſieur, ſi vous voulez vous faire une réputation, renoncez à diſſerter ſur la muſique, même à calomnier de grands hommes, ce dont vous vous tirez aſſez gauchement, & invectivez des femmes; c'eſt là votre genre.

Il eſt facheux que ce ſalutaire conſeil ne vous ait pas été donné aſſez-tôt pour prévenir votre ſecond crime, c'eſt-à-dire votre *ſupplément*. Vous n'y articulez rien de nouveau contre J. J. Rouſſeau, parce que vous aviez épuiſé dans l'*Eſſai ſur la muſique*, tout ce que la méchancete la plus conſommée pouvoit imaginer de plus propre à le déshonorer : mais vous y ſoutenez avec une effronterie qu'il faut enfin confondre, la ſeule de vos accuſations dont l'*Errata* n'ait pas démontré la fauſſeté : celle d'avoir manœuvré pour faire chaſſer Voltaire de ſa maiſon des *Délices*.

Vous croyez m'avoir atterrée en produiſant une lettre de Voltaire, adreſſée à je ne ſais qui, de je ne ſais où

Une lettre de Voltaire ! . . . . . contre Rousseau ! . . . . Si je me permettois de plaisanter sur un sujet aussi grave, je dirois que c'est se rétracter que de produire une pareille preuve. Mais je me suis engagée à *discuter* toutes celles que vous allégueriez, à les *vérifier*, à les *détruire* (7). J'aurois pu ajouter à vous pétrifier : car je savois bien où prendre la tête de Méduse, & dans un instant je vais vous la montrer.

Vous annoncez, Monsieur, page 3 de votre délicate lettre, que vous n'êtes pas homme à vous *formaliser d'être traité comme d'Alembert*; & je conçois que votre petite vanité puisse encore y trouver son compte. Eh bien ! Je vous ai servi à votre gré. Obligée de combattre les odieuses imputations dont M. d'Alembert chargeoit la fatigante mémoire de l'immortel Genevois, j'eus recours à M. Du Peyrou, sentant bien que les armes qu'il me prêteroit, seroient plus tranchantes que tous les raisonnemens que pourroit me fournir mon *amour effréné pour la réputation de Jean Jaques*. J'ai fait de même par rapport à vous : c'est encore M. Du

(7) *Errata de l'Essai sur la Musique*, page 84.

Peyrou que j'ai appellé à mon aide, bien fûre que fon zele ne fe rebuteroit pas : je lui ai envoyé votre lettre ; je l'ai prié de l'examiner, & de me faire paffer tout ce qui dans ma réponfe devoit porter le fceau de l'authenticité : il a embraffé ce foin avec tout l'empreffement que j'avois lieu de préfumer de l'intérêt qui nous anime ; & le fervice qu'il m'a rendu eft d'autant plus touchant, qu'en le chargeant d'acquitter ma parole, je fais plus que je n'avois promis. Je vais, Monfieur, vous communiquer fa lettre à moi, & le *commentaire* qu'il a fait fur la vôtre : vous y verrez qu'il a négligé (je l'avois bien attendu de fon difcernement) tout ce qui appartient à votre fentiment particulier fur la perfonne, le caractere, les talens de Jean-Jaques, pour ne s'attacher qu'à la difcuffion des prétendus faits que vous tâchez de métamorphofer en preuves ; & j'efpere que vous ferez content de ce qu'il y oppofe. Je n'entrerai point à fon égard vis-à-vis de vous, dans le détail de tout ce qu'il y a à dire de quelqu'un qui réunit à tous les avantages qu'on peut tenir du hafard, tous ceux qu'on peut acquérir en cultivant un efprit jufte,

une raiſon ſaine, une ame ſenſible: car au fond, ce n'eſt pas pour vous que je vous réponds, c'eſt pour le Public; & l'opinion du Public ſur le compte de cet homme recommandable eſt à jamais fixée. Mais comme il ſeroit très-poſſible que, malgré les outrages que vous prodiguez à ma décrépitude, vous m'imaginaſſiez plus jeune, plus aimable, plus ſéduiſante que je ne ſuis, & que vous tiraſſiez de l'attachement que me marque M. Du Peyrou des conſéquences à votre maniere, duſſent les choſes flatteuſes qu'il m'adreſſe en perdre tout leur poids, je vous dirai qu'il ne m'a jamais vue; qu'il y a toujours eu entre nous ſoixante-dix à quatre-vingt lieues de diſtance; & que je ne ſuis redevable des ſentimens dont il m'honore, qu'à l'idée que lui a fait prendre de ma conduite, de mon caractere & de mon cœur, la correſpondance que la mort de Jean-Jaques, notre ami commun, nous a mis dans le cas d'entretenir; & ſur-tout mon *amour effréné pour la réputation* de ce grand homme. Voici enfin, Monſieur, la tête de Méduſe.

Neufchâtel le 28 *Octobre* 1781.

Je n'ai pas beſoin, Madame, de juſ-

tifier auprès de vous le retard qu'a éprouvé l'envoi que je vous fais aujourd'hui. Vous connoiſſez toute l'importance que je mets à tout ce qui a trait à l'honneur de la mémoire de J. J. Rouſſeau ; & quand à ce motif, déà ſi puiſſant ſur mon cœur, vous réuniſſez celui de vous complaire, croyez que mon zele ainſi excité ne me laiſſe aucun repos qu'il ne ſe ſoit ſatisfait. Mais la recherche des pieces originales ; les copies qu'il en a fallu faire & collationner ; juſqu'aux éclairciſſemens dont j'ai cru néceſſaire de les accompagner, & dont vous diſpoſerez, Madame, ainſi que vous le jugerez à propos, tout en cette occaſion a contrarié mon empreſſement à vous ſervir ; & c'eſt là l'unique ſentiment pénible que m'ait donné ce travail. Mais quel ample dédommagement ! ah ! Madame, concourir avec vous à l'honneur de confondre l'impoſture & la calomnie de venger l'innocence & la vérité ; y être appellé par vous, c'eſt être jugé digne de votre eſtime ; & pour qui a le bonheur de vous connoître, c'eſt obtenir la récompenſe la plus honorable tout à-la-fois, & la plus douce.

Mais, Madame, il eſt inconcevable

[redacted]

que M. D. L. B. non content de revenir à la charge pour diffamer Rouſſeau, ait eu la brutale démence de diriger ſes traits juſques ſur vous. En vérité c'eſt grand dommage que cet homme n'ait pas l'étoffe d'un héros ! On pourroit le comparer à ceux d'Homere qui oſoient défier & combattre leurs Divinités. Mais enfin, puiſque rien en lui n'autoriſe cette comparaiſon, il faut ſe rabattre à mépriſer la lâcheté de caractere qu'il décele en voulant outrager une femme, & le plaindre de ne pas connoître celle qu'il croit outrager. Au reſte, Madame, ſa conduite prouve que votre ſecret a été ſcrupuleuſement gardé par vos amis, & qu'il ne connoît de vous que ce que vous en avez avoué vous-même dans l'*Errata de l'Eſſai ſur la muſique.* Il ſait donc que vous êtes une femme ; & voilà tout. S'il vous avoit ſeulement entendu nommer, ſon amour-propre l'auroit préſervé de l'excès auquel il s'eſt livré : il auroit ſu que les épithetes qu'il vous donne ſont auſſi abſurdes par leur application, que rebutantes par leur eſpece. Mais tout brutal qu'il ſe montre à l'égard de votre ſexe, comptez que, s'il n'eſt pas aveugle,

la plus cruelle vengeance eſt entre vos mains. Oui, Madame, ſi un tel homme étoit digne de votre courroux, je vous dirois : cédez à ſon invitation (8); montrez-vous à ſes yeux parée de tous les dons de la nature ; & que ſa confuſion devienne ſon moindre ſupplice. Mais non, je vous connois trop, Madame, pour ignorer qu'à l'indignation qu'excitent en vous les outrages faits à la mémoire de vos amis, ſuccede le plus profond mépris, quand ces outrages vous deviennent perſonnels. Tenons-nous-en donc à ce ſentiment comme au ſeul que nous devions concevoir pour votre antagoniſte ; & ſi dans le *Commentaire* ci-joint (auquel j'ai cru devoir donner la forme d'une lettre) il m'eſt arrivé d'aller au-delà, pardonnez-le moi, & ſongez combien il eſt difficile d'allier la modération avec les ſentimens que vous inſpirez.

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus reſpectueux, MADAME,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
DU PEYROU.

---

(8) Cette invitation ſe trouve, comme on le verra, dans la lettre de M. D. L. B. à M. l'Abbé Rouſſier.

COMMENTAIRE

Joint à la lettre précédente.

JE ne fais, Madame, quand a paru le *Supplément à l'Essai sur la musique* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : je n'en avois point entendu parler ; & cela n'est pas étonnant, puisqu'on m'assure qu'à Paris même, où il a été publié, il n'a pas fait la moindre sensation. J'ai lu attentivement la lettre qui le précede, dans laquelle M. D. L. B. vous adresse la parole avec toute l'aménité d'un auteur critiqué, & toute la modération d'un délateur démenti. C'est donc sous ce double rapport qu'il faut apprécier le ton qu'il prend dans cette lettre, ses galanteries, ses assertions, & jusqu'à ses raisonnemens. Puisque vous le permettez, Madame, je vais joindre quelques réflexions sur cette originale lettre, aux pieces originales dont vous me demandez la communication.

La premiere vérité que m'apprend M. D. L. B. c'est qu'*une certaine brochure de 95 pages, intitulée* Errata de l'Essai sur la musique, *n'a pas été trouvée bonne, puisque personne ne lui a fait l'honneur d'en parler,*

[illegible]

[illegible] peu à [illegible] que nous [illegible]

[illegible]

muets, quant il faut rendre gloire à la vérité. Eſt-ce parce qu'*il n'y a qu'heur & malheur dans ce monde*, ou bien parce qu'il faut vivre, être journaliſte, conſerver ſon privilege, &c. &c.? Voyez, Madame, il n'appartient pas à un étranger de décider cela. Mais revenons à M. D. L. B.

L'auteur, ajoute-t-il, *m'injurie à chaque phraſe de ſon libelle, par un amour effréné pour la réputation de Jean-Jaques.*

Mais vraiment, Madame, c'eſt très-mal à vous, d'être attachée à *la réputation* de ce Jean-Jaques plutôt qu'à celle de M. D. L. B. Avez-vous donc oublié que,

Mieux vaut goujat debout, qu'Empereur enterré?

Et puis, comment voulez-vous ne pas paſſer pour une *bonne vieille* avec des maximes ſurannées qui, dès que vos amis ſont calomniés, vous font un ridicule devoir de repouſſer la calomnie ſur ſes auteurs? Apprenez qu'il eſt reçu parmi les gens d'un certain ordre, que *la réputation* de votre ami Jean-Jaques à l'inſtant où il fermeroit les yeux, devoit être à la merci du dernier des Scribes; que l'auteur de l'*Eſſai ſur la mu-*

sique a donc usé de son droit quand pour habiller Jean-Jaques à sa façon, il l'a couvert de boue, que votre *brochure de 95 pages* ne sauroit être qu'un *libelle*, puisque vous avez eu la témérite de prouver à un auteur décoré des honneurs d'un quadruple *in-4°.*, qu'en tronquant les citations, en confondant les dates, en deguisant ou en hasardant les faits, il a sciemment & volontairement deraisonnné; le tout pour se donner *la réputation* d'un grand *virtuoso*, & réduire Jean-Jaques à celle d'un petit *croque-notes*, & mieux que cela, d'un infame coquin.

Or, après cette incartade de votre part, vous comprenez bien qu'aux yeux de M. D. L. B. vous ne sauriez avoir le sens commun; & qu'il faut de toute nécessité que vous ayez *servi de modele à l'héroïne du mauvais roman d'Héloïse.* A cette horrible imputation rougissez, Madame, & passez condamnation. Pour moi, je tombe aux genoux de M. D. L. B. Ah! M. D. L. B. c'est aussi pousser trop loin le ressentiment. Grace! Grace M. D. L. B.! S'il le faut pour vous appaiser, je conviendrai avec vous que la *Nouvelle-Héloïse* ne peut être qu'un bien *mauvais roman*

pour vous ; & que le *modele* de son *héroïne* doit vous paroître bien ridicule comparé à ceux que vous auriez pu fournir à Jean-Jaques, s'il avoit eu le bon sens de vous consulter (9).

---

(9) M. Du Peyrou occupé d'objets plus essentiels, passe sans s'en appercevoir, sur un endroit assez piquant du texte qu'il commente ; & je suis bien sure qu'il trouvera bon que, pour l'amusement de mes lecteurs, je répare son inadvertance.

M. D. L. B. me dit poliment dans sa lettre à M. l'Abbé Roussier, page 2 " appaisez-vous, la „ bonne, calmez votre bile incendiée, toutes „ vos injures *sur ma froide compilation* n'empê„ cheront pas que votre ancien galant (J. J. „ Rousseau) & que l'antique Platon, grands „ hommes d'ailleurs, n'ayent été de médiocres „ musiciens, & ne passent pour tels dans les sie„ cles futurs „ & il a grand soin de mettre ces mots, *sur ma froide compilation* en lettres italiques, comme si je les avois employés dans *l'Errata*, seul écrit que je lui aye adressé. Or, comme il est impossible qu'on les y trouve, à moins que pour me préserver d'obstructions, en donnant à ma *bile incendiée* une circulation plus facile, M. D. L. B. n'ait eu la sublime générosité de faire, à ses frais, une nouvelle édition de l'*Errata* augmentée de ces mots *froide compilation*. Mais comme cela n'est gueres présumable, je conclus qu'ils ont été adressés à M. D. L. B. par je ne sais quelle personne ; & que troublé par je ne sais quel sentiment, il me les attribue. La méprise est excellente, en ce que si elle ne prouve pas invinciblement que d'autres que moi ayent eu le malheur de ne pas goûter l'*Essai sur la Musique*, elle engage fortement à le penser. Au reste, cela commence à se civiliser : M. D.

Mais du bon ſens, en avoit-il ce pauvre Jean-Jaques ? Il faut bien avouer que non, puiſque vous, Madame, vous même, ſon amie, lui en refuſez : ainſi que M. D. L. B. vous le reproche dans cet accablant paſſage de ſa conſéquente léttre.

Mais ce qu'il y a de plus piquant pour vous, & dont vous devez être inconſolable, c'eſt qu'en tombant ſans-ceſſe ſur la baſſe fondamentale, ce chef-d'œuvre qui a immortaliſé Rameau ; ce chef-d'œuvre reconnu pour tel par votre maître, puiſque ſon Dictionnaire n'eſt fondé que ſur cette baſe, vous renverſez tout-d'un-coup ſon brillant édifice, & vous lui faites en un moment plus de mal que je n'ai pu lui en faire, puiſque vous lui refuſez le bon ſens (10).

L. B. regimbe, mais il ſe corrige. Dans ſon *Eſſai*, Jean-Jaques étoit traduit comme un vil plagiaire & un mauvais muſicien ; dans le *Supplément*, le voilà *grand homme d'ailleurs*, & comme muſicien monté au rang des *médiocres*. Si M. D. L. B. écrit une troiſieme fois, je ne déſeſpere pas qu'il ne place J. J. Rouſſeau où il doit l'être.

Note de la *douce & gentille Dame*.

(10) Grand merci M. D. L. B. vous m'apprenez des choſes que j'aurois toujours ignorées ſans vous. Oh ! oui ; ſans vous je n'aurois jamais ſu qu'on renverſât *tout d'un coup*, & *dans un moment* un édifice ſur lequel on *tombe ſans ceſſe*.

Voilà, Madame, une accusation bien formelle, & d'autant plus grave que, suivant M. D. L. B., refuser comme vous faites sans vous en douter, le bon sens à Jean-Jaques, est un outrage à sa mémoire bien plus cruel, bien plus dès-honorant, & qui manifeste bien plus de méchanceté, que de s'en tenir simplement & de plein gré, comme a fait M. D. L. B. à l'inculper d'ignorance, de mauvaise foi, d'envie, d'ingratitude, &c. &c. &c.

Sur ce principe, il n'est plus permis de douter que fier de son bon sens, & se crayant inattaquable, au moins de ce côté, votre antagoniste n'ait conçu la plus haute opinion de lui-même. Respectons-la, Madame, & s'il nous réduit à la nécessité d'opter entre sa bonne foi, & son bon sens, pour lui faire notre cour n'hésitons pas. En attendant, saisissons l'occasion qu'il nous fournit dans le passage cité de rendre un double hommage à sa bonne foi, & à son bon sens, lorsqu'il avoue tout à-

---

ni que les raisons que Rousseau donne d'avoir composé son *Dictionnaire* sur le système de la basse fondamentale, signifiassent qu'il la reconnût pour un *chef-d'œuvre*.

Note de l'*aimable anonyme*.

la fois & son intention, & son impuissance de nuire à J. J. Rousseau.

En vérité, Madame, je suis effrayé de l'effet qui doit résulter contre vous de l'accusation que M. D. L. B. vous intente. Comment! sans aucun ménagement il vous *prouve que le Dictionnaire de votre maître n'est fondé que sur cette base*, savoir, *le chef-d'œuvre qui a immortalisé Rameau*; & il vous renvoie aux articles de ce même *Dictionnaire*, *systême*, *& basse fondamentale*, dans lesquels Rousseau dit positivement que ce *Dictionnaire a été composé sur le systême de Rameau*, que lui Rousseau, *a suivi ce systême dans cet ouvrage*, &c.

Ma foi, pour le coup, voilà de l'évidence; & vous êtes, Madame, terrassée à ne jamais vous relever, à moins que nous n'appellions à votre secours votre redoutable antagoniste lui-même; que je soupçonne n'être au fond pas à beaucoup près aussi méchant qu'il voudroit bien en affecter la mine. Accourez donc, ô généreux L. B. mais accourez avec votre *Essai sur la musique*; voyons comment vous vous y preniez pour prouver à vos lecteurs que Rousseau étoit dévoré de jalousie contre Ra-

meau. Cela eſt fort intéreſſant dans ce moment-ci . . . . Ah ! le voici. Vous en trouviez la preuve complete dans un certain paragraphe de la préface de ſon *Dictionnaire*, dont, même alors vous aviez la diſcrétion de ne citer que les premieres lignes ; & qu'aujourd'hui vous paroiſſez n'avoir jamais connu. Pour ſuppléer, M. D. L. B. à ce défaut de votre. . . . . . je n'oſe dire quoi, permettez-moi de tranſcrire ici tout ce paragraphe.

" J'ai traité la partie harmonique dans le ſyſtême de la baſſe fondamentale, quoique ce ſyſtême imparfait & défectueux à tant d'égards, ne ſoit point, ſelon moi, celui de la nature & de la vérité, & qu'il en réſulte un rempliſſage ſourd & confus, plutôt qu'une bonne harmonie ". (Voilà une nouvelle façon d'exalter les chefs-d'œuvre. Il faut l'appliquer à l'*Eſſai ſur la muſique.*) " Mais c'eſt un ſyſtême enfin ; c'eſt le premier, & c'étoit le ſeul, juſqu'à celui de M. Tartini, où l'on ait lié, par des principes, ces multitudes de regles iſolées qui ſembloient toutes arbitraires, & qui faiſoient de l'art harmonique, une étude de mémoire, plutôt que de raiſonnement. Le ſyſtême

de M. Tartini quoique meilleur, à mon avis „ (ah ! Jean-Jaques vous n'y pensez pas ! Rien n'est plus parfait, ni par conséquent meilleur qu'un chef-d'œuvre.) “ n'étant pas encore aussi généralement connu, & n'ayant pas, du moins en France la même autorité que celui de M Rameau, n'a pas dû lui être substitué dans un livre destiné principalement pour la nation Françoise. Je me suis donc contenté d'exposer de mon mieux les principes de ce systême dans un article de mon Dictionnaire; & du reste, j'ai cru devoir cette déférence à la nation pour laquelle j'écrivois, de préférer son sentiment au mien, sur le fond de la doctrine harmonique. Je n'ai pas dû cependant m'abstenir, dans l'occasion, des objections nécessaires à l'intelligence des articles que j'avois à traiter, c'eût été sacrifier l'utilité du livre au préjugé des lecteurs; c'eût été flatter sans instruire, & changer la déférence en lâcheté „.

Convenez, Madame, que voilà bien le langage d'un jaloux ! Mais convenez aussi qu'il est bien heureux pour vous & même pour Rousseau, qu'il ait tenu ce langage ! Combien vous devez l'un & l'autre de reconnoissance à ce bon

M. D,

M. D. L. B. ! Sans cette baſſe jalouſie dont il a fait l'heureuſe découverte, vous reſtiez atteinte & convaincue d'avoir fait à *votre maître* le plus ſanglant des affronts, en lui refuſant le bon ſens.

Mais me voici parvenu à un article de la lettre de M. D. L. B. qui me paroît vraiment embarraſſant pour vous. C'eſt ſa réponſe aux défis que vous lui faites.

1°. *De prouver que la notice qu'il a donnée de la vie de Rouſseau, ſoit tirée d'un manuſcrit de ſa main, & ſigné par lui* (11).

---

(11) Ce n'eſt point là le défi que j'ai fait à M. D. L. B. parce que ce n'eſt point là l'aſſertion qu'il a avancée dans l'*Eſſai ſur la Muſique*. Il y dit : *Tout ceci eſt tiré d'une vie de Rouſseau que nous avons ſous les yeux, faite par lui & écrite de ſa main*. Voilà ce que je l'ai défié, & ce que je le défie encore de prouver. Il dit dans ſa lettre : *J'affirme que ce manuſcrit eſt entiérement de ſa main & ſigné par lui.* Ceci eſt autre choſe. La premiere verſion de M. D. L. B. préſente l'idée d'un ouvrage auſſi complet que peut l'être la vie d'un homme écrite par lui-même ; l'idée du récit fidele de tous les événemens auxquels il a eu part de quelque maniere que ce ſoit ; de l'expoſé de ſa conduite par rapport aux autres, & de la conduite des autres par rapport à lui ; du détail de toutes les circonſtances où il s'eſt trouvé, excepté celles qui ont accompagné ſes

2°. De prouver ce qu'il a aussi avancé dans la même notice, que, *tandis que Rousseau prêchoit la vertu, la paix, la charité, &c. il faisoit sourdement tous ses efforts auprès des Genevois pour qu'ils forçassent Voltaire à quitter sa maison des Délices, &c.*

Eh bien! Madame, qu'avez-vous à répondre à un homme qui se présente armé de preuves aussi fortes que celle qui suit?

J'affirme *que ce*, manuscrit *est entièrement* de sa main & signé par lui. *J'offre de le faire voir à quiconque en douteroit, même à l'aimable anonyme. Je serois enchanté que cela pût me procurer la douce satisfaction d'être visité par elle.*

Le pauvre M. D. L. B.! il ne sait ce

---

derniers momens; enfin d'un ouvrage tel que les *Confessions* de Jean-Jaques. Voilà ce que j'ai nié. & ce que je nie encore qu'ait M. D. L. B. Sa seconde version, à la dénomination de *manuscrit* près, qui y est assez mal-à-propos placée, n'annonce qu'une lettre qui ne rend compte que de quelques particularités relatives à un court espace de la vie de son auteur: & je suis convenue dans l'*Errata* qu'il étoit possible que M. D. L. B. eût de Rousseau quelque chose de ce genre. Ainsi M. D. L. B. quoi qu'il en dise, ne répond pas à mon premier défi; il l'élude.

Note de l'*Auteur-femelle.*

qu'il defire. Ou plutôt, il ne feint, Madame, de defirer votre vifite, que parce qu'en dépit de la nature, l'ufage du monde lui a appris qu'une anonyme de votre efpece ne fe montre pas fans conféquence. Mais quand, voulant bien être connue, vous vous détermineriez à aller vifiter M. D. L. B. ce qui, comme méchanceté à pure perte, feroit indigne de vous, je pourrois vous en épargner la peine. Car, fans avoir jamais vu, ni daigné faire voir ce *manufcrit*, je vais vous dire ce que c'eft, & vous mettre à portée d'apprécier la valeur de la dénomination de *manufcrit* que M. D. L. B. lui donne, & celle de fa prétendue réponfe à votre premier défi (12); & je défie à mon tour M. D. L. B. de produire une autre *Vie de Jean-Jaques*, que celle dont voici l'hiftoire.

Dans fa plus tendre jeuneffe, Rouffeau fe trouvant à Soleure avec un *quidam* qui, fe difant archimandrite de Jérufalem, faifoit fa quête en Suiffe, & auquel Jean-Jaques s'étant attaché fervoit d'interprete, les deux voyageurs

(12) On vient de voir que tout cela étoit apprécié d'avance.

Note de la *bonne-vieille*.

se préfenterent à l'hôtel de M. le marquis de Bonac, alors Ambaſſadeur en Suiſſe. L'archimandrite fut interrogé, démaſqué & congédié. L'interprete à ſon tour interrogé par M. l'Ambaſſadeur, lui fit naïvement le détail de ſes petites aventures. Cette naïveté plut & intéreſſa. On ne voulut pas qu'il rejoignît ſon prêtre Grec ; & en attendant qu'on vît ce qu'on pourroit faire de lui, on le retint à l'hôtel. Mais laiſſons parler Rouſſeau lui même.

" M. de la Martiniere (alors ſecrétaire d'Ambaſſade) voulut voir de mon ſtyle, & me demanda par écrit le même détail que j'avois fait à M. l'Ambaſſadeur. Je lui écrivis une longue lettre, que j'apprends avoir été conſervée par M. de Marianne qui étoit attaché depuis long-tems au marquis de Bonac, & qui depuis a ſuccédé à M. de la Martiniere ſous l'ambaſſade de M. de Courteilles. J'ai prié M. de Malesherbes de tâcher de me procurer une copie de cette lettre. Si je puis l'avoir par lui, ou par d'autres, on la trouvera dans le recueil qui doit accompagner mes Confeſſions „.

Voilà donc cette lettre retrouvée, Madame : je ne puis vous dire comment

de cascade en cascade elle est tombée entre les mains de M. D. L. B. (13) Mais vous voyez l'usage que l'auteur se proposoit d'en faire, s'il eût pu en recouvrer une copie. S'il vous paroît étrange que M. D. L. B. se montre plus scrupuleux que Jean-Jaques, & qu'au lieu de publier ce *manuscrit*, il se borne à n'en fournir que des extraits, souvenez-vous que M. D. L. B. ne manque pas de bon sens. Cela posé, voudriez-vous qu'après avoir affirmé à ses lecteurs dans son *Essai sur la musique* que, *tout ce qu'il y dit de Rousseau est tiré d'une* Vie *de ce même Rousseau, faite par lui & écrite de sa main*, il allât bêtement leur prouver que cette *Vie* d'un homme parvenu à l'âge de soixante-six ans, est contenue dans une *lettre*, prophétique sans doute, écrite par ce même

---

(13) A titre de dépositaire de la confiance de J. J. Rousseau, M. Du Peyrou fait seulement que vous ne pouvez avoir que la lettre dont il parle. Moi qui vis moins loin de vous, je conçois comment vous pouvez l'avoir; mais je ne veux pas le dire..... M. D. L. B.. regardez autour de vous, & convenez que Jean-Jaques *mon maître* savoit bien former ses écolières à la modération.

Note de la *délicate anonyme*.

homme avant l'âge de 20 ans ? Cela ne feroit pas raifonnable. Il ne faut pas ainfi prendre les gens au mot ; & quand au lieu de cette *Vie de Rouffeau, faite par Rouffeau, écrite de la main de Rouffeau*, que vous avoit promife M. D. L. B. & que vous l'avez défié de produire, il vous offre la vue d'une lettre toute écrite de la main de Rouffeau, (lorfqu'il fortoit à peine de l'adolefcence) & dès-là *manufcrite*, vous ne pouvez rien demander de plus fatisfaifant.

C'eft un terrible dialecticien que ce M. D. L. B ! Tout bouffi du bon-fens, & de la logique qu'il vient d'étaler dans ce qu'il appelle fa réponfe à votre premier défi, le voilà maintenant qui paffant au fecond, va vous adminiftrer auffi, & de même, la preuve de fa feconde affertion. Or cette preuve eft une lettre de Voltaire du 5 janvier 1767 adreffée....... difpenfez-moi, Madame, de vous dire à qui, car M. D. L. B. ne nomme pas ce correfpondant. Mais qu'importe ? Ce qui importe, c'eft cette date du 5 janvier 1767, qui démontre clairement que cette piece probante doit fervir de fuite aux différens Ecrits du GRAND HOM-

ME ſur le même ſujet ; notamment à la lettre du 24 octobre 1766 à *David Hume* ; à celle *au Docteur Panſophe* ; au *poëme de la guerre de Geneve* ; aux *ſentimens des Citoyens*, &c. &c. &c. Ceci bien entendu, vous ſentirez, je l'eſpere, combien M. D. L. B. vous ménage, puiſqu'ayant tant de bonnes pieces dans ſon ſac, il veut bien ſe borner à celle qu'il vous préſente ; & qu'il faut que je vous repréſente, quelque choquante qu'elle ſoit.

A Ferney ce 5 janvier 1767.

“ Je vous fais juge, Monſieur, des procédés de Rouſſeau avec moi. Vous ſavez que ma mauvaiſe ſanté m'avoit conduit à Geneve auprès de M. Tronchin le Médecin, qui alors étoit ami de Rouſſeau. Je trouvai les environs de cette ville ſi agréables, que j'achetai d'un Magiſtrat, quatre vingt ſept mille livres, une maiſon de campagne, à condition qu'on m'en rendroit trente-huit mille, lorſque je la quitterois. Rouſſeau dès-lors conçut le deſſein de ſoulever le peuple de Geneve contre ſes Magiſtrats, & il a eu enfin la funeſte & dangereuſe ſatisfaction de voir ſon projet accompli.

" Il écrivit d'abord à M. Tronchin ; qu'il ne remettroit jamais les pieds dans Geneve, tant que j'y ferois. M. Tronchin peut vous certifier cette vérité.

" Voici fa feconde démarche.

" Vous connoiffez le goût de Madame Denis, ma niéce, pour les fpectacles. Elle en donnoit dans le château de Tournai, & dans celui de Ferney, qui font fur la frontiere de France, & les Genevois y accouroient en foule. Rouffeau fe fervit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui eft celui des repréfentans, & quelques prédicans qu'on nomme Miniftres.

" Voilà pourquoi, Monfieur, il prit le parti des Miniftres, au fujet de la comédie contre M. d'Alembert, quoiqu'enfuite il ait pris le parti de M. d'Alembert contre les Miniftres, & qu'il ait fini par outrager également les uns & les autres.

" Voilà pourquoi il voulut d'abord m'emgager dans une petite guerre au fujet des fpectacles. Voilà pourquoi en donnant une comédie & un opéra à Paris, il m'écrivit que *je corrompois fa République, en faifant repréfenter des tragédies dans mes maifons, par la niéce du grand Corneille*, que plu-

ſieurs Genevois avoient l'honneur de ſeconder.

„ Il ne s'en tint pas là, il ſuſcita plusieurs citoyens ennemis de la Magiſtrature, il les engagea à rendre le Conſeil de Geneve odieux, & à lui faire des reproches de ce qu'ils ſouffroient malgré la loi un catholique domicilié ſur leur territoire, tendis que tout Genevois peut acheter en France des terres ſeigneuriales, & même y poſſéder des emplois de finance (14). Ainſi cet homme qui prêchoit à Paris la liberté de conſcience, & qui avoit tant beſoin de tolérance pour lui, vouloit établir dans Geneve l'intolérance la plus révoltante, & en même tems la plus ridicule.

„ M. Tronchin entendit lui-même un citoyen, qui eſt depuis long-tems le principal boute-feu de la République, dire qu'il falloit abſolument exécuter ce que Rouſſeau vouloit, & me faire ſortir de ma maiſon des Délices qui eſt aux portes de Geneve. M. Tronchin qui

(14) Je ne conçois pas comment M. Du Peyrou a pu tenir aux mauvais raiſonnemens dont cette lettre fourmille. Mais puiſqu'il n'en a rien dit, il faut bien que je m'en taiſe.

Note de la *pauvre imbécille*.

eſt auſſi honnête homme que bon médecin, empêcha cette levée de bouclier, & ne m'en avertit que long-tems après. Je prévis alors les troubles qui s'exciteroient bientôt dans la petite republique de Geneve. Je réſiliai mon bail à vie des Délices; je reçus trente-huit mille livres, & j'en perdis quarante-neuf, outre environ trente mille que j'avois employées à bâtir dans cet enclos.

,, Ce ſont là, Monſieur, les moindres traits de la conduite que Rouſſeau a eue avec moi; M. Tronchin peut vous les certifier, & toute la Magiſtrature de Geneve en eſt inſtruite.

,, Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de Monſeigneur le Prince de Conti, & de Madame la Ducheſſe de Luxembourg, dont il avoit ſurpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle gratitude il a payé les ſervices de tous ceux qui avoient protégé ſes extravagantes biſarreries qu'on vouloit alors faire paſſer pour de l'éloquence. Le Miniſtere eſt auſſi inſtruit de ſes projets criminels que les véritables gens de lettres le ſont de tous ſes procédés. Je vous ſupplie de remarquer que la ſuite continuelle des perſécu-

tions qu'il m'a ſuſcitées pendant quatre années, ont été le prix de l'offre que je lui avois faite, de lui donner en pur don, une maiſon de campagne nommée l'Hermitage, que vous avez vue entre Tournai & Ferney. Je vous renvoie pour tout le reſte à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. Hume, & qui étoit d'un ſtyle moins ſérieux que celle-ci.

„ Que M. Dorat juge à préſent s'il a eu raiſon de me confondre avec un homme tel que Rouſſeau; & de regarder comme une querelle de bouffon les offenſes perſonnelles que M. Hume, M. d'Alembert & moi, avons été obligés de repouſſer; offenſes qu'aucun homme d'honneur ne pouvoit paſſer ſous ſilence.

„ M. d'Alembert & M. Hume qui ſont au rang des premiers écrivains de France & d'Angleterre, ne ſont point des bouffons. Je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux-hommes illuſtres.

„ Il eſt vrai Monſieur, que malgré mon âge & mes maladies, je ſuis très-gai quand il ne s'agit que de ſottiſes de littérature, de proſe empoulée, de vers plats, ou de mauvaiſes critiques; mais

on doit être très-sérieux sur les procédés, sur l'honneur, & sur les devoirs de la vie (15) „.

Eh bien! Madame, qu'avez-vous à objecter à cela? Direz-vous que le *grand-homme* dans les convulsions de haine & de fureur auxquelles il étoit si sujet, a trop souvent compromis sa mémoire & sa bonne foi, pour être cité dans sa propre cause comme l'oracle de la vérité? Bon! Madame, ce ne sont là que des accès de gentillesse. Pour infirmer son témoignage, alléguerez-vous ces fréquens, ces impudens désaveux de tout écrit sorti de sa plume qui pouvoit mettre en risque sa sécurité? Encore moins; Madame, ce sont là des actes de prudence. Opposerez-vous enfin le témoignage de Rousseau à celui de Voltaire? Je doute par de bonnes raisons que cela prenne avec M. D. L. B., mais essayons.

1°. A l'offre d'une maison de campagne nommée l'*Hermitage*, que dans sa lettre à David Hume, Voltaire pré-

---

(15) C'est bien là le cas de s'écrier avec le zélé Capucin : ECCOLO IL VERO POLICINELLO !

Note de la *bonne femme d'une ignorance crasse.*

tendoit avoir été faite de sa part à Rousseau en 1759, par M. Marc Chappuis : voici la réponse de Rousseau consignée dans une lettre aussi du 5 janvier 1767.

„ Jamais ni en 1759, ni en aucun autre tems, M. Marc Chappuis ne m'a proposé de la part de M. de Voltaire d'habiter une petite maison appellée l'hermitage. En 1755 M. de Voltaire me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitoit d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis ; sa lettre & la mienne furent publiques. Je ne me souviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation „.

Observez en passant, Madame, que ces deux lettres dont parle ici Rousseau comme ayant été publiques, sont précisément celles que M. D. L. B. va bientôt vous mettre sous les yeux, & vous verrez dans quel but. En attendant continuons d'élever autel contre autel.

2°. Si d'un côté dans la lettre qu'on vous produit, vous voyez Voltaire répéter en d'autres termes il est vrai, (car le grand homme a plusieurs versions à ses ordres) mais toujours en italiques ; ce qu'il avoit affirmé quelques

je leur dois ; ni aux procédés que ce refpect exige. Adieu , Monfieur „.

Sous la copie de cette lettre Rouffeau ajoute cette apoftille.

“ On remarquera que depuis près de fept ans que cette lettre eft écrite, je n'en ai parlé, ni ne l'ai montrée à ame vivante. Il en a été de même des deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire, jufqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun fait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis, je le leur dis en fecret à eux-mêmes ; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public, & de bon cœur „.

Avec de tels procédés & de pareilles maximes, il n'eft pas furprenant que Jean Jaques foit un homme abominable, & fes détracteurs les plus honnêtes gens du monde (16) : mais pourfuivons.

---

(16) Ni que M. D. L. B. dife que *l'on peut tirer d'excellentes chofes des Ecrits de Rouffeau, quand on fait les dépouiller des poifons dangereux qui les enveloppent.* Il paroîtroit plus naturel *d'envelopper d'excellentes chofes les poifons* pour les faire paffer. Mais Jean-Jaques ne fait rien comme les autres. M. D. L. B. a bien auffi fes petites fingularités Cette expreffion *dépouiller de poifons* n'offre-t-elle pas une plaifante image? Avec tout cela, il a grandement raifon ce M.

3°. A l'accuſation portée contre Rouſſeau d'avoir excité les citoyens de Geneve contre la Magiſtrature, & notamment contre Voltaire, oppoſez, Madame, les lettres de Rouſſeau à ces mêmes citoyens; & en attendant le recueil qui en va paroître, & qui prouvera combien il étoit coupable au premier chef, contentez-vous pour faire voir à M. D. L. B. comment Rouſſeau s'y prenoit pour enflammer contre Voltaire, l'animoſité des Genevois, de lui produire la lettre ſuivante, adreſſée à M. d'Ivernois, un des plus zélés repréſentans.

D. L. B. Jean-Jaques a par fois des opinions ſi fauſſes! ..... ſi dangereuſes! ..... Ne dit-il pas quelque part, que *la femme d'un charbonnier, eſt-plus reſpectable que la maîtreſſe d'un prince?* Il faut être bien entiché de l'*Oſtrogomanie* pour mettre au jour une pareille idée; il n'eſt pas étonnant que tout ce qu'elle a de *dangereux* ſoit apperçu par un homme accoutumé à voir auſſi bonne compagnie que M. D. L. B. Ne ſemble-t-il pas à entendre Jean-Jaques, qu'on ne doive faire cas que de la vertu. Si cette biſarrerie alloit prendre, où en ſeroient, grand Dieu! les gens qui font le plus de bruit dans le monde? Mais il faut eſpérer que M. D. L. B. qui, en écrivant ſur la muſique, a l'art de ridiculiſer la morale, les garantira de ce *danger*.

Note du *Modele de l'héroïne du mauvais roman d'Héloïſe.*

A Paris le 30 décembre 1765.

“ Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltraire. Avez-vous pu penser que cette démarche me feroit de la peine ? Que vous connoissez mal mon cœur ! Eh ! plût à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui ! Dans les tems où il m'a le plus cruellement traité j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui, que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix & la liberté, il me sera toujours cher & respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra, mes vœux constans jusqu'à mon dernier soupir seront pour son bonheur & pour sa gloire „.

“ Laissez menacer les Jongleurs ; *tel fiert qui ne tue pas.* Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire ; s'il est pour vous les Jongleurs vous feront fort peu de mal. Je vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, à lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que pouvant être

l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il sent trop bien l'avantage de sa position, pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille en vous trahissant se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource, ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdus, je l'avoue ; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement & franchement ; gâgnez son cœur par cette confiance. Prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les loix & la liberté, mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent, & si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs & consacrez à Apollon pacificateur *PHOEBO PACATORI* la médaille que vous m'aviez destinée „.

Quel boute-feu que ce J. J. Rousseau !

4°. Quand Voltaire affirme que ce furent les menées de Jean-Jaques, qui le forcerent à quitter sa maison des *Délices*, répétez, Madame, à M. D. L. B. (car vous le lui avez déjà dit

dans le P. S. de l'*Errata*), qu'il eſt de notoriété publique à Geneve, que le *grand-homme* étoit depuis long-tems poſſeſſeur & habitant de Tournai, & de Ferney, quand il réſilia *ſon bail à vie des Délices*, dont il avoit conſervé la jouiſſance ; qu'il eſt plus notoire encore, s'il eſt poſſible, que ce furent ſes *Ecrits religieux*, & ſes *démarches politiques*, qui lui valurent les déſagrémens dont il ſe plaint, & qui le dégoûterent de ſon domicile aux *Délices*. Déſagrémens dont l'effet fut puiſſamment renforcé par l'appât de recevoir *trente-huit milles livres*, contre l'abandon d'une jouiſſance qui n'étoit pour lui qu'un droit ſtérile, depuis l'acquiſition de Ferney, & la préférence qu'il donnoit à cette nouvelle habitation.

5°. Si contre cette notoriété publique Voltaire, auſſi judicieuſement que légalement, invoque le témoignage de M. Tronchin, ſon ami actuel, autrefois celui de Rouſſeau, ne vous effrayez pas, Madame, M. Tronchin a trop d'eſprit pour ne pas apprécier ce que peut valoir ſon témoignage dans le cas préſent ; & vous trop d'humanité, pour le blâmer de ce que dans ſes relations avec Voltaire, il a cru, com-

me médecin & comme ami, devoit pouſſer ſi loin les égards pour un malade dont le tempérament lui étoit parfaitement connu ; & qu'il eût été un barbare de ne pas ménager. Jugez-en vous-même, Madame. Rouſſeau ayant adreſſé à M. Tronchin ſa belle lettre ſur la Providence du 18 août 1756, pour la remettre à Voltaire, ou pour la ſupprimer, comme il le jugeroit à propos, voici ce que lui répondit M. Tronchin. Cette lettre, comme bien d'autres, ſe trouve entre mes mains. Elle eſt du 1er. ſeptembre 1756.

" J'ai reçu, mon reſpectable ami, vos lettres avec l'empreſſement qui précede & qui ſuit tout ce qui vient de vous, & avec le plaiſir qui accompagne ce qui eſt bien. Je voudrois pouvoir vous répondre du même effet ſur notre ami ; mais que peut-on attendre d'un homme qui eſt preſque toujours en contradiction avec lui-même, & dont le cœur a toujours été la dupe de l'eſprit ? Son état moral a été dès ſa plus tendre enfance ſi peu naturel & ſi altéré, que ſon être actuel fait un tout artificiel qui ne reſſemble à rien. De tous les hommes qui co-exiſtent avec lui, celui qu'il connoît le moins,

c'eſt lui-même ; tous les rapports de lui aux autres hommes, & des autres hommes à lui ſont dérangés ; il a voulu plus de bonheur qu'il n'en pouvoit prétendre : l'excès de ſes prétentions l'a conduit inſenſiblement à cet excès d'injuſtice que les loix ne condamnent pas, mais que la raiſon déſapprouve. Il n'a pas enlevé le bled de ſon voiſin, il n'a pas pris ſon bœuf ou ſa vache, mais *il a fait d'autres rapines pour ſe donner une réputation que l'homme ſage mépriſe, parce qu'elle eſt toujours trop chere ; peut-être n'a-t-il pas été aſſez délicat ſur le choix des moyens*,,. (J'en demande pardon à M. Du Peyrou, mais je n'ai pas pu m'empêcher de ſouligner cette phraſe. Juſte ciel, c'eſt M. Tronchin qui raiſonne ainſi !) " Les louages & les cajoleries de ſes admirateurs ont achevé ce que ſes prétentions immodérées avoient commencé ; & croyant être le maître, il eſt devenu l'eſclave de ſes encenſeurs, ſon bonheur a dépendu d'eux. Ce fondement trompeur y a laiſſé des vides immenſes ; il s'eſt accoutumé aux louanges, & à quoi ne s'accoutume-t-on pas ? L'habitude leur a fait perdre un prix imaginaire ; c'eſt

que la vanité en fait l'eſtimation, & qu'elle-même compte pour rien ce qu elle s'approprie, & pour trop ce qu'on lui refuſe : d'ou il arrive que les injures de la Baumelle ſont plus de peine, que les acclamations du parterre n'ont jamais fait de plaiſir.

" Et que réſulte-t-il de tout cela ? La crainte de le mort (car on en tremble) n'empêche pas qu'on ne ſe plaigne de la vie, & ne ſachant à qui s'en prendre, on ſe plaint de la Providence, quand on ne devroit être mécontent que de ſoi-même..... ".

Suivent des réflexions générales ſur l'injuſtice & la miſere des hommes ; après quoi M. Tronchin continue ainſi.

" A juger du futur par le paſſé notre ami ſe roidira contre vos raiſons. Lorſqu'il eut fait ſon Poëme je le conjurai de le brûler : nos amis communs ſe réunirent pour obtenir la même grace ; tout ce qu'on put gagner ſur lui fut de l'adoucir ; vous verrez la différence en comparant le ſecond Poëme au premier. J'eſpere pourtant qu'il lira votre belle lettre avec attention ; ſi elle ne produit aucun effet, c'eſt qu'à ſoixante ans on ne guérit guerres des maux qui commencent à dix-huit. On

l'a gâté, on en gâtera bien d'autres. Plaignons-le & conservons-nous „.

Eh bien ! Madame, vous voyez que si *l'ami malade* se connoissoit bien en témoins, *l'ami témoin* se connoissoit bien aussi en malades. Mais je me lasse de suivre celui-ci, dans l'énumération de ses griefs contre Rousseau. Que répondre en effet aux *extravagantes bisarreries que l'on vouloit alors faire passer pour de l'éloquence*; aux *projets criminels dont le Ministere est instruit*; aux *calomnies dont Rousseau a chargé Voltaire auprès de Monseigneur le Prince de Conti, & de Madame la Duchesse de Luxembourg* (17) ? Comment sur-tout justifier la *lettre de M. d'Alembert sur les spectacles* ?

(17) Que répondre ? Que ces accusations, & toutes celles que Voltaire articule contre Rousseau, ne sont pas moins détruites par le caractere de l'accusateur, que par celui de l'accusé; qu'on prouve suffisamment qu'une chose n'est pas, en prouvant qu'elle ne peut pas être ; qu'il est moralement impossible que Rousseau ait imaginé, avancé, soutenu des mensonges calomnieux, ou autres ; & que, quand Voltaire, plus que suspect d'avoir sacrifié la vérité à tous les genres d'intérêts dont son ame vaine, envieuse, & cupide étoit susceptible, affirme ce que Rousseau nie, c'est Voltaire qui ment.

Note de *l'impartiale-anonyme.*

ſpectacles ? N'eſt-il pas évident que le petit ſermon inſéré dans l'article *Geneve* de *l'Encyclopédie* ſur la grande utilité de l'établiſſement du théâtre dans cette ville, étant un peu de la façon du *grand-homme*, & tout-à-la-fois un modele de la déférence qui lui étoit due, & que lui portoit M. d'Alembert, le Citoyen de Geneve fut un impertinent de ne pas montrer la même déférence, & un ſot de préférer ce qu'il croyoit devoir à ſa patrie, aux fantaiſies du *grand-homme*, & à l'honneur ainſi mérité d'être placé par lui à côté de M. d'Alembert *au rang des premiers écrivains de France.*

Croyez, Madame, que M. D. L. B. qui paroît aimer la gloire, n'eut pas, comme *votre maître*, perdu cette belle occaſion de devenir un *de ces hommes illuſtres, qui ne ſont point des bouffons ;* & dont Voltaire dit ſi humblement, & ſi ſincérement que lui-même *n'approche pas, quoiqu'il ne crût pas être non plus un bouffon.*

Mais puiſque voilà M. D. L. B. revenu ſur la ſcene, il eſt convenable de lui laiſſer achever ſon rôle. Il lui ſied ſi bien !

En réfléchiſſant ſur cette lettre de

Voltaire, il lui vient un petit ſcrupule; *il croit s'appercevoir d'après cette lettre, que non-ſeulement il a pu dire ce qu'il a dit*, (ſur le compte de Jean-Jaques s'entend), *mais qu'il en a infiniment peu dit*; & comme il n'eſt pas homme à s'en tenir à ſi *peu*, *il va y ajouter quelques petites choſes*; ſavoir, *la maniere baſſe & reſpectueuſe dont Rouſseau avoit écrit à Voltaire, dans le tems où il croyoit avoir beſoin de lui, & où il eſpéroit en ſes bontés* (18). Mais pour qu'on ne l'accuſe pas

---

(18) Après avoir, dans l'*Eſſai ſur la muſique*, imputé les plus honteuſes baſſeſſes à Rouſſeau, ce pauvre M. D. L. B. croit bonnement *ajouter quelques petites choſes* à cela, en diſant que Rouſſeau a écrit à Voltaire *d'une maniere baſſe & reſpectueuſe*. (Qu'il apprenne en paſſant M. D. L. B. que les ames baſſes craignent, & ne reſpectent point). Il fait bien mieux, il va appuyer ce beau dire ſur des lettres de Rouſſeau, qui expriment la franche admiration que produit dans les ames élevées la ſupériorité des talens. Sentiment dont Voltaire n'étoit pas capable: témoin ſes *Commentaires ſur Corneille*, qu'il affecte de mettre au-deſſous de Racine, à qui cependant il eſt aiſé de ſentir qu'il ſe préfére intérieurement. M. D. L. B. s'entend aſſez mal en *additions*; & cela eſt ſurprenant: mais ce qui l'eſt encore davantage, c'eſt qu'il ne s'entende pas mieux en *baſseſses*: car enfin on eſt encore plus près de ſon caractere que de ſon état.

Note de la *grêle machine en décadence*,

lui M. D. L. B. *de rien* CHANGER, *ou* RETRANCHER *il rapportera la lettre que Voltaire écrivit á Rouſſeau, en remérciement de ce qu'il lui avoit envoyé ſon ouvrage de* l'inégalité des conditions, *& enſuite la réponſe de Jean-Jaques.*

Pour nous conformer à la marche tracée par M. D. L. B. voyons d'abord cette *lettre de remerciement.* J'ai Madame, deux copies à vous en offrir; l'une d'après l'imprimé de M. D. L. B., l'autre d'après l'original de Voltaire. Il ne faut pas que vous vous ſcandaliſiez des différences qui exiſtent entre ces deux copies : mais comme il faut que vous les connoiſſiez, j'ai tâché de vous les rendre ſenſibles en employant des *guillemets* pour les additions ; des *italiques* pour les changemens ; avec des *renvois en notes* pour le texte original.

LETTRE

De Voltaire à Rouſſeau d'après l'imprimé de M. D. L. B.

J'AI reçu, Monſieur, votre nouveau livre contre le genre-humain ; je vous

en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, & vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance & notre foiblesse se promettent tant de *consolations* (*a*). On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous & moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada; premierement, parce que les maladies *dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe, & que je ne trouverois pas les mêmes ressouces chez les Missouris* (*b*) : secondement parce que la guerre est portée dans ce pays-là, & que les exemples de nos nations ont rendu les

---

(*a*) *Douceurs.*

(*b*) *Auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire.*

fauvages prefqu'auffi méchans que nous. Je me borne à être un fauvage paifible dans la folitude que j'ai choifie auprès de votre pâtrie, où vous *êtes tant defiré* (c).

Je conviens (d) avec vous que les belles-lettres & les fciences ont caufé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du Taffe firent de fa vie un tiffu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les prifons à foixante & dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre; & ce qu'il y a de plus honteux, c'eft qu'ils l'obligerent à fe rétracter. *Vous favez quelles traverfes vos amis effuyerent quand ils commencerent cet ouvrage auffi utile qu'immenfe, de l'Encyclopédie, auquel vous avez tant contribué* (e).

Si j'ofois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la perfécution pour récompenfe, je vous ferois voir *des gens* (f) acharnés à me per-

(c) *Devriez être.*

(d) *J'avoue.*

(e) *Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire Encyclopédique, ceux qui ofoient être leurs rivaux les traiterent de Déiftes, d'Athées, & même de Janféniftes.*

(f) *Une troupe de miférables.*

dre, du jour que je donnai la tragédie d'Oedipe, une bibliothéque de calomnies (*g*) imprimées contre moi; *un homme qui n'avoit des obligations assez connues, me payant de mes services par vingt libelles; un autre beaucoup* (*h*) plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du siecle de Louis XIV, avec des notes *dans lesquelles la plus crasse ignorance vomit les plus infâmes impostures* (*i*), un autre qui vend à un libraire " quelques chapitres " d'une prétendue histoire universelle sous mon nom; le libraire assez avide (*l*) pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits & de noms estropiés, & enfin des hommes *assez injustes* (*m*) pour m'imputer «la publication de ce" cette rapsodie. Je vous ferois voir la société infectée de ce " nouveau » genre d'hommes inconnus à toute l'antiqui-

(*g*) " Ridicules ".

(*h*) *Un prêtre ex-jésuite que j'avois sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avois rendu; un homme.*

(*i*) *Où la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées.*

(*l*) " Ou assez sot ".

(*m*) *Assez lâches ou assez méchans.*

té, qui ne pouvant embraſſer une profeſſion honnête, ſoit de manœuvre, ſoit de laquais, & ſachant malheureuſement lire, & écrire, ſe font courtiers de littérature, " vivent de nos ouvrages „ volent nos manuſcrits, les défigurent & les vendent. Je pourrois me plaindre que "des fragmens d'„une plaiſanterie faite il y a près de trente ans, ſur le même ſujet que Chapelain eut la bêtiſe de traiter ſérieuſement *courent* (*n*) aujourd'hui le monde par l'infidélité & l' (*o*) avarice de ces malheureux, qui *ont mêlé leurs groſſiéretés à ce badinage*, *qui en ont rempli les vides* (*p*) avec autant de ſottiſe que de malice, & qui " enfin „ au bout de trente ans, vendent par-tout *en manuſcrit ce qui n'appartient qu'à eux*, *&* *qui n'eſt digne que d'eux* (*q*). J'ajouterois qu'en dernier lieu on a *volé une partie des matériaux que j'avois raſſemblés dans les archives publiques*, *pour ſervir à*

(*n*) *Court.*
(*o*) " Infâme „.
(*p*) *L'ont défigurée.*
(*q*) *Cet ouvrage lequel certainement n'eſt plus le mien, & qui eſt devenu le leur.*

l'histoire de la guerre de 1741 (*r*); lorsque j'étois historiographe de France; qu'on a vendu *à un libraire ce fruit de mon travail* (*s*): " qu'on se saisit à l'envi de mon ,, bien comme si j'étois déjà mort, & " qu'on le dénature pour le mettre à l'encan ,,. Je vous peindrois l'ingratitude, l'imposture & la rapine me poursuivant " depuis quarante ans ,, jusqu'au pied des Alpes, & jusqu'au bord de mon tombeau. " Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations? Que je ne dois pas me plaindre; que Pope, Descartes, Bayle, le Camoëns, & cent autres ont essuyé les mêmes injustices, & de plus grandes; que cette destinée est celle de presque tous ceux que l'amour des lettres à trop séduits ,,.

,, Avouez en effet, Monsieur, que ce sont-là de ces petits malheurs particuliers dont à peine la société s'apperçoit. Qu'importe au genre-humain que quelques frêlons pillent le miel de quelques abeilles? Les gens de lettres font grand bruit de toutes ces petites

---

(*r*) *Osé fouiller dans les archives les plus respectables, & y voler une partie des mémoires que j'y avois mis en dépôt.*

(*s*) *A un libraire* " de Paris ,, *le fruit de mes travaux.*

querelles ; le reſte du monde les ignore, ou en rit „.

De toutes les amertumes répandues ſur la vie humaine, ce ſont là les moins funeſtes. Les (*t*) épines attachées à la littérature, & à *un peu de* (*u*) réputation, ne ſont que des fleurs en comparaiſon des autres maux qui de tout tems ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Varron, ni Lucréce, ni Virgile, ni Horace *n'eurent la moindre part aux proſcriptions Marius étoit un ignorant, le barbare Sylla, le crapuleux Antoine, l'imbécille Lépide, liſoient peu Platon & Sophocle ; & pour ce tyran ſans courage, Octave Cépias, ſurnommé ſi lâchement Auguſte, il ne fut un détaſtable aſſaſſin, que dans le tems où il fut privé de la ſociété des gens de lettres* (*v*).

“ Avouez que Pétrarque & Bocace ne firent pas naître les troubles de l'Italie „. Avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la St. Barthélemy, &

(*t*) *Mais, Monſieur, avouez auſſi que ces.*

(*u*) *La.*

(*v*) *Ne furent les auteurs des proſcriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécille Lépide, de ce tyran ſans courage, Octave Cépias ſurnommé ſi lâchement Auguſte.*

d'encourir cette accusation que vous paroissiez tant redouter, *de rien changer ou retrancher*, vous faites sans pitié main-basse sur cette queue de la lettre que vous produisez ? Auriez-vous par hasard apperçu que tout, jusqu'au nom de M. Chappuis, indique cette invitation si simple de la part de Voltaire, *de venir boire du lait de ses vaches*, comme le vrai, le seul texte original des offres faites à Rousseau : texte qu'à su embellir des plus riches variantes la brillante & poëtique imagination du *grand-homme*; & dès-là auriez-vous craint en produisant cette queue, de faire mentir l'ancien adage A LA QUEUE LE VENIN ? Vous auriez eu grand tort ; car avec votre admirable logique, étayée de votre incomparable bon sens, il vous étoit aisé de prouver que l'invitation que fait ici Voltaire à Rousseau, *de venir pour rétablir sa santé, boire du lait de ses vaches & brouter ses herbes*, emporte nécessairement avec elle l'offre de *la propriété d'une maison de campagne nommée l'hermitage*, où sans doute Voltaire tenoit ses vaches ; puisqu'il est clair comme le jour, que toutes les fois que l'on offre du vin de son crû, on est

cenſé offrir le vignoble qui l'a produit. Enfin, quel parti ne pouviez-vous pas encore tirer du nom de M. Chappuis qui ſe trouvant dans cette offre, l'identifie avec celle dont Voltaire fit la confidence à David Hume le 24 octobre 1766 ?

Mais, Madame, ſi M. D. L. B. paroît ici ne pas faire valoir tous les avantages que lui fourniſſoit la lettre de Voltaire, c'eſt qu'en homme qui ne veut pas manquer ſon coup, *il recule pour mieux ſauter :* car le voilà qui, la réponſe de Rouſſeau à la main, va vous prouver la *maniere baſe & reſpectueuſe dont il écrit à Voltaire.* Liſez donc bien attentivement cette réponſe qui eſt du 10 ſeptembre 1755.

LETTRE

De Rouſſeau à Voltaire.

« C'eſt à moi, Monſieur, de vous remercier à tous égards : en vous offrant l'ébauche de mes triſtes rêveries, je n'ai point cru vous faire un préſent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, & vous rendre un hommage que nous vous devons tous, comme à

notre chef. Senſible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoiſſance de mes concitoyens, & j'eſpere qu'elle ne fera qu'augmenter encore lorſqu'ils auront profité des inſtructions que vous pouvez leur donner. Embelliſſez l'aſyle que vous avez choiſi : éclairez un peuple digne de vos leçons ; & vous qui ſavez ſi bien peindre les vertus & la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire „.

„ Vous voyez que je n'aſpire pas à nous rétablir dans notre bêtiſe, quoique je regrette beaucoup pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monſieur, ce retour ſeroit un miracle, ſi grand à la fois & ſi nuiſible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire, & qu'au Diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes ; perſonne au monde n'y réuſſiroit moins que vous. Vous nous redreſſez trop bien ſur nos deux pieds, pour ceſſer de vous tenir ſur les vôtres „.

„ Je conviens de toutes les diſgraces qui pourſuivent les hommes célebres dans les lettres ; je conviens mé-

me de tous les maux attachés à l'humanité, & qui semblent indépendans de nos vaines connoissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes, tant de sources de misere, que quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont gueres moins inondés. D'ailleurs il y a dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage quand il y voudra réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Séneque, ni Tacite; ce ne sont ni les savans, ni les poëtes qui ont produit les malheurs de Rome, & les crimes des Romains : mais sans le poison lent & secret qui corrompoit peu-à-peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Salluste n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siecle aimable de Lélius & de Térence, amenoit de loin le siecle brillant d'Auguste & d'Horace, & enfin les siecles horribles de Séneque & de Néron, de Domitien & de Martial. Le goût des lettres & des arts naît, chez un peuple, d'un vice intérieur qu'il augmente, & s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à

l'espece, ceux de l'esprit & des connoissances qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens, accelerent bientôt nos malheurs. Mais il vient un tems où le mal est tel, que les causes mêmes qui l'ont fait naître, sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter ; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, si j'avois suivi ma première vocation, & que je n'eusse ni lu, ni écrit, j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étoient maintenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux : c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, & que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis ; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous : mais consultons l'intérêt dans nos affaires, & la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savans, pour éclairer le monde & conduire ses aveugles habitans, si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connois rien de si fou qu'un peuple de sages, »

„ Convenez-en, Monſieur ; s'il eſt bon que de grands génies inſtruiſent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs inſtructions : ſi chacun ſe mêle d'en donner, qui les voudra recevoir ? *Les boiteux*, dit Montaigne, *ſont mal propres aux exercices du corps ; & aux exercices de l'eſprit les ames boiteuſes.* Mais en ce ſiecle ſavant, on ne voit que des boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des ſages pour les juger, & non pour s'inſtruire. Jamais on ne vit tant de Dandins. Le théâtre en fourmille ; les cafés retentiſſent de leurs ſentences, ils les affichent dans les Journaux, les quais ſont couverts de leurs écrits ; & j'entends critiquer l'*Orphelin* (19) parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud ſi peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en ſent-il les beautés „.

„ Recherchons la premiere ſource des déſordres de la ſociété : nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur, bien plus que de l'ignorance, & que ce que nous

(19) Tragédie de Voltaire que l'on jouoit alors.

ne ſavons point, nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons ſavoir : or quel plus ſûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de ſavoir tout ? Si l'on n'eût prétendu ſavoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit ; ſi les ſeuls philoſophes en euſſent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point eu de perſécuteurs. Si cent myrmidons n'aſpiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins, vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

„ Ne ſoyez donc pas ſurpris de ſentir quelques épines inſéparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis ſont les acclamations ſatiriques qui ſuivent le cortege des triomphateurs. C'eſt l'empreſſement du public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falſifications n'y ſont pas faciles ; car le fer, ni le plomb, ne s'allient point avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos & à notre inſtruction : mépriſez de vaines clameurs, par leſquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous

détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre eſt une terrible réponſe à des injures imprimées : & qui vous oſeroit attribuer des écrits que vous n'aurez pas faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables „ ?

„ Je ſuis ſenſible à votre invitation ; & ſi cet hiver me laiſſe en état d'aller au printems habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches ; & quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le Lotos qui n'eſt pas la pâture des bêtes, & le Moly qui empêche les hommes de le devenir „.

„ Je ſuis de tout mon cœur & avec reſpect, &c. „.

A Paris le 10 ſeptembre 1755 „.

Oh ! Pour cette lettre, Madame ; elle eſt de toute fidélité ; rien n'y manque, pas même l'article reſponſif à l'invitation de Voltaire, & qu'il vous paroîtra peut-être mal-adroit d'avoir laiſſé ſubſiſter, après la ſouſtraction de l'article des offres de Voltaire. Pas ſi mal-adroit, Madame ; c'eſt une fineſſe qui

fait infiniment d'honneur à l'esprit de M. D. L. B. Ne voyez-vous pas que présenter Rousseau remerciant Voltaire pour des offres qui ne paroissent pas lui avoir été faites, c'est le placer dans la posture *basse & respectueuse* d'un gueux (20), qui pour provoquer la générosité, étale d'avance sa reconnoissance pour les *bontés* qu'il sollicite ; & que pour qu'on trouvât de la *bassesse* dans la réponse de Rousseau, il falloit bien que M. D. L. B. y en mît. Car pour moi qui ai lu & relu cette réponse du 10 septembre 1755, j'avoue de bonne foi que je n'y trouve aucune autre preuve de la *maniere d'écrire de Rousseau basse & respectueuse.* J'y trouve il est vrai des éloges directs (21);

---

[20] Ce que M. du Peyrou dit ici, n'est point en contradiction avec ce que j'ai dit plus haut. Les ames basses n'ont pas le sentiment du respect; non, je le répete : mais elles en affectent les démonstrations toutes les fois que leur intérêt l'exige.

Note de la *doucereuse-anonyme.*

[21] Oui, Rousseau a donné à Voltaire des éloges directs; mais ils étoient sinceres; puisqu'il ne les a jamais démentis: car la flatterie foule aux pieds l'objet de son culte, dès qu'elle n'en espére plus rien. Dans le fragment de la lettre du 17 juin 1760 que M. du Peyrou vient de rapporter, où Rousseau dit à Voltaire, *je vous*

mais j'y trouve auſſi des avis indirects donnés par un connoiſſeur au plus brillant génie, au plus varié, au plus célebre des écrivains de ce ſiecle, à celui à qui l'Europe entiere accorde le plus d'eſprit & de goût. Si c'eſt là ce que M. D. L. B. appelle une *maniere d'écrire baſſe & reſpectueuſe*, il faut que ce M. D. L. B. ſoit un homme bien fier, ou bien ſcrupuleux pour être le ſeul en Iſraël qui n'aït jamais fléchi le genou devant l'idole. Peut-être auſſi eſt-ce dans la contemplation & dans l'admiration de ſes quatre *in-quarto*, qu'il s'eſt fâché contre Rouſſeau d'avoir loué Voltaire, qui n'a rien ſu produire de comparable à l'*Eſſai ſur la muſique*. Quoi qu'il en ſoit, cette *baſſeſſe* de Rouſſeau tient ſi fort à cœur à M. D. L. B., que peu content de la preuve du 10 ſeptembre 1755, il en produit une autre du 18 août 1756, qu'il faut

---

hais, enfin, vous l'avez voulu; ce qui n'eſt pas je penſe le langage de la *baſſeſſe*, *il proteſte encore de ſon admiration pour le beau génie, de ſon amour pour les écrits, du reſpect qu'il doit aux talens de Voltaire*; & s'engage à ne jamais manquer *aux procédés que ce reſpect exige*. Bien plus généreux que Céſar, ce n'eſt pas un ennemi abattu qu'il plaint, c'eſt un ennemi triomphant qu'il loue.

Note de l'*auteur-femelle*.

encore que je tranſcrive ici ; vous en verrez la raiſon, Madame.

" Je ne puis m'empêcher, Monſieur, de remarquer à ce propos une oppoſition bien ſinguliere entre vous & moi, dans le ſujet que je traite ici. Raſſaſié de gloire & déſabuſé des vaines grandeurs, vous vivez libre au ſein de l'abondance ; bien ſûr de l'immortalité, vous philoſophez paiſiblement ſur la nature de l'ame ; & ſi le corps ou le cœur ſouffre, vous avez Tronchin pour médecin & pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal ſur la terre. Et moi, obſcur, pauvre, & tourmenté d'un mal ſans remede, je médite avec plaiſir dans ma retraite, & je trouve que tout eſt bien. D'où viennent ces contradictions apparentes ? Vous l'avez vous-même expliqué ; vous jouiſſez, moi j'eſpere, & l'eſpérance embellit tout.

„ J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuſe lettre, que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi *grand homme*, un zele peut-être indiſcret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous ſi je vous eſtimois moins. A Dieu ne plaiſe que je veuille offenſer celui de mes contemporains *dont j'honore le*

plus les talens , & dont les écrits parlent le mieux à mon cœur ! Mais il s'agit de la cauſe de la providence dont j'attends tout &c. „.

Ici la plume tombe des mains de M. D. L. B. tant il eſt impatienté de tant de *baſſeſſe*, & par un honnête & furtout commode &c. il laiſſe à l'imagination à deviner la fin de cette lettre. Pour moi, qui ne veux pas, Madame, que votre imagination faſſe la moindre grace à Rouſſeau, je vais vous traduire l'*et cætera* de M. D. L. B.

“ Après avoir ſi long-tems puiſé dans vos leçons des conſolations, & du courage, il m'eſt dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela, pour ne m'offrir qu'une eſpérance incertaine & vague, plutôt comme un palliatif actuel, que comme un dédommagement à venir „.

Qui croiroit, Madame, qu'après avoir écrit (notez bien en 1755 & 1756) d'une *maniere ſi baſſe & ſi reſpectueuſe* à Voltaire, Rouſſeau ait oſé huit ou dix ans après, ſe plaindre des tracaſſeries que lui ſuſcitoit ce même Voltaire ; & ne pas s'extaſier de tous ces charmans pamphlets, ces petits chefs-d'œuvre qui ont ſignalé la vieil-

leſſe du *grand-homme?* J'en ſuis fâché pour vous; mais l'inconſéquence de *votre maître* ſaute aux yeux. Quand on a une fois admiré un homme, à cauſe des talens qu'on reconnoît en lui, & des vertus qu'on lui ſuppoſe, quelques vices qu'il décele durant le cours d'une longue vie, il faut admirer toujours, non-ſeulement ſes talens (comme a fait Rouſſeau), mais encore toutes les méchancetés qu'il peut faire.

Graces au Ciel! me voilà parvenu à la péroraiſon de M. D. L. B. N'êtes-vous pas tentée, Madame, d'admirer avec lui la réflexion de M. Paliſſot ſur l'indulgence du Public pour Rouſſeau (22) & ſa ſévérité pour Voltaire? Elle a du moins cela de bon, qu'elle termine l'oraiſon de M. D. L. B contre vous & contre votre ami Jean-Jaques,

Si les preuves que je lui oppoſe ne ſont ni auſſi ingénieuſes, ni auſſi recherchées que les ſiennes, elles ont du moins le mérite de repoſer ſur des titres

[22] M. Paliſſot parler de l'indulgence du public pour Rouſſeau, après ce qu'il doit à l'indulgence de Rouſſeau!... Cela feroit pitié, ſi cela ne faiſoit horreur.

Note de la *ſempiternelle.*

origi-

originaux qui existent entre mes mains ; & que je suis prêt à produire à qui desirera les constater. Car il est possible que parmi ces titres, il s'en trouve qui ne soient pas destinés à paroître dans la Collection actuellement sous presse des *Ecrits de Jean-Jaques Rousseau* ; mais que les attaques de ses ennemis, forceront tôt ou tard ses amis à exposer au grand jour.

Je suis effrayé de la longueur de cette lettre, Madame. Remarquez pourtant qu'elle releve, non toutes les exécrations vomies contre Rousseau dans l'*Essai sur la musique*, & si victorieusement démenties dans votre *Errata de cet Essai*, mais simplement celles dont M. D. L. B. se disoit en état d'administrer la preuve. Et c'est ainsi, comme le savent très-bien tous ces Messieurs, qu'une petite calomnie, en une seule ligne, même de la façon d'un BAZILE, nécessitant vingt pages de réfutation, laisse toujours sa cicatrice.

Permettez, Madame, que je vous offre ici les assurances de mon dévouement & de mon respect.

DU PEYROU.

M. Du Peyrou, ainſi que vous l'avez vu, Monſieur, m'a laiſſée la maîtreſſe de prendre, pour enrichir la réponſe que je vous deſtinois, tout ce qui me conviendroit dans ce *Commentaire*. J'ai cru bien faire pour le Public, pour J. J. Rouſſeau & pour moi, de l'employer en entier. La gloire de Jean-Jaques m'eſt trop chere pour que je ne cede pas avec tranſport l'honneur de la défendre, à un homme que tout invite à ſe nommer, & de qui le nom prévient tous les doutes. Mais comme il ne pouvoit pas tout dire, je me ſuis permis de mettre en notes quelques réflexions qui m'ont paru ne pas contraſter avec les ſiennes & que j'eſpere qu'il ne déſapprouvera pas. Au ſurplus, perſuadée qu'on ne peut à l'avenir accuſer Jean-Jaques de rien, dont, en prouvant la fauſſeté des accuſations déjà portées contre lui, je ne l'aye diſculpé d'avance, je vous déclare, Monſieur, que je poſe la plume pour ne la plus reprendre. Si l'on doit dire la vérité à ceux qui l'ignorent & la reſpectent, c'eſt la profaner que de la répéter à ceux qui la ſavent

& la méprisent : ainsi vous pouvez respirer.

Ce 12 novembre 1781.

P. S. Mes lecteurs jugeront par la date de la lettre de M. Du Peyrou, que le *Commentaire* qu'il m'a fourni a été fait quelque tems auparavant la mort de M. Tronchin arrivée le 30 nombre dernier, & que j'aurois bien souhaité qui ne précédât pas la publication de ma réponse. L'incertitude de la vie est, pour les amis de J. J. Rousseau, le plus grand des inconvéniens attachés à la difficulté de publier tout écrit qui a sa défense pour objet : difficulté que je n'ose encore me promettre de vaincre. Combien j'ai tremblé pour les jours de MM. d'Alembert, Diderot, D. L. B. &c. &c. ! Graces à Dieu, ce ne sera plus que par humanité que je desirerai leur conservation !

Ce 20 janvier 1782.





Lettre adressée aux Editeurs du Supplément.

Messieurs,

Vous serez sans doute surpris de recevoir des lettres & des mémoires de la part d'un homme qui n'a pas l'honneur d'être connu de vous : mais la réputation d'un savant que l'Europe regrette, & que vous faites revivre, y est intéressée. Il s'agit d'accorder J. J. Rousseau avec lui-même, de sauver le ridicule à un citoyen de Grenoble, homme de Lettres, pere de famille, ancien ami de Jean-Jaques, & de ne pas laisser ignorer au Public la raison de l'incohérence de certains écrits que vous avez sans doute jugé à propos de conserver, comme formant un ensemble dont les moindres détails peuvent l'intéresser. Voici le fait.

Le R. P. Ducros, bibliothécaire & directeur du cabinet d'histoire naturelle de Grenoble, m'a prié de répondre à une anecdote des Rêveries de Jean-Jaques qui intéresse M. Bovier & qui lui a été communiquée de Geneve. Elle regarde les Botanistes, & c'est en cette

qualité, ayant profeſſé cette ſcience pendant dix ans, que je ſuis invité & intéreſſé à réſoudre toute équivoque qui peut la concerner.

La réputatioin de Jean-Jaques, le zele que vous montrez à l'étendre en publiant ſes derniers écrits, mes devoirs de citoyen honnête, ſont les motifs qui conduiſent ma plume. Ils ſont détaillés dans le mémoire ci-joint, que je vous prie de vouloir bien inſérer à la ſuite de l'imputation faite à M. Bovier. Il eſt fait dans le deſſein de le ménager ainſi que Jean-Jaques, ſans rien ſouſtraire au public de ce que vous lui deſtinez.

Si vous deſiriez, Meſſieurs, prendre des renſeignemens ſur mon compte, vous pourrez en trouver chez M. Guettard avec qui j'ai eu le plaiſir de parcourir tout le Dauphiné en 1775 & 1776 pour en faire l'hiſtoire naturelle par ordre du Gouvernement, ou chez M. de la Tourrette, ſecréraire de l'académie des Belles-Lettres à Lyon, ou chez les parens de M. de Haller avec lequel j'étois en relation. Mon nom eſt dans quelques papiers publics & dans deux ouvrages que j'ai publiés ſur la botanique & la médecine; mais la con-

fiance que vous inspirez, me dispense de me faire violence pour entrer dans d'autres détails sur ce qui me concerne.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute estime & une parfaite considération,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-dévoué serviteur,

VILLARD, *D. M. & Professeur de Botanique chez M. Berthelot près du College, à Grenoble.*

Le 25 février 1782.



OBSERVATIONS succinctes sur une anecdote rapportée dans la VIIe. Rêverie du Promeneur Solitaire.

MONSIEUR Bovier avocat au Parlement me fait demander, s'il y a aux environs de Grenoble, un Saule épineux, ou un arbrisseau sauvage, dont le fruit acide soit un poison? Je réponds au premier article, que les Botanistes ne connoissent aucun Saule épineux en Europe; que parmi les vingt-deux especes de ce genre que nous avons obser-

vées en Dauphiné, aucune n'a d'épines, ni même des extrémités de rameaux qu'on puisse regarder comme telles. Quant au second article : il y a aux environs de Grenoble un arbrisseau appellé par les Botanistes, *Hippophaë* ou *Rhamnoïdes* (*a*) qu'on nomme vulgairement Argousse (*b*) qui porte des feuilles oblongues, fermes, blanchâtres, assez ressemblantes à celles du petit Saule ou Osier blanc. Ces deux arbrisseaux bordent tous les torrens & rivieres : ils croissent pêle-mêle & s'élevent depuis trois jusqu'à six pieds pour l'ordinaire. Le dernier se nomme en bo-

[*a*] Hippophaë [Adanf. famill. II. p. 80.] Rhamnoïdes Linn. Hist. nat. 651. Dict. de med. tom. IV. p. 317 *.

Rhamnoïdes salicis folio. Tournef. J. R. Herb. T. 481.

Rhamnus salicis folio angusto fructu flavescente C. Bauh. Pin. 477.

Rhamnus vel oleaster Germanicus. J. Bauh. I. part. 2. 33. *.

Rhamnus alterum Genus Cæsalp. de Plant. p. 75. *.

Oleastro Germanico *Cordi* S. Rhamno I°. del Dioscoride Ponæ Ital. 74.

[*b*] Rhamne I. de Matthiole qu'on appelle argousse aux environs de Grenoble & avec lequel on peut faire des sauces au lieu de verjus &c. Dalech. Hist. Gen. éd. fr. I. 116. *.

tanique *Salix helix*, ou *Salix purpurea* (c).

L'Argouſſe ou *Hippophaë*, à l'extrémité de ſes rameaux terminés par une épine, & ſes fruits ſont par paquets entaſſés ſur les branches à la baſe des feuilles, au nombre de trois juſqu'à neuf, adhérens à la tige. Ce ſont des baies ſucculentes, d'abord vertes, jaunes en automne & rougeâtres pendant l'hiver, auquel elles réſiſtent ainſi que les feuilles, & ſont mangées par les oiſeaux. Ces baies ſont rondes, de la couleur des grains de maïs, un peu moins groſſes, ſont remplies d'un ſuc jaunâtre acide, & renferment un ſeul noyau dans leur centre (d).

Ces obſervations font entrevoir l'équivoque à laquelle la reſſemblance de figure des feuilles, & de la grandeur ou du voiſinage de ces deux arbriſſeaux ont donné lieu; mais elles ne font pas

---

[c] Linnæi Hiſt. nat. 648. Nous croyons avec le célebre Haller, que ces deux eſpeces n'en font qu'une.

[d] Cordus a fait une remarque bien digne d'un Chymiſte du quinzieme ſiecle, il dit avoir obſervé trois ſubſtances différentes dans le fruit de l'Hippophaë: l'une pulpeuſe inſipide ſous l'écorce, la ſeconde aqueuſe & acide ſur le noyau, & une troiſieme huileuſe dans le noyau même.

même ſoupçonner la raiſon qui a pu faire croire qu'un fruit acide eſt un poiſon. Que notre *Hippophaë* ſoit celui des Grecs, quoiqu'on n'en tire pas ici un ſuc *laiteux*, *épaiſſi*, *purgatif*, &c. cela eſt poſſible, & la plante qui fournit la gomme adragant en eſt une preuve, quant à la conſiſtance qu'elle acquiert dans les pays chauds & non dans nos Alpes ou la plante eſt très-commune. Mais qu'un arbriſſeau dont tous les animaux herbivores mangent les feuilles & les granivores le fruit: que ce fruit acide que Dalechamp recommande & avec lequel on fait réellement du verjus ici chez les pauvres: que ce même fruit ſans âcreté, ſans aucun goût, fade, nauſéeux ſoit un poiſon: que ce poiſon n'ait ſeulement pas été ſoupçonné dans des pays tels que l'Italie, l'Allemagne, la Suiſſe, la France où cet arbriſſeau couvre des iſles entieres, le long des torrens & rivieres depuis la mer juſqu'aux ſommets des Alpes; c'eſt ce qu'on ne peut concevoir.

L'on pardonnera à des enfans, de ne jamais manger des fruits qu'ils ne connoiſſent pas, parce que leurs meres ou leur gouvernante les ont avertis, qu'ils pourroient s'empoiſonner, & même

d'appliquer à cette plante les craintes qu'on leur a inſpiré au ſujet des *Solanum*, des *Chevre-feuilles*, des *Lauréoles*, *bois gentils*, &c. qu'ils inſpirent cette terreur panique à leurs freres, à leurs camarades, il n'y a pas d'inconvénient. Mais faire un crime à un homme de lettres de ce qu'il n'a pas averti un Botaniſte de ne pas manger de *ce fruit défendu*, c'eſt exiger de lui les préjugés de l'enfance & ſuppoſer trop peu d'expérience au Botaniſte, qui dans le cas même le plus dangereux, eſt fait pour ſervir de mentor & non pour en exiger de la part d'un homme qui n'a pas étudié les plantes.

D'après ces réflexions, nous croyons que M. Bovier, peut être tranquille ſur l'imputation que les manuſcrits du citoyen de Geneve ſemblent lui faire au ſujet de cette plante. Sur le tout qu'importeroit à M Bovier, qu'une diſpoſition trop mélancolique de la part de ſon ancien ami, le fit paſſer dans le lointain, pour un homme qui n'a pas eu tous les égards poſſibles pour cette ſenſibilité extrême, qu'il outroit encore durant les dernieres années de ſa vie. La réputation de M. Bovier eſt faite & ce ſoupçon ne ſe ſoutiendroit jamais

dans sa patrie, ni dans l'esprit de ceux qui le connoissent. Ceux qui ne le connoissent pas, le jugeront favorablement d'après ces détails & ce qui y a donné lieu ; & si quelques esprits légers vouloient s'amuser du ridicule, il suffiroit d'opposer les écrits savans de Rousseau à une pusillanimité ou à une maladie que cette anecdote décele aux yeux du public.

Fait à Grenoble le 25 février 1782.

VILLAR, *Med. & Profes. de Botaniq.*



RECONNOISSANCE de la remise des Manuscrits de musique que les Éditeurs du Supplément ont été priés d'y insérer.

NOUS Jérôme-Frédéric Bignon, Conseiller d'Etat, bibliothécaire du Roi, reconnoissons que M. Benoit, ancien contrôleur des domaines & bois de Toulouse, nous a remis cejourd'hui un volume de 601 pages *in*-4. couvert de bazanne verte, lequel, suivant l'attestation étant en tête d'icelui, signée

MM. le marquis de Gerardin, bri-
dier des armées du Roi, Barbier de
neville, Olivier de Corancez, Cail-
lot, pensionnaire du Roi, de Sauvigny,
chevalier de l'Ordre royal & militaire
de St Louis, censeur royal, le comte
de Beloy, officier aux gardes-françoi-
ses, Deleyre, secretaire de S. A. R. l'In-
fant duc de Parme, & le comte Duprat,
lieutenant-colonel du regiment, d'Or-
léans, contenant tous les manuscrits ori-
ginaux de la musique de J. J. Rousseau,
trouvés après sa mort & une table d'i-
ceux, afin d'en faciliter la comparaison
avec les morceaux gravés, lequel volu-
me nous avons sur le champ, au desir
dudit Sieur Benoît, fait estampiller &
de suite déposer aux manuscrits de la
bibliothèque du Roi, pour y être gardé
à toujours & communiqué au Public
ainsi qu'il en est usé pour les livr
appartenants à Sa Majesté. Fait à l'h
tel de ladite bibliothèque, à Paris
10 avril 1781.

Signé BIGNON.

Copie de l'attestation mise à la
des Manuscrits.

Ces manuscrits originaux son

écrits de la main de M. Rousseau & les mêmes que l'on voyoit chez lui sur son clavecin. Comme il pourroit peut-être rester quelques doutes là-dessus, M. Benoit, ancien contrôleur des domaines & bois de Toulouse, qui a fait graver la plus grande partie de ces morceaux de musique, a réclamé l'attestation des personnes ci-après; en conséquence il a prié Messieurs, &c. &c. de certifier que les manuscrits composant ce recueil, sont les mêmes que ceux qu'ils ont toujours vus chez M. Rousseau écrits de sa main; que certains morceaux ont été composés pour eux ou à leur priere: ce qu'ils ont certifié véritable & ont signé la présente attestation avec ledit Sieur Benoit, dépositaire desdits manuscrits qu'il a remis cejourd'hui à la bibliothéque du Roi, pour remplir la tâche qu'il s'étoit imposée par attachement pour l'auteur. Fait à Paris ce 10 avril 1781.

Signé GÉRARDIN, &c. &c.

Fin du sixieme & dernier Volume.



TABLE

DES DIFFÉRENTES PIECES

contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.

[illegible]





